TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11515 — VENDREDI 5 FÉVRIER 1982

M. Hissène Habré contrôlerait les deux tiers du Tchad

LIRE PAGE 5 LE REPORTAGE DE JEAN-CLAUDE POMONTI



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le vote de confiance au chancelier Schmidt

Usant du privilège que lui donne la Loi fondamentale de choisir le moment pour poser la question de confiance, le chancelier Schmidt a surpris autant ses amis que l'opposition en décidant de demander au *Bundestag* de lui réaffirmer son soutien. Le scrutin à lieu le 5 février et son issue favorable ne fait pas de doute.

M. Schmidt a recours à cette procédure pour conforter son autorité personnelle et non pour se faire renverser et provoquer ainsi de nouvelles élections, comme M. Willy Brandt en 1972. La plupart des commentateurs allemands parlent pourtant de « fuite en avant » et d'exaspération du chef du gouvernement devant les attaques qui viennent de son propre camp. La question de confiance est en réalité posée d'abord au S.P.D., et en particulier à son aile gauche, qui prépare une offensive contre le chancelier à l'occasion du congrès du parti à Munich, en avril prochain.

Cette offensive interne, faisant flèche de tout bois, a été couverte — en tout cas non désavouée, — par M. Willy Brandt, notamment au cours des discussions sur le budget et sur la politique étrangère du gouvernement. Les querelles se sont exacerbées ces derniers jours à propos de la lutte contre le chômage, et c'est le nouveau programme économique qui servira d'enjeu à la question de confiance.

Les libéraux, partenaires des socialistes dans la majorité gouvernementale, la voteront sans doute. Mais après avoir, pendant des semaines, exclu de façon catégorique tout accroissement du fardeau fiscal, ils sont contraints d'accepter l'augmentation de la T.V.A. Les socialistes, pour leur part, admettent mal la réduction de l'impôt sur le revenu envisagée pour le début 1984, et plus mal encore l'assouplissement de la législation sur les loyers pour en permettre l'augmentation.

Le compromis a été néanmoins « très équilibré », selon M. Schmidt. Car les sociaux-démocrates ont évité que le plan de relance ne soit financé par de nouvelles amputations du budget social. Les libéraux ont obtenu à la fois la limitation du déficit budgétaire pour 1982 à son niveau actuel et le financement de la relance par le relèvement des taxes sur la consommation et non par des hausses d'impôt, qui auraient aggravé les charges des entreprises.

En dépit du mécontentement des parlementaires socialistes, qui ont été tenus à l'écart des négociations pour la mise au point de ce programme, et qui, pas plus que les membres du gouvernement eux-mêmes, n'avaient été informés du dépôt de la question de confiance, il est fort peu probable que les « rebelles » sociaux-démocrates refusent leur aval au chancelier.

Mais s'agira-t-il d'autre chose que d'un ballon d'oxygène ? Que le chancelier retrouve aux yeux du public son autorité ne mettra pas fin pour autant aux discussions à l'intérieur du S.P.D. sur les effets de l'usure du pouvoir. Ce parti va affronter l'électorat dans quatre Etats qu'il gouvernait : Basse-Saxe, Hambourg, Hesse et Bavière, après avoir perdu vingt mille membres en 1981.

A cet égard, la pression grandissante exercée sur le S.P.D. par les « verts », les « alternatifs » et le mouvement pacifiste risque de remettre en cause le pragmatisme de M. Helmut Schmidt. Le vote de confiance voit sa portée limitée à l'enceinte du Bundestag. Même les députés socialistes qui contestent le chancelier ne paraissent pas véritablement tentés d'en appeler à la sanction d'élections générales anticipées.

Les relations Est-Ouest

M. Brejnev cherche à relancer les négociations de Genève sur les armements nucléaires

La dégradation de la situation en Pologne pèse sur les relations Est-Ouest. Tandis que Mgr Glemp, primat de Pologne, s'entretient au Vatican avec Jean-Paul II et que le conseil atlantique, à Bruxelles, constate qu' « aucun progrès n'a été réalisé à Varsovie », M. Brejnev a déclaré mercredi 3 février, à une délégation de l'Internationale socialiste, que « jamais encore depuis *la seconde guerre mondiale la situation* internationale n'a été aussi sérieuse ». Le dirigeant soviétique a notamment proposé de réduire des deux tiers, d'ici à 1990, le nombre des vecteurs nucléaires à moyenne portée en Europe et proposé de relancer la négociation qui se déroule à Genève à ce sujet depuis le 30 novembre dernier, malgré « la mauvaise volonté évidente de la partie américaine ».

A Paris, M. Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, a été reçu brièvement mercredi par M. Cheysson, le ministre français ayant écourté la conversation. Quant à M. Tchernenko, chef de la délégation soviétique au congrès du P.C.F., il ne sera pas reçu par M. Mitterrand, comme il l'avait souhaité, mais par M. Mauroy dans les prochains jours.

A quand la suspension du programme SS-20 ?

La proposition de M. Brejnev, faite à un groupe restreint de l'*Internationale socialiste (on sait que sept* partis, dont le P.S. français et le S.P.D. *ouest*-allemand, ont boycotté cette visite à Moscou en raison de la crise polonaise) est-elle une étape importante dans l'évolution de la *position soviétique* à propos des euromissiles ? Si l'on en juge par ce qui est rapporté publiquement des propos du président soviétique, ce n'est pas encore le cas. Il faut, en effet, distinguer deux sortes de propositions :

1) Ce que le Kremlin propose de réaliser à l'issue de négociations, en accord avec l'autre partie : c'est ici qu'intervient l'élément nouveau, puisque M. Brejnev parle de diviser par trois, d'ici à 1990, le nombre des vecteurs à moyenne portée en Europe, en commençant par une réduction intermédiaire portant sur un tiers. Mais il faudrait que Washington accepte cette manière de voir et, plus difficile encore, le décompte qu'établit le Kremlin. Pour l'U.R.S.S., il y a déjà égalité entre vecteurs occidentaux et soviétiques, avant même l'implantation, qui doit commencer à la fin de 1983, des cinq cent soixante-douze euromissiles américains dans cinq pays d'Europe *occidentale prévus par la décision* atlantique de décembre 1979. L'OTAN devrait donc non seulement renoncer à ce déploiement, mais réduire le nombre des avions américains en Europe, ou encore les vecteurs français *et britanniques, tout en* acceptant en face quelque trois cents missiles SS-20 ou avions Backfire soviétiques. Il n'en est pas question, même pour les plus modérés des *gouvernements* occidentaux.

2) Les propositions avancées comme Moscou à titre de gestes unilatéraux, mais plus ou moins conditionnés par des *réponses* occidentales. Le moratoire dont il est question depuis l'an dernier appartient à cette catégorie. M. Brejnev, *notamment dans ses réponses au Spiegel* en novembre dernier, proposait d'arrêter le déploiement de ses SS-20 à partir du 30 du même mois — date d'ouverture des pourparlers eurostratégiques de Genève — *mais à condition* que l'OTAN renonce à sa décision de décembre 1979 et suspende « *les travaux préparatoires à sa réalisation* ». Par la suite, le dirigeant soviétique est allé un peu plus loin — et il le confirme à l'Internationale socialiste — en se disant prêt « *à réduire unilatéralement, pendant ce moratoire, une partie de nos armes à moyenne portée dans le secteur européen de l'U.R.S.S.* ». En clair, cela signifierait que Moscou, sans déployer de nouveaux SS-20, continuerait néanmoins de réduire progressivement le nombre des vieux engins SS-4 et 5 qu'ils remplacent.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Frictions au sein de la majorité

• La C.G.T. engage une polémique avec M. Auroux sur la réduction du temps de travail

• Le P.S. constate une « divergence fondamentale » avec le P.C. sur le socialisme de l'Europe de l'Est

Le socialisme aux couleurs de la France, qu'a dépeint M. Georges Marchais au vingt-quatrième congrès du P.C.F., englobe plusieurs aspirations : s'affirmer comme parti de gouvernement et animer le « mouvement populaire », *accepter la collaboration avec le P.S., mais dans un esprit d'émulation et de défi, rejeter toute idée de modèle mais en maintenant une solidarité active avec le socialisme pratiqué en Europe de l'Est.*

M. Marcel Debarge, qui représentait le P.S. au congrès communiste, n'a décelé aucun signe d'agressivité dans le discours de M. Marchais. Le bureau exécutif du P.S. ne débattra des assises communistes que le 10 février, mais il apparaît qu'il a déjà répondu au P.C.F. en réaffirmant une « divergence fondamentale » *dans deux domaines sensibles : la Pologne et la nature des pays de l'Est.*

Cependant, une vive polémique a éclaté entre le ministre du travail et la C.G.T. à propos de la mise en œuvre de l'ordonnance sur la durée du travail. M. Krasucki a ainsi qualifié d'« inacceptables » *les propos de M. Jean Auroux qui a préconisé une relance des négociations et publiquement souhaité que la réduction effective des horaires n'entraîne pas le maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés. De son côté, le patronat continue de contester le droit à la cinquième semaine de congés payés dès 1982.*

Le long rapport de M. Marchais tend à définir l'image que le P.C.F. veut donner de lui-même, plutôt que sa politique dans la période ouverte par la victoire du 10 mai. Aussi le discours du secrétaire général a-t-il pri l'allure d'une déambulation à travers les grands thèmes mis en avant par le parti communiste, en particulier depuis le vingt-deuxième congrès (février 1976) — dont certains délégués ont cru reconnaître, mercredi, la tonalité souriante et novatrice.

Six ans ont passé, cependant, et ce qui pouvait apparaître alors comme une entreprise de modernisation hardie des conceptions communistes se mesure, aujourd'hui, aux choix faits dans la période qui a suivi. De ces choix, il n'a pas été question dans le rapport de M. Marchais. Ni la rupture de 1977, ni les orientations du vingt-troisième congrès (mai 1979), ni l'approbation de l'intervention soviétique en Afghanistan, ni la campagne de l'élection présidentielle (avec ses *temps forts : dénonciation* de la « bande des trois » Giscard d'Estaing - Chirac - Mitterrand, affaires des immigrés de Vitry, et de la drogue à Montigny), ni le ralliement au candidat socialiste, au second tour, ni l'accord de gouvernement conclu avec le P.S. n'ont été mis en discussion dans ce discours d'introduction aux débats du congrès.

Le rapport du secrétaire général semble, de ce fait, intemporel.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

La télévision et le changement

La gauche n'est plus dans l'opposition, mais elle ne s'est pas pour autant réconciliée avec la télévision. En témoignent les jugements portés sur ce « service public », notamment dans le domaine de l'information, par M. Marchais au congrès du P.C.F. « Dans ce domaine, les Français, *déclare-t-il,* ne voient pas toujours venir le changement qu'ils attendaient. »

Quoique avec moins de virulence, les socialistes ne sont pas loin, non sans raison, de faire la même constatation. Le premier ministre est lui-même assez préoccupé par ce problème puisqu'il a l'intention de s'entretenir avec les présidents de chaîne pour étudier les moyens d'avoir une meilleure télévision.

Le pouvoir, qui a déjà beaucoup de mal avec les réformes qu'il a entreprises, ne peut pas les mener toutes à la fois. L'élaboration d'un nouveau statut de l'audiovisuel — un de plus — a donc été ajournée au profit de changements plus urgents dans les structures économiques et administratives de l'Etat.

Cette période d'attente et d'incertitude risque d'encourager des initiatives inquiétantes pour le respect même de la liberté de l'information que l'on prétend défendre. Un autre pouvoir — le pouvoir syndical — peut être tenté d'intervenir. On en a eu des exemples isolés, mais une intervention plus systématique se dessine si l'on en croit un document de la C.G.T. qui préconise « des opérations de protestation directes » *pour* « imposer le changement dans les médias » (voir page 30).

Le seul moyen de mettre un terme à cette vacuité et aux tentations qu'elle fait naître serait d'accélérer la mise en place du futur statut.

L'« état de l'union »

par ALAIN DUHAMEL

Le congrès du parti communiste est le premier depuis trente-cinq ans à se tenir alors que des ministres communistes siègent au gouvernement. Les polémiques *entre* P.C. et P.S. à propos de la Pologne et de l'U.R.S.S. s'assourdissent à peine. La question de l'alliance entre les deux principales familles de la gauche reste donc essentielle, mais elle est souvent posée de façon trop émotive ou circonstancielle. Parce que l'alliance relève du mariage d'intérêts et non du coup de foudre, on en fait une passade fugitive. Il n'en est rien. Chacun des deux partenaires a pour l'instant avantage à prolonger la coalition autant que possible.

Parce que le destin malheureux et prévisible de Solidarité a déclenché une grande et banale querelle sur la dimension internationale du P.C.F., beaucoup ont conclu que c'est sur ce terrain que risque d'éclater l'association P.C.-P.S. Il n'en est rien. Si les difficultés de l'union doivent prendre un jour de l'ampleur, ce sera bien plutôt, le cas échéant, dans le domaine économique et social.

Les avantages que les deux partis attendent de leur coexistence gouvernementale sont loin d'être épuisés. Leur accord repose sur une froide évaluation de leurs intérêts. Comment pourrait-il en aller autrement alors que leurs retrouvailles ont mis un terme à cinq ans de guérilla ? Il fallait des raisons bien convaincantes pour se résoudre à tourner la page.

Le président de la République venait de recevoir massivement les suffrages des électeurs communistes. Une participation du P.C. semblait donc logique, légitime et même loyale. Le chef de l'Etat venait aussi de réussir une démonstration de force, le P.S. attirant 37,5 % des voix aux élections législatives, le P.C. 16,2 % seulement. Une représentation communiste modeste entérinait cette hégémonie sans trop effaroucher.

M. François Mitterrand incarne depuis 1965 l'union de la gauche. Il dispose d'un crédit personnel précieux dans la clientèle communiste. Il ne fallait pas ternir cette image. Le gouvernement s'apprêtait à engager une politique économique et sociale qui, de toute évidence, allait heurter les intérêts des Français les plus aisés. Il eût été maladroit de s'aliéner en même temps les salariés les plus modestes. Enfin tout président se veut quelque peu messianique. Comment symboliser davantage le changement qu'en s'assurant le concours d'un P.C. affaibli ?

(Lire la suite page 2.)

Dans notre prochain numéro :

Comment déclarer vos revenus de 1981

UN SUPPLÉMENT DE SIX PAGES

LE CENTENAIRE DE JAMES JOYCE

L'homme dont on brûlait les livres

A Dublin, à Trieste, à Zurich, à New-York, on a préparé la célébration d'un des plus grands écrivains de ce siècle : James Joyce. Sans qui la littérature moderne ne serait pas.

La misère, l'errance de pays en pays jusqu'à la mort, les rebuffades des éditeurs qui refusaient ses livres, tel fut son lot. Plus terribles encore : ce furent ces brasiers dans lesquels les douanes et les postes d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis jetaient des exemplaires d'*Ulysse*, par centaines, pour ne pas souiller de leur « obscénité » un puritanisme satisfait. C'est à Paris qu'enfin Joyce put être reconnu. Mais Sylvia Beach et Adrienne Monnier sont mortes aussi. Et l'artiste exilé, qui usait de toutes les langues pour se fabriquer la sienne, nous reste pour longtemps encore inaccessible. Où sont-ils ceux qui nous donneront *Finnegans Wake* en français ?... Là où Joyce était arrivé, personne ne peut plus le suivre.

Pour le centenaire de sa naissance, son compatriote Anthony Burgess — un Irlandais qui comme lui habite la France — a composé pour nous un « Portrait de l'artiste en migrant » ; Michel Butor, lui, savoure cette « langue de l'exil » qui permet à Joyce de tordre le cou à la langue anglaise pour en tirer des calembours étonnants : Georges Belmont enfin, qui le connut bien, évoque la dernière année en France, quand Joyce mettait « des virgules à *Finnegans Wake* ».

(Lire pages 18 et 19 du « Monde des livres ».)

AU JOUR LE JOUR

RÉTRO

« Construire le socialisme aux couleurs de la France », *propose le congrès du parti communiste français. Riche idée ! Mais l'entreprise sera malaisée : la France est aujourd'hui de couleur socialiste. Il faudra donc construire un socialisme aux couleurs socialistes. Tout sera dans la nuance.*

Les partis communiste et socialiste devraient se réunir en congrès pour en parler. A Tours, par exemple !

HENRI MONTANT.

Une nouvelle édition des symphonies

IGOR MARKEVITCH RÉVISE BEETHOVEN

(Lire page 20 l'article de FRANÇOIS PIATIER)

Le Monde

idées

COMMUNISME

En marge du XXIVe congrès du P.C.F., Alain Duhamel montre que l'« état de l'union » entre les deux principales familles de la gauche dépend bien davantage de celui de l'économie que de la politique extérieure. Raymond Jean exprime sa conviction que le « changement » réclamé par les communistes est impossible sans un grand débat à l'intérieur du parti. Et, si celui-ci refuse le changement, pense Jean Elleinstein, il verra se poursuivre son déclin. Enfin, Bernard Féron souligne le grand intérêt d'un livre récemment paru de MM. Heller et Nekrich, qui est le plus complet consacré à l'histoire du premier pays où a été établi un régime communiste : l'U.R.S.S.

Le grand schisme d'Occident

par JEAN ELLEINSTEIN

L'U.R.S.S. décidément apparaît bien pour le socialisme et le communisme dans le monde comme un anti-modèle. Elle avait représenté le plus grand espoir de notre siècle, et elle est devenue la plus grande des déceptions dans les proportions mêmes des espérances qu'elle avait fait naître. Cette vérité perce le mur de mensonges et d'erreurs que des décennies avaient édifié pour des fractions importantes du mouvement ouvrier. Pour ou contre la révolution soviétique, tel avait été l'enjeu du congrès de Tours de 1920 qui avait donné naissance au P.C.F. et maintenu la S.F.I.O. Depuis 1956, de nombreux événements avaient rendu plus perceptible aux yeux des militants occidentaux ce que dénonçaient déjà, dès 1935, Boris Souvarine dans son *Staline*, Léon Blum, Trotski et bien d'autres, mais les nécessités de la guerre contre Hitler avaient conduit l'Occident à s'allier à Staline et retardé le moment où l'U.R.S.S. devait descendre du paradis où l'avaient porté les partis communistes.

Le XXe congrès du P.C. soviétique et le rapport secret de Khrouchtchev, en dépit de ses graves lacunes et de ses limites, avaient entamé le capital de confiance envers le pays dont le rôle était apparu à juste titre comme prépondérant dans la victoire contre Hitler. La répression de l'insurrection hongroise de 1956, l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, avaient en leur temps contribué à diminuer plus encore cette confiance. A cela s'ajoutèrent l'échec économique et la prise de conscience que le système soviétique, loin de diminuer les inégalités sociales, les accroissait. Au phénomène du goulag s'ajoutait celui de la nomenklatura. Non seulement l'U.R.S.S. n'était plus un modèle, mais elle n'était même pas un exemple ! Elle devenait en vérité un anti-modèle. Nous ne savions pas ce qu'était le socialisme, mais nous avions appris en tout cas ce qu'il ne devait pas être. Fin 1979, ce fut l'invasion de l'Afghanistan et fin 1981, la dure répression menée en Pologne contre les syndicalistes par *des Polonais eux-mêmes sous la menace de l'intervention soviétique.*

***

L'eurocommunisme apparu en 1976 avait un certain sens par rapport à trois problèmes posés par l'histoire aux partis communistes occidentaux :

1° La critique du « socialisme réel » ou, pour reprendre l'expression *de Rudolf Bahro* (1) *du socialisme* réellement inexistant et l'indépendance totale du mouvement ouvrier par rapport à l'U.R.S.S. ;

2° L'analyse du marché contemporain, de l'économie, de la société, de la culture des pays économiquement et culturellement développés de l'Occident face à la crise gigantesque qui le déchire et l'affaiblit dans tous les domaines ;

3° La définition d'une politique nouvelle qui aille au-delà des traditions, des stratégies et des pratiques des partis communistes, socialistes et social-démocrates ainsi que des forces d'extrême gauche, tout en intégrant l'acquis historique de ces partis et de ces forces. Les partis communistes ont joué un rôle essentiel dans la résistance contre le fascisme en dépit de leurs erreurs et de leurs fautes. Ils ont aidé les travailleurs à s'organiser et à défendre pied *à pied leurs revendications. Ils ont* soutenu la lutte des pays colonisés contre l'impérialisme et pour leur indépendance. Les partis socialistes et social-démocrates ont préservé l'idée de la démocratie politique et son rôle décisif en tant que catégorie universelle qui seule peut prémunir les sociétés contemporaines des dangers du totalitarisme. Ils ont opéré des réformes sociales qui, sans toucher aux structures profondes de nos pays, ont contribué dans une phase d'expansion économique à améliorer le niveau de vie de la majeure partie de nos peuples.

Un rapport nouveau

Cette troisième voie se fraie un chemin difficile dans une Europe encore balayée — l'affaire polonaise l'a démontré — par de terribles vents d'Est et que les vents d'Ouest ne suffisent pas à protéger assez. A l'eurocommunisme s'est ajoutée la manifestation d'éléments nouveaux apparus dans les partis socialistes et social-démocrates, la prise de conscience que des réformes de structure étaient nécessaires pour répondre aux défis nouveaux produits par la crise. Au sein des partis socialistes comme dans celui des partis communistes grandit l'idée d'un rapport nouveau entre réforme et révolution. Celle-ci ne peut être que démocratique, pacifique, légale et graduelle. Elle est le résultat d'un processus de longue durée. En France, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, l'existence d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, ont créé les conditions pour la mise en *œuvre de telles réformes qui se met*tent en place progressivement. La gauche l'a emporté en Grèce. En Italie et en Espagne, elle est aux portes du pouvoir. Dans toute l'Europe, en dépit des contradictions intérieures et extérieures, apparaissent au sein même des partis socialistes et social-démocrates des forces de renouvellement que l'on ne doit pas sous-estimer. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les conservateurs de tous les pays s'inquiètent de cette montée d'un nouveau socialisme.

La *Pravda* condamne violemment les prises de position courageuses du parti communiste italien, qui constate l'incapacité de renouvellement de l'U.R.S.S., et en France l'opposition cherche à retarder par tous les moyens le processus de transformation démocratique en cours. Il reste évidemment le cas pénible du P.C.F. Après s'être engagé tard et insuffisamment sur la voie des transformations, il s'est à nouveau enlisé dans les sables mouvants *du sectarisme et du philosoviétisme. Il dépendait de lui,* et il dépend toujours de lui, qu'il prenne toute sa place dans le grand schisme d'Occident. L'espoir est mince de le voir modifier sa ligne politique lors de son congrès. Certes, il participe au gouvernement de la République, et tous les hommes de gauche ne peuvent que s'en réjouir, mais il le fait dans une situation qui n'est ni la plus confortable pour lui ni la plus souhaitable pour la gauche.

***

L'eurogauche peut être cette troisième voie que l'histoire pousse en avant pour régénérer par le socialisme notre vieille terre européenne sublimée par des dizaines de siècles d'histoire. Parmi ses objectifs, la construction d'une Europe politique unie et solidaire du tiers-monde constitue un élément vital pour lutter contre la politique des superpuissances et contribuer efficacement à la défense de la paix. Si le P.C.F. se refuse au changement, il verra se poursuivre son déclin historique, même s'il conserve des forces qui ne sont pas négligeables. Il faudra bien alors que des millions d'électeurs communistes et des centaines de milliers de militants choisissent *comme ils ont commencé à le faire* depuis 1978. Le parti socialiste saura-t-il se transformer suffisamment pour devenir le rassembleur de toutes ces forces et de toutes ces sensibilités comme il a commencé de le faire depuis quelques années ?

Cela dépend de nous tous et de l'aide que nous lui apporterons dans ce but dès lors que le P.C.F. aura démontré son incapacité à se transformer, dès lors qu'il aura épuisé sa capacité de renouvellement.

(1) Philosophe est-allemand.

L'état de l'union

(Suite de la première page.)

François Mitterrand a voulu depuis 1965, quelles que soient les traverses et les péripéties, incarner l'union de la gauche. Il dispose d'un crédit personnel précieux pour l'avenir dans la clientèle communiste. Il ne fallait pas ternir cette image. Le gouvernement s'apprêtait à engager une politique économique et sociale qui, de toute évidence, allait heurter les intérêts des Français les plus aisés. Il eût été maladroit de s'aliéner en même temps les salariés les plus modestes. Enfin tout président se veut quelque peu messianique. Comment symboliser davantage le changement qu'en s'assurant le concours d'un parti communiste affaibli ?

De son côté, le P.C.F. n'avait pas véritablement d'autre choix que de se rallier hâtivement. Son double désastre électoral avait atteint sa direction, ébranlé ses militants, suscité aussitôt force critiques, force interrogations, force contestations. La seule parade possible consistait à s'associer sans barguigner à la victoire du rival de toujours. En faisant sa rentrée, trente-cinq ans après, au sein du gouvernement, le P.C.F. gagnait du temps, sauvait la face et pouvait espérer recevoir au moins la part du pauvre à la table du changement. Il aurait voulu cinq portefeuilles. Il n'en reçut que quatre. Ce n'était pas le moment de marchander.

Huit mois plus tard, les deux raisonnements valent toujours. Le parti socialiste a plus intérêt que jamais à l'alliance. Les événements d'Europe de l'Est ont fortifié son avantage sur le P.C. La C.G.T. recule aux élections professionnelles. La politique sociale et la participation gouvernementale du P.C. se conjuguent pour susciter le calme chez les salariés. Et puis les élections législatives partielles ont rappelé que 37,5 % des voix, c'était pour le P.S. un superbe sommet, mais également un paradis quelque peu artificiel. Une fois passé l'état de grâce et dissipé l'effet de l'élection présidentielle, le P.S. représente aujourd'hui, dans le meilleur des cas, quelque 32 % à 33 % des suffrages. Cela suffit pour en faire le parti-pivot. Mais cela ne fait pas une majorité. Le chef de l'État s'est engagé à introduire une part de proportionnelle dans la loi électorale. Le P.C. reste un appoint indispensable.

Pour le parti communiste, justement, l'élection dès le premier tour des quatre candidats d'opposition constitue la meilleure façon de marquer poliment son importance. C'est bien pourquoi aussi il avait exceptionnellement omis d'aligner ses propres représentants. Le P.C. est mal en point, traversé par le doute, marqué par la déception. Mais tel quel, il constitue le renfort nécessaire, le gage du consensus chez les Français les plus modestes. Ses quatre ministres se conduisent loyalement.

La politique étrangère peut-elle ruiner ce contrat d'association ? Ce n'est pas pour l'union de la gauche le péril essentiel, même si c'est le plus visible. Rien, dans le comportement du P.C. depuis le début du nouveau septennat, n'a, sur ce terrain, pu étonner François Mitterrand. Le P.C. se trouve au sein du mouvement communiste international, comme la France dans l'alliance atlantique : à la fois autonome et solidaire. Les réactions de Georges Marchais devant l'invasion de l'Afghanistan n'avaient pas surpris le leader socialiste, celle du bureau politique communiste devant le drame de Pologne n'a pas dû le dérouter davantage. C'est une donnée de l'alliance, un handicap accepté. Le P.C.F. n'a pas condamné ce qu'il ne jugeait pas condamnable. Ce faisant, il s'est diminué au bénéfice du P.S. Ce sont les termes de l'échange.

Qu'il y ait deux politiques extérieures de la gauche est une évidence à portée limitée. Une seule s'applique, celle de l'Élysée. Si le P.C. l'admet, il s'efface ; s'il la conteste, il s'affaiblit. Il existe bel et bien, en revanche, un autre enjeu ou une autre échéance, la politique économique et sociale. Tant que le gouvernement avance hardiment — ou témérairement, — réduisant la durée du travail, abaissant l'âge de la retraite, allongeant la durée des vacances, relevant les allocations sociales et nationalisant — le P.C. ne peut qu'approuver. Il peut s'impatienter parfois, ronger son frein, regretter que l'on ne passe pas du pas de chasseur au pas de course. C'est affaire de *tempo*. Mais si — par hypothèse — les effets des mesures engagées imposaient, dans un an ou deux, quelque ralentissement sensible, quelque décélération vigoureuse, voire — *horresco referens* — quelque « pause », les choses changeraient alors du tout au tout.

Le P. C. ne saurait accepter en aucune façon ce qui s'apparenterait à la « *gestion sociale de la crise* » dont la seule ombre le fait frémir. Dans ces circonstances-là, le P.C., plus parti-syndicat que jamais, abandonnerait plus que probablement la toge consulaire pour retrouver son rôle tribunitien. L'état de l'union dépend plus des bilans de la Banque de France que du courage de Lech Walesa.

ALAIN DUHAMEL.

L'UTOPIE AU POUVOIR

par BERNARD FERON

DEUX chercheurs d'origine soviétique, installés en Occident, l'un depuis 1969, l'autre depuis 1976, ont conjugué leurs efforts et leurs talents pour écrire l'histoire de l'U.R.S.S. la plus complète et sans doute la plus satisfaisante qui existe présentement. Elle commence évidemment au moment où, selon nos auteurs, finit celle de la Russie, en 1917, et se poursuit jusqu'au vingt-sixième congrès du parti, *celui de février* 1982. Voici un ouvrage qui, passé les premiers paragraphes bourrés de tonnes de charbon, de verstes de voies ferrées, de ponds de blé, est un régal pour le lecteur. Les soixante-cinq premières années du régime fondé par Lénine défilent dans ces pages sans que rien d'essentiel soit omis. Rien n'est avancé qui ne soit, autant que possible, contrôlé.

Ce n'est pas une mince affaire. Beaucoup de faits, qui, en n'importe quel pays normal, sont du domaine public, sont restés longtemps secrets. Et quand ils sont dévoilés, qui peut trier avec certitude le vrai de la légende ? Sans doute, jusqu'à la mort de Lénine, et pendant la période qui suivit immédiatement, la plupart des querelles politiques étaient divulguées pour la bonne raison que les groupes et les dirigeants s'affrontaient ouvertement. La chape s'abattit lorsque Staline devint le souverain maître. Dès lors, la direction imposa une méthode historique qu'Orwell résume en cette formule saisissante : *« Qui contrôle le passé contrôle l'avenir. »*

Dès ce moment donc, et pour *longtemps, la science historique* cessa d'exister en U.R.S.S. Il fallait une formation de préhistorien pour s'aventurer dans la kremlinologie. Sans doute y eut-il une amélioration pendant la décennie Khrouchtchev. Des comptes rendus abondants des sessions du comité central furent publiés. Etaient-ils complets ? C'est une autre question. D'ailleurs, aucun observateur étranger au parti n'assistait à ces séances et ne pouvait témoigner de la fidélité du compte rendu. Et puis les documents relatifs aux événements les plus importants ont été gardés sous le boisseau. Certes, des indiscrétions ont permis de savoir peu à peu ce qui s'était passé et, à la lumière des événements ultérieurs, on a pu reconstituer le puzzle. Mais enfin, pour ne prendre que cet exemple, des versions contradictoires et lancées par le même personnage (Khrouchtchev) ont circulé à propos de la chute et de la mort de Béria (1953). En 1957, d'autre part, il fut dit officiellement que quatre membres titulaires du présidium (bureau politique) s'étaient opposés au premier secrétaire. La suite (avec notamment le sort réservé à Boulganine et à Vorochilov) indique que le premier secrétaire avait bel et bien été mis en minorité.

Le silence est revenu

Depuis l'arrivée de M. Brejnev au poste suprême, le silence est à nouveau de rigueur. Personne n'a dit clairement pourquoi et comment Khrouchtchev avait été limogé. Aucune publication soviétique n'a raconté et analysé ce changement de règne.

MM. Heller et Nekrich, eux, rappellent l'histoire comme le ferait n'importe quel chercheur occidental soucieux de respecter les normes de son art. Pour agrémenter le récit, ils glissent ici et là des anecdotes que se racontent les Soviétiques : ces historiettes montrent mieux que des commentaires abscons l'état d'esprit d'une société à telle époque de son existence.

Que ces auteurs se plient à toutes les exigences de leur métier ne signi*fie pas qu'ils ont rédigé une histoire* impartiale. Le régime soviétique n'est pas un squelette de mammouth hors d'état d'attiser les passions. Ce pays-là fut le leur ; ils l'ont quitté parce qu'ils ne pouvaient en supporter le système ou que le système ne pouvait les supporter. Comment auraient-ils pu oublier les cicatrices de cette rupture ? Et quel historien peut prétendre à l'impartialité ? MM. Heller et Nekrich ont l'honnêteté d'annoncer la couleur au cours de l'exposé et avec une clarté particulière dans le bref chapitre de conclusion.

Nos auteurs font justice de la thèse selon laquelle le régime communiste serait fort convenable s'il revenait aux normes fixées par son fondateur. Sans doute Staline fit-il étalage des défauts et des vices qui inquiétaient son prédécesseur. L'histoire de l'U.R.S.S. montre pourtant que les monstruosités du « culte » ont été conçues à partir du germe léninien.

Une leçon actuelle

On a dit encore que la victoire du bolchevisme était inéluctable parce qu'elle répondait aux exigences de la science. MM. Heller et Nekrich montrent que les communistes russes ont gagné non parce qu'ils étaient très forts, mais parce que les autres ont été incroyablement faibles. C'est une constatation historique singulièrement actuelle. Les bolcheviks n'ont même pas trompé leur monde en cachant leurs desseins, mais beaucoup de leurs partenaires ou adversaires ont préféré ignorer les propos qui dérangeaient. Les propagandistes, écrivent encore nos deux historiens, ont fait croire que *« le monde entier devait être reconnaissant à l'Union soviétique pour les sacrifices qu'elle avait consentis en construisant le socialisme, en combattant l'Allemagne nazie, en aidant les pays frères. »*

Jadis, grâce à ses prétendus miracles, l'U.R.S.S. suscitait des adorateurs. La direction brejnévienne n'espère plus guère galvaniser le monde. L'apologie du « socialisme réel » relève du rituel plus que de la conviction. L'U.R.S.S. peut cacher les échecs qu'elle essuie à l'intérieur, et surtout dans le domaine économique. Il n'y a pas là de quoi se réjouir, affirment MM. Heller et Nekrich, car *« l'Union soviétique trouve l'énergie nécessaire à la vie dans l'expansion, dans la politique extérieure. L'expansion devient ainsi la seule forme de vie du socialisme mûr ».*

Voilà une proposition abrupte. Il serait pourtant imprudent de la part des Occidentaux de voir un simple cri de passion dans une mine en garde justifiée par l'étude des événements récents.

(*) *L'Utopie au pouvoir, histoire de l'U.R.S.S. de 1917 à nos jours*, par Michel Heller et Aleksandr Nekrich. Traduit par Wladimir Berelowitch. Calmann-Lévy (658 pages). 123 F.

Pas de « changement » sans débat

par RAYMOND JEAN

SI les communistes français veulent vraiment le « changement » dont ils parlent sans cesse, ils feraient bien de changer d'abord eux-mêmes. Tout le monde y gagnerait. La France, l'union de la gauche, la cause du socialisme, le mouvement communiste international, et le parti pour commencer. J'espère que cette suggestion ne sera pas jugée « sacrilège et blasphématoire », pour reprendre le langage de la *Pravda* à propos des communistes italiens.

Un aggiornamento n'est pas nécessairement une rupture. Les Italiens sont peut-être allés un peu loin dans leur volonté de divorce, ils ont eu le mérite, dans leur document du 29 décembre, de tenter une analyse théorique sérieuse des raisons et des causes qui font que certains dogmes ne peuvent plus être maintenus. En dénonçant une tendance à l'ossification du corps de doctrine marxiste-léniniste, en soulignant que la phase du développement du socialisme liée à la révolution d'Octobre avait « épuisé sa force motrice », qu'avait probablement aussi pris fin la phase d'organisation révolutionnaire née autour de la IIe Internationale, et en montrant l'urgence d'une « troisième phase », ils n'ont fait que mettre en ordre des données d'évidence. Ils ont surtout eu le courage de dire *que cette troisième phase était* rendue indispensable par les méfiances légitimes éveillées par un socialisme dit « réel » dont l'image globale, en dépit d'importants acquis, reste négative et l'échec quelquefois patent. A cet égard, l'exemple de la Pologne, avec l'immensité de sa faillite économique, la fabuleuse incurie bureaucratique de ses dirigeants, la spectaculaire réanimation de son *Église et, pour couronner* le tout, sa mise sous tutelle militaire, se passe de commentaire.

Car on ne peut pas toujours regarder ailleurs. On ne peut pas toujours dire : voyez le Salvador et le Nicaragua ! voyez l'Amérique de Reagan ! voyez la droite française, trop contente de récupérer tout ce drame polonais ! voyez les opérations équivoques qui se réalisent au nom des droits de l'homme ! voyez les manœuvres de politique intérieure qui se dessinent à la faveur des bons sentiments ! Il faut aussi regarder en face ce qui est. Il faut comprendre, pour donner un exemple direct, que certaine erreurs criminelles du POUP sont à l'origine de la situation catastrophique actuelle de la Pologne : personne ne le nie, on a mis en cause publiquement un certain nombre de responsables ; pour cela, on a même exclu et condamné Gierek et quelques autres. Alors ?

Alors, il faut admettre qu'un parti communiste peut se tromper. Que sa politique peut être erronée et sa pratique discutable. Qu'il ne peut pas donner indéfiniment pour juste et fondé ce qui est incohérent et contradictoire : comme le fait d'avoir tiré à bout portant, en France, sur les socialistes pendant des mois avant de gouverner tranquillement avec eux. Si ces vérités ne sont pas reconnues, cela veut dire que l'on n'attend des militants rien d'autre que des réflexes de docilité et de fidélité, que l'on ne craint pas de les dérouter, et même de les perdre les uns après les autres, pourvu que soit maintenu, sous une façade de discussion tous azimuts, un consensus incolore, forme dégradée d'une discipline conçue selon un modèle bolchevique archaïque. On ne voit pas quelle ouverture, quel pluralisme, quelle démocratie pourraient en sortir. Ni surtout quelle prise de distance par rapport à des schémas périmés.

Le discours de l'échec

Au contraire, une critique résolue de telles attitudes pourrait être un principe de rénovation d'une incalculable portée. Une rupture en un sens autrement importante que la rupture avec Moscou. Une réponse à ce que le monde devrait attendre d'un parti communiste français. Surtout d'un parti en situation de pouvoir. Car là est le paradoxe majeur : exercer d'un côté des responsabilités gouvernementales, avec détermination et succès, de l'autre maintenir des modes de fonctionnement, de pensée et d'action qui n'ont pour résultat visible que d'affaiblir le parti. C'est dans cette faille que s'engouffre le discours de l'échec inévitable et « essentiel » du socialisme et, à la limite, de toute révolution. On voit trop à qui il peut profiter.

La fameuse perspective de la « remontée d'influence » du parti dans tout cela ? Elle ne devrait pas être illusoire dans le contexte politique de la France actuelle. Mais, justement, elle ne peut qu'être liée à la recherche d'un socialisme différent dont le gouvernement de François Mitterrand a fait un de ses objectifs. Les communistes peuvent y apporter une contribution toute particulière et probablement irremplaçable à parti du capital d'expérience dans la lutte et dans la vigilance qui est le leur, c'est-à-dire à partir de leur potentiel militant. Mais peut-être plus encore à partir des exigences de « changement » que leur imposent les constats de l'histoire. Ils sont mieux placés que personne pour savoir ce qui doit être repensé et remis en question dans un certain système dont ils sont, au sens le plus fort et parfois le plus douloureux du mot, les témoins.

Cela implique d'abord une adaptation à une vision contemporaine de la société et du monde qui ne repose pas sur une transposition mécaniste de la lutte des classes dans les événements de la vie nationale ou internationale. Le propre de la réalité moderne est de comporter des données plus complexes et moins réductibles à des schémas sommaires. Si l'on commence par considérer qu'il y a d'un *côté* la « fausse gauche », qui comprend tout ce qui n'est pas directement lié dans les médias à la sensibilité du P.C.F. (et donc le parti socialiste et sa presse, sans doute ?), et de l'autre côté la vraie gauche autoproclamée, on ne voit pas comment on pourrait encore se référer à ce qu'a pu signifier l'eurocommunisme ou aux idées européennes. On ne voit pas surtout comment on pourrait échapper à des vues courtes et à des retranchements sectaires.

Il se vérifie en outre, dans ces cas-là, que les adversaires se multiplient et qu'ils ne font pas de cadeaux. Le pluralisme et la démocratie n'y gagnent rien, les affrontements se durcissent, la dialectique s'arrête. Un parti communiste aujourd'hui ne pourrait avoir légitimement une telle attitude que s'il était en position de « certitude » par rapport à la validité des voies, modèles et exemples auxquels il aurait à se référer. Or c'est moins que jamais le cas. La Pologne, où les syndicalistes, les ouvriers et les intellectuels se battaient pour la liberté et une véritable autogestion, vient d'en administrer, quelques années après la Tchécoslovaquie, la preuve éclatante. Le tiers-monde et tous les peuples qui luttent pour leur libération attendent des partis communistes d'autres perspectives et d'autres horizons. Un vrai changement ne pourra sortir que d'un vrai débat. Aura-t-il lieu ?

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET LES RELATIONS EST-OUEST

Mgr Glemp va s'entretenir avec Jean-Paul II

Mgr Josef Glemp, primat de Pologne, accompagné du cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, et de Mgr Henryk Gulbinowicz, évêque de Wroclaw, arrivent ce jeudi 4 février à Rome. C'est la première fois depuis la proclamation de l'état de siège que le primat quitte Varsovie pour rendre compte au pape de la situation dans son pays.

Jusqu'au discours du général Jaruzelski devant la Diète, le 25 janvier, la hiérarchie catholique avait voulu croire aux possibilités d'une négociation pour parvenir à une libération rapide des internés et à une levée de la loi martiale. Mais le pouvoir s'est appliqué à détruire peu à peu ces espérances. La notification de l'ordre d'internement, le 26 janvier, à M. Walesa signifiait que le pouvoir, contrairement à ce que réclamait l'Eglise, n'avait pas l'intention de mener une négociation triangulaire junte - Eglise - Solidarité. Le limogeage du président du groupe catholique Pax, M. Reiff, et diverses critiques à l'adresse d'amis personnels du pape et de conseillers du primat sont venus compléter le tableau (*le Monde* du 2 février).

A la veille de l'arrivée des prélats polonais, Jean-Paul II a terminé, à la Cité du Vatican, son audience générale du mercredi, pour la quatrième fois en un mois, en priant la Vierge de Jasna-Gora, disant : « *Tant de gens dans ma patrie se trouvent de nouveau douloureusement empêchés de prendre la voie de la liberté dans la vérité, la voie des droits communs de l'homme, la voie du respect de la conscience, la voie de la vie et du travail à la mesure de la dignité humaine et du noble patrimoine de la nation. O mère, apporte Ton aide à tous.* »

De nombreux responsables remplacés

A Varsovie, on a annoncé mercredi 3 février que, depuis le 13 décembre, quelque 760 responsables, dont six voïvodes (préfets), 14 voïvodes adjoints avaient été remplacés. Ainsi, à Gdansk, la voïvodie a été confiée mercredi au général Mieczyslaw Cygan. Depuis 1978, le promu dirigeait un groupe scientifique attaché à l'état-major. Il remplace le professeur Jerzy Kolodziejski, qui avait démissionné en janvier.

Revenant sur les incidents du samedi 30 janvier dans ce port de la Baltique, la presse locale précise que des canons à eau, des gaz lacrymogènes et des matraques ont servi à disperser les manifestants. Selon le *Dziennik Baltycki*, les jeunes ont attaqué la milice à coups de pierres et de briques. Des manifestants s'en sont pris au chauffeur d'une camionnette de la police, qui a été laissé sans connaissance. Le véhicule a été renversé et incendié. Un autre groupe, armé de pierres, de planches et de bouteilles remplies d'un liquide inflammable, a tenté de donner l'assaut à la bibliothèque du comité du parti. Des vitrines ont été cassées. Des cocktails Molotov ont été lancés à l'intérieur. Le personnel de la bibliothèque a pu maîtriser un début d'incendie. Des accrochages sporadiques se sont poursuivis jusqu'à 19 h. 30. Quatorze personnes, dont 8 membres des forces de l'ordre, ont été blessées, mais dix d'entre elles ont pu regagner leur domicile après les premiers soins. Au total, 259 personnes ont été interpellées, dont 21 mineurs, rendus à leurs parents, et 33 libérées après explications. Les 205 personnes restantes ont été placées en détention provisoire. Parmi celles-ci, on compte 53 lycéens, 3 élèves des écoles primaires et 40 étudiants.

Interrogé mercredi, au cours d'une conférence de presse à Varsovie, sur ces incidents, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a estimé à trois mille le nombre des manifestants. Il a dit ne pas avoir connaissance de manifestations en d'autres lieux, sauf à Wroclaw, où les étudiants de l'école polytechnique se sont manifestés bruyamment deux soirs de suite à l'intérieur de leur cité universitaire en chantant des chansons ponctuées de mots d'ordre politiques. Mais, a-t-il estimé, on ne peut pas parler d'incidents à ce propos.

D'autre part, les autorités, pour tenter de redresser la situation alimentaire, ont annoncé mercredi que les prix payés aux agriculteurs qui vendent leurs céréales à l'Etat vont passer de 950 à 1 200 zlotys le quintal. Des avantages supplémentaires seront accordés aux agriculteurs qui livreront leurs céréales dans les délais fixés par les planificateurs. En janvier, les autorités avaient décidé que les agriculteurs qui ne livreraient pas de céréales aux pouvoirs publics ne pourraient pas acquérir les semences nécessaires à la prochaine campagne.

● *M. Kreisky critique Solidarité.* — Dans un entretien accordé à la *Süddeutsche Zeitung* de Munich, le chancelier autrichien regrette que « *la chance historique de réduire en partie l'impact du communisme* » dans un pays communiste ait échoué, « *non seulement en raison de la dictature militaire, mais parce que l'on a cherché trop souvent et trop tôt la confrontation ou parfois de manière insuffisamment réfléchie* ». Selon M. Kreisky, les syndicalistes polonais auraient mieux fait d'utiliser les possibilités offertes « *pour consolider ce qui avait été obtenu* ». « *Pour quoi n'aurait-on pas attendu encore deux ans de plus ?* », ajoute-t-il, avant de conclure : « *Du moment où la situation devenait de plus en plus révolutionnaire, tout était fini.* » — (A.F.P.)

Au cours de son bref entretien avec M. Cheysson

M. Czyrek a qualifié M. Lech Walesa d'« extrémiste »

M. Czyrek, le ministre polonais des affaires étrangères, qui avait demandé à être reçu par M. Cheysson, a dénoncé, au cours de son entretien avec le ministre français des relations extérieures, l' « *extrémisme* » de M. Lech Walesa. Cette « *incongruité* », pour reprendre l'expression utilisée par plusieurs membres du Quai d'Orsay, a, si l'on peut dire, facilité la tâche de M. Cheysson, qui devait interrompre sa rencontre avec M. Czyrek au bout d'une trentaine de minutes.

L'entrevue, rendue possible grâce au congrès du parti communiste, où M. Czyrek, qui est aussi membre du bureau politique du POUP, dirige la délégation polonaise, a eu lieu mercredi 3 février en début d'après-midi et non pas en fin d'après-midi, comme l'avait annoncé le Quai d'Orsay. Ce « *pieux mensonge* » était destiné, semble-t-il, à épargner à M. Czyrek une rencontre désagréable avec la centaine de personnes qui avaient répondu à l'appel du Comité des droits de l'homme, animé par MM. Marek Halter et Bernard-Henry Lévy, et qui entendaient protester devant le Quai d'Orsay contre la rencontre de M. Cheysson avec « *un représentant de la junte du général Jaruzelski* ».

L'entretien Czyrek-Cheysson a commencé par une communication du ministre polonais, qui a justifié le maintien de l'état de guerre et a fustigé « *l'opposition d'extrémistes, dont M. Walesa* ». Voyant que son homologue n'était porteur d'aucune nouvelle information, M. Cheysson l'a alors interrompu. Selon un communiqué du Quai d'Orsay, le ministre français a ensuite « *marqué la réprobation des autorités et du peuple français devant l'évolution de la situation en Pologne. Il a souligné que les intentions exprimées officiellement au lendemain de l'instauration de l'état de siège par le général Jaruzelski n'avaient pas été suivies d'effet. Bien au contraire, la plupart des mesures prises récemment en Pologne, notamment à l'égard des responsables de Solidarité, vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de l'acte final d'Helsinki* ».

« *Dans ces conditions,* indique encore le communiqué, *le ministre français des relations extérieures n'a pu que réaffirmer la position de la France, qui demande la levée de l'état de siège, la libération des personnes incarcérées, le rétablissement des libertés syndicales et la reprise d'un véritable dialogue entre les forces représentatives du peuple polonais.*

» *Il a également rappelé que l'aide humanitaire et alimentaire serait poursuivie au profit du peuple polonais.* »

M. Tchernenko chez M. Mauroy

Autre visiteur inattendu qui a posé des problèmes aux dirigeants français : M. Tchernenko, membre important du bureau politique soviétique, et qui a, lui aussi, profité du congrès du parti communiste pour se rendre en France. Contrairement à M. Czyrek, M. Tchernenko, qu'on peut considérer comme l'un des dauphins possibles de M. Brejnev, a cherché mercredi à obtenir une entrevue avec M. Mitterrand. L'Elysée, finalement, a décidé qu'une rencontre pourrait être mal comprise par l'opinion publique, surtout après la signature du contrat gazier avec l'U.R.S.S., et a prié M. Tchernenko de s'adresser à Matignon, où l'on confirmait jeudi matin que le dirigeant soviétique serait reçu par le premier ministre « *dans les prochains jours* ». — J. A.

● *M. Haig sera en Espagne le 7 février* pour des entretiens avec les dirigeants de Madrid avant de participer, le 9, à la reprise de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il visitera ensuite le Portugal, le Maroc et la Roumanie, avant de regagner Washington le 13 février, annonce le département d'Etat américain. — (*A.F.P.*)

D'ICI A 1990

M. Brejnev suggère de réduire des deux tiers le nombre des armes nucléaires à moyenne portée en Europe

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev, qui recevait, mercredi 3 février, une délégation du conseil consultatif de l'Internationale socialiste pour le désarmement, a indiqué à cette occasion que l'U.R.S.S. était disposée à s'entendre avec les Etats-Unis sur une formule consistant, d'ici à 1990, « *à diminuer des deux tiers ou plus la quantité actuelle d'armes nucléaires de portée moyenne dans chaque partie, en procédant par étapes : réduire à peu près d'un tiers au cours les prochaines années les stocks des parties, puis avancer plus loin* ». Ces indications sont nouvelles. Le chef de l'Etat soviétique s'était borné à indiquer, le 23 novembre, à Bonn, que son pays était favorable à des « *réductions radicales* » portant sur des « *centaines d'armes* ».

C'est ce chiffre que M. Brejnev vient de préciser, en suggérant de ramener de près de 1 000 (995 pour l'U.R.S.S., 986 pour l'OTAN, selon les calculs soviétiques) à un peu plus de 300, au terme des négociations, le nombre des vecteurs de portée moyenne, soit une réduction de 650 à 660 unités. Par un curieux changement de terminologie, cette réduction est qualifiée non plus de « *radicale* », mais seulement de « *très importante* », M. Brejnev ne considérant désormais comme « *radicale* » que ce qu'il appelle la « *véritable option zéro* », c'est-à-dire le refus de tout type d'arme de moyenne portée pointé sur l'Europe, voire l'élimination totale des armes nucléaires, aussi bien de moyenne portée que tactiques, solution à laquelle il se déclare résolu à souscrire.

Les précisions apportées par le chef de l'Etat soviétique pourraient être un élément de relance des négociations de Genève, dont le stade initial, dit-il, suscite l'inquiétude, « *vu le refus manifeste de la partie américaine de rechercher une plate-forme pour une entente réciproquement acceptable* ».

M. Brejnev, qui reprend aussi ses autres propositions de Bonn (moratoire, réduction unilatérale d'une partie des armements) se dit prêt à matérialiser à tout moment sa position dans des accords ou, pour commencer, dans « *une déclaration générale de principe des parties* ». Il a souhaité également un consensus sur la limitation des armements stratégiques, avant de rendre hommage à la « *force sociale et politique très influente* » que représentent les partis affiliés à l'Internationale socialiste.

« LA SITUATION INTERNATIONALE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SÉRIEUSE ».

C'était la deuxième fois que M. Brejnev recevait les représentants du conseil consultatif de l'Internationale socialiste pour le désarmement. En octobre 1979, alors que ce conseil n'était encore qu'un groupe de travail — déjà présidé par M. Kalevi Sorsa, ancien premier ministre finlandais — le chef de l'Etat soviétique l'avait déjà assuré que « *la social-démocratie peut faire beaucoup pour mettre un terme à la course aux armements* ».

M. Sorsa, qui était accompagné de MM. Hacker (Autriche) et Taguchi (Japon), a souligné, pour sa part, selon l'agence Tass, que depuis cette première rencontre, « *le cours des événements internationaux a pris un sens négatif* ». « *L'escalade irrésistible de la course aux armements* », représentant « *le plus grave péril pour toute l'humanité* ». l'Internationale socialiste, a-t-il dit, n'entend pas relâcher ses efforts « *dans la poursuite du dialogue, de la détente et du désarmement* ». M. Brejnev lui a fait écho en affirmant : « *Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, la situation internationale n'a été aussi sérieuse.* »

THOMAS FERENCZI.

EUROPE

Italie

Le P.C.I. appelle à la « vigilance » devant les risques d'activité fractionnelle prosoviétique

Correspondance

Rome. — Le quotidien communiste l'*Unità* publiait le 31 janvier un petit encadré intitulé « Vigilance », qui laissait transparaître une certaine préoccupation du groupe dirigeant du P.C.I. devant les risques d'activité fractionnelle de militants prosoviétiques. Après avoir souligné que le débat sur le cours nouveau du parti pouvait se dérouler démocratiquement et que la presse du P.C.I. publiait tout, y compris les documents soviétiques, l'article s'inquiétait de ce « *que malgré cela et spécialement depuis les attaques menées par la presse soviétique contre le P.C.I., on a signalé l'activité d'un petit groupe qui préparerait des initiatives clairement étrangères aux statuts et aux règles politiques et morales qui sont le patrimoine inaliénable d'un parti comme le nôtre. Les camarades qui seraient sollicités d'adhérer d'une façon ou d'une autre à de telles initiatives (...) ont tous les arguments pour refuser et doivent le faire en se réclamant de la nécessité d'une vie démocratique libre et ouverte qui trouve sa possibilité d'expression au sein du parti* ».

Cet article de l'*Unità* sonnait comme un avertissement visant manifestement à prévenir plus qu'à guérir. Selon certaines rumeurs en effet, un groupe de militants commençait à faire signer dans certaines sections du parti un document reprenant l'essentiel des critiques de la *Pravda* contre les positions des communistes italiens.

Si la crainte de voir s'organiser les militants prosoviétiques au sein du parti existe, elle n'en est pas moins très limitée, comme le sont les cas de désaccord ouvert avec la ligne du groupe dirigeant. M. Armando Cossutta, seul membre de la direction à avoir refusé de voter la critique radicale du modèle de socialisme soviétique, reste désormais muet et très discret.

Les dirigeants du P.C.I. craignent-ils, en revanche, de voir s'organiser les prosoviétiques autour du bulletin de l'agence Interstampa, qui pourrait devenir un hebdomadaire et qui est animé par différentes personnalités communistes depuis des années sur la touche. On cite notamment M. Ambrogio Dononi, professeur d'histoire des religions et signataire en août 1968 d'un document hostile à la condamnation par le P.C.I. de l'intervention soviétique à Prague, ou le général Nino Pasti, élu sénateur indépendant sur les listes communistes, ancien adjoint du commandant en chef des forces de l'OTAN, désormais aligné sur les positions du Kremlin, affirmant depuis deux ans que le déséquilibre des forces militaires en Europe est en faveur des Américains.

Parmi les militants de base, comme en ont témoigné l'année dernière certaines lettres de lecteurs nostalgiques de la « patrie du socialisme » publiées par l'*Unità* pendant la crise polonaise, les cas de dissensions peuvent être plus nombreux. Il ne faut pourtant pas oublier que plus de la moitié des un million six cent mille militants communistes ont adhéré depuis 1970.

Un renouvellement important depuis 1970

La réunion, à Rome, le 2 février, à huis clos, des secrétaires provinciaux et régionaux du P.C.I. a servi, entre autres, à faire le bilan de près d'un mois de discussions au sein du parti. Certains ont parlé « *d'un malaise diffus* » devant ce que sera la recherche d'une nouvelle identité pour le parti. Quelques militants probablement rendront leur carte, d'autres prendront leurs distances, comme le secrétaire de la fédération d'Asti, dans le Piémont, qui a abandonné sa charge tout en continuant de rester membre du parti. Mais l'on espère aussi de nouvelles adhésions. Un communiste soulignait d'ailleurs dans les couloirs : « *Pour difficile qu'il soit, ce tournant était indispensable, les choses n'auraient-elles pas été bien pires si nous ne l'avions pas fait.* »

MARC SEMO.

A quand la suspension du programme SS-20 ?

(Suite de la première page.)

Est-ce tout ? Pas tout à fait, car Moscou laisse entrevoir depuis quelques jours une intention d'aller plus loin. Le 1er février, le *Washington Post* rapportait les propos de M. Stanislav Menchikov, membre du département international du comité central soviétique — et fils d'un ancien ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington — indiquant que le déploiement des SS-20 pourrait être arrêté à la seule condition que les deux parties se mettent d'accord sur une déclaration d'intention promettant de parvenir à un accord. Bien sûr, Moscou, ajoutait M. Menchikov, interpréterait cette déclaration comme un premier pas vers le non-déploiement des missiles de l'OTAN. Mais on ne demandait plus un moratoire formel comme celui que M. Brejnev rappelle encore dans sa déclaration de mercredi.

Tester les réactions occidentales ?

Depuis lors, M. Zagladine, supérieur de M. Menchikov au même département du comité central, a fait à un député social démocrate allemand en visite à Moscou, M. Schreiner, une confidence plus intéressante encore : selon les propos qui lui sont prêtés par M. Schreiner, le déploiement des SS-20 aurait déjà été suspendu « *il y a quelques semaines* ». Aucune explication n'aurait été donnée à cette suspension, qui n'est pas encore un « geste », mais dont la durée, non précisée, « *dépendrait de l'attitude de l'OTAN* », rapporte à ce sujet le *New York Times*.

S'agit-il d'un ballon d'essai pour tester les réactions occidentales, voire d'une pression exercée sur les « durs » de l'appareil militaire soviétique ? Toujours est-il que l'idée d'un arrêt unilatéral de la mise en place des SS-20 apparaît comme une hypothèse plausible à une phase ultime des pourparlers.

Pour commencer, ce déploiement continu et rapide (un SS-20 est installé chaque semaine selon les estimations américaines, ce qui correspond à une nouvelle charge atomique braquée contre l'Europe tous les deux jours) est de plus en plus difficile à justifier, même dans l'argumentation soviétique actuelle. Moscou affirme depuis 1979 qu'une « *parité approximative* » a été établie entre l'Est et l'Ouest dans le domaine nucléaire en Europe. Or, au cours de ces mêmes deux dernières années, une bonne centaine de SS-20 ont été installés, comportant trois cents têtes beaucoup plus opérationnelles et précises que par le passé. Même si quelques SS-4 et 5 ont été envoyés dans le même temps à la ferraille, comment justifier cet accroissement du potentiel soviétique, alors que rien de nouveau n'a été fait à l'Ouest ?

Un « geste » en 1983

En second lieu, il est clair qu'une suspension unilatérale et inconditionnelle du programme SS-20 sera le geste spectaculaire attendu par les mouvements pacifistes européens pour relancer une action quelque peu entravée par les événements de Pologne et pour exercer la pression décisive sur les gouvernements hésitants. Supposons que M. Brejnev annonce, par exemple à l'été 1983 (lorsqu'il faudra décider si le programme de l'OTAN doit aller de l'avant comme prévu ou non), qu'il arrête le déploiement de ses engins et ne le reprendra que si et quand les Pershing et missiles de croisière feront leur apparition à l'Ouest. On voit mal comment M. Schmidt, s'il est toujours là, pourra alors résister à la pression de son opinion lui demandant d'arrêter les frais. Une inégalité « figée » paraîtra à beaucoup préférable à la perspective d'une course aux armements quasi illimitée pendant toutes les années 80

Combien veulent les militaires ?

Tout dépend de ce que veulent les militaires soviétiques. En 1979, au moment où Moscou a commencé à parler de « parité approximative », l'U.R.S.S. disposait de quelque 120 SS-20. A la fin de 1981, elle en avait 250, ce qui portait le total de ses ogives opérationnelles à 1 100, contre 700 au maximum dans les années 60, du temps des SS-4 et 5. A la fin de 1983, et si le déploiement se poursuit au rythme actuel, on arrivera à 350 ou 400 engins correspondant à 1 200 ogives, auxquels s'ajouteront une bonne centaine de bombardiers Backfire et un nombre indéterminé de missiles de la première génération. Sera-ce suffisant pour l'état-major soviétique ?

Le général Etcheverry, dans le numéro de février de la *Revue de défense nationale*, estime que Moscou compte déployer un millier de SS-20, soit trois mille ogives, alors que « *la totalité des objectifs de l'OTAN ne dépasse pas deux mille* ». Dans ce cas, la course se poursuivrait pendant encore quinze ans : on peut supposer qu'une partie de la direction soviétique préférera s'arrêter avant, surtout si le « geste » offre de bonnes perspectives de faire renoncer l'OTAN à ses projets.

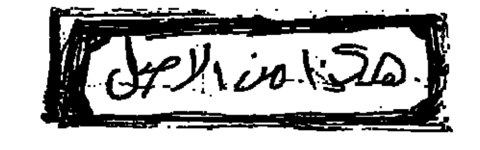
Bien entendu, l'issue du débat dépendra aussi du contexte international, notamment de ce qui se passera en Pologne. Si les Américains mettent en parallèle la reprise des discussions sur les armements stratégiques centraux (START) et le comportement soviétique à Varsovie, ils n'y ont pas mêlé les entretiens de Genève sur les armements nucléaires en Europe. Mais le climat général n'en jouera pas moins un rôle important dans ce domaine aussi.

MICHEL TATU.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RENDRA AU JAPON EN AVRIL

M. Mitterrand se rendra au mois d'avril prochain en visite officielle au Japon, a annoncé, mardi 2 février, M. Claude Cheysson devant la commission des affaires étrangères du Sénat. « *Ce sera la première visite d'un chef d'Etat français dans ce pays,* a remarqué le chef de la diplomatie française. *Elle devra être l'occasion de développer les rapports franco-japonais, notamment sur les plans industriel et culturel et d'élargir le champ des convergences entre deux pays confrontés à un problème identique d'accès aux matières premières.* »

Le gouvernement japonais avait invité, dès 1972, le président Pompidou à se rendre en visite officielle au Japon. Ce voyage n'ayant pu avoir lieu, l'invitation fut renouvelée au début du septennat de M. Giscard d'Estaing mais resta sans suite. M. Giscard d'Estaing s'était cependant rendu à Tokyo pour y participer à la conférence économique et financière des 28 et 29 juin 1979.



DIPLOMATIE

LA PROCHAINE VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

Plusieurs pays arabes envisagent des mesures de rétorsion contre Paris

De notre correspondant

Beyrouth. — La confirmation de la visite de M. Mitterrand en Israël, après les hésitations qui ont suivi l'annexion du Golan, suscite une vague de réprobation dans le monde arabe. La « volte-face » française y est souvent présentée comme une mise en scène, l'ajournement de la visite ayant été conçu pour faire figure de sanction et son rétablissement ayant donné l'impression que le président de la République « *passait bien vite l'éponge* ».

Objet de suspicion à son arrivée au pouvoir, le président Mitterrand a su remonter quelque peu la pente en prenant ses distances à l'égard d'Israël, notamment en adhérant au « plan Fahd », dont les adversaires ne contestent pas le contenu mais l'opportunité, et en prenant sur le problème palestinien, en particulier sur l'O.L.P., des positions de principe qui ne pouvaient que satisfaire les Arabes.

Mais la participation de la France à la force multinationale du Sinaï et surtout la visite en Israël de M. Mitterrand dans les circonstances présentes ont réduit virtuellement à néant le fragile acquis. Si la France n'est pas encore l'ennemi numéro un aux yeux des nationalistes arabes comme dans les années 50, elle n'est plus, loin de là, l'interlocuteur privilégié du monde arabe en Occident.

Telles sont les conclusions que l'on pourrait tirer de multiples déclarations et articles de presse dans le monde arabe. Les journaux de Damas sont particulièrement virulents. Ainsi le quotidien *Al Saoura* parle de « *défi éclatant aux Arabes et à la communauté internationale* ». Estimant que « *M. Mitterrand a accepté que la France devienne esclave de la volonté hégémonique des Etats-Unis* » et que sa prochaine visite en Israël traduit « *l'intention du gouvernement français d'affirmer clairement son alignement total sur l'Etat hébreu et pourrait constituer un encouragement direct à la politique expansionniste de celui-ci* », le journal conclut : « *Les intérêts et les amitiés de la France dans cette région ne pourront être à l'abri des répercussions de sa position.* »

Mais Damas n'est pas seul à demander des comptes à Paris. La presse du Golfe est également critique et même les journaux saoudiens, traditionnellement très prudents, se montrent incisifs. Le quotidien *Al Jazirah* appelle carrément les pays arabes à « *reconsidérer leurs relations avec la France en fonction de sa nouvelle attitude hostile aux Arabes et favorable à Israël* ». Il souligne que « *le penchant des Etats arabes vers la France marquait la reconnaissance envers celle-ci pour son attitude noble à notre égard lors de la défaite de juin 1967 (...). Si cette attitude devait changer, de multiples intérêts français dans la région seraient affectés* ».

Le boycottage de Renault

Le ressentiment à l'égard de la France s'exprime aussi dans les actes. Le Koweït et la Jordanie, où M. Claude Cheysson souhaiterait se rendre, font attendre leur réponse, indiquant implicitement ainsi que cette visite n'est pas opportune.

Plus tangible encore est l'affaire de l'inscription de Renault sur la « *liste noire* » du boycottage arabe, en raison de ses liens avec American Motors, société possédant elle-même une filiale en Israël. Cette mesure contre Renault n'aurait sans doute pas, en d'autres temps, été appliquée avec tant d'empressement, les délais de grâce, souvent forts longs, étant de pratique courante en la matière, en fonction de critères politiques. Or le Koweït s'est hâté de mettre la décision en vigueur dès qu'elle a été prise. D'autres pays arabes risquent de suivre rapidement cet exemple.

LUCIEN GEORGE.

PROCHE-ORIENT

Israël

LA POLITIQUE D'IMPLANTATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS EST ACCÉLÉRÉE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Champion de la politique d'implantations israéliennes dans les territoires occupés, M. Ariel Sharon, ministre de la défense, se lance actuellement dans une nouvelle campagne pour augmenter le nombre des colonies, notamment en Cisjordanie. M. Sharon, redoutant que d'ici le 25 avril, date du retrait du Sinaï, ou après, Israël ne se trouve dans favorable et soit obligé de freiner sa politique de colonisation, veut profiter du délai qui reste pour créer de nouveaux faits accomplis. Ainsi, a-t-il décidé de fonder suos une forme relativement nouvelle seize « *mini-implantations* » (quatorze en Cisjordanie et deux sur le plateau du Golan) qui, plus tard, pourront être agrandies.

Ce sont des colonies dont l'installation est confiée au Nahal, une unité spéciale de l'armée qui, de tout temps, a été chargée de créer des points de peuplement le long des lignes du cessez-le-feu. Les soldats du Nahal ont pour mission, outre leur rôle de garde-frontières, de mettre en valeur des terres agricoles afin, dans la plupart des cas, de les céder ensuite à des civils. Aujourd'hui, cette procédure a un avantage : elle est plus rapide et plus discrète. En effet, M. Sharon étant ministre de la défense, est directement et seul responsable de l'action du Nahal et il n'a pas besoin de soumettre son projet au comité interministériel des implantations aux organismes de l'agence juive qui participent à la politique de colonisation. En principe, ce nouveau programme n'aurait pas dû être connu maintenant, mais le magazine du Nahal a « *malencontreusement* » fait récemment des révélations à ce sujet. — F.C.

M. MOUBARAK A WASHINGTON

Le raïs demande aux États-Unis de dialoguer avec les Palestiniens

Le président Moubarak devait rencontrer de nouveau ce jeudi 4 février à Washington M. Reagan. Il s'était déjà entretenu avec lui la veille, premier jour de son voyage aux États-Unis, qu'il quittera en fin de semaine pour l'Europe. Il est attendu à Londres et à Bonn, avant de regagner son pays le 8 février. A l'aller, le chef de l'Etat égyptien s'était arrêté à Rome et à Paris. Il s'agit de la première visite du successeur de Sadate aux dirigeants occidentaux.

Bien que M. Reagan ait opposé une sorte de fin de non-recevoir à la pressante demande que Sadate lui avait présentée, en août à Washington, en faveur d'un « *dialogue direct* » entre Américains et Palestiniens, première étape, selon les vues du Caire, vers une discussion israélo-palestinienne, le général Moubarak n'a pas hésité à remettre ce thème à l'ordre du jour. Si à ses yeux les accords de Camp David restent valables, ils ne sont qu'un « *premier pas* » vers la paix générale au Proche-Orient. Selon M. Reagan, « *le processus de Camp David est la meilleure possibilité pour arriver à une paix juste et durable. (...) Après le retrait israélien du Sinaï en avril, les efforts devront porter sur la définition de l'autonomie (palestinienne) sans poser de date limite (mais) le plus tôt étant le mieux.* »

Le général Moubarak a pressé ses interlocuteurs américains de « *ne pas enlever au peuple palestinien son droit à l'autodétermination* ». Il a affirmé avoir longuement exposé à MM. Reagan et Haig ses « *idées sur la question d'un Etat palestinien* ». Du côté américain, ce point n'a pas été confirmé et l'on souligne qu'aucun contact ne pourra avoir lieu entre Washington et les Palestiniens tant que leurs organisations n'auront pas accepté de reconnaître le droit d'Israël à l'existence.

« *L'énigme Moubarak* » a-t-elle été résolue par les Américains, notamment en ce qui concerne les relations égypto-soviétiques ? Assailli de questions à propos du retour en Egypte d'une soixantaine d'experts civils soviétiques, le raïs en a limité la portée. « *Je n'ai parlé à aucun moment d'autres actions (de coopération avec Moscou). Les soixante coopérants resteront de un à douze mois. Pourquoi en faire toute une histoire ?* », a répondu M. Moubarak. Il paraît cependant certain que celui-ci souhaite rééquilibrer un peu ses rapports avec les deux superpuissances.

Un appel du pape copte

En marge du voyage du raïs, on relève que le chef de l'Eglise d'Egypte, Chenouda III, destitué par Sadate en septembre, notamment parce que les coptes d'Amérique avaient manifesté contre le manque de sévérité du Caire à l'égard des extrémistes islamiques, a adressé le 2 janvier une lettre à cette communauté la priant de « *faire bon accueil* » à M. Moubarak. La presse cairote a montré une notabilité copte des Etats-Unis accueillant le président égyptien à Washington. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *La visite que doit rendre au Maroc le ministre de l'économie et des finances,* M. Jacques Delors, aura lieu du 15 au 18 février. M. Delors signera le protocole financier franco-marocain pour l'exercice 1982.

● *Deux mille experts et ingénieurs iraniens du pétrole* vont se rendre en Libye avant le 20 mars pour remplacer les Américains qui ont quitté ce pays à la fin de 1981. Il s'agit de montrer « *la solidarité islamique* ». *(A.F.P.)*

● *Le Renouveau juif dénonce comme « indécents et inconvenants » les propos tenus sur M. Jacques Attali par le directeur du bureau parisien de la Ligue arabe en France,* M. Mohamed Yazid (*le Monde* du 3 janvier), dans un télégramme à M. Mitterrand rendu public le mercredi 3 février. Le « Renouveau » estime que « *le président de tous les Français ne peut laisser sans réagir les propos de celui qui, représentant vingt Etats arabes en France, reproche à un important responsable français d'être une membre à part entière de la communauté juive de France.* »

AMÉRIQUES

Les guérilleros du Salvador sur TF 1

Lorsque Fidel Castro tenait le maquis dans la Sierra Maestra, il avait reçu un reporter du New York Times, *Herbert Matthews. Il ne disposait alors, pour mener la guérilla, que d'une poignée de « barbudos ». Or il importait que l'opinion américaine puisse croire le contraire. Alors il avait imaginé un stratagème : pendant l'entretien avec le journaliste, ses compagnons avaient défilé un par un. Chacun s'était présenté comme le commandant d'une unité, dont il signalait les mouvements au chef en train de se faire interviewer.*

Apparemment, les guérilleros du Salvador, qui ont réalisé le film présenté mercredi 3 février, sur TF 1, n'ont pas eu ce genre de problème. On les a vus défiler, nombreux, très nombreux, devant les caméras, le fusil à la main, et déployant le drapeau rouge frappé d'une étoile blanche du Front Farabundo-Marti de libération nationale.

On les a vus aussi, dans les zones « libérées » (un tiers du pays, a dit le commentateur, Michel Honorin) faire la classe, se marier, jouer au football, apprendre à démonter un lance-roquettes, s'organiser en « collectifs de production », et même se livrer à cette sorte d'exorcisme élémentaire qui consiste, pour un peuple opprimé, à mimer ses oppresseurs en s'habillant de leur uniforme et en singeant leur violence quotidienne.

Le curé qui marie les couples en prêchant, dans son sermon, « l'épître de « Che » Guevara », *alphabétise les adultes, le soir, en leur faisant écrire que* « la guerre durera longtemps ». *Les enfants, qui apprennent à l'école à oublier l'« horreur » et à épeler le mot « espoir », ont été arrachés à la rue, où ils erraient à l'abandon, après que les cadavres de leurs parents eurent été jetés dans les cratères des volcans éteints. Et les paysans qui travaillent en commun à l'arrière du front ont réalisé cette réforme agraire qui s'impose partout en Amérique latine et qui, si elle avait été faite, aurait évité bien des foyers de guérilla.*

Telle est la vérité des maquisards du Salvador. Car il s'agit de leur vérité. C'est par leurs yeux, et en les écoutant, que le téléspectateur de mercredi soir a dû tirer ses conclusions : voilà une guérilla bien organisée, qui refait le pays en même temps qu'elle se bat contre les gardes nationaux lancés à ses trousses.

Comment ne pas juger, d'après un tel document, que l'histoire se répète ? Que les combattants du Salvador ressemblent comme des frères à ceux du Nicaragua et de Cuba ? Et que, face à une résistance dont le noyau dur — cela n'a pas été dit — est constitué par le parti communiste salvadorien, les mêmes erreurs se répètent dans le camp « des 2 % de riches qui possèdent la moitié du pays » *et de leurs protecteurs américains ?* — C. V.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● DES RESISTANTS AFGHANS arrivés à Quetta, au Pakistan, mercredi 3 février, ont confirmé que deux à trois cents habitants de Kandahar, la seconde ville d'Afghanistan, avaient péri dans des bombardements et des combats qui se sont déroulés dans la ville entre les 16 et 27 janvier (*le Monde* du 3 février. — *(A.F.P.)*

Argentine

● TROIS CENT SOIXANTE-CINQ PERSONNES sont actuellement détenues et « à la disposition du pouvoir exécutif, c'est-à-dire sans jugement » — a affirmé le mercredi 3 février le ministre argentin de l'intérieur, le général Alfredo Saint-Jean. Le ministre a ajouté qu'une centaine d'entre elles seraient prochainement libérées. Selon les organisations argentines des droits de l'homme de nombre des détenus « à la disposition du pouvoir exécutif » s'élève en réalité à plusieurs milliers. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE MINISTRE THAILANDAIS des affaires étrangères, M. S Savetsila, a annoncé, mercredi 3 janvier, que son pays avait demandé à la Chine d'organiser une rencontre entre les trois groupes khmers combattant le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Il a fait cette déclaration à l'occasion de l'arrivée à Bangkok du secrétaire d'Etat britannique au Foreign Office, lord Carrington, qui effectue une tournée des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. — *(Reuter.)*

Centrafrique

● OPPOSANTS FORMES EN LIBYE. — On affirme, à Bangui, qu'une demi-douzaine de ressortissants centrafricains, idéologiquement et militairement formés en Libye, ont été arrêtés ou emprisonnés au début du mois de janvier à Bouar, deuxième ville du Centrafrique. Selon les autorités centrafricaines, ces opposants au régime du général André Kolingba — venus de Libye via le Tchad — se sont infiltrés dans le pays avec pour mission de déstabiliser le régime militaire au pouvoir depuis le 1er septembre 1981.

Égypte

● LA FRONTIÈRE EGYPTO-LIBYENNE, fermée ces trois dernières années, le restera malgré la décision des autorités égyptiennes de l'entrouvrir brièvement, lundi 1er février, pour permettre à vingt-sept enseignants égyptiens et à leurs familles de regagner leur pays.

Haïti

● REMANIEMENT MINISTERIEL EN HAITI. — M. Duvalier, président de Haïti, a procédé le mercredi 3 février à un remaniement ministériel. Il a nommé M. Jean-Robert Estimé, actuellement ambassadeur à Paris, aux affaires étrangères ; M. Marc Bazin aux finances et affaires économiques ; M. Gérard Alerte au commerce et à l'industrie ; M Franz Merceron aux mines et ressources énergétiques ; et M. Dantes Colimon à la justice. D'autre part, trois nouveaux sous-secrétaires d'Etat ont été nommés : M. Weber Guerrier (intérieur et défense nationale) ; M. Gabriel Ancion (affaires étrangères) et M. Alex Tanis (agriculture).

Plusieurs changements ont également été opérés dans l'armée. Le lieutenant-colonel Roger Cazeau devient commandant de la force aérienne, le lieutent-colonel Raymond Cabrol commandant du corps d'intervention des « léopards », dont l'ancien responsable, le lieutenant-colonel Acedius Saint-Louis, a été nommé chef de la police de Port-au-Prince.

Libéria

● QUATRE EXECUTIONS. — Quatre officiers ont été passés par les armes mercredi 3 février pour avoir participé à l'attaque, la veille, d'un transport de fonds militaires, annonce-t-on officiellement à Monrovia. Les quatre hommes avaient attaqué mardi après-midi un véhicule de l'armée transportant la paie des soldats sur une route entre Monrovia et Tubmanburg, située à 50 kilomètres de la capitale. Trois soldats libériens avaient alors été tués. — *(Reuter.)*

Libye

● LA LIBYE a adressé mercredi 3 février une « *vive protestation* » aux Etats-Unis, à la suite de l'« *incident aérien* » du 31 janvier au cours duquel « *un avion commercial libyen a été intercepté par deux chasseurs F 14 américains dans l'espace aérien grec* », a annoncé l'agence de presse libyenne. L'avion libyen avait été pourchassé pendant plus de 11 kilomètres, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est d'Athènes, a déclaré Radio-Tripoli. Pour sa part, le gouvernement d'Athènes « *n'est au courant d'aucun incident aérien* » entre un appareil civil libyen et des chasseurs américains dans l'espace aérien grec. — *(A.F.P.)*

Maroc

● EXPULSION D'UN SYNDICALISTE ET D'UN AVOCAT BELGES. — Un syndicaliste et un avocat belges, mandatés par la F.G.T.B., syndicat proche du P.S., l'Association belge des juristes démocrates et la Confédération mondiale du travail, ont été expulsés, mardi 2 février, du Maroc. MM. Jean-Marie Collignon, syndicaliste de Charleroi, et Jacques Bourgaux, avocat, avaient été interpellés le même jour à Rabat. Ils effectuaient une mission d'information sur l'exercice des libertés syndicales au Maroc. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● CONSEIL GENERAL DE L'INTERAFRICAINE SOCIALISTE. — M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, a ouvert, mercredi 3 février à Dakar, le Conseil général de l'Interafricaine socialiste, mouvement qui groupe dix partis africains se réclamant du socialisme démocratique, et dont le président est M. Senghor, ancien chef de l'Etat sénégalais. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE GOUVERNEMENT THAILANDAIS a exclu définitivement, mercredi 3 janvier, de négocier avec le « *roi de l'opium* », Khun Sa, et a réaffirmé sa détermination de lutter contre les « criminels » qui approvisionnent en drogue le monde entier (*le Monde* du 3 janvier). « *Les forces de Khun Sa,* a déclaré le général Prachuab Suntharangkoon, chargé de la lutte contre la drogue *ont été refoulées du territoire thaïlandais.* » « *Toute l'influence que Khun Sa pourrait encore avoir sera éliminée dans le proche avenir* », a-t-il ajouté.

Selon le général Prachuab, l'attaque lancée le 21 janvier, dans le nord du pays, par les troupes thaïlandaises contre les forces de Khun Sa — qui contrôle environ 70 % du commerce de la drogue en provenance du Triangle d'or — ont fait deux cents morts parmi les rebelles, dix-sept morts et cinquante blessés parmi les forces thaïlandaises et cinq morts parmi les civils. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE GENERAL LJUBITCHITCH, PROCHAIN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE. — A la suite du remaniement du gouvernement fédéral qui interviendra au mois de mai prochain (*le Monde* du 30 janvier), l'actuel ministre yougoslave de la défense remplacera à la présidence de la République de Serbie M. Dobrivoje Viditch, atteint par la rotation annuelle des cadres. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

M. Hissène Habré contrôlerait les deux tiers du territoire

Alors que l'Organisation de l'unité africaine se prépare à envoyer au Tchad de nouveaux contingents de sa force de maintien de la paix — qui doivent être basés dans le sud-est et l'ouest du pays — la Libye fait état de récents « succès » des forces gouvernementales de M. Goukouni Oueddeï. Selon l'agence de Tripoli Jana, elles auraient « repoussé, à l'issue de violents combats », les Forces armées du Nord de M. Hissène Habré, à Dafa, à 250 kilomètres à l'est de Faya-Largeau.

Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement que le rapport des forces s'est considérablement modifié au cours des dernières semaines au désavantage de N'Djamena. M. Hissène Habré contrôlerait désormais près des deux tiers du territoire tchadien, comme le rapporte notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Abéché. — Étrange « rébellion » ! Dans cet important chef-lieu de province écrasé sous la chaleur de midi, qui a été promu « *capitale provisoire* » du Tchad, on prend son temps, entre les prières, les ablutions, les repas et d'innombrables tasses d'un thé rouge ou d'un café parfumé au clou de girofle. Mais quand la décision survient : les choses vont vite et discrètement. Visiblement, le conseil de commandement des FAN et son président, M. Hissène Habré, entendent mener une « *guerre de libération* ». Jusqu'au bout, s'il le faut, c'est-à-dire au cas où les tendances représentées à N'Djamena leur protecteurs et l'Organisation de l'unité africaine, ne comprendraient pas à temps la nécessité de négocier.

Jeudi 28 janvier, bien après la tombée de la nuit, il règne un peu d'animation à la présidence, l'ancienne résidence du préfet, bâtisse prétentieuse et peu pratique où M. Hissène Habré campe. Trois Land Rovers bourrées de combattants armés, suivies par un camion que l'on vient de charger de fûts d'essence et de provisions, sortent par la porte du jardin et se dirigent vers le nord, sur la piste de Faya-Largeau. La résidence est vide. Quelques soldats seulement demeurent sur place. Ni sacs de sable, ni tourelles, ni barbelés pour en protéger l'accès.

Dans la journée, le bruit a couru que les habitants des localités de Salal et de Moussoro, situées respectivement à 200 kilomètres et à 350 kilomètres environ au nord de N'Djamena, se sont ralliés aux FAN, y compris les éléments des FAP — les Forces armées populaires de M. Goukouni Oueddeï — qui se trouvent dans ce secteur. Cela implique que la piste conduisant de Faya-Largeau, prise le 13 janvier par les FAN, à la capitale est pratiquement ouverte. M. Hissène Habré serait monté vers le Nord pour examiner, avec ses adjoints, la meilleure façon de « *faire vite* » et déterminer « *jusqu'où aller* » avant que le comité ah-hoc de l'O.U.A. se réunisse, les 11 et 12 février à Nairobi, pour discuter de la situation du pays.

Avec la prise, le 25 janvier, de Mangalme, au sud d'Ati, les FAN avait déjà élargi en direction du sud les zones qu'elles contrôlent, d'autant que quatre cents hommes de la « première armée » du ministre de l'intérieur de N'Djamena s'étaient ralliés l'avant-veille, chef d'état-major en tête, à M. Hissène Habré, venu lui-même les accueillir à Adré, sur la frontière soudanaise. Le ralliement de Salal et de Moussoro signifierait donc que, fin janvier, les FAN contrôlaient près des deux tiers du territoire tchadien et isolaient la garnison interafricaine d'Ati — composée de Nigérians et de Zaïrois, — à mi-chemin entre N'Djamena et Abéché.

Ici, la question n'est pas de savoir quelle sera l'issue du conflit — à moins d'une intervention militaire directe étrangère en faveur de leurs adversaires, les FAN sont persuadés de l'emporter, — mais quand et comment il prendra fin. Selon M. Jean d'Abezac, l'un des proches de M. Hissène Habré, le retrait militaire libyen a été la conséquence non d'une offensive diplomatique française, mais des revers que les FAN ont fait subir aux soldats de Tripoli dans l'Est à compter de septembre. « *Les libyens,* assure-t-il, *ont mis mis fin à leur occupation en raison de leurs pertes non seulement au cours des combats de septembre et de décembre, mais à cause des mines, de nos armes antiaériennes et de la démoralisation de leurs troupes.* » Selon les FAN, treize officiers supérieurs et soixante-dix soldats libyens ont été tués en septembre, un Mig-24 et trois Marchetti SF-260 ont été abattus, deux blindés légers ont été détruits.

Tout en retournant la situation en leur faveur, les FAN ont constitué une armée de dix mille hommes apparemment motivée et, surtout, disciplinés, qui dispose de bons moyens de transmission, d'un important matériel — abandonné par les Libyens ou repris sur leurs autres adversaires — et d'un stock de provisions. Le pluriethnisme du conseil de commandement, remanié lors du congrès d'août 1980, encourage les ralliements des garnisons adverses, coupées de N'Djamena et affaiblies par les désertions. Enfin, l'impopularité de l'occupation des Libyens, qui ont pillé le pays sans lui fournir la moindre aide économique, joue en faveur de ceux qui n'ont jamais accepté de transiger avec Tripoli.

Le matériel récupéré par les FAN va des mitraillettes — découvertes dans des caisses de « pièces détachées » destinées à la gendarmerie gabonaise et abandonnées par leurs adversaires à Oum Chalouba, prise le 6 janvier — à des stocks de tentes de l'armée française, en passant par tout ce que les Libyens n'ont pas pu évacuer ou détruire : sacs de riz, citernes d'essence, thé. Les treillis neufs que portent de nombreux soldats ont été pris sur des stocks offerts par l'Algérie à l'armée nationale intégrée, laquelle, du reste, n'existe plus que sur le papier. Enfin, des armes françaises destinées à N'Djamena — canons de 75 mm sur trépied, lance-roquettes de 89 mm — ont renforcé M. Hissène Habré.

Abéché, deuxième ville du Tchad, donne déjà une idée de la normalisation en cours. Des caravanes de chameliers y viennent acheter des bovins pour les conduire sur le Nigéria d'où elles rapportent du savon, du sucre et diverses denrées. Un trafic du même ordre a lieu avec le Soudan, plus proche et où vit une importante diaspora tchadienne. Sur les étals, à côté des mangues, des tomates, des goyaves et des citrons verts, on trouve des boîtes de sardines marocaines et des conserves du Cameroun, sans parler d'un choix important de cigarettes. Les prix sont élevés à Abéché et la sécheresse — aussi dommageable aux cultures du mil que les Libyens, qui ont mis le feu aux champs — promet une soudure difficile de juin à novembre. Mais la vie semble avoir repris ses droits en moins de trois mois.

Un semblant d'administration commissaires du conseil de a été mis en place. Plusieurs commandement des FAN s'en occupent. Le lycée a rouvert ses portes, jusqu'à la classe de troisième comprise, à quelque quatre cents élèves. Deux écoles primaires sur cinq ont fait de même. Les manuels scolaires ont été détruits par les Libyens. Quelques enseignants, restés sur place ou revenus, reçoivent l'aide de cadres disponibles des FAN. Comme à l'hôpital — où opèrent un Tchadien et un chirurgien belge de Médecins sans frontières, — le personnel n'est pas payé. Les FAN sont nourris, mais ne touchent pas de salaire.

La centrale électrique a été remise en marche pour alimenter la « présidence », l'hôpital et l'intendance. La pénurie de carburants — un litre d'essence coûte ici trois fois plus cher qu'en France — explique, avant tout, les restrictions d'électricité. En outre, les Libyens ont coupé de nombreux fils pour équiper les groupes électrogènes qu'ils utilisaient.

Si l'on tient compte de la solidité des réseaux de commerce interafricains — qui se moquent des frontières et, quand il le faut, s'accommodent des guerres, — le Tchad des FAN constitue désormais une vaste zone autonome et, tout est relatif, aussi autosuffisante que possible. Le courrier venant d'Europe, qui met déjà deux semaines pour être distribué à Khartoum, arrive une semaine plus tard à Abéché. A l'hôpital, où lors de sa réouverture en décembre étaient soignés de grands blessés de guerre, on traite, aujourd'hui, surtout la pathologie courante : bilharziose, paludisme, dysenterie, tuberculose et maladies vénériennes.

Méfiance à l'égard de Paris

L'« arrière » demeure, cependant, négligé en faveur du « front ». Par exemple, les FAN n'ont pas encore eu le temps de déminer quelque 20 kilomètres de piste à la sortie d'Adré, sur la frontière soudanaise, en direction d'Abéché. L'ensemble du parcours, en camion, peut prendre près de vingt-quatre heures.

Mais quels que soient les handicaps à surmonter, le conseil de commandement est aujourd'hui le gouvernement de fait de la majeure partie du Tchad, à défaut d'être celui de la majorité des Tchadiens qui vivent dans le sud du pays. Radio-Tchad-Libre émet depuis septembre deux heures par jour de Koulbous, dans l'est du pays, et est audible à Khartoum, à Kousseri, au Cameroun, sur la berge occidentale du Chari. Régulièrement, cet autre « R.T.L. » diffuse les communiqués d'Abéché relatant la progression des FAN dans le nord et vers le sud du pays.

Depuis la retraite des Libyens, les FAN semblent s'en être tenues à la tactique du grignotage : incitation au ralliement des garnisons adverses isolées, consolidation des positions acquises, organisation d'une logistique assez efficace, réduction des poches sur les arrières, comme celle de Fada, dans l'extrême nord-est, où se trouvait encore, fin janvier, un noyau des FAP de M. Goukouni Oueddeï. On peut se demander si, pour des raisons politiques ou diplomatiques, M. Hissène Habré va changer de tactique afin de se rapprocher plus rapidement de N'Djamena.

Mus par leur méfiance à l'égard de la politique française — à laquelle ils reprochent, en particulier, d'avoir tenté de « *remettre Goukouni Oueddeï en selle* » — et par une hostilité profonde à l'égard du colonel Kadhafi — dont l'intervention les a contraint à évacuer N'Djamena, le 15 décembre 1980, dans des conditions extrêmement difficiles, — les FAN sont aujourd'hui déterminés à ne pas perdre autour d'une table de négociation les avantages acquis sur le terrain dans des conditions très rudes. Réclamant une négociation « *entre Tchadiens* », les partisans de M. Habré acceptent la présence d'une force interafricaine — même dans leurs zones — pourvu qu'elle soit « neutre ». Mais, se considérant comme le seul mouvement nationaliste du pays, ils refusent que, au nom d'un quelconque panafricanisme, on leur impose une coalition qui ne refléterait pas la position de force de la « résistance ».

En réalité, avec la désintégration progressive des factions de N'Djamena et les atermoiements de la force interafricaine — dont les contingents ont de moins en moins envie de s'enliser dans le bourbier tchadien, — on en revient au problème traditionnel N'Djamena et les atermoiements Sud. A cet égard, la partie ne semble pas encore jouée. Les FAN se plaignent d'un manque d'« *interlocuteurs valables* » dans le Sud. Ils n'accordent pas cette qualité au lieutenant-colonel Kamougué, chef des Forces armées tchadiennes (FAT). Sauf intervention étrangère — à vrai dire peu probable, mais qu'ils assurent redouter, — ils savent qu'ils devront trouver, dans un cadre unitaire, un terrain d'entente avec les élites sudistes.

Bravant l'esthétique comme la volonté de la population demeurée sur place, les Libyens ont repeint en vert la tour de l'une des mosquées d'Abéché ainsi que le mausolée du colonel Moll qui a conquis la ville en 1910. Les FAN en parlent avec humour et mépris au cours de leurs longues palabres, assis ou étendus sur des tapis ou de simples moquettes. En attendant une couche de peinture supplémentaire — ce qui ne semble pas pour demain, — l'œuvre de Tripoli demeurera le témoignage d'une brève page de l'histoire du Tchad que personne ne semble, ici, vouloir rouvrir. Ainsi, l'enseignement du français, proscrit par les Libyens, a repris ses droits. Goûte-t-on à Paris l'éloge des livraisons d'armes aux troupes évanescentes de M. Goukouni Oueddeï, dont les FAN, qui les récupèrent, remercient ironiquement la France à tout propos ?

J.-C. POMONTI.

Un véritable état de guerre non déclarée règne entre la République sud-africaine et l'Angola

De notre correspondant

Johannesburg. — L'essentiel du sud de l'Angola, la province du Cunene tout particulièrement, demeure sous le contrôle effectif de l'armée sud-africaine. Transmise par Luanda aux membres d'une mission de la C.E.E. chargée d'élaborer un rapport sur la situatoin dans la région, cette information publiée mercredi 3 février en Afrique du Sud n'a reçu aucun démenti officiel.

Un porte-parole de la défense s'est borné à répéter ce même jour à Pretoria que « *les pays qui offrent asile aux meurtriers de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) doivent s'attendre à subir les conséquences de leurs actes.* » Il a cependant ajouté que les opérations dites « *de poursuite* » lancées en Angola sont dirigées « *contre la SWAPO et la SWAPO uniquement* ».

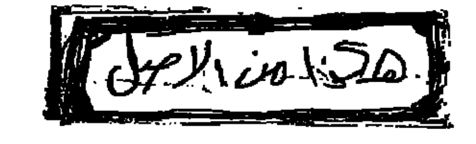
Les « *accrochages* » avec l'armée régulière angolaise et ses « *conseillers* » cubains et soviétiques sont toutefois de notoriété publique, et, si l'on en croit les macabres statistiques fournies par Luanda à la mission européenne — statistiques non démenties jusqu'ici, — c'est bien l'état de guerre non déclarées qui règne entre les deux pays.

Luanda affirme que l'aviation ennemie a procédé au cours de cette seule année à une centaine de bombardements, une cinquantaine de mitraillages, mille six cent dix-sept vols de reconnaissance et quatre lâchers de parachutistes sur son territoire. Dans le même temps, les hélicoptères auraient opéré cinquante-trois débarquements de troupes.

Pour leur part, les forces terrestres sud-africaines auraient conduit vingt-six missions de reconnaissance, monté trente-quatre attaques et bombardé une demi-douzaine de fois. Neuf opérations de minage et divers actes de sabotages auraient enfin été perpétrés.

Au total, concluent les Angolais, les attaques sud-africaines entre 1975 et 1980 ont provoqué 42 milliards de francs de dommages et grossi le cortège mondial des réfugiés de treize mille personnes.

PATRICE CLAUDE.



LE VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

M. Marchais expose les moyens de parvenir à un « socialisme aux couleurs de la France »

Le débat sur le rapport du comité central présenté mercredi 3 février pendant cinq heures par M. Georges Marchais devant les deux mille délégués du 24e congrès du P.C.F., réunis à Saint-Ouen, s'est engagé jeudi 4 février.

Après avoir analysé les causes du recul électoral de son parti — accentuation « brutale », en mai et juin 1981, d'une tendance à l'érosion sensible depuis les élections législatives de 1973 et aboutissement d'une évolution amorcée, selon lui, en 1958 (« le Monde » du 4 février). — M. Marchais a exposé sa conception du « socialisme aux couleurs de la France » et les moyens d'y parvenir.

Dans la seconde partie du rapport, le secrétaire général a dénoncé la « campagne internationale de manipulation et de mystification » sur les droits de l'homme dont le but, a-t-il dit, est de diffamer le socialisme. Il s'est vigoureusement élevé contre le show télévisé, « indécente opération » commandée par M. Ronald Reagan, « représentant de cet impérialisme américain d'« Apocalypse Now » en faveur du peuple polonais.

M. Marchais a maintenu, sous une autre formulation, l'appréciation exprimée par le 23e congrès sur le « bilan globalement positif » des pays de l'Est. Enfin, après avoir constaté un « affaiblissement sensible » du travail effectué par le P.C.F. dans les entreprises, le secrétaire général a invité les militants à « changer de braquet » dans ce domaine et à s'adapter à la situation nouvelle de leur parti devenu « parti de gouvernement » et composante à part entière de la majorité.

Mercredi matin 3 février, M. Georges Marchais évoque les problèmes de l'union de la gauche en présentant la première partie du rapport du comité central :

« Comme nous l'avions souligné à notre vingt-troisième congrès, nous nous prononçons en faveur d'accords respectant l'activité autonome de nos deux partis (P.S. et P.C.), des accords qui correspondent au niveau réel du rassemblement populaire, qui affirment ce qui unit sans masquer ce qui différencie, qui favorisent l'union et l'action en laissant place à l'intervention des travailleurs sans la tarir ni la corseter, selon des étapes programmées à l'avance.

» Tel est le sens des accords que nous avons conclus avec le parti socialiste au lendemain des élections présidentielle et législatives, et depuis. Ces accords ont permis d'instaurer puis de confirmer une coopération nouvelle entre nos deux partis — au gouvernement sur la base de la solidarité qui lie ses membres — et au sein de la majorité. Nous avons le souci de promouvoir une union de la gauche loyale, respectueuse de l'identité et du rôle de chaque partenaire, lui permettant de prendre toute sa place. »

M. Marchais évoque la victoire du 10 mai 1981 à laquelle, dit-il, le P.C.F. a « *pleinement contribué* ». Il déclare que les communistes entendent « *répondre à l'attente du pays telle que l'a traduite le vote du 10 mai, c'est-à-dire dans le cadre du choix des Français* », en n'oubliant pas que « *le grand capital ne se résigne pas à l'échec qu'il a subi* ». Il évoque à ce sujet les récentes décisions du Conseil constitutionnel sur les nationalisations « *transformé en rempart des intérêts de la classe financière* ». Il reproche au patronat de pratiquer « *une véritable grève de l'investissement* ».

Il ajoute : « *Dans ces conditions, il s'agit moins que jamais de ralentir le processus en cours, de céder aux exigences et aux manœuvres du patronat. Au contraire, ce qui est indispensable, c'est d'avancer avec détermination et fermeté dans la voie de la satisfaction des besoins de la satisfaction des besoins de la France et des Français.* » M. Marchais se félicite des premières mesures prises par le gouvernement et qui, dit-il, s'« *orientent dans la bonne direction* ». Il rappelle que cependant « *de grands, de graves problèmes demeurent* » : chômage, inflation, manque de démocratie dans l'entreprise et hors de l'entreprise.

Il conclut : « *Ni force d'appoint, ni mouche du coche, notre parti entend jouer pleinement son rôle de grande force populaire, révolutionnaire et nationale. L'union n'exclut pas l'émulation loyale et saine entre les forces qui en sont partie prenante. C'est un défi ambitieux que nous lançons à nos partenaires de la majorité, un défi au service des travailleurs et du pays* ».

Mercredi après-midi, M. Georges Marchais présente la seconde partie du rapport du comité central consacrée à deux thèmes de réflexion : « *Voie française au socialisme et réalités internationales* » ; « *Un parti pour l'avenir de la France* ».

Le secrétaire général rappelle la conception qu'a le P.C.F. de la politique extérieure de la France puis dénonce « *l'énorme campagne internationale de manipulation et de mystification* » qui s'est développée sur le thème des droits de l'homme. Son but « *n'est pas humanitaire mais politique* », dit-il. Elle vise, selon lui à « *diffamer le socialisme* ». « *Au nom des droits de l'homme, on fabrique à grands frais un socialisme - repoussoir. (...) On minimise, on censure, on déforme toutes les réalités positives. (...) On agit par tous les procédés sur la sensibilité, la conscience de millions et de millions d'honnêtes gens pour aboutir à cette conclusion mille fois martelée : le socialisme, c'est l'enfer* », ajoute M. Marchais, qui dénonce, à ce sujet, les « *excès de zèle* » « *de la radio et de la télévision* ».

Pas de prêt-à-porter du socialisme

Le secrétaire général affirme ensuite la volonté du P.C.F. d'obtenir un « *monde de paix* », qui suppose détente, coexistence pacifique, désarmement, et expose ses objectifs de lutte pour un nouvel ordre économique et politique international. Il affirme ensuite la solidarité du P.C.F. envers les partis communistes au pouvoir, solidarité qui s'exerce sans « *œillères ni préjugés* ».

« *Il ne peut pas y avoir, scientifiquement parlant, de « modèle » passe-partout, prêt-à-porter du socialisme. Le socialisme n'est pas un objet d'importation* (...), dit-il. *Le socialisme aux couleurs de la France, ce n'est pas, ce ne peut pas être un socialisme préfabriqué ailleurs et repeint en tricolore, mais ce ne peut être qu'un socialisme conçu et construit en France, pour les Français, par les Français eux-mêmes.* » M. Marchais ajoute cependant : « *Nous avons toutes raisons de maintenir l'appréciation historique d'ensemble que notre vingt-troisième congrès a portée sur le socialisme existant* ».

Des erreurs douloureuses

L'histoire des pays qui construisent le socialisme, remarque le rapporteur, « *comporte des difficultés, des contradictions, et même des erreurs douloureuses* ».

Une position juste et raisonnable sur la Pologne

Les pays socialistes, dit-il, « *ne sont pas l'enfer que l'on veut faire croire* ». Il rappelle que, dès l'été 1980, le P.C.F. a exprimé sa sympathie pour les efforts entrepris en Pologne pour « *surmonter les lourdes fautes du passé et développer le socialisme* », et que ses militants ont été « *bouleversés* », à la mi-décembre, par « *la suppression des libertés fondamentales, des arrestations, des internements, des morts* ». Il expose à nouveau l'attitude du P.C.F. : « *Ne favoriser en rien l'affrontement interne ou l'internationalisation du conflit, tout en souhaitant que soient mis en place le plus rapidement possible les éléments d'une issue pacifique et démocratique qui favorise une entente nationale et la mise en œuvre des réformes économiques, sociales et démocratiques nécessaires à l'avancée du socialisme. La vie tend à confirmer que notre position était juste et raisonnable. C'est ce qui se dégage, en particulier, de la réponse faite par le camarade Jaruzelski, secrétaire du POUP, à la lettre que je lui avais adressée, le 23 décembre dernier, au nom du bureau politique de notre parti.* »

M. Marchais évoque ensuite les relations du P.C.F. avec les partis frères des pays capitalistes. « *Pour nous*, dit-il, *l'eurocommunisme est l'une des expressions de la diversité grandissante du mouvement révolutionnaire mondial. Il y introduit un élément enrichissant. Mais cette diversité ne saurait en aucun cas, selon nous, s'identifier à la division. Au contraire: nous tendons à la solidarité, en recherchant, dans l'indépendance et l'originalité de chacun, toutes les convergences possibles. Si attentifs que nous soyons aux possibilités de la France et à celles de la partie du monde où nous vivons, et pour importants que puissent y être les processus de transformation socialiste, nous ne voyons rien qui nous fonde à penser que l'Europe occidentale puisse s'ériger en « modèle » de la révolution mondiale. (..) Nous refusons la conception d'un monde où les uns s'aligneraient peu ou prou sur un centre, les autres sur un autre.* »

« Changer de braquet » dans les entreprises

Le secrétaire général aborde ensuite le chapitre de l'activté du parti. Il constate « *un affaissement sensible* » de son travail dans les entreprises, son « *premier terrain de combat* » et la perte de plusieurs centaines de cellules. Il s'agit, ajoute-t-il, de « *changer de braquet* » dans ce domaine, de « *passer de la pratique acquise au cours d'une longue expérience d'opposition à celle d'un parti de gouvernement composante à part entière de la majorité* ». M. Marchais insiste ensuite sur les rapports que son parti doit entretenir avec la vie associative et le développement de sa presse.

Il dresse enfin, après avoir souligné la nécessité de renforcer les rangs du P.C.F., un bilan des effectifs, les plus élevés, selon lui, depuis la libération, avec sept cent dix mille adhérents.

Apocalypse Now

Dans la partie de son rapport consacrée à la solidarité du P.C.F. avec les partis communistes au pouvoir, M. Georges Marchais a vivement dénoncé la prestation de M. Ronald Reagan dans le show télévisé, commandé par le président américain afin de soutenir le peuple polonais, et auquel a participé M. Mitterrand parmi d'autres chefs d'Etat (1).

« *Il ne manque pas d'aplomb, ce président américain qui, le week-end dernier, a été le maître d'œuvre d'un show télévisé antipolonais dont le ridicule l'a disputé à l'odieux*, a déclaré M. Marchais.

» *Cette indécente opération s'est soldée par un véritable fiasco. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement ? Comment les peuples auraient-ils pu prendre au sérieux cette suite de déclamations sur les droits de l'homme proférées par Reagan, le représentant de cet impérialisme américain* d'Apocalypse Now *qui a dévasté le Vietnam en tuant deux millions de ses fils et de ses filles, en larguant sur ce pays deux fois plus de bombes que n'en ont reçu tous les pays engagés dans la seconde guerre mondiale, en détruisant par le napalm et les défoliants près de la moitié de ses cultures et de ses forêts ; de cet impérialisme américain qui continue aujourd'hui à massacrer au Salvador, au Guatemala et à Haïti, et à porter à bout de bras tous les régimes de dictature et de corruption du monde ?*

» *Et de qui Reagan était-il flanqué pour entonner son hymne à la liberté ? De Margaret Thatcher, l'assassin de Bobby Sands et de ses camarades irlandais ! Et d'un porte-parole du général fasciste Evren, le bourreau du peuple turc, dont les exactions viennent, il y a quelques jours, d'être encore mises en lumière par le témoignage bouleversant de cette jeune femme qui a révélé avoir été des jours durant torturée et violée en présence de son mari parce qu'on le soupçonnait d'être communiste. Devant tant de cynisme, d'impudence, d'hypocrisie, je dis à ces fleurons du capitalisme :* « Non, décidément, Messieurs, Madame, quand il s'agit de parler de liberté : pas vous ! »

(1) Ainsi que l'indiquait *le Monde* du 2 février, M. Mitterrand, interrogé le 30 janvier par FR 3, a déclaré que cette émission était « une bonne initiative », mais, selon l'Elysée, le chef de l'Etat français n'a fait aucune déclaration destinée spécialement à la télévision américaine.

Le test de l'applaudimètre

Il y a des noms ou des mots magiques qui soulèvent l'enthousiasme des « masses populaires », du moins telles qu'elles étaient représentées au vingt-quatrième congrès du parti communiste par deux mille délégués : Vietnam, Cuba, POUP, U.R.S.S., Chili. Mais aussi, « autogestion », « télévision » ou « Arabon — « *Mon parti m'a rendu les couleurs de la France* » — et, Eluard — « *J'écris ton nom, liberté.* »

C'est debout que les congressistes ont longuement applaudi les représentants des délégations étrangères de ces pays, entraînant dans leur enthousiasme l'ensemble du bureau du congrès. Vingt-huit secondes pour le parti ouvrier unifié polonais. L'U.R.S.S. elle-même était battue. Le P.C. de Turquie, le Front sandiniste du Nicaragua, l'O.L.P., le Front Polisario, la ZWAPO, le Front Farabundo Marti du Salvador, ont eu droit, eux aussi, à une belle ovation. Avec obstination, M. Maxime Gremetz a égrené la liste des cent douze délégations étrangères présentes.

Après les cinq heures du discours de M. Marchais, coupées, il est vrai, par la « récréation » accordée à l'heure du déjeuner, dans le parking souterrain du centre sportif, la reprise, en début d'après-midi, fut lente. Il fallut de nombreux « *Camarades, reprenez vos places !* » pour presser les retardataires.

L'évocation du show télévisé de M. Reagan, show qualifié de « *ridicule et odieux* », a échauffé l'assistance, qui a pu alors huer et siffler les noms de Mme Thatcher, « *assassin de Bobby Sands* », et du porte-parole du « *bourreau du peuple turc* ».

La « sono » a-t-elle été débordée ? Toujours est-il que, pendant quelques instants, les grésillements ont couvert la voix de M. Marchais, qui, amusé, constatait que « *les progrès de la technique posent des problèmes* ». Heureusement, le laser continuait, inlassablement, de dessiner la France sur l'écran blanc placé derrière la tribune...

On en était à la page 150 du discours ; il y en avait encore dix autres. Il fallait encore, avant d'en terminer, saluer les délégations françaises : le P.S., conduit par M. Marcel Debarge, le M.R.G., le P.S.U., l'Union progressiste, la C.G.T. et la C.F.D.T...

A l'applaudimètre ? C'est, sans contestation possible, la C.G.T. qui a gagné. — C. F.-M.

Les réactions

UN ANCIEN COLLABORATEUR DE M. MARCHAIS ADHÈRE AU P.S.

Membre du P.C.F. depuis 1969, ancien collaborateur du comité central et ancien membre du secrétariat de M. Georges Marchais en 1977 et 1978, M. Michel Lenormand, proche des animateurs de Rencontres communistes, a annoncé, mercredi 3 février, sa décision d'adhérer au P.S. Il a déclaré : « *Je tire la conclusion de la persistance, dans le P.C.F., d'une ligne politique à la fois opportuniste, sectaire et dénuée de principes. Par fidélité à mes engagements initiaux, et pour travailler à la transformation socialiste de la société dans la démocratie et la liberté, j'ai décidé d'adhérer au parti socialiste, qui incarne aujourd'hui ces idéaux.* »

M. FISZBIN : le parti va s'enfoncer davantage dans l'impasse.

M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du P.C.F., écrit notamment dans *Rencontres communistes-Hebdo*, dont les animateurs, comme lui-même, avaient été déclarés « *hors du parti* » par la direction du P.C.F. : « *Le parti, déjà affaibli, traumatisé, profondément divisé, va s'enfoncer davantage encore dans l'impasse politique (...). Il existe une contradiction insurmontable entre la participation de ministres communistes au gouvernement de François Mitterrand et le refus de procéder aux révisions et aux mises à jour qui s'imposent. L'actualité l'a déjà fait apparaître à propos des événements de Pologne ou des carences du parti en matière de mobilisation populaire pour soutenir et impulser la politique du changement. La contradiction n'est pas moins grande entre la démonstration d'autoritarisme que le parti fait actuellement et le but proclamé d'une société socialiste et démocratique en France.* »

LA LETTRE DE LA NATION : Marchais masque sa rancœur.

Pierre Charpy écrit notamment dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 4 février : « *Marchais masque sa rancœur en faisant un vague procès d'intention au gouvernement, qui, si* « le mouvement populaire » *restait dans* « un rôle de soutien passif », *pourrait mener le changement à l'échec. Le parti communiste doit rester la vedette de la* « transformation sociale » *pour en tirer les bénéfices. Mais quelle importance cette lutte de faction peut-elle avoir pour les Français puisque socialistes et communistes leur préparent le même avenir, dans la même société où il ne leur restera qu'à pleurer la liberté perdue ?* »

● *L'éditorial d'U.D.F.1*, lettre d'information quotidienne de l'U.D.F., indique notamment, jeudi 4 février : « *Les ministres communistes font du bon travail. (...) Ils exercent une pression psychologique importante sur les socialistes, dans la mesure où elle les contraint souvent à s'aligner sur les positions les plus extrêmes. La Pologne en est la meilleure illustration.* »

M. ROCARD : je souhaite que le P.C.F. assume ses contradictions.

Interrogé sur la participation des communistes au gouvernement, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a déclaré, mercredi soir 3 février, au micro de France-Inter : « *J'ai toujours pensé, pour ma part, que les contraintes de la démocratie, l'apprentissage de la responsabilité, d'une part, et de l'alternance, de l'autre, feraient évoluer dans le bon sens le monde communiste. En préservant ce qu'il a de sain, une très authentique capacité de représenter une partie du monde salarial et en faisant passer la contrainte de la démocratie sur ce qu'il a de moins sain, c'est-à-dire des procédures de gouvernement interne, extrêmement brutales et une solidarité internationale avec des actes — Pologne, Afghanistan, je n'ai pas besoin de commenter, tout le monde comprend — totalement inadmissibles au cœur des droits de l'homme. Ces contradictions sont à l'intérieur du parti communiste français. Je souhaite qu'il les assume, mais je pense qu'elles lui pèsent d'autant plus qu'il souhaite rester au gouvernement. Nous souhaitons donc qu'il y reste.* »

Une « divergence fondamentale »

(Suite de la première page.)

Un observateur qui ne disposerait que de ce texte pour s'informer de la situation actuelle en France et dans le monde se demanderait à quel type de gouvernement peuvent bien appartenir les quatre ministres mentionnés en un bref paragraphe, à quelle politique le patronat, brièvement dénoncé, cherche à s'opposer, quels sont ces événements de Pologne sur lesquels le parti confirme sa position, qui sont les responsables de la politique internationale que la France « peut » mener et quelle politique elle mène effectivement ?

Tout se passe comme si les dirigeants communistes, estimant que la direction et l'initiative de l'action gouvernementale reviennent au P.S., lui abandonnaient ce champ de réflexion et de débat, pour s'intéresser uniquement à des questions indépendantes des engagements actuels de leur parti. Il faut ajouter, cependant, que l'action du nouveau pouvoir est évoqué, « en creux », dans le rapport de M. Marchais, lorsqu'il indique que le rythme des réformes doit être soutenu ou lorsqu'il souligne que le gouvernement ne peut réussir sans l'intervention des masses populaires. La plus importante de ces indications, en quelque sorte marginales, est la justification, en forme de « défi », que le secrétaire général a donnée de cette attitude : le « défi » de la diversité, de l'« émulation » au sein de l'alliance qui contrebalance la solidarité affirmée dans l'accord conclu entre les deux partis le 23 juin 1981.

Est-ce à dire que, à l'usage, le P.C.F. jugerait qu'il ne trouve pas son compte à l'exercice de cette solidarité ? Aucun élément d'appréciation n'est donné, sur ce point, dans le rapport du secrétaire général. Tout au plus peut-on noter le rappel, dans le bref passage consacré, au début du texte, au recul électoral du parti, du fait que le P.S. s'était proposé, dès la signature du programme commun, en 1972, de réduire l'influence du P.C.F. M. Marchais semble dire que si tel était l'objectif des socialistes il y a dix ans, il n'y a aucune raison pour qu'il ait changé aujourd'hui. Les militants sont invités ainsi, à se garder de toute illusion sur l'union retrouvée.

Les dangers que recèle cette union tiennent, selon M. Marchais, à la « *situation de faiblesse* » dans laquelle s'est trouvé le P.C.F., pour n'avoir pas compris à temps — après le congrès de la déstalinisation, en 1956, en Union soviétique — que les formes d'organisation sociale mises en œuvre à l'Est ne pouvaient constituer un « modèle » pour la France. Et le secrétaire général a ajouté : « *A bien des égards, nous n'en avons pas fini avec la nécessité de surmonter les effets de notre retard.* »

M. Marchais a donc insisté sur l'attachement de son parti aux libertés. Il a rappelé les différentes étapes de l'adhésion des communistes à un socialisme qui non seulement respecte des libertés autrefois dites « bourgeoises », mais les assure, les développe et les augmente de tous les droits que le capitalisme bafoue. Cette démonstration d'attachement à la démocratie, qui a occupé le centre du très long passage consacré au projet socialiste du P.C.F., a paru à certains délégués l'élément le plus important du rapport. Prompts à accepter l'idée que la politique de leur parti serait caricaturée par « l'adversaire » et par les moyens d'information, ces délégués ont été satisfaits de voir que l'on opposait à cette déformation, des affirmations de principe fermes et sans ambiguïté apparente.

Ce sont, pourtant, ces mêmes délégués qui, en fin d'après-midi, lors du salut adressé par M. Maxime Gremetz aux délégations étrangères, se sont levés avec tout le congrès à l'appel du nom du représentant polonais, M. Josef Czyrek, ministre des affaires étrangères. Au second rang pour la durée et la puissance des ovations, M. Constantin Tchernenko, considéré comme le numéro « deux » soviétique, a, lui aussi, été la vedette étrangère du congrès. Cette contradiction est-elle à mettre au compte des « effets » du « retard » de 1956 ?

Certainement pas si l'on en croit M. Marchais qui a insisté, dans la seconde partie de son rapport, sur la nature authentiquement socialiste des régimes de l'Est. Il a expliqué que renoncer à cette appréciation, ce serait faire un cadeau à l'adversaire, lequel en tirerait argument pour affirmer que, même aux yeux des communistes, le socialisme n'est réalisé nulle part, ce qui prouverait qu'il est irréalisable. Ce socialisme, M. Marchais, tout en le défendant, le dépeint comme souffrant d'une grave insuffisance en matière de démocratie. Ce qui revient, en somme, à proclamer son attachement aux libertés et à affirmer sa solidarité avec un système qui ne les respecte pas.

Cette vision s'oppose à celle d'autres partis communistes qui estiment que les évolutions auxquels on assiste, à l'Est, affaiblissent la cause du socialisme. A ceux-là, en particulier au P.C. italien, M. Marchais répond que les pays socialistes « *sont un point d'appui pour les luttes émancipatrices à travers le monde* ». Cette position a des conséquences précises sur l'appréciation que le P.C.F. porte sur la réalité française et européenne actuelle.

Polémiquant, sans le dire, avec les communistes italiens, M. Marchais a souligné que ce qui se passe aujourd'hui en France et en Europe occidentale, pour important que ce soit, ne peut constituer une référence pour « *la révolution mondiale* ». Les communistes français maintiennent donc leur refus de toute idée de « *troisième voie* », fondée sur le refus, et du capitalisme et du « *modèle* » mis en œuvre à l'Est. Tout en jugeant que la situation française est riche de possibilités — faute de quoi leur présence au gouvernement ne se justifierait pas — ils l'identifient par leurs espérances avec les perspectives auxquelles ils ont cependant accepté de se tenir en s'alliant avec les socialistes.

Puisque la « *remontée de l'influence* » du parti doit être recherchée, non pas dans l'union avec le P.S. mais dans l'espace laissé libre par celle-ci, il n'est pas étonnant que M. Marchais ait mis l'accent, en conclusion, sur la relance de l'action à l'entreprise et dans les « *mouvements de masse* », c'est-à-dire, principalement, dans la C.G.T. Tout le rapport du secrétaire général a tendu en effet, à contourner la présence du parti au gouvernement et à ouvrir aux militants des horizons où les contraintes de cette participation s'exerceraient le moins possible.

PATRICK JARREAU.

Le Monde politique

La lutte des classes à l'Assemblée nationale

IV. – L'opposition : « Nous sommes tous des élus du peuple »

par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

La lutte des classes existe : les députés socialistes l'affirment, qu'ils soient d'origine modeste ou bourgeoise (*le Monde* des 2, 3 et 4 février). Les députés de l'opposition le contestent. Accusés par les « représentants des travailleurs » de n'être que les « défenseurs des intérêts capitalistes », les députés de l'opposition réfutent cette présentation schématique du combat politique et répondent : *« Nous sommes tous des élus du peuple. »*

« Vous les représentants du grand patronat, les complices du C.N.P.F. Vous les défenseurs du champ clos des intérêts privés, du pré carré des privilèges. Vous les fabricants de chômeurs, les commis des banques. Vous les suppôts inconditionnels de la C.F.T. (1), vous ne connaissez pas la misère (2) ! »

Accusés par les « représentants des travailleurs » de n'être que les « défenseurs des intérêts capitalistes », les députés de l'opposition s'indignent. D'autant que cette présentation schématique du combat politique ne repose, selon eux, sur aucune analyse sociologique et électorale sérieuse. *« Nous sommes tous ici pour défendre l'intérêt du peuple français dont nous sommes tous les élus »*, affirme M. Charles Millon, député U.D.F. de l'Ain. *« A Laval, j'ai été élu par tout le monde*, explique M. François d'Aubert (U.D.F.). *Il y a 48 % d'ouvriers. J'ai été élu avec 51 % des suffrages exprimés, et pourtant tous les cadres ne votent pas pour moi ! »* Cette explication est aussi avancée par M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.) : *« Il n'y a pas quarante mille riches dans ma circonscription (la deuxième des Bouches-du-Rhône), or il me faut environ 40 000 voix pour être élu. »*

Pas de leçon à recevoir donc ! M. François d'Aubert ajoute : *« Je n'accepte pas, en tant que député, d'être jugé sur mes origines, même si l'origine sociale n'est pas indifférente. »* Avec les attaques personnelles de M. Michel Berson (P.S.) (*le Monde* du 3 février), l'indignation des députés de l'opposition s'est muée en véritable colère : non seulement on les accusait de défendre des intérêts privés, mais de surcroît on mettait en doute, du fait de leurs origines sociales, leur capacité de parler au nom des travailleurs !

« Moi, je suis fils d'ouvrier, lançait à M. Pierre Joxe (P.S.) - fils de diplomate - M. Michel Noir (R.P.R., Rhône). *Moi je peux parler de la classe des travailleurs. Moi, j'ai payé mes études en déchargeant aux Halles jusqu'à 3 heures du matin ! » « Mes grands-parents étaient conducteurs d'autobus, mes parents employés. Je suis devenu haut fonctionnaire parce que l'Etat m'a donné des bourses durant toute ma scolarité »*, répondait M. Toubon (R.P.R., Paris) à M. Luc Tinseau (P.S.) qui l'accusait de *« ne pas connaître la misère »*.

La gauche caviar

Et chacun d'évoquer son grand-père vendeur de toile, sa mère assistante sociale ou son père maçon. Et d'effeuiller les arbres généalogiques. Qui n'a pas son grand-père ouvrier ? Et quand bien même ! M. François Léotard, député U.D.F. du Var, reconnaît volontiers appartenir à *« ce qu'il est convenu de nommer la bourgeoisie »*, mais il est convaincu que cette appartenance ne se traduit *« ni dans son comportement ni dans sa pratique politique »*. *« On ne peut réinventer son histoire personnelle*, ajoute-t-il, *mais je suis en réaction contre ce que peut être la bourgeoisie : un comportement, une forme de conformisme social, une absence de risques, un sens de l'épargne, une forme de bêtise... Je ne fréquente pas les salons mondains et je n'ai pas de leçon à recevoir de gens comme MM. Laurent Fabius et Gaston Defferre, qui disposent d'une fortune acquise et méritent plus que moi le titre d'héritiers. Au parti socialiste, il y a une haute bourgeoisie arrogante dont je me sens fort éloigné ! »*

« La gauche caviar cela existe, lance en écho M. François d'Aubert. *Et ceux qui apprennent à jouer* l'Internationale *sur un piano à queue aussi ! » « Que les socialistes fassent le ménage chez eux »*, propose-t-il, avant de reconnaître, pour son propre compte, que, bien sûr, être un *« technocrate à particule »* ne facilite pas les choses dans la vie politique. A chaque parti ses magnats, qu'ils soient de la presse ou du pétrole. A chacun ses riches : antiquaire ou banquier. De ce jeu des sept familles, il est difficile de sortir indemne.

« Le dialogue n'est plus possible, se désespère M. Bernard Stasi, député U.D.F. de la Marne, *quand on ne cesse de creuser des fossés... »* Creuser des fossés, c'est bien là ce que reprochent à la majorité l'U.D.F. et le R.P.R. réunis. La lutte des classes à l'Assemblée nationale, c'est *« la porte ouverte à l'intolérance, le début de la guerre civile froide... »*.

Contre ce que M. Jacques Marette (R.P.R., Paris) définit comme l'*« institutionnalisation de la lutte des classes »*, les élus de l'opposition formulent trois sortes de critiques. Soit, ils dénoncent le caractère *« archaïque »* et *« grotesque »* du concept lui-même. Soit ils veulent voir dans les analyses de leurs adversaires l'*« irréalisme d'une argumentation d'intellectuels »*, soit encore ils reprochent à leurs collègues de la majorité de faire prévaloir le *« langage des symboles »* sur le langage économique ou juridique. Quand ce n'est pas de désigner au pays des *« boucs émissaires »*.

« Vous rendez-vous compte, messieurs de la majorité, de ce que vous nous proposez ? », interrogeait M. Jacques Toubon, au cours de la séance du 24 octobre. *« La lutte des classes ? Croyez-vous vraiment que dans la France telle qu'elle est aujourd'hui cette notion représente encore quelque chose ?* poursuivait-il. *Compte tenu du développement économique de notre pays depuis trente ans, de la valeur de ses équipements publics, du haut niveau de vie des Français, des progrès de l'instruction et de la protection sociale, la lutte des classes ne peut avoir d'autre signification que mythologique. »*

Un concept dépassé, voilà, selon l'opposition, ce qu'est devenue la lutte des classes dans une société désormais plus homogène. *« Ceux qui défendent cette notion marxiste vivent encore au dix-neuvième siècle »*, estime M. Maurice Couve de Murville (R.P.R.). Si les intérêts divergents opposent certaines classes de la société, pense M. Bernard Stasi, il est *« stupide »* de considérer qu'il existe une *« classe providentielle »* qui doit, à terme, écraser l'autre et que *« ces divergences puissent être le moteur de l'histoire »*. *« Cette explication a pu*, reconnaît-il, *faire avancer les sciences sociales, mais ce n'était qu'une étape. Maintenant, cela devient une caricature dangereuse qui donne de la collectivité une image appauvrissante et mutilante. »*

Cette conception est tellement dépassée qu'elle a été abandonnée par les hommes politiques de *« l'étage supérieur »*, juge M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire. Elle ne demeure en usage qu'à *« l'étage inférieur des professeurs et des instituteurs »*. Elle n'aurait donc plus pour promoteurs que des fonctionnaires modestes. Mais aussi tous ceux que M. Jean-Claude Gaudin regroupe sous la définition de *« doctrinaires prisonniers de leur dogmatisme »*. Ceux que M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges) qualifie d'*« élus primaires »*. Ceux qui, selon lui, *« n'ont pas exercé suffisamment d'activités politiques pour mesurer que la lutte des classes ne peut pas être une doctrine de gestion et de gouvernement »*. Combat propre au petit monde politique et étranger au pays ?

La bonne gestion, le *« bon sens économique »* : c'est au nom de ces principes que l'opposition veut parler, et si on l'a prise à partie à l'Assemblée nationale, c'est parce qu'*« elle entendait rappeler certaines contraintes économiques et non défendre ses intérêts »*, comme on le lui a reproché. *« On ne trouve pas* [dans les propos des élus socialistes] *d'arguments économiques, mais un argument politique*, expliquait M. Charles Millon ; *vous* [socialistes] *dites au peuple français que vous souhaitez abattre le mur de l'argent – c'est votre complexe depuis des années et des années – et pour ce faire vous allez nationaliser les fleurons du capitalisme. Votre action n'est ni économique, ni juridique. Elle est symbolique, elle est politique. »*

Le mur de l'argent

Quel symbole que ce recours au *« mythe des deux cents familles »* auxquelles il faudrait *« faire rendre gorge pour que le pays se porte mieux »*, note M. Bernard Stasi, qui propose cette analyse des scrutins de mai et juin 1981 : *« La vulgate marxiste, avec son langage simpliste, a trouvé suffisamment d'écho dans l'esprit des Français pour faire gagner la gauche. »* Cette gauche qui *« a fait le choix d'opposer les classes entre elles »*. Cette gauche qui désigne à l'opprobre populaire des *« responsables chargés de tous les maux »*.

« Nous sommes pointés du doigt comme si nous étions les naufrageurs de la France », s'indigne M. Jean-Claude Gaudin avant de constater ironiquement, que, en quelques mois, *« c'est incroyable ce que le nombre de riches a pu augmenter ! »*.

Si le parti socialiste a « remis sur le tapis » le concept de la lutte des classes, n'est-ce pas pour donner une justification idéologique aux débordements verbaux de ses députés ? C'est une explication que M. Philippe Séguin a prise, un temps, en considération. Mais pas définitivement. Le député R.P.R. des Vosges est aussi de ceux qui considèrent que la violence même des imprécations socialistes ôte toute valeur aux arguments utilisés : *« Le recours à la notion de lutte des classes est inconciliable avec la pratique de la démocratie. »*

Que propose, de son côté, l'ancienne majorité ? Question piège. Ne revient-elle pas, elle aussi, à des notions d'une grande généralité ? Par exemple, ces idéaux de *« fraternité »* et de *« solidarité »* mis en avant notamment par M. Jacques Blanc (U.D.F.). Les discours du député de la Lozère sur l'*« ouverture des cœurs »* et la *« peine des hommes »* avaient, à l'époque, valu à leur auteur l'ironie renouvelée de la classe politique. Les giscardiens, qui se prévalent toujours des *« idéaux républicains »* et de la *« démocratie française »*, ne devraient-ils pas rechercher des thèmes plus mobilisateur? Il est vrai qu'avec l'élaboration de son *« manifeste républicain »*, le P.R. s'efforce de reformuler les principes qui justifient son combat politique, espérant ainsi regagner du terrain dans la bataille des idées.

La lutte des classes à l'Assemblée nationale : un affrontement d'élus et de caciques dans lequel le pays ne se reconnaît peut-être pas ? M. Jean-Pierre Soisson (U.D.F.), s'inspirant de Nietzsche, n'a voulu voir dans les joutes parlementaires de l'automne qu'un « combat de bêtes à cornes ». Mais il se gardait de donner à cette citation une connotation malicieuse...

FIN

(1) Confédération française du travail.

(2) Intervention de MM. Louis Odru (P.C., Seine-Saint-Denis) et André Lajoignie (P.C., Allier), séance du 23 octobre 1981 ; André Laignel (P.S., Indre), séance du 13 octobre ; Michel Berson (P.S., Essonne), séance du 26 octobre ; Laurent Cathala (P.S., Val-de-Marne), séance du 12 octobre ; Philippe Bassinet (P.S., Hauts-de-Seine), séance du 15 octobre, et Luc Tinseau (P.S., Eure), séance du 24 octobre.

On est content, ce sont les nôtres qui gouvernent !

De notre envoyée spéciale)

Violay. – Un peu inquiet, peut-être, M. Pascal Clément, avant sa visite à l'entreprise Linder, petite usine de sa circonscription (1), où deux cent quarante personnes tissent et confectionnent des voilages. Bien sûr, il connaît un ou deux délégués syndicaux dont le maire de la localité. Ce sont des voisins, des amis même. Mais il reste, pour cette visite, lui, le député de l'opposition et eux, les responsables C.G.T. ou C.F.D.T. Comme sera-t-il accueilli ? Eh bien, le mieux du monde ! N'est-il pas *« Monsieur le député »*, *« celui qui sait »*, celui qui *« travaille »* à Paris mais prend le temps de venir dire bonjour ?

Il s'arrête devant chaque métier, interroge, admire la finesse d'une couture, la légèreté d'un volant. Il est PAR-FAIT ! Ni condescendance ni désinvolture. Aimable, attentif, très à l'aise en somme. Chez chacun on devine du respect et une espèce de fierté. Ici comme ailleurs, on n'a pas si souvent l'occasion de rencontrer *« son »* député.

Il est de droite ? Et eux, militants de la C.G.T., de la C.F.D.T. ? On l'oublie vite. A Violay, on peut voter P.R. tout en étant délégué C.G.T. L'affrontement n'est pas de mise. Ce qui importe, c'est la bonne marche de l'entreprise et l'opinion d'un gestionnaire plutôt que d'un politique. Que pense-t-il des 35 heures - *« les 39 heures, on s'en fout »* - de la cinquième semaine de congés payés, de la politique de redistribution des salaires ?

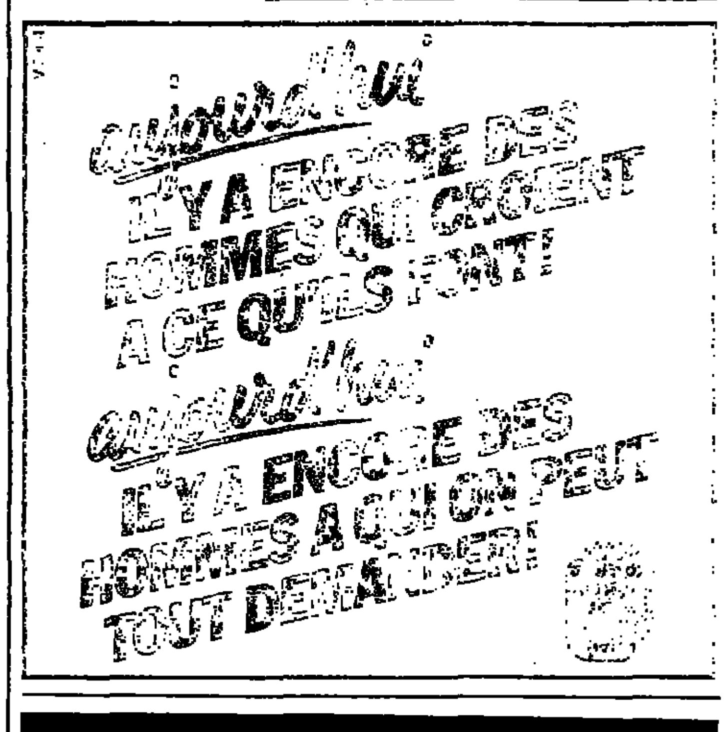
Aucune animosité dans les questions, une petite moue parfois pour montrer qu'on n'est pas dupe, qu'on n'est pas prêt à entendre tous les discours. Suprême audace, en aparté, quelques piques...

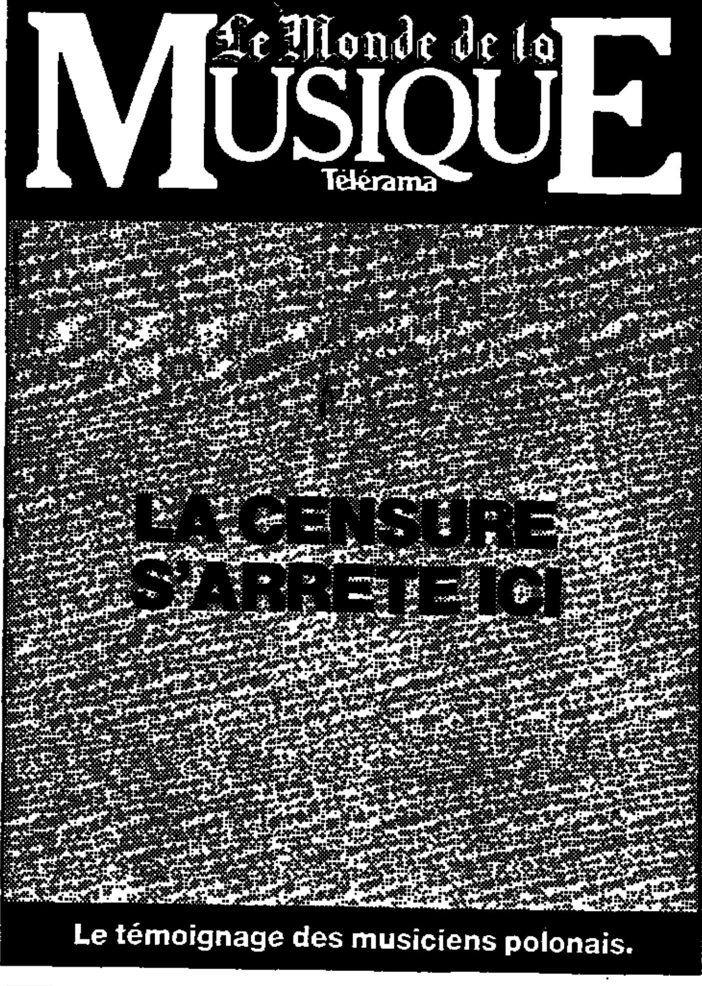
La lutte des classes à Violay, on n'en parle pas et son évocation ne suscite aucune réaction. Peut-être parce que chez Linder *« on a toujours discuté »*, après le 10 mai comme avant... Pour le reste, *« on attend les lois votées au Parlement »*, sans illusion. *« Dans le textile, on n'obtiendra rien comme d'habitude »*... Alors ?

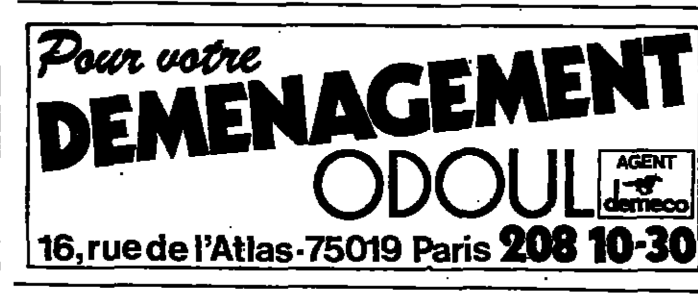
Une certaine perplexité peut-être ? *« De toute façon*, dira en souriant un responsable C.G.T., *rien ne va changer, mais on est content parce que ce sont les nôtres qui gouvernent. »* C'est leur satisfaction. Une satisfaction que ne partage peut-être pas M. Pascal Clément. C'est là toute la différence, même si la lutte des classes, en apparence, n'existe pas à Violay.

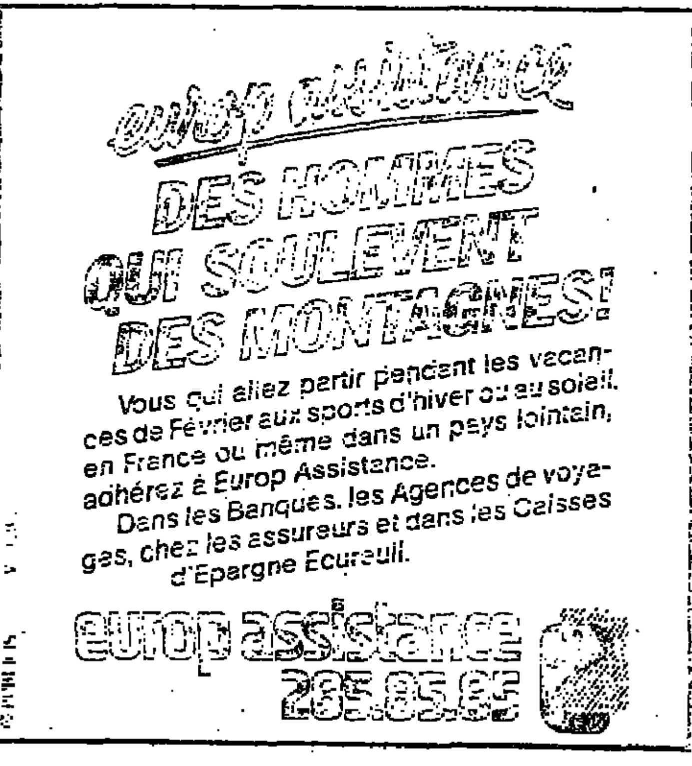
C. F.-M.

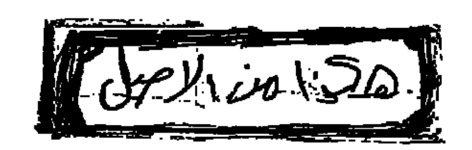
(1) M. Pascal Clément (U.D.F.-P.R.) a été élu député en 1978 puis réélu au premier tour en 1981 dans la sixième circonscription de la Loire (Feurs) avec 20 451 voix pour 38 759 suffrages exprimés. M. Pascal Clément est maire de la petite commune de Saint-Marcel-de-Félines.











POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• L'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles

Mercredi 3 février, l'Assemblée nationale examine la proposition de loi de M. Colonna (P.S., Alpes-Maritimes) et du groupe socialiste relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

M. Richard (P.S., Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois explique que l'une des solutions consiste en un mécanisme d'indemnisation financé essentiellement sur fonds publics et mis en œuvre par des organes publics, mais comportant cependant un support dans les contrats d'assurances. Face à ce système, prévu par le texte initial, la commission propose un dispositif reposant sur le contrat d'assurances et sur la réassurance, assortis de la garantie de l'Etat auprès d'un organisme public.

Ce dispositif accordera un droit à indemnisation de 100 %.

Dans la discussion générale, les députés, à quelque groupe qu'ils appartiennent, mettent l'accent sur les diverses catégories de catastrophes naturelles (inondations, tornades, tremblements de terre, incendies, avalanches, etc.), dont peut être victime la population. Ils insistent sur la lenteur avec laquelle l'Etat indemnise les sinistrés, la modicité des moyens financiers dont disposent les communes, l'insuffisance de la prévention et la complexité des procédures.

Mme Halimi (app. P.S., Isère) notamment, insiste sur l'*« injustice »* et la discrimination dont seront victimes, après le vote de ce texte, les agriculteurs, qu'en pratique, assure-t-elle, ne sont indemnisés qu'à 30 ou 35 % du montant des dommages qu'ils ont subis.

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, indique que la surprime pour tous les assurés serait de 1 % pour les contrats automobiles, et de 5 % pour les autres risques, notamment la couverture incendie, et ce dans l'hypothèse de dommages représentant 1 milliard de francs par an. Il explique, d'autre part, que le texte ne peut pas s'appliquer aux départements d'outre-mer, en raison de l'importance des cyclones qui sévissent dans les zones géographiques concernées. La solidarité nationale concernant les DOM, ajoute-t-il, doit être prévue par le budget de l'Etat. A propos des calamités agricoles, le ministre de l'économie prend l'engagement de procéder à un *« réexamen »* de la loi de 1964 qui a vieilli.

Défendant une motion de renvoi en commission, M. Toubon (R.P.R., Paris), estime que le coût de la surprime devrait être plus proche de 10 % que de 5 %, et souligne que les agriculteurs se verront indemnisés à 100 % pour leurs biens personnels et *« moitié moins »* pour leurs biens professionnels, régis par la loi de 1964.

L'article premier prévoit que les contrats d'assurances souscrits par *« toute personne physique ou morale autre que l'État, et garantissant les dommages incendie ou tous autres dommages aux biens, ainsi que les dommages aux véhicules automobiles, ouvrent droit à la garantie de l'assuré contre les effets des catastrophes naturelles »*. Cette garantie couvre les pertes d'exploitation subies par les entreprises industrielles, commerciales, et artisanales *« pour le quantum assuré dans le contrat »*. Sont considérés comme les effets de ces catastrophes, *« les dommages ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, compte tenu des techniques habituellement mises en œuvre pour les prévenir. »*

A l'initiative de Mme Cacheux (P.S., Nord), l'Assemblée précise que l'état de catastrophe naturelle sera constaté par arrêté ministériel, cela afin d'éviter toute décision arbitraire d'indemnisation par les compagnies d'assurances.

L'article 2 indique que les compagnies d'assurances devront obligatoirement insérer dans leur contrat une clause étendant leur garantie aux dommages occasionnés par de telles catastrophes. La garantie ne pourra excepter *« aucun des biens mentionnés au contrat ni opérer d'abattement spécial sur la valeur qui y est portée »*. A l'initiative de M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne) et du gouvernement, il est précisé que lorsque l'état de catastrophe naturelle a été constaté, les indemnisations doivent être attribuées aux victimes dans un délai de trois mois à compter de la date de déclaration du sinistre par l'assuré. Cette garantie sera couverte par une prime complémentaire à la police souscrite, individualisée dans l'avis d'échéance, et constituée par un pourcentage défini annuellement par décret et appliqué de façon uniforme pour tous les contractants ayant la même catégorie de police.

L'article 3 prévoit qu'à partir du 31 mai 1982, les contrats seront réputés, nonobstant toute disposition contraire, contenir une telle clause.

L'article 4, modifié par le gouvernement, stipule notamment que la Caisse centrale de réassurances est habilité *« à pratiquer les opérations de réassurance des risques résultant de catastrophes naturelles, avec la garantie de l'Etat, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat »*.

L'article 7, modifié par le gouvernement, exclut du champ d'application de la loi les dommages causés aux récoltes, aux cultures, aux sols et aux cheptels, qui restent régis par les dispositions de la loi du 10 juillet 1964. ...

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité.

• Le statut de la Corse

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 3 février, en deuxième lecture, le projet de loi portant statut particulier de la Corse. La commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte de compromis entre députés et sénateurs n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus, pour l'essentiel, au texte adopté par l'Assemblée en première lecture (*le Monde* du 22 janvier).

M. Séguin (R.P.R., Vosges), rappelant les préventions de son groupe à l'égard de ce texte, a justifié son hostilité en faisant état d'*« éléments d'appréciation nouveaux »* qui sont la reprise des attentats et l'attitude des *« comités nationalistes »*. M. Zuccarelli (app. P.S., Haute-Corse), tout en votant le projet, s'est déclaré convaincu que celui-ci va mécontenter la grande majorité des Corses.

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a confirmé que le projet relatif aux transferts de compétences, ainsi que le projet fixant ces compétences pour la Corse, seront déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale lors de la session de printemps. Il a, d'autre part, annoncé qu'un projet portant *« statut des fonctionnaires »* sera déposé à la même période. Le maire de Marseille a enfin affirmé que le gouvernement *« n'a pas du tout l'intention de supprimer un des deux départements de la Corse »*.

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a déclaré, lundi 2 février à Antenne 2 : *« Je crains que le changement actuel consiste non pas à changer la société en mieux mais à changer de société en beaucoup moins bien. (...) Mon utilité doit être, dans l'opposition de dégager un ensemble de propositions et d'idées que nous pourrons appeler « la nouvelle » nouvelle société. »*

● *M. Jacques Lony*, membre du parti socialiste guyanais, a été réélu, mardi 2 février, président du conseil régional de Guyane. Il a recueilli 9 voix sur 17 suffrages exprimés. Il y a eu 8 bulletins blancs.

Les élus de l'opposition d'Ile-de-France définissent une stratégie commune

Près de trois mille élus locaux d'Ile-de-France, représentant toutes les nuances de l'opposition, ont prêté, mercredi 3 février au soir, le « serment du Baltard », pour reprendre l'expression de M. Roland Nungesser, député R.P.R., qui les accueillait à Nogent-sur-Marne, celui de « s'unir pour combattre », de mettre à profit les douze mois qui nous séparent des élections municipales et régionales, pour se préparer « à gagner ».

M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France, pouvait être satisfait : il a été reconnu, mercredi soir, leader régional de l'opposition : les élus locaux avaient répondu nombreux à l'invitation de sa nouvelle union pour l'Ile-de-France (*le Monde* du 29 janvier 1982) et il a reçu le parrainage et le soutien tout à la fois de M. Jacques Chirac et de M. Alain Poher, qualifié par le maire de Paris de *« premier d'entre nous des élus locaux »* qui tous deux ont approuvé sa stratégie : gagner les élections locales pour s'assurer de solides bases permettant la *« reconquête »* du pouvoir d'Etat.

« Les cantonales, c'est demain. C'est un peu tôt pour récolter les fruits de l'effort. C'est cependant une première occasion pour nous battre tous ensemble les uns à côté des autres, les uns pour les autres », s'est exclamé le président du conseil régional avant d'ajouter *« mais notre grand objectif c'est 1983, ce sont les municipales, ce sont les régionales. Le destin de l'Ile-de-France sera fixé pour plusieurs années, il conditionnera le destin de la France aux élections législatives qui suivront »*.

Les maires présents sont en tout cas repartis de Nogent nourris d'arguments fournis par les treize orateurs qui se sont succédé, représentant les différentes nuances de l'opposition et les huit départements de la région. Depuis M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris *« contrairement à nos adversaires nous ne souillerons pas les sources de la culture par la politique »*, à M. Alain Griotteray, maire P.R. de Charenton-le-Pont *« les transports en commun furent pour nous pendant vingt ans la priorité des priorités. Fiterman prend sans vergogne à son compte l'œuvre accomplie que ses amis socialistes et lui ont toujours combattue »*. En passant par M. Raymond Lamontagne, conseiller général sans étiquette de Sarcelles, *« en matière sociale comme dans beaucoup d'autres nos adversaires parlent, nous nous agissons »* ou encore par M. Michel Péricard, député R.P.R. des Yvelines, *« ce n'est pas un hasard si les grandes usines à dormir sont soigneusement voulues et organisées par les municipalités de gauche »*.

Après le langage de combat tenu par tous les orateurs, M. Chirac pouvait se montrer optimiste : *« d'ici les municipales les Français et les Françaises auront compris. Les élections régionales ayant eu lieu à la proportionnelle on pourra voir le poids respectif des uns et des autres. On aura des surprises. Nous ne remettrons pas en cause la légitimité du pouvoir des socialistes, mais nous pourrons leur dire qu'ils ne peuvent faire tout ce qu'ils veulent parce qu'ils seront minoritaires. »* Quant à M. Alain Poher, il affirma : *« Il ne faut plus se tromper d'adversaire et perdre à cause de nos divisions. Ensemble nous gagnerons. »* La salle voulait en être persuadée.

● *A Chatou (Yvelines)*, M. Jean-René Bonnet (mod.) a été élu à l'unanimité, mercredi soir 3 février, maire en remplacement de Charles Finaltéri (R.P.R.), décédé. Né le 28 juin 1924 à Chatou, M. Bonnet, pharmacien, qui était entré au conseil municipal en 1971, était premier adjoint au maire depuis 1979.

AU SÉNAT

M. Le Garrec et M. Fourcade (U.D.F.) s'accordent pour évaluer le coût des nationalisations à 43 milliards de francs

Le Sénat a commencé, mercredi 3 février, l'examen du projet de loi de nationalisation. Au début de la première séance, le président de la commission spéciale, M. Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin), demande que le gouvernement précise à quelle date le projet d'organisation des banques à caractère coopératif ou mutualiste, prévu à l'article 50 bis, sera déposé.

Selon M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, dans quelques semaines la question essentielle ne sera plus de savoir s'il fallait faire ces nationalisations mais bien *« comment faire de ce secteur public la force de frappe industrielle qu'il a toutes les chances d'être dans un proche avenir »*. Quant au coût des nationalisations, il assure qu'au total il se montera à quelque 43 milliards de francs, dont 35 pour les sociétés cotées et entre 6 et 8 milliards pour celles non cotées. Il précise que ce coût équivaut à moins de 5 % du budget actuel de l'Etat. Le secrétaire d'Etat expose ensuite les trois points sur lesquels le texte a été modifié, à savoir les modalités d'indemnisation des actionnaires, les cessions de filiales à l'étranger et l'extension de la nationalisation à trois banques à caractère coopératif ou mutualiste. Sur ce point il confirme que le Parlement sera saisi avant la fin de la session de printemps d'une loi d'organisation qui devra doter *« les secteurs mutualistes et coopératifs des instruments bancaires nécessaires à leur développement »*.

Traitant au nom de la commission spéciale, des aspects juridiques du projet, M. Etienne Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne) regrette que le gouvernement ait supprimé les articles relatifs à l'aliénation des filiales à l'étranger. Il préconise d'exclure de la nationalisation les filiales qui posent problème. Jugeant que la solution retenue pour les trois banques mutualistes ou coopératives n'est pas bonne, il explique que le Conseil constitutionnel pourrait trouver motif à annulation dans le renvoi à un texte ultérieur de l'organisation des trois établissements concernés, dont les actions seraient réintégrées dans le secteur coopératif. M. Dailly évoque un autre point qui, selon lui, pourrait faire l'objet d'une annulation : celui des augmentations de capital dont il est proposé de tenir compte pour ajuster la valeur de référence. Enfin, il indique que la commission déplore que le gouvernement n'ait pas permis la nationalisation immédiate des banques non cotées.

Rapporteur de la commission spéciale, M. Jean Chérioux (R.P.R., Paris) juge que, sur le plan social, le texte corrigé ne diffère en rien du projet initial. Il observe que la nationalisation *« ne comporte aucune garantie statutaire d'emploi pour les personnels des entreprises concernées »*. Evoquant la décision du Conseil constitutionnel, qui fait référence au préambule de la Constitution de 1946, M. Chérioux explique que la détermination des conditions de travail doit s'effectuer collectivement et par l'intermédiaire des délégués des travailleurs, ce qui, dit-il, est à l'opposé *« du droit d'expression directe que va sans doute comporter le projet de démocratisation du secteur public (...), droit qui conduira inexorablement à la remise en cause de l'autorité du chef d'entreprise et risque de réduire le rôle des institutions représentatives du personnel »*.

Pour M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission spéciale pour les volets économiques et financiers, le texte est critiquable sur cinq points :

1° *« L'inspiration générale du texte*, déclare-t-il, *n'est dictée par aucun souci cohérent de stratégie industrielle adaptée à la situation économique internationale. »*

2° L'ancien ministre explique que la nationalisation de trente-six banques va réduire les initiatives locales.

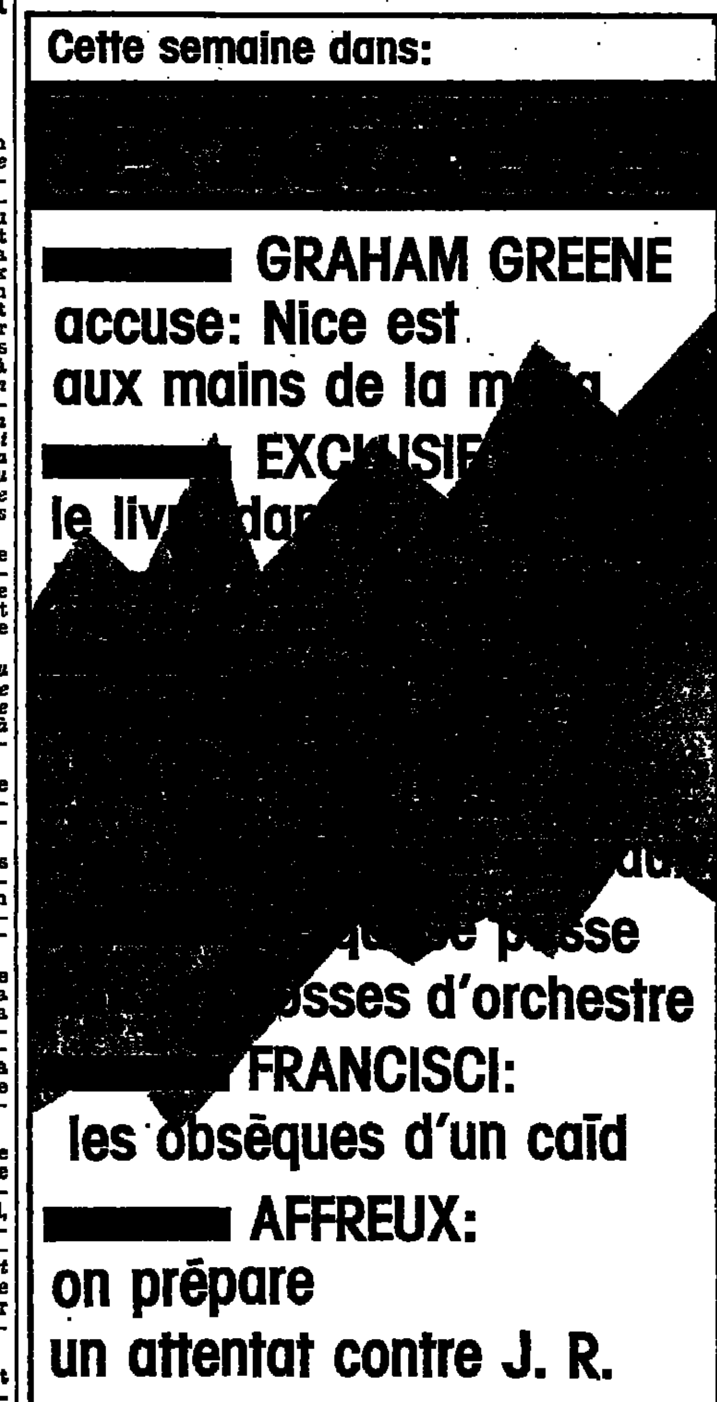
3° Selon lui, le texte recèle des *« dangers majeurs »* dans le domaine de la politique sociale en encourageant une expérimentation qui remet en cause la gestion des entreprises.

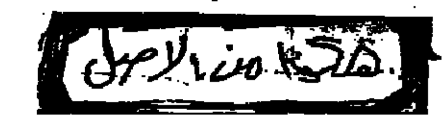
4° Il expose la détérioration de la position internationale de la France qu'à ses yeux le texte va entraîner : notamment la disparition de Paris comme place financière internationale et la perte de nombreux éléments de notre patrimoine (filiales et succursales situées à l'étranger).

5° Reprenant le chiffre de 43 milliards de francs comme coût des nationalisations, il évoque le service de la dette qui, dit-il, *« à partir d'un taux d'intérêt évalué à 16 %, devrait avoisiner un coût annuel entre 5 et 7 milliards de francs »*. Il affirme que, dès 1983, il faudra assurer le financement d'environ 10 milliards de francs par an.

Avant que la séance ne soit levée à 0 h 55, M. Robert Badinter, garde des sceaux, indique qu'il se réserve la possibilité de préciser les points évoqués par M. Dailly à l'occasion de la discussion des articles. Celle-ci ne devrait pas avoir lieu dans la mesure où l'opposition — majoritaire au Sénat — avait l'intention d'adopter jeudi après-midi la question préalable dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à poursuivre la délibération, avant l'examen des articles.

ANNE CHAUSSEBOURG.





POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 3 février 1982, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté quatre projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :

— l'accord portant création du Fonds commun pour les produits de base, conclu en 1980, permettra à la communauté internationale, dans l'esprit du dialogue Nord-Sud, d'intervenir pour stabiliser les cours mondiaux des matières premières et, par là, de progresser vers un nouvel ordre économique international ;

— l'accord international sur le cacao vise à limiter, dans des conditions satisfaisantes, à la fois pour les pays consommateurs et les pays producteurs, la fluctuation des cours mondiaux du cacao ;

— la convention fiscale franco-égyptienne du 19 juin 1980 évitera les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et la fortune. En apportant aux Français et aux sociétés françaises travaillant en Egypte la sécurité d'un cadre juridique éprouvé, elle contribuera à renforcer encore les relations économiques entre la France et l'Egypte ;

— la convention relative aux transports internationaux ferroviaires du 9 mai 1980 marque une étape importante du droit et de l'organisation internationale des transports. Pour répondre à l'extension continue du trafic ferroviaire international, cette convention crée une nouvelle organisation internationale, l'O.T.I.F. (Organisation pour les transports ferroviaires), et établit des règles qui permettront une meilleure utilisation des infrastructures ferroviaires et une protection accrue des voyageurs.

LA PROFESSION DE SAGE-FEMME. — Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant des dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme.

Conformément à une directive du Conseil des Communautés européennes, les hommes auront désormais la possibilité d'obtenir le diplôme d'Etat de sage-femme et d'exercer cette profession. Le projet de loi actualise, d'autre part, la définition de cette profession et améliore les procédures permettant d'offrir aux sages-femmes le droit de prescrire des médicaments et des examens.

GAZ ALGERIEN. — Le ministre des relations extérieures a rendu compte au conseil des ministres de la conclusion de la négociation ouverte voici deux ans entre les sociétés nationales algérienne et française, en vue de l'importation de 9,15 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié algérien.

Le contrat signé est conforme à la volonté du gouvernement de diversifier les sources d'approvisionnement de la France en énergie.

A l'occasion de la signature du contrat fixant notamment le prix du gaz et la formule d'indexation, les deux gouvernements ont publié une déclaration commune qui marque la place de cet engagement à long terme dans les relations étroites et exemplaires que la France et l'Algérie entendent développer, suivant les orientations arrêtées le 1er décembre dernier à Alger par les deux chefs d'Etat.

La déclaration commune souligne que cet accord répond à la nécessité de valoriser et de mieux commercialiser les produits de base des pays du tiers-monde. Cette question, à laquelle l'Algérie attache une importance toute particulière, constitue l'une des priorités affirmées par le président de la République dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

(Voir page 31.)

LE MAROC ET L'EGYPTE. — Le roi du Maroc a effectué une visite en France au cours de laquelle il a eu plusieurs entretiens avec le président de la République. Il a été souligné que la coopération entre les deux pays continuerait d'être activement mise en œuvre. Il a été procédé, entre les deux chefs d'Etat, à un examen de la situation internationale et des problèmes de la région. Le principe d'une visite du président de la République française au Maroc dans le courant de cette année, a été retenu.

Au cours du premier déplacement qu'il fait à l'étranger depuis son élection, le président de la République arabe d'Egypte a été l'invité du président de la République. Le développement constant de l'amitié et des relations politiques, culturelles et économiques entre les deux pays a été mis en évidence, ainsi qu'une large communauté de vues sur les développements souhaitables au Proche-Orient.

LA COOPERATION FRANCO-SAOUDIENNE. — Le ministre de la défense a rendu compte de son voyage officiel en Arabie Saoudite du 30 janvier au 2 février 1982.

Il a pu faire le point, à cette occasion, de l'importance et de la qualité de la coopération militaire franco-saoudienne.

Il a eu, en outre, un entretien avec le prince Fahd, prince héritier, au cours duquel a été évoquée la position des deux pays en ce qui concerne le Moyen-Orient.

Le prince Fahd a exprimé le souhait du renforcement de la contribution de la France à la sécurité de l'Arabie Saoudite. Dans cet esprit, le ministre de la défense a invité son homologue saoudien, le prince Sultan, à venir en France au printemps.

AIDES AUX SINISTRES DES INONDATIONS. — Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a fait le point de la mise en œuvre des aides aux sinistrés des récentes inondations dans le Sud-Ouest et la vallée de la Saône.

A l'heure actuelle, le montant global des dégâts s'élève à 890 millions de francs.

Les dispositions prises ont été les suivantes :

1) Concours de l'armée en Aquitaine.

Après avoir effectué les travaux urgents de réfection des digues, les unités militaires participent maintenant aux nettoyages des vignes et des vergers submergés.

2) Aides financières aux particuliers.

Outre les secours d'extrême urgence qui ont été distribués dans les semaines qui ont suivi les inondations aux familles en situation de détresse, les aides du Fonds de secours pour les dommages aux particuliers seront de l'ordre de 500 millions de francs.

A cette aide nationale s'ajoute une aide de la Communauté européenne, qui a été fixée à 7 750 000 francs.

3) Aide aux entreprises.

A ce jour, un millier d'entreprises ont déposé un dossier ; le plus grand nombre (neuf cents environ) sera indemnisé selon la procédure appliquée aux particuliers.

En outre, l'ensemble des entreprises pourront bénéficier de prêts bonifiés dans la limite d'un plafond de 500 000 francs par entreprise.

4) Aide aux agriculteurs.

La commission nationale des calamités agricoles qui a décidé le 26 janvier dernier la prise en considération des dégâts se réunira de nouveau le 11 février prochain pour fixer les taux d'indemnisation.

La première partie des indemnités pourra donc être versée aux sinistrés au début du mois de mars.

Par ailleurs, le mécanisme habituel de prêts spéciaux et d'avance de trésorerie a été mis en place par la Caisse nationale de Crédit agricole.

LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, a fait une communication sur la politique en matière pénale et la prévention de la délinquance.

Outre la suppression des juridictions et des textes d'exception (Cour de sûreté de l'Etat, loi « anticasseurs »), des garanties accrues seront données à tous ceux qui ont affaire à la justice pénale :

— l'intervention du juge sera élargie, en particulier lors de l'exécution des peines ;

— les droits de la défense seront parallèlement étendus ;

— un effort tout particulier sera fait pour améliorer la situation de la victime, qu'il s'agisse de sa capacité à faire valoir ses droits dans le processus pénal ou de la réparation de son préjudice.

Dans le même temps, l'intervention de la justice doit être rééquilibrée, de manière à protéger les citoyens, non seulement contre les atteintes individuelles à leur personne mais aussi contre ce qui peut nuire à leurs intérêts collectifs dans les domaines de l'économie, des finances publiques, de la sécurité sociale, de l'environnement, etc.

Soucieuse de faciliter le reclassement des condamnés une fois la peine accomplie, cette politique en matière pénale appelle un effort sans précédent de prévention de la délinquance, qui sera coordonné :

— au niveau national, par un organisme interministériel animé par le garde des sceaux ;

— au niveau départemental, par des groupes de réflexion et de proposition laissant la plus large place aux élus locaux et aux personnes représentatives du mouvement associatif.

En ce qui concerne plus particulièrement la délinquance des mineurs, des assises régionales, dont le but est de mobiliser toutes les énergies pour en assurer la prévention, se tiendront prochainement.

L'ADMINISTRATION ET SES USAGERS. — Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives a exposé au conseil des ministres les principales orientations qu'il compte mettre en œuvre. Il s'agit :

— d'améliorer les relations quotidiennes des Français et de leur administration en informant mieux les citoyens et en rendant l'action administrative plus efficace et plus rapide ;

— d'assurer au citoyens toutes les garanties au cours des procédures préalables au décisions administratives et d'améliorer, en leur faveur, les contrôles administratifs et juridictionnels qui sont exercés sur ces décisions ;

— de mieux associer les usagers et les agents publics au fonctionnement de l'administration ;

— de remettre en ordre et de simplifier les textes législatifs et réglementaires dnot dépend la vie de tous les jours.

Certaines de ces mesures sont d'ores et déjà adoptées : ainsi l'usage de la photocopie à la place des copies conformes ; la réorientation par l'administration elle-même vers les services compétents du courrier adressé par erreur.

Les organismes et comissions administratives devenues inutiles seront supprimés ; certaines formalités auxquelles sont assujetties les entreprises seront simplifiées.

Dans les mois qui viennent certaines démarches administratives seront rendues plus aisées. L'anonymat des agents publics derrière les guichets et dans les correspondances doit disparaître. Les usagers auront le droit d'être informés de l'état de leurs dossiers. Un effort sera fait pour raccourcir les délais d'examen des recours.

Au second semestre de 1982 une opération « Administration à votre service » sera lancée.

AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. — Le ministre de l'éducation nationale a présenté la réorganisaton de son ministère, à la suite de la réunification des anciens ministères de l'éducation et des universités.

1) L'organisation du ministère reste fondée sur les quatre ordres d'enseignement : école, collèges, lycées, enseignements supérieurs. Mais il est créé une direction générale des enseignements supérieurs chargée de coordonner tout ce qui concerne ce secteur d'action du ministère. Une direction de la recherche devra veiller au développement et à la mise en valeur de la recherche universitaire ;

2) L'unité du ministère se traduit par la réorganisation de plusieurs directions ou services qui deviennent communs à l'ensemble du ministère : affaires budgétaires et statutaires, constructions, affaires générales, statistiques et informatique de gestion, éducation physique et sportive. Sont également communes : la direction de la coopération et des relations internationales et la direction de l'organisation et des personnels administratifs, ouvriers et de service ;

3) Enfin, cinq missions, dont quatre très légères, ont pour vocation l'animation, l'impulsion et la cohérence des actions. Elles concernent la planification, les technologies nouvelles, la recherche et la formation pédagogique, les enseignements technologiques et professionnels et la formation continue des adultes, les enseignements artistiques, ainsi que l'action culturelle en milieu scolaire et universitaire.

LA MUSIQUE ET LA DANSE. — Le conseil des ministres a examiné les propositions du ministre de la culture en vue du développement de la musique et de la danse, dont la pratique se développe de plus en plus. Ces nouvelles actions répondent au souci de réduire les inégalités sociales et géographiques et de décloisonner la vie culturelle.

Elles bénéficieront, en 1982, de crédits en augmentation de 67 % (940 millions de francs, contre 569 millions de francs en 1981).

Le ministre de l'éducation nationale, en liaison avec le ministre de la culture, développera et améliorera l'éducation musicale à l'école. L'enseignement spécialisé sera rénové. Les charges pesant sur les collectivités locales seront allégées.

Des moyens accrus seront dégagés pour donner un nouvel essor à la vie musicale : renouvellement de l'art lyrique, encouragement à la pratique musicale par des amateurs, développement de la création et de la diffusion.

Le ministère de la culture mènera cette politique en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés : un Conseil supérieur de la musique sera créé.

Le jazz, la chanson, les variétés seront traités à égalité avec les autres modes d'expression culturelle. Des centres régionaux pour la chanson seront créés ; un studio de variétés sera mis en place avec la collaboration de la SACEM ; des aides à la formation et à la création seront instaurées pour la pratique du jazz.

Des négociations seront ouvertes avec les professions afin de définir des actions en faveur de l'édition graphique, de l'industrie du disque et de la facture instrumentale.

En ce qui concerne la danse, un ensemble de mesures sont à l'étude pour en favoriser le développement. Elles concerneront la formation, l'encouragement à la création, l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

(Voir page 20.)

LA POLITIQUE URBAINE. — Le conseil des ministres a examiné les propositions du ministre de l'urbanisme et du logement sur les grandes orientations d'une politique urbaine, dont l'objectif est d'améliorer la vie quotidienne des quarante millions de citadins que compte aujourd'hui notre pays, en faisant de la civilisation urbaine une source de progrès, d'échanges et de liberté.

Les communautés de base que sont les communes doivent acquérir la pleine responsabilité de leur développement. Le projet de loi sur la décentralisation des compétences donnera aux maires le pouvoir de délivrer le permis de construire, dès lors qu'ils auront approuvé leur plan d'occupation des sols. Des chartes intercommunales d'aménagement leur permettront d'organiser une programmation fondée sur les solidarités locales.

Dans le cadre de la réforme d'ensemble de leur fiscalité, les collectivités locales trouveront les moyens financiers de la maîtrise foncière et de l'exercice de leurs nouvelles responsabilités.

Une large concertation précédera l'adoption d'une loi sur les « projets de quartiers », qui permettra de renouveler les conditions de l'aménagement volontaire des villes. Elle conduira à une participation plus active des habitants à la définition des objectifs de développement de leur quartier. Elle favorisera la simplification des procédures, un urbanisme moins enserré dans ces règlements administratifs, évitant à la fois les excès du gigantisme et de l'éparpillement.

L'Etat conservera la responsabilité de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine national ; des lois se subsistueront aux directives nationales d'aménagement du territoire, notamment pour la protection de la montagne et du littéal.

Enfin, la lutte contre les inégalités étant l'une des priorités nationales, l'Etat conservera un pouvoir d'initiative ou de substitution aux collectivités locales défaillantes, particulièrement pour empêcher que les catégories défavorisées ne soient exclues de la cité.

Un hommage à Mme Cresson

A l'issue du conseil des ministres, réuni le mercredi 3 février, M. Bérégovoy a évoqué les incidents dont a été victime Mme Edith Cresson. Le secrétaire général de l'Elysée a précisé que le président de la République et le premier ministre ont rendu hommage au ministre de l'agriculture *« pour son sang-froid, sa connaissance du dossier, sa volonté et sa capacité de défendre notre agriculture et ses agriculteurs »*. *« Le président de la République et le premier ministre ont condamné la violence qui ne peut servir les agriculteurs »*, a précisé M. Bérégovoy.

M. Rocard : les charges des entreprises ne doivent pas augmenter

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, mercredi 3 février, a déclaré : *« Il faut que nous investissions, il faut que la France crée de la richesse, il faut que l'entreprise se développe et qu'il se crée de nouvelles entreprises. Pour ce faire, il ne faut pas que les charges sociales et fiscales des entreprises augmentent pendant les deux années 1982 et 1983.*

» La France est bien connue comme étant un des pays où la société s'entend mal avec elle-même, où le dialogue social est fruste, limité, en général assez faible. L'amorce que nous ferons avec les procédures beaucoup plus extensives de consultations sociales pour le prochain plan sera, je crois, décisive pour l'avenir du pays ; mais nous irons lentement.

» Je pourrais dire la même chose sur le développement régional. »

A propos du rythme du changement, M. Rocard estime : *« Comment imaginez-vous que nous ne soyons pas tous d'accord pour constater que cela ne va pas aussi vite que l'on voudrait ? Là-dessus, il y a une unanimité totale. Ce qui diffère, c'est peut-être la lucidité dans la connaissance des ressources budgétaires, des contraintes nécessaires pour que l'appareil de production ne soit pas martyrisé et paralysé par une surcharge d'effort social venant trop tôt. Là, on peut discuter, mais c'est sur des faits, sur des chiffres. »*

M. Rocard estime que la politique monétaire est dangereuse et que la hausse du dollar constitue *« un attentat contre l'emploi et la croissance de tous les pays d'Europe »*.

Enfin interrogé sur sa préférence pour les prises de participation de l'Etat plutôt que pour les nationalisations, le ministre s'est contenté de répondre : *« Pas de commentaire sur cette question »*.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres a approuvé les mesures suivantes : M. Laurent Clément, préfet des Yvelines a obtenu le bénéfice du congé spécial ; M. Charles Gosselin, directeur du cabinet du préfet de police de Paris, est nommé préfet des Yvelines ; M. Guy Maillard, préfet de région de la Guadeloupe, est nommé directeur du cabinet du préfet de police de Paris ; M. Robert Miguet sous-préfet, secrétaire général de la Haute-Garonne, est nommé préfet de la Guadeloupe.

YVELINES : M. CHARLES GOSSELIN

M. Charles Gosselin, directeur de cabinet du préfet de police de Paris, est nommé préfet des Yvelines en remplacement de M. Laurent Clément mis en congé spécial.

[Né le 9 mai 1929 à Argenteuil (Val-d'Oise), M. Gosselin est successivement, après sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1955, chef de cabinet des préfets de la Corse, du Lot, de Meurthe-et-Moselle, et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. En 1961, il est nommé sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or). Directeur de cabinet du préfet de l'Hérault en 1964, il est, en 1965, nommé directeur adjoint au Conseil économique et social avant de devenir, en 1974, préfet de l'Aude, puis, en 1976, préfet d'Eure-et-Loir, et, le 17 mai 1978, secrétaire général pour l'administration de la police à Paris, enfin, en 1979, directeur de cabinet du préfet de police de Paris.]

M. GUY MAILLARD, directeur de cabinet du préfet de police de Paris

M. Guy Maillard, préfet de la Guadeloupe, est nommé directeur de cabinet du préfet de police de Paris.

[Né le 16 février 1930 à Blainville (Calvados), M. Guy Maillard a commencé sa carrière en 1955 comme administrateur de la France d'outre-mer. En 1962, il est chargé des fonctions d'administrateur des îles antillaises de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. L'année suivante, il devient directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe. En avril 1968, il est nommé secrétaire général de la Manche. En 1972, il devient directeur adjoint de cabinet du préfet de Paris, et, en 1975, secrétaire général des Bouches-du-Rhône. Il avait été nommé préfet de la Guadeloupe en 1978.]

GUADELOUPE : M. ROBERT MIGUET

M. Robert Miguet, secrétaire général de la Haute-Garonne, est nommé préfet de la Guadeloupe.

[Né le 30 décembre 1929, à Toulouse, ancien élève de l'E.N.A. (1956-1958), M. Miguet a été sous-préfet de l'ININI (Guyane), en 1961, puis secrétaire général de la Guyane (1961-1963), du Territoire-de-Belfort (1964), sous-préfet de Lisieux (1969), de Bastia (1972), de Montbéliard (1974) et secrétaire général de la Haute-Garonne depuis 1979.]

Le Monde

société

UNE MANIFESTATION DE PARENTS A PARIS

Non aux crèches trop chères!

Envolées, les pétitions ! Dépassées, les délégations qui, depuis quelques mois, se succédaient à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est dans la rue que les parents d'enfants des crèches ont voulu manifester, le mercredi 3 février, les petits sur les épaules, avenue de Ségur, devant le ministère de la solidarité nationale. Ils protestaient contre l'obligation qui leur est faite par la mairie de Paris, depuis le 23 décembre dernier, de payer 25 % des prix de journée en cas d'absence des enfants, avec, toutefois, une franchise de soixante-treize jours (soit cinq semaines de congés payés et un jour par semaine). « *Il est anormal*, affirme une mère, *de payer pour un enfant malade, alors qu'il nous faut faire venir chez nous une garde d'enfant.* »

« *Non aux augmentations* », annonçait plus généralement une banderole. « *Des crèches gratuites comme à la maternelle* », demandaient les plus maximalistes des parents, qui s'insurgent tous contre les augmentations de septembre 1981 et contre celles qui devraient suivre au printembre prochain. « *Les prix de journées non remboursées,* explique un manifestant, *varient, selon les revenus, de 41,25 F à 75 F, soit, pour ceux qui sont au-dessus du plafond, 1 575 F par mois.* » La crèche, dans ces conditions, n'est pas, d'après un autre, un « *service public, mais un luxe* ».

Etait-ce le froid ? Les enfants à aller chercher à la crèche, justement ? Ou bien encore le caractère transitoire de la condition de parents... de bébés ? En tout cas, une centaine seulement, parmi lesquels beaucoup d'hommes, avaient répondu à l'appel de l'Association parisienne des parents pour la crèche collective (1). Les motifs d'insatisfaction ne manquent pourtant pas : l'un soulignait la surcharge des effectifs, un autre l'attente d'un an avant l'entrée en crèche, un troisième l'« *inadaptation d'équipements vieillis dans certains quartiers sans espace de jeux ni jardin* ».

Les responsables de cette association, reçus par le chef de cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille, se sont avoués déçus de l'absence de propositions concrètes du ministère. Des assemblées générales ont été envisagées à la fin de la manifestation, des délégations seront envoyées au parti communiste et au parti socialiste « *pour les mettre en face de leurs responsabilités* ». Et les « *25 %* », en tout état de cause, ne seront pas payés. « *On se fout de nous* », affirme une mère de famille. Et une autre : « *Si c'est cela, la gauche, ça ne valait pas le coup* » Mais le « *biberon de 7 heures* » devait hâter, même chez les plus révoltés, la dispersion de la manifestation.

NICOLAS BEAU.

(1) 9, rue de Douai, 75009 Paris. Tél. : 280-49-39.

ANCIENS COMBATTANTS

A PROPOS DU BILAN DES OPÉRATIONS EN A.F.N.

A la suite de la publication des chiffres avancés par le ministère de la défense au sujet du nombre des victimes des « opérations en Afrique du Nord » (1954-1962) en réponse à la question de deux sénateurs (*le Monde* du 29 janvier), nous recevons une lettre du secrétaire général de la F.N.A.C.A. qui conteste le chiffre de 23 030 morts.

« *Nous constatons qu'il ne correspond pas à celui publié par le service historique des armées, en novembre 1968.*

» *Pour l'ALGERIE, il s'agit de 25 614 auxquels il faut ajouter les pertes de la légion étrangère en Algérie (1 976) soit au total 27 817 tués et disparus, y compris les pertes de la marine qui n'y figurent pas (227).*

» *Pour la TUNISIE, ce sont 246 morts auxquels il faut ajouter 14 légionnaires, soit au total 260 morts et disparus.*

» *Pour le MAROC, 1 140 morts auxquels il faut ajouter 66 légionnaires, soit au total 1 206.*

» *Pour les trois conflits, ce bilan représente un total de pertes humaines de 29 283 morts.*

» *Si l'on considère qu'aucun bilan n'a été établi pour l'armée de mer, pour les harkis, les gendarmes, les forces de police (qui pourtant peuvent prétendre à la carte de combattant, on admettra que le chiffre de 30 000 morts, cité par la F.N.A.C.A. dans ses documents, correspond, hélas, à la réalité.* »

Presse

● *Un Club de la presse* de Nantes et des Pays de la Loire vient d'être créé à l'initiative de journalistes exerçant dans neuf organes d'information de la presse écrite, parlée et télévisée. M. Jacques Barberousse (FR 3) a été nommé président du bureau provisoire du club.

DÉFENSE

LES AMIRAUX LACOSTE ET BRAC DE LA PERRIÈRE ET LE GÉNÉRAL GIMBERT REÇOIVENT UNE QUATRIÈME ÉTOILE.

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 3 février a approuvé les promotions et les nominations suivantes dans les armées :

● *Contrôle des armées.* — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jean-Claude Watremez, en remplacement du contrôleur général des armées Jean-Marie Lambert ;

● *Armement.* — Sont promus ingénieur général de 1re classe, les ingénieurs généraux de 2e classe Pierre Mardon et Pierre Givaudon. Est promu ingénieur général de 2e classe l'ingénieur en chef Georges Givois ;

Sont nommés : adjoint au directeur technique des constructions navales (D.T.C.N.) et sous-directeur d'établissement, l'ingénieur général de 1re classe de l'armement Michel Wiener ; directeur des constructions et armes navales de Cherbourg, l'ingénieur général de 2e classe Henri Cazaban. ;

Est désigné comme maître d'œuvre principal du projet Cœlacanthe à la D.T.C.N., l'ingénieur général de 2e classe Marc Menez ;

● *Service santé.* — Sont promus au rang et avec prérogative de général de brigade, avec appellation de médecin général, les médecins chefs des services de classe normale Roland Delahaye et Armand Eme ;

● *Air.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Henri Gimbert ;

Est reconduit dans ses fonctions de conseiller du gouvernement pour la défense et maintenu à la disposition du ministre de la défense, le général de corps aérien Paul Vaujour ;

● *Marine.* — Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Pierre Lacoste et Christian Brac de la Perrière.

ÉDUCATION

A AVIGNON

La division de la gauche domine les débats au congrès de la FEN

La discussion du rapport d'activité présenté par le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est achevée, le mercredi 3 février, en début d'après-midi, après quelque quatorze heures de débats et une centaine d'interventions étalées sur deux jours. Le rapport de la direction fédérale Unité indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes) a été approuvé par 61,61 % des mandats (58,46 % en 1980) il y a eu 34,31 % de votes contre (37,66 % en 1980) et 4,07 % d'abstentions (3,87 %).

Le débat sur l'orientation a suivi la réponse du secrétaire général ; il a permis à chaque tendance de mesurer sa représentativité (1). De nouveaux statuts ont ensuite été adoptés avant d'en venir au rapport financier, terme du marathon auquel se sont livrés les congressistes durant ces deux journées, l'une étant dominée par le morne rituel des interventions, l'autre animée par des affrontements politiques entre les deux principales tendances : U.I.D. d'une part, Unité et action de l'autre, ce courant étant animé par des communistes mais comptant aussi des socialistes.

De notre envoyée spéciale

Avignon. — Bien qu'assidu, le congrès commençait à somnoler. La tradition et la démocratie veulent qu'au cours du débat sur le rapport d'activité — commencé le mardi 2 février — chacun puisse s'exprimer durant un temps plus ou moins scrupuleusement minuté. Chaque syndicat et donc chaque catégorie de personnel adhérant à la FEN, chaque courant de pensée, chaque section départementale, peut demander à prendre la parole, et les délégués ne s'en privent pas. Quel que soit le bien-fondé des interventions des uns et des autres, l'accumulation finit par engendrer fatigue et lassitude. Onze heures de discours le mardi 2 : les « rythmes scolaires » des congressistes se sont trouvés bien mis à mal.

Mais, mercredi, le congrès s'est réveillé avec l'entrée en scène des « ténors », qui ont placé le débat sur le terrain politique. Les passions se sont soudain déchaînées au point de perturber l'ordre du jour, mêlant, sur le fond, sinon sur la forme, débat sur l'activité et sur l'orientation. Confusion justifiée, il est vrai, par l'événement du 10 mai et ses suites.

Alors qu'à l'ouverture des travaux les escarmouches entre militants des courants animés par les socialistes et les communistes avaient été relativement feutrées, le ton est, alors, monté. La situation en Pologne, les relations avec le nouveau gouvernement en France, les relations entre communistes et socialistes, les divisions internes au parti communiste, alors même que le vingt-quatrième congrès de ce parti commençait, ont fourni maints prétextes à cette vivacité soudain retrouvée.

Les mauvais souvenirs

Ferme le premier jour, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a attendu d'être à mi-parcours du congrès pour durcir son attitude à l'occasion de la réponse qu'il a faite, durant deux heures et demie, à ceux qui l'avaient interpellé. Ce choix, il le justifie par le refus de ses opposants d'Unité et action (U.A.) de répondre à ses propositions d'ouverture et par leur persistance à tenir, comm avant le 10 mai, « *un langage magique et incantatoire* » composé de formules toutes faites pour dire « *non à tout* ». « *C'est très bien,* a-t-il déclaré, *que je passe pour un homme d'ouverture, mais je ne ferai pas preuve de faiblesse : ouverture oui, mais dans les deux sens.* »

Profitant des débats internes au parti communiste, M. Pommatau a attisé les divergences qui traversent le courant Unité et action. Celui-ci compte aussi bien quelques militants socialistes et des communistes soucieux de ménager le gouvernement que des communistes qui ne se remettent pas de la baisse de représentation de leur parti à l'Assemblée nationale. Ces derniers veulent résister à ce même encerclement à l'intérieur de la FEN, tant il est vrai que la nette progression du courant majoritaire U.I.D. s'explique largement par la victoire politique des socialistes.

Après son premier élan, qui avait été d'appeler au renforcement de l'unité à l'intérieur de la FEN, à l'image du gouvernement d'union, M. Pommatau a donc, le 3 février, rappelé les mauvais souvenirs, reprochant d'abord à Unité et action d'avoir prétendu « *que la politique préconisée par M. Mitterrand était pire que celle de M. Valéry Giscard d'Estaing* ». Cette accusation a bien entendu provoqué la colère des « *accusés* », au point que M. Alfred Sorel, leader du courant Unité et action, a renoncé à défendre à la tribune la motion d'orientation de son courant, préférant utiliser son temps de parole pour répondre... à la réponse du secrétaire général, qu'il a à son tour accusé de commettre « *un faux* », sa tendance n'ayant jamais produit de déclarations « *hostiles au candidat Mitterrand* ».

Ces quelques attaques déclenchées sous les sifflets des uns et les applaudissements des autres, le débat se devait de faire appel à des exemples plus précis. La fonction publique est un secteur où le nouveau secrétaire général de la FEN excelle puisque c'est lui qui, au Syndicat national des instituteurs (SNI) comme à la FEN, était spécialisé dans les problèmes revendicatifs. Il a participé, des années durant, aux négociations salariales, dont les résultats ont toujours été jugés insuffisants — avant le 10 mai — par les minoritaires. Mais, aujourd'hui, le ministre de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, est un communiste. Or les négociations avec lui ne s'engagent pas apparemment sur une voie beaucoup plus satisfaisante. « *Cela,* a expliqué M. Pommatau, *vous pose un problème de vocabulaire. Lorsque la FEN signait avec M. Dominati, nous étions des collaborateurs de classes, quand la FEN signe un accord salarial avec un ministre communiste, vous pouvez me dire comment cela s'appelle ? (...) Si le gouvernement actuel ne va pas beaucoup plus loin que le précédent, cela voudrait dire que, par notre action syndicale, nous avions déjà contraint le gouvernement précédent à aller aussi loin que possible.* » Et M. Sorel de reconnaître qu'il pouvait sur ce point être en désaccord avec l'actuel gouvernement, non sans souligner, au passage, le caractère secret des propositions que ferait la FEN en matière salariale.

Jeux de citations

Les tenants des deux courants n'ont pas manqué une occasion de se livrer au petit jeu qui consiste, pour U.I.D., à utiliser les citations des ministres communistes et, pour U.A., celles du président de la République. Ainsi M. Joël Derrien, représentant Unité et action au bureau national du SNI, avait-il rappelé l'engagement du président de la République de « *revaloriser le statut des professeurs et des instituteurs* » alors que le SNI — et donc la FEN — même combat depuis des années pour les seuls instituteurs. Est-ce justice de revaloriser cette seule profession alors que les personnels non-enseignants de l'éducation nationale sont les éternels défavorisés ?

« *Le SNI,* a expliqué M. Pommatau, *n'a rien demandé à la F.E.N sur ce point et n'a rien à lui demander. On verra bien si son action conduit à l'impasse.* » De même, pour la construction du futur système éducatif, il refuse d'entrer dans le conflit qui oppose le SNI et le Syndicat des enseignements de second degré (SNES), l'un prônant une « *école fondamentale* » couvrant toute la scolarité obligatoire, l'autre plaidant pour un « *grand second degré* » de la sixième à la terminale, avec, à la clé, tout un champ de syndicalisation. M. Pommatau s'en tient aux projets de la FEN et des partis de gauche, sur lesquels il propose à ses opposants de travailler ensemble. « *Ne pas le faire serait notre échec commun, je vous demande d'y réfléchir* », affirme-t-il, maintenant ainsi ce qu'il estime être une attitude d'ouverture.

« *Je suis prêt quant à moi, à débattre pour surmonter, autant qu'il est possible les divergences réelles qui existent entre nous, pour rechercher des positions communes et pour les mettre en œuvre ensemble* » a, pour sa part, déclaré M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du SNES Mais à un certain nombre de conditions : moyens financiers accrus, qualification plus élevée des enseignants, titularisation des auxiliaires... et de se référer une nouvelle fois au président de la République.

« Une nouvelle donne »

Restait le chapitre sans doute le plus délicat, tant il touche, au-delà de l'éducation nationale, à l'ensemble de la vie politique : les libertés. Comme M. Jacques Pommatau, les militants du courant U.I.D. qui sont intervenus sur ce thème ont bien pris garde de ne pas se limiter aux événements de Pologne, mais de dénoncer aussi la situation au Chili, au Salvador, en Turquie... Mais c'est bien la Pologne et les pays de l'Est qui étaient au centre du débat : « *Pour une raison toute simple,* a expliqué le secrétaire général, *c'est que les pays de l'Est tout en installant des régimes totalitaires (...) osent, eux, en plus, dissimuler cette forfaiture derrière une terminologie de gauche* » et d'employer les termes de « *régime fasciste* ».

Si les intervenants du courant U.I.D. — qu'il s'agisse de Mme Martine Legal, membre du bureau national du SNI, de M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, ou de M. Pommatau — ont insisté, plus lourdement qu'au premier jour, sur cette question, c'est qu'ils ont senti combien le courant Unité et action était — comme le parti communiste ou la C.G.T. — divisé sur l'appréciation de la situation polonaise et ses éventuelles répercussions sur la vie politique française. La position unanime d'Unité et action — « *pour la levée de l'état de siège, pour la libération des militants emprisonnés, (...) pour le rétablissement des libertés (...)* » — dissimule, en effet, des clivages; les uns souhaitant condamner purement et simplement l' « *état de guerre* », d'autres le justifiant par la nécessité d'éviter un « *bain de sang* ».

Complexe, tant les éléments en sont imbriqués, l'enjeu peut être résumé par la conclusion de M. Pommatau : « *L'actuel gouvernement rassemble les principales composantes de la gauche. Si, dans la FEN, elles ne sont jamais séparées, il importe qu'à la tête du pays l'on sache clairement s'il s'agit d'une situation circonstancielle ou d'une orientation plus profonde. Le grand schisme qui, depuis 1920, a trop souvent opposé, dans des luttes fratricides, les composantes du mouvement ouvrier connaît une nouvelle donne. Des événements, dont certains comportent de terribles leçons, provoquent, au sein du mouvement communiste, des débats (...) qui nous concernent tous.* »

CATHERINE ARDITTI.

(1) Unité, indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes), 59,22 % (soit + 0,88 %) ; Unité et action (U.A., animé essentiellement par des communistes), 30,94 % (— 0,89 %) ; Ecole émancipée (syndicalisme révolutionnaire), 5,01 (— 0,16 %) ; Front unique ouvrier (trotskistes du parti communiste internationaliste), 3,54 % (+ 0,43 %) ; Education et autogestion, 0,12 % (— 1,43 %).

Les enseignants C.F.D.T. du public et du privé ont été reçus par M. Alain Savary

Dans le cadre des consultations sur l'avenir de l'enseignement privé, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) ont été successivement reçus, mardi 2 février, par M. Alain Savary. Lors d'une conférence de presse, ils se sont félicités du climat « *très ouvert* » de ces entretiens et de « *l'accord d'ensemble du ministre avec l'état d'esprit dans lequel* [ils] *envisagent la transformation du service public d'éducation* ».

La FEP et le SGEN récusent, en effet, « *aussi bien le préalable de la transformation avant l'unification que le préalable de l'unification avant la transformation* ». L'intégration des « *établissements privés et patronaux (...) recevant des fonds publics* » doit, selon les deux organisations, se faire au terme d'une négociation « *qui ne saurait excéder la durée de l'actuelle législature* » et dont le terme ne saurait être ambigu : le SGEN et la FEP s'opposent « *dès maintenant* [à] *toute formule nouvelle de contrat qui n'impliquerait pas, dans des délais fixés, sa propre résolution par une intégration complète* ».

Les deux organisations sont particulièrement sensibles au sort des personnels de l'enseignement privé, désirant qu'aucun d'eux « *ne soit pénalisé dans sa carrière ni dans son poste de travail et que toutes et tous aient un statut de titulaire de la fonction publique* ».

M. Patrice Béghain, secrétaire général du SGEN, souhaite enfin une « *nouvelle pratique de la laïcité* » qui, selon lui, ne peut « *être réduite, comme l'a fait la FEN, à l'anticléricalisme* » : il s'agit « *de prendre en compte tous les jeunes dans leurs différences* ».

Police

● *Les députés communistes* ont demandé, mercredi 3 février, audience à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, « *afin de lui exposer leurs propositions sur les problèmes de la police* ». Ils estiment qu'il serait « *anormal que des décisions soient prises sans consultation des différents groupes de la majorité.* »

Une mosaïque de syndicats

Avignon. — C'est lors d'un congrès que la mosaïque FEN apparaît dans toute sa diversité. Dans la même salle, se succèdent à la tribune un représentant du Syndicat national des instituteurs (SNI, deux cent quatre-vingt cinq mille adhérents) et un membre du Syndicat national des inspecteurs principaux de la jeunesse et des sports (S.N.I.P.J.S., soixante adhérents). Certes, l'un comme l'autre appartiennent à la même fédération, mais leur importance dans la structure fédérale ne peuvent se comparer.

Les représentants des « petits syndicats » — ils sont nombreux parmi les quarante-sept que compte la FEN — ne se montrente pourtant pas trop inquiets de leur sort. Ils pensent, comme M. André Bevon, secrétaire général du Syndicat des techniciens sportifs du ministère des sports (cinquante adhérents), et d'autre part entraîneur national de volley-ball, qu'ils peuvent avoir toute leur place à la FEN, s'ils sont actifs.

Pourtant, les syndicats qui groupent des personnels ne dépendant pas de la fonction publique se sentent un peu plus isolés. Six syndicats recrutent leurs adhérents dans des associations ou des organismes qui ne dépendent pas directement de l'Etat et se déclarent un peu « *esseulés au sein de notre FEN* », comme l'a expliqué M. Francis Vieira, secrétaire du Syndicat des personnels des communautés éducatives. Selon lui, les associations laïques, souvent animées par des personnes qui « *interdisent de mettre en doute leur adhésion totale au projet éducatif de la FEN* », ne se pressent pas pour réduire les horaires des personnels de quarante à trente-neuf heures. Ce syndicat réclame « *un fédéralisme vrai et non pas une mosaïque de corporatismes divers* », et souhaite l'aide de la FEN pour obtenir de meilleures conditions de travail sans réduction de salaires.

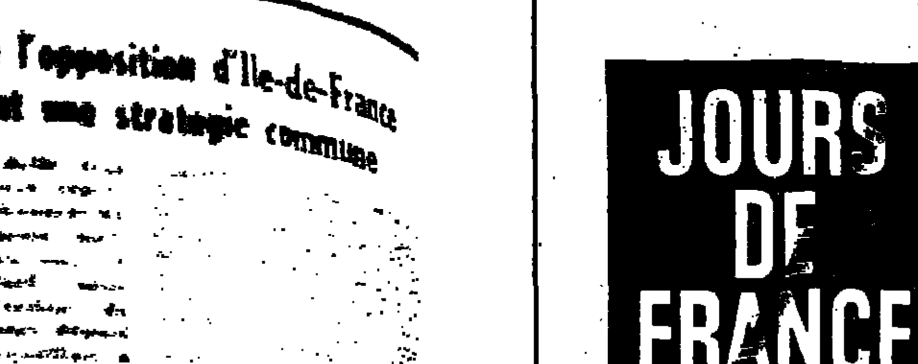
Auto-école

Le point de vue de M. Didier Boda, secrétaire du Syndicat national de la conduite et de l'éducation routière (SNECER) est légèrement différent. Lui a trouvé à la FEN des « *gens formidables qui n'ont pas hésité à nous aider* ». C'est en janvier 1981 que ce syndicat qui rassemble près d'un millier de moniteurs d'auto-écoles a décidé d'adhérer à la FEN. Ces enseignants, comme ils se nomment eux-mêmes, qui travaillent depuis huit ans à l'amélioration de l'enseignement de la conduite, voulaient ainsi manifester leur désir d'être intégrés dans la fonction publique. Ils souhaitent l'intégration de l'enseignement de la conduite et de l'éducation routière dans le système scolaire et la création d'écoles nationales de formation aux métiers de la sécurité routière.

Les conditions de travail sont difficiles, selon M. Boda, pour les moniteurs, payés au SMIC, et qui travaillent plus de quarante heures, sans bénéficier d'avantages sociaux. « *Les patrons sont souvent de petits artisans peu contrôlés par l'inspection du travail* », explique-t-il, en précisant que la syndicalisation est difficile dans un milieu qui n'hésite pas « *à licencier ceux qui revendiquent* ». Les adhérents du SNECER seraient particulièrement visés, mais ils ne se démobilisent pas et avec l'aide de la FEN ils tentent de « *résister* ». Ces « *O.S. de l'enseignement* » attendent du gouvernement une politique d'éducation à la sécurité et non plus simplement d'apprentissage du maniement d'un véhicule. « *Mais que cela ne tarde pas trop* », souligne M. Boda.

SERGE BOLLOCH.







AU CAFÉ DU COMMERCE

Deux députés jouent au jacquet. L'un vient de jeter ses dés.

Premier député :

Tu as gagné. A présent parlons politique.

Deuxième député :

C'est normal, au Café du Commerce.

Premier député :

A propos de politique, qu'est-ce que tu en penses ?

Deuxième député :

Pas grand-chose et toi ?

Premier député :

Je pense qu'on devrait faire un jour l'Union nationale.

Deuxième député :

Pourquoi l'Union nationale ?

Premier député :

Parce qu'un gouvernement de droite ne doit pas gouverner contre la classe ouvrière et un gouvernement de gauche ne doit pas gouverner contre les patrons.

Deuxième député :

C'est une image, ce n'est pas tout à fait ça.

Premier député :

Oui, mais c'est pour mieux faire comprendre la nécessité de faire l'Union nationale. Si un jour on la réalisait, les uns faisant des concessions aux autres, on pourrait avoir un pays uni et prospère.

Deuxième député :

Et pourquoi pas tout de suite ?

Premier député :

Parce que la majorité actuelle, qui a été écartée du pouvoir depuis vingt-cinq ans, voudra évidemment le garder et ne sera pas d'accord pour faire l'Union nationale aujourd'hui. Mais, si elle voulait faire preuve de bonne volonté et surmonter sa victoire, elle pourrait, tout au moins, tendre la main à un parti du Centre, ce qui serait un espoir d'arriver un jour à l'Union nationale.

Deuxième député :

C'est très bien, mais un parti du Centre, il n'y en a pas.

Premier député :

Il y a bien les radicaux de droite, mais ils ne sont que deux à l'Assemblée.

Ils sont apparentés à un grand groupe et ils représentent quand même quelque chose.

Deuxième député :

Ils sont trop à droite et deux députés, ce n'est pas suffisant.

Premier député :

On pourrait peut-être faire un parti tous les deux ?

Deuxième député :

Ah oui, pour quoi faire ?

Premier député :

Ce serait un parti social dans tous les domaines et spécialisé dans la défense des petits commerçants, artisans et petites et moyennes entreprises qui ont tant souffert au cours de la précédente législature.

Deuxième député :

Oui, mais à présent le gouvernement socialiste semble vouloir faire quelque chose pour eux.

Premier député :

En effet, il veut faire quelque chose, mais ce n'est pas suffisant et l'effort ne doit pas se relâcher.

Deuxième député :

Et comment s'appellerait ton parti ?

Premier député :

Il s'appellerait «Parti Républicain Démocrate».

Deuxième député :

Ah oui, c'est un beau nom. Mais nous ne serions quand même que deux.

Premier député :

Il est certain que, si nous faisions cela, nous aurions tout de suite une quinzaine d'adhérents, en particulier parmi les députés non inscrits.

Deuxième député :

Oui, quinze députés cela commence à faire quelque chose. Sous la IV[e] République, il suffisait de treize députés pour faire un groupe, mais aujourd'hui, il en faut trente. Alors que ferions-nous si nous étions quinze ?

Premier député :

Nous ne voterions pas toujours «oui» comme la majorité et nous ne voterions pas toujours «non» comme l'opposition, mais nous pourrions voter tantôt «oui», tantôt «non», suivant que nous estimerions qu'une loi est bonne ou mauvaise.

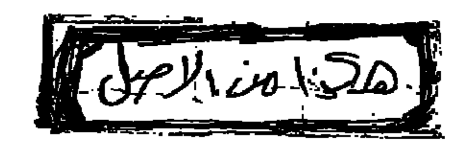
Deuxième député :

Eh bien, constituons notre parti. Je vois justement au café d'en face notre jeune collègue RPR. Il n'a que vingt-cinq ans. Il a une conversation très animée avec la fille d'un ministre socialiste. Ils ont déjà fait l'Union nationale. Allons leur demander leur avis.

Premier député :

C'est une bonne idée et après nous reprendrons notre partie de jacquet.

Marcel Dassault
Député de l'Oise



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les règlements de comptes d'un « Testament amoureux »

L'un est écrivain, l'autre cinéaste et journaliste. Ils furent d'éphémères beaux-frères voilà quelque trente ans, le premier, M. Serge Rezvani, cinquante-deux ans, ayant été marié deux ans avec la sœur du second, M. Claude Lanzmann, cinquante-cinq ans. De ces hommes publics mêlés à la vie littéraire française du dernier quart de siècle, on connaît les amitiés, les haines et les amours parfois. Peuvent-ils donc encore prétendre à une vie privée ?

De sa vie privée, M. Rezvani a fait un matériau de son œuvre, d'abord dans la distance que suppose la fiction, puis de manière directe dans un récit autobiographique, *le Testament amoureux*, dont il dit : « *J'ai cherché à m'y rassembler, à découvrir ma cohérence à travers mes multiples métamorphoses.* »

Peut-on, au prétexte de découvrir sa « cohérence », porter atteinte à ceux auxquels on a été lié, les diffamer, donner leur adresse, traiter son ex-beau-frère d'« *entremetteur né* », le décrire comme un juif fanatique qui, en parlant d'Israël, a des « *lueurs de haine raciste* » dans le regard ? Pour M. Lanzmann, c'est intolérable. Dès la sortie du livre en septembre dernier, il avait, en référé, demandé sa saisie, invoquant l'article 9 du code civil sur la protection de la vie privée. M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, avait refusé la saisie mais ordonné la suppression de plusieurs passages (*le Monde* des 11 et 12 septembre 1981). Au nom de M. Lanzmann, Mᵉ Georges Kiejman demandait, ce mercredi 3 février, à la première chambre civile, de confirmer les mesures du référé et d'aller au-delà, la justice, comme le précisait Bertrand Poirot-Delpech dans *le Monde* du 18 septembre 1981, n'ayant qu'« *imparfaitement effacé des perfidies qui ternissaient l'homme sans grandir l'écrivain* ».

Il est certes dans ce livre des propos blessants pour la famille Lanzmann, et le malaise s'installe au récit complaisant que fait Rezvani de l'antisémitisme de son père. Doit-on pour autant entamer le principe de la liberté d'expression en exigeant la mutilation d'une œuvre littéraire ? C'est un droit que, tant M. Rezvani que ses amis, notamment MM. Alain Jouffroy, écrivain, et Claude Bourdet, journaliste, dénient à M. Lanzmann. M. Rezvani, cependant, n'avait pas fait appel de l'ordonnance de référé. « *Nous avions estimé qu'un jugement n'a pas pour but de dire la vérité d'un homme ou d'un autre*, a indiqué son défenseur, Mᵉ Georges Vinet, *mais qu'il doit mettre fin à un conflit et que votre ordonnance de référé mettait fin à ce conflit.* »

Le conflit, pourtant, dépasse l'opposition de deux hommes et les règlements de comptes familiaux. Il est au point de rencontre de deux principes, le droit à la vie privée et le droit à l'expression, dont Mᵉ Kiejman a rappelé la définition dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.* »

Lequel de ces deux principes peut-il, ici, souffrir exception ? M. Caratini, qui a mis son jugement en délibéré, devra répondre de nouveau de manière plus précise qu'en référé et dire si un « *testament de haine* », comme le qualifient les adversaires de M. Rezvani peut, lorsqu'il est une œuvre littéraire, devenir intouchable.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Deux anciens condamnés à mort sont rejugés par les assises de la Somme

De notre correspondant

Amiens. — Ils avaient été condamnés à mort, le 18 octobre 1980, par la cour d'assises du Pas-de-Calais pour avoir, le 6 février 1978, à Méricourt-sous-Lens, tué une femme de trente-cinq ans et sa fillette. Irène Sobon avait été frappée à la tête et étranglée. Sandrine, cinq ans, avait été étouffée dans la baignoire. 150 F et quelques paquets de cigarettes avaient été volés.

La Cour de cassation avait annulé le jugement, le 5 mars 1981, pour vice de forme. Jean-Luc Rivière et Mohamed Chara, âgés, aujourd'hui, respectivement de vingt-six et vingt-trois ans, se sont donc retrouvés, mercredi 3 février, devant les jurés de la Somme. Tout recommence à zéro. Les débats seront très longs. Ils dureront jusqu'à la fin de la semaine prochaine. C'est la première fois que des condamnés à mort sont rejugés depuis l'abolition de la peine capitale.

La première journée a permis de cerner un peu Jean-Luc Rivière, qui avoue avoir tué la mère. Cet homme, originaire de la Réunion porte de petites lunettes et un léger collier de barbe. Le visage attentif, il répond par des « *oui* » et des « *hein* » aux questions du président sur sa vie dans l'île (père mort, huit frères et sœurs) avant sa venue en France pour le service militaire.

Rendu à la vie civile, Rivière trouve du travail dans le Nord, où réside une partie de sa famille. Le président, M. Lalane, lit une série de témoignages plus ou moins favorables à l'accusé, mais qui prouvent surtout qu'il s'agit d'un homme inculte, sachant à peine lire et écrire, et qui est déraciné en métropole. Trois experts psychiatres donneront ensuite leur avis. On entend les mots de « *médiocrité intellectuelle* », à ne pas confondre avec débilité, « *personnalité fragile* », « *anxiété* ». L'un d'eux affirme que Rivière a pu « *perdre les pédales* » à un moment donné. Le mot de « *simulation* » a été employé avec cependant un point d'interrogation. L'homme ne serait peut-être pas aussi sot qu'il veut le laisser croire.

Jeudi, c'est Mohammed Chara qui est questionné. Après avoir avoué une fois, il a ensuite toujours nié avoir tué la petite fille, comme l'en accuse Rivière. Mais le procès se jouera à partir de la semaine prochaine, quand viendront à la barre de nouveaux témoins à charge contre les deux hommes. L'arrêt de renvoi de la Cour de cassation a apporté, en effet, de nouveaux éléments que la défense ne manquera pas d'exploiter.

MICHEL CURIE.

Faits et jugements

Clémence pour le survivant d'un « suicide collectif ».

La cour d'assises du Gard a condamné, mercredi 3 février, M. Jean-Claude Fils, trente-neuf ans, ancien directeur de l'Institut médico-pédagogique de Rochebelle, à une peine de cinq ans de prison dont trois et demi avec sursis. Jean-Claude Fils, unique rescapé d'un « suicide collectif », était jugé pour complicité d'empoisonnement sur la personne de ses deux enfants adoptifs, Arnaud, sept ans, et Lila, trois ans (*le Monde* du 4 février). Maintenu en détention depuis dix-neuf mois, M. Fils devrait être libéré immédiatement.

Les jurés du Gard n'ont donc pas suivi l'avocat général, M. René Barselo qui, dans ses réquisitions, avait demandé une peine de huit ans de réclusion criminelle, estimant notamment que ce n'était pas « *le désarroi qui avait poussé Jean-Claude Fils, mais une volonté délibérée à l'égard de son épouse* », et que sa formation professionnelle et intellectuelle aurait dû l'empêcher de « *participer à un assassinat avec préméditation dans lequel deux enfants sont morts.* »

Les jurés n'ont pas davantage suivi l'avocat de la défense, Mᵉ Kirkacharian, qui avait demandé l'acquittement de son client, en se fondant à la fois sur la réussite professionnelle de celui-ci, sur les multiples témoignages en sa faveur, et surtout sur les difficultés permanentes rencontrées par ce dernier sur le plan familial.

Ce verdict a été accueilli par de vifs applaudissements venant du public des assises, ce qui a provoqué une sévère remontrance du président, M. Moulin, qui a affirmé : « *La cour ne rend pas la justice pour la galerie.* »

M. Dechartre : je n'ai jamais eu de contact avec le SAC.

M. Philippe Dechartre, ancien ministre gaulliste et animateur du Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.), a été entendu durant deux heures, mercredi 3 février, par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol. Un témoin, militant R.P.R., dont l'identité n'a pas été révélée, affirme en effet avoir été chargé d'une « *mission d'étude* » sur le mouvement gaulliste dans les Bouches-du-Rhône, en 1977, par M. Dechartre. Ce témoin, « repéré » par le SAC local, avait alors été agressé et prié de quitter la région. Il avait été par la suite victime d'un attentat dans la région de Bordeaux (*le Monde* du 4 février).

A sa sortie du palais de justice, M. Dechartre a affirmé n'avoir jamais chargé d'une mission ce témoin, qui aurait simplement fait de la propagande pour les gaullistes de gauche après avoir assisté à l'une de ses réunions, à Paris, à la tour Maine-Montparnasse. « *C'est un mauvais polar* », a assuré l'ancien ministre. « *Je n'ai jamais eu de contact, de près ou de loin, soit avec des militants, soit avec des responsables du SAC. Depuis la libération, je suis sorti de la clandestinité pour ne plus y rentrer* », nous a-t-il déclaré. Sans vouloir porter un jugement de valeur sur le SAC, M. Dechartre indique que sa route ne croise pas celle de cette organisation.

● *Romy Schneider obtient 119 000 francs de dommages-intérêts.* — Pour des atteintes à la vie sentimentale et familiale de l'actrice et à ses droits sur son image, le tribunal de Paris a condamné, mercredi 3 février la socété éditrice de *Paris-Match* à 45 000 francs de dommages-intérêts, celle de *France-Soir* à 20 000 francs, celles de *V.S.D.*, de *France-Dimanche* et d'*Ici-Paris* à 18 000 francs chacune.

● *M. Robert Antoine-Jouhaux, ancien directeur de la caisse d'épargne* l'Ecureuil de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), a été libéré. Inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie, M. Antoine-Jouhaux avait été écroué le 22 janvier. Il lui est notamment reproché d'avoir contrevenu aux règles de plafonnement des dépôts. L'irrégularité porterait sur deux cents livrets A (*le Monde* daté 24-25 janvier). M. Antoine-Jouhaux a été placé sous contrôle judiciaire et a dû verser une caution de 100 000 francs.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX D'ARGENTINE EST AJOURNÉ EN RAISON DU CONFLIT FISA - PILOTES

L'automobile Club d'Argentine a demandé, mercredi 3 février, à la Fédération internationale du sport automobile d'ajourner l'organisation du Grand Prix d'Argentine, qui devait avoir lieu le 7 mars.

Cette demande fait suite au conflit qui oppose, depuis le Grand Prix d'Afrique du Sud, la FISA aux pilotes de formule 1.

Par ailleurs, les six pilotes français qui avaient été convoqués mercredi 3 par la Fédération française pour s'expliquer sur leur comportement en Afrique du Sud ne se sont pas présentés devant la F.F.S.A. Didier Pironi, porte-parole des pilotes, avait expliqué qu'« *il devrait se rendre en Italie pour effectuer des essais et qu'il était exclu dans ces conditions que les autres pilotes français se rendent à la convocation de la Fédération* ».

De son côté, M. Bernie Ecclestone, président de l'association des constructeurs (FOCA), a estimé, mercredi 3 *février*, que ses deux pilotes, le Brésilien Nelson Piquet et l'Italien Riccardo Patrese « *devront payer les amendes infligées par la FISA, s'ils veulent continuer à courir* ».

SKI ALPIN

Les championnats du monde

STEVE MAHRE DÉTRONE INGEMAR STENMARK

(de notre envoyé spécial.)

Schladming. — Ingemar Stenmark a perdu mercredi 3 février son titre de champion du monde de slalom géant au profit de Steve Mahre. Plus brouillon que le Suédois, l'Américain a néanmoins conservé une avance de 51/100 de seconde au terme des deux manches, Stenmark ne parvenant pas à combler sur le second parcours un handicap initial de 1 sec. 37.

C'est la première fois qu'un Américain gagne une médaille d'or dans une épreuve de championnat du monde autre que le combiné. C'est également la première fois qu'un Yougoslave monte sur le podium grâce à la troisième place de Boris Strel à 62/100 de Mahre. — A. G.

PATINAGE ARTISTIQUE

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Drôles de couples

De notre envoyé spécial

Lyon. — Le premier titre des championnats d'Europe de patinage artistique, organisés du 2 au 7 février à la patinoire Charlemagne de Lyon, a été attribué, mercredi 3, aux Allemands de l'Est Sabin Baess et Tassilo Thierbach, dans l'épreuve par couples que les Soviétiques avaient gagnée sans discontinuer depuis 1964.

Quelques heures plus tôt, le Français Jean-Christophe Simond, qui visait son premier titre européen pour ce jeudi, a compromis ses chances en se dérobant devant un double axel obligatoire dans le programme court. Toujours premier, mais avec la plus minime des avances sur le Soviétique Igor Bobrin, tenant du titre, et sur l'Allemand de l'Ouest Norbert Schram, il devra prendre tous les risques dans les figures libres.

Drôles de couples, jugerait-on *a priori* en voyant les Allemands de l'Est Sabin Baess et Tassilo Thierbach, ou plus encore les Soviétiques détenteurs du titre mondial, Irina Vorobieva, « petit moineau » en russe, 1,55 mètre et moins de 50 kilos, dressée sur la pointe de ses patins pour accrocher les épaules de son partenaire, Igor Lisovsky, 27 centimètres et autant de kilos de plus que sa « moitié ». Des couples artistiques idéaux, répondront les techniciens du patinage, se référant aux canons de la spécialité incarnés par Irina Rodnina et Alexander Zaitsev, dont les fantômes noirs planent encore sur les patinoires les soirs de grande compétition. Des couples en voie de disparition, regretteront les pontes du patinage, contraints de concéder au public l'épreuve de danse qui les transforme peu à peu en promoteurs de revue sur glace.

Unions libres

A Lyon, ils n'étaient que neuf couples, dont un tiers de Soviétiques, à avoir surmonté toutes les embûches pour briguer un titre européen. Pas question ici d'association éphémère pour quelques tours de valse. L'union libre le plus souvent, mais passée à l'épreuve de plusieurs années de préparation ingrate avec une indispensable harmonie pour les goûts, le rythme de vie, les musiques, les couleurs de costumes, etc. A ces divergences de vues qui expliquent bien des séparations s'ajoute parfois l'évolution morphologique des partenaires. Ainsi, Marina Tcherkassova (dix-sept ans) et Serguéi Shakrai (vingt-quatre ans), les dauphins de Rodnina et Zaitsev aux Jeux olympiques de Lake Placid, en 1980, ont dû se séparer au moment même où le succès leur paraissait promis : « *J'ai beaucoup grandi au cours des derniers mois*, dira Marina. *Surtout, je suis devenue beaucoup plus lourde, trop lourde même pour mon partenaire.* »

Une vie de couple vue à travers le patinage s'apparenterait plutôt à de fréquentes scènes de ménage. C'est « *Je te poursuis, je te tiens, je te repousse* » en musique et devant le public. Aux tendres enlacements pour les arabesques succèdent les projections de plus en plus vives, de plus en plus hautes, de plus en plus loin pour réussir les triples qui classent un couple ou le défont à force de réceptions manquées. Pourtant, cette fois, la chute d'Irina Vorobieva à la réception d'un double axel solo et le lâcher de prise d'Igor Lisovsky sur une boucle portée ont eu des conséquences exceptionnelles, puisqu'ils ont mis un terme à la pérennité des couples soviétiques au sommet du patinage européen et mondial depuis 1964.

GÉRARD ALBOUY.

Classement. — 1. Sabin Baess et Tassilo Thierbach (R.D.A.), 1,8 pts ; 2. Marina Pestova et Stanislav Leonovitch (U.R.S.S.), 3,2 ; 3. Irina Vorobieva et Igor Lisovsky (U.R.S.S.), 3,4 ; 4. Veronica Perahina et Marat Akbarov (U.R.S.S.), 5,6 ; 5. Birgit Lorenz et Knut Shubert (R.D.A.), 7 ; 6. Susan Garland et Ian Jenkins (G.-B.), 8,4 ; 7. Bettina Hage et Stefan Zins (R.F.A.), 10,2 ; 8. Nathalie Tortel et Xavier Videau (France), 10,8.

CARNET

Naissances

— Maryvonne WETSCH-BENQUÉ, et Charles BENQUÉ ont la joie d'annoncer la naissance de
David, Matthias,
le 31 janvier 1982, à Paris.

Mariages

— Marion Tarbé de Saint-Hardouin (née le 31 janvier),
Julien, Romain et Perrine Pozzi,
Héloïse de la Hougue,
Marine et Benoît Lallament,
Khoa, Chinh et Dung Duong Duc,
Hervé, Séverin et Annick Leclerc du Sablon,
David, Sonia, Elisabeth et Virginie Raisson,
Benoît et François Guinel,
Virginie et Charles Tarbé de Saint-Hardouin,
Charlotte et Didier Pozzi,
Luc, Françoise, Mathieu, Jacques, Marc, Fany, Martine et Bruno, Jean Leclerc du Sablon,
Catherine et Armand de la Hougue,
sont heureux du mariage de leurs grands-parents et parents,
Sabine GUINEL
et
André LECLERC du SABLON,
célébré le 30 janvier, à Chaville, dans la stricte intimité familiale.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert FROTIEE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien directeur
des services électriques
Pechiney-Rhône-Poulenc,
survenu le 29 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingts ans, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 3 février 1982 dans l'intimité familiale en l'église Saint-Laurent, suivies de l'inhumation au cimetière d'Annet (77).
De la part de :
M. Jacques Frotiee, son frère,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
69, rue de Rennes, 75006 Paris.

— Le ministère des relations extérieures du Mexique,
L'ambassade du Mexique en France et Mme José Gonzalez-Quintanilla,
Mme Dolores Gonzalez-Quintanilla et ses enfants,
Mme Armand Citroën,
Le marquis de Torrelaguna,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Neuilly le 2 février 1982, de
Mlle Jacqueline GONZALEZ-QUINTANILLA,
consul général du Mexique à Milan,
commandeur
de la Légion d'honneur,
et titulaire de diverses décorations mexicaines et italiennes.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
L'inhumation aura lieu à Biarritz, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, avenue de Wagram,
75008 Paris.

— Nous apprenons avec peine la mort, survenue à Paris à la suite d'une longue maladie, de
Jacqueline GONZALEZ-QUINTANILLA,
ancien ministre-conseiller
à l'ambassade du Mexique en France
et, depuis 1978, consul général
du Mexique à Milan.
[De père mexicain et de mère française, Jacqueline Gonzalez-Quintanilla a servi pendant toute sa vie la cause des relations franco-mexicaines avec beaucoup de compétence, de chaleur et d'efficacité. Pendant plus de trente ans, de 1947 à 1978, elle a été la véritable cheville ouvrière de l'ambassade du Mexique à Paris. De Gaulle la connaissait et l'estimait.
Pendant la seconde guerre mondiale, jeune stagiaire de vingt ans chargée de la garde des archives de l'ambassade mexicaine à Paris, après la déclaration de guerre du Mexique à l'Allemagne nazie, elle avait discrètement travaillé avec le consul général de Suède Nordling, contribuant à sauver de nombreux résistants, en particulier des républicains espagnols.
Elle était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Tipasa, Alger.
Nice, Châtenay-Malabry.
M. et Mme Marc Pestre,
Mlles Christian et Gaby Lacoste,
Christian, Claire et Catherine Pestre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve René LACOSTE,
née Berthe Pirodon,
survenu le 26 janvier 1982, à l'âge de soixante-treize ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
8, avenue du Parc,
92290 Châtenay-Malabry.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Bernard LAFAY,
diplômé de l'Ecole nationale
de l'aviation civile,
survenu accidentellement dans sa vingt-cinquième année.
De la part de :
Irène Cuenant, son épouse,
M. et Mme Jean Lafay, ses parents,
Philippe Lafay, son frère,
Le docteur et Mme Jean Cuenant et leurs enfants.
La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 4 février à Grezieu-la-Varenne (69290 Craponne), dans la plus stricte intimité.

— Avignon, Paris.
M. et Mme Didier Laugier,
M. et Mme Jean Gelamur,
M. et Mme Rémy Laugier,
M. et Mme Denis Martin,
M. et Mme Bernard Laugier,
ses enfants,
Ses vingt-six petits-enfants,
Ses seize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Vincent LAUGIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 3 février 1982, à Villeneuve-lès-Avignon.
La messe de ses funérailles sera célébrée le 5 février 1982, à 10 heures, en l'église des Carmes à Avignon.
Mas de Bellevue,
91, boulevard Calmette,
30100 Villeneuve-lès-Avignon.

— Edmée et Georges Le Pape,
Marc, François et Frédéric Le Pape,
M. et Mme Jean-Marie Le Pape,
Mme veuve Emile Carre,
M. et Mme André Le Pape et leurs enfants,
M. et Mme Rémy Le Pape et leurs enfants,
M. et Mme Yves Hugouvieux et leurs enfants,
Les familles Le Pape, Carre, Taulier, Tanniou, Hugouvieux, Cornaton, Uhl-Coulomb,
ont la douleur de faire part du décès de
Dominique LE PAPE,
le 31 janvier 1982, à l'âge de vingt-trois ans.
L'inhumation a eu lieu le 3 février 1982 au cimetière de Chateaurenard-de-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, square Denis-Papin,
78330 Fontenay-le-Fleury.

— Nous apprenons le décès de
Jean LEULLIOT,
journaliste,
survenu le 3 février.
[Né le 11 juillet 1911 à Périgueux (Dordogne), Jean Leulliot avait été chroniqueur spécialisé dans le cyclisme à « l'Auto », puis à « l'Aurore ». Ancien coureur, il avait été directeur technique de Roger Lapébie vainqueur du Tour de France en 1937 ; il était l'organisateur de Paris-Nice depuis 1951 et le père de notre confrère de TF 1 Jean-Michel Leulliot.]

— Madeleine Le Gall et Thérèse Guibert ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
Jeanne LONGAYGUES,
survenu à Paris, le 2 février 1982, à l'âge de soixante-huit ans.
Elle rayonnait la sagesse, la dignité et le courage.
Les obsèques seront célébrées le samedi 6 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris (13ᵉ).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
17, rue des Fossés-Saint-Marcel,
75005 Paris.

— Chasia Malamant, sa femme,
Alexandre Malamant, son fils,
Ilia Malamant, sa petite-fille,
Les familles de ses sœurs et alliée Vajda, Malamant, Chaintron et Delmotte,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Moïse MALAMANT,
survenu le 28 janvier 1982.
Les obsèques ont eu lieu le 1ᵉʳ février 1982, à Ivry.
Que tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et leur soutien trouvent ici l'expression de notre gratitude et de nos remerciements.
52, rue Hoche, 94200 Ivry.

— Paris, Aurillac.
Mme Henri Quêtin, son épouse,
Mlle Marguerite Quêtin, sa sœur,
Le docteur Anne-Marie Quêtin et M. Michel Quêtin, ses enfants,
Gilles, François et Rémi, ses petits-enfants,
M. et Mme André Ginestet,
Mme Antoine Lafont,
M. et Mme Jean-Pierre Palade,
Les familles Dayraigne, Le Calvé, Seroude, Coudert, sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri QUÊTIN,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 4 février 1982, en l'église du Sacré-Cœur à Aurillac.
Cet avis tient lieu de faire-part.
87, boulevard Raspail, 75006 Paris.
67, boulevard Louis-Dauzier,
15000 Aurillac.

Remerciements

— Mme Serge Varangot,
M. et Mme Jean-Pierre Boissavit,
Ainsi que leur famille,
profondément touchés par les témoignages d'amitié reçus lors du rappel à Dieu de
M. Serge VARANGOT,
remercient bien vivement tous ceux qui se sont associés à leur grande peine.

Anniversaires

— A l'occasion du onzième anniversaire de la mort de
Paul BOUCHON,
une affectueuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— Il est demandé à ceux qui ont connu, estimé et aimé le
docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,
une pensée à l'occasion du huitième anniversaire de sa mort, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention.
De la part du docteur Marie Lang-Gauthier et de ses enfants.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du
général d'armée Claude VANBREMEERSCH,
une messe sera célébrée le mercredi 17 février 1982, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, 75007 Paris.

— En souvenir du
Père TEILHARD de CHARDIN,
une messe sera concélébrée, le jeudi 11 février, à 17 heures, en l'église Saint-Sulpice, par le Révérend-Père Leroy.

Soutenances de thèses

Doctorat d'État

— Université de Nice (Institut du droit de la paix et du développement), samedi 6 février, à 9 heures, M. Miloud Mouba[illegible] El-Mehadbi : « Le droit transnational : contribution à l'étude d'une théorie des relations pétrolières ».

— Université de Paris-IV, samedi 6 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Eliane Vergnolle : « Saint-Benoît-sur-Loire : les débuts de la sculpture romane dans la vallée de la Loire et le Berry ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

régions

Languedoc-Roussillon

UN COLLOQUE A MONTPELLIER

L'aquaculture, une idée neuve en France

De notre correspondant

Montpellier. — Après le colloque consacré aux marées, qui s'est réuni en décembre à La Rochelle, et avant celui qui aura lieu en mars, à Brest, sur la mise en valeur des rias et des estuaires, une réunion sur l'aquaculture en Méditerranée vient d'être organisée au siège de l'établissement public régional du Languedoc-Roussillon, à Montpellier.

L'aquaculture n'en est encore qu'à ses balbutiements, pour M. Jean Lacombe, député P.S. de l'Hérault et adjoint au maire de Sète, président du CEPRALMAR (Centre d'étude et de promotion des activités lagunaires et maritimes en Languedoc-Roussillon).

Ce n'est pas une tare mais une chance : on peut ainsi précéder l'événement et maîtriser son évolution. Il est vrai que l'aquaculture représente une activité des plus originales et des plus prometteuses. M. Alain Merckelbagh, qui représentait à Montpellier le ministre de la mer, a pu dire : « *...Il y a des fous de l'aquaculture comme il y eut des fous de l'aviation. L'aquaculture, c'est un parti et une grande aventure.* »

Une centaine de délégués venus des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, des élus, des professionnels, des scientifiques, des administratifs, des représentants de l'Institut des pêches maritimes, du Centre d'exploitation des océans, du Centre d'études techniques du génie rural et des eaux et forêts, de l'université des sciences et techniques du Languedoc, et même d'exploitations privées comme la SATMAR, de Honfleur, première société en France à avoir mis sur pied une écloserie de mollusques, ont participé à ce colloque qui étudiera l'un après l'autre les grands dossiers de l'aquaculture : les écloseries, la production de poissons et crustacés, la conchyculture en mer, les réserves, le repeuplement, les récifs artificiels, la gestion des stocks. Sur tous ces sujets, des exposés techniques mais aussi des réflexions sur les changements d'attitude, voire de mentalité, les conflits d'intérêts, que suppose le développement de l'aquaculture.

« *Nous en sommes encore vis-à-vis de la mer à l'économie de cueillette* », devait ainsi déclarer M. Gaston Biancotto, maire d'Hyères. « *Nous lui prenons tout et nous ne lui rendons rien. Nous sommes arrivés à l'heure où l'homme doit apprendre à cultiver la mer. L'aquaculture recouvre toutes les formes d'élevage et de culture en eau douce comme en eau de mer, dès le moment où une intervention de l'homme existe pour valoriser le milieu naturel. Mais face à l'engouement et devant les dangers d'un développement anarchique, un réel essor de cette activité nécessite prudence et réalisme.*

ROGER BÉCRIAUX.

Basse-Normandie

INAUGURÉ A CHERBOURG PAR M. LE PENSEC

L'Institut des techniques de la mer va former des « pêcheurs-ingénieurs »

Après avoir participé, lundi 1er février, à la croisade pour l'emploi du gouvernement en Haute-Normandie, le ministre de la mer a rendu visite aux élus de Cherbourg et rencontré dans ce port les professionnels de la pêche de Basse-Normandie.

M. Le Pensec devait, en outre, inaugurer, mardi 2 février, l'Institut national des techniques de la mer, ouvert depuis le 11 janvier. Spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs de la mer (deux années d'études après le bac), l'établissement a été créé, en octobre dernier, par un arrêté du ministre de l'éducation nationale, qui a mis fin à la rivalité opposant — sur ce dossier — plusieurs cités maritimes de l'Hexagone (« le Monde » du 30 septembre 1980).

De notre correspondant

Cherbourg. — Les socialistes de Cherbourg ont dû se battre pour obtenir cette implantation universitaire conçue pourtant il y a deux ans pour leur ville par le rectorat et le comité d'expansion de Basse-Normandie. Ils sont même montés à Paris dans la semaine précédant les élections législatives pour contrer les efforts de concurrents tels que Le Havre, Brest, La Rochelle ou Monaco. Il leur avait fallu auparavant vaincre les réticences de leurs alliés communistes, résolument opposés au projet, lorsque M. d'Ornano, alors ministre de l'environnement, avait demandé et obtenu de l'ancien ministre des universités, Mme Saunier-Seïté, le feu vert pour Cherbourg.

Bâti pour assurer la formation rapide des professionnels d'un type nouveau, à la fois pêcheurs et ingénieurs, le projet des universitaires caennais a déclenché, de surcroît, une bataille pédagogique : il a eu en effet contre lui les administrations centrales et bon nombre de représentants de l'Université traditionnelle.

Malgré l'absence de publicité, les demandes d'inscription ont afflué. Il a fallu tenir compte de l'aptitude physique et de la motivation des candidats. Trente-neuf ont été finalement retenus, dont huit jeunes filles et trois étrangers envoyés par le gouvernement algérien. La direction des études a été confiée au professeur Francis Bénard, un biologiste qui avait dirigé l'Institut universitaire de Caen, également connu pour animer le comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature (CREPAN). Il a avec lui des maîtres-assistants, des assistants et des agents de laboratoire, qui devront faire travailler leur imagination pour définir le contenu des enseignements retenus.

L'institut de la mer doit répondre aux carences depuis longtemps dénoncées de la formation des professionnels appelés à s'inscrire, entre le stade de l'apprentissage maritime traditionnel tourné vers la pêche et la maîtrise en science océanographique. Il acceptera les meilleurs élèves des écoles d'apprentissage maritime dans le cadre de son action de formation continue, et l'UNESCO a accepté d'aider son fonctionnement s'il s'ouvre aux pays en voie de développement. Soixante-douze étudiants en formation initiale seront accueillis à la prochaine rentrée scolaire. Les diplômés devront savoir manipuler un microscope et plonger sous la mer.

RENÉ MOIRAND.

CORRESPONDANCE

LE CATALAN A PERPIGNAN

M. Jean Bécat, maître-assistant de géographie à l'université de Perpignan, nous écrit à propos du dossier sur la Catalogne paru dans le Monde *du 7 novembre :*

Il existe à Perpignan un ensemble de documentation et d'enseignement du catalan aussi important, sinon plus complet que celui de Paris, ce qui semble normal puisque nous sommes dans une région de culture catalane : centre de documentation, diplôme « langue et culture catalanes », formation de troisième cycle et centres de recherche sans équivalents.

N'oublions pas que le catalan est l'une des « langues des peuples de France », pour reprendre une des expressions de la campagne du président Mitterrand, une langue toujours vivante dans la partie nord de la Catalogne historique, Catalogne française, Roussillon ou Catalogne nord, comme chacun voudra la nommer. La seule réalité régionale en France, avec sa base sociale et culturelle, ses activités et son enseignement, de la maternelle à l'université, se trouvent à Perpignan et dans le pays catalan qui l'entoure.

● *La pêche au hareng en mer du Nord.* — La Commission européenne a décidé de suspendre la pêche au hareng dans le sud de la mer du Nord, pour la campagne allant du 1er octobre 1981 au 31 mars 1982, deux mois avant la date prévue.

Les prises autorisées pour cette période, qui avaient été fixées à 20 000 tonnes, sont épuisées, les pêcheurs danois ayant pêché onze fois plus que le quota qui leur était alloué. — (A.F.P.)

Faits et projets

LE FINANCEMENT DE LA CARTE ORANGE.

Une prise en charge par les entreprises de la région parisienne de la moitié du coût de la carte orange pour leurs salariés « *imposerait à l'employeur la prise en compte parfaitement injuste* », d'une part des déplacements non professionnels de son personnel, a déclaré M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui répondait ainsi à la proposition récente du ministre des transports.

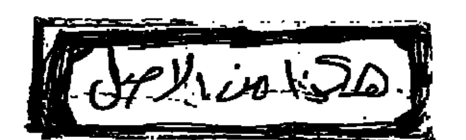
S'exprimant devant l'assemblée générale annuelle des agents consulaires de la chambre (chefs d'entreprises intermédiaires entre la chambre de commerce et ses deux cent vingt mille ressortissants), M. Thèves a reconnu que le pourcentage de prise en charge des entreprises dans le financement des transports en commun de l'Ile-de-France avait « *quelque peu diminué* ». « *Mais,* a-t-il souligné, *ce pourcentage se rapporte à un budget en très forte augmentation : 3,2 milliards de francs en 1981 au lieu de 1,1 en 1973.* »

UN CONGRÈS DES BANLIEUSARDS.

M. Jean-Claude Delarue qui, un temps, espéra représenter les écologistes lors de l'élection présidentielle de 1981, a été chargé par le Conseil économique et social, dont il est membre, de préparer un rapport sur « la qualité de la vie dans les banlieues ». Son objectif est de créer un « *groupe de pression des banlieusards* » pour que ceux-ci ne soient plus « *des citoyens de seconde zone* » : M. Delarue pense qu'il est temps de cesser de « *traiter les banlieues comme des dépotoirs sous prétexte que le poids de leurs habitants est faible face aux visées des technocrates et des intérêts privés* ».

Soutenu par un certain nombre de personnalités écologistes d'Ile-de-France, M. Delarue organise le samedi 27 février à l'hôtel Sofitel, rue Louis-Armand à Paris (15e), le « *premier Congrès des banlieusards* ».

★ S.O.S. banlieues, 31, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. 246-94-47.



INFORMATIONS « SERVICES »

GASTRONOMIE

« Gault et Millau » nouveau

Le « Gault et Millau » nouveau vient de paraître, en avance sur son concurrent et néanmoins ennemi le Michelin. Je l'ai dit souvent : il est très difficile de tenir un guide à jour et, à ce petit jeu du « je suis le premier », les difficultés ne s'estompent pas, on le devine. Ainsi il est bien dommage d'ignorer, sur Paris, le meilleur restaurant de cuisine corse (*Casa Corsa*, rue de l'Arbre-Sec) et quelques autres. Et plus triste encore de parler de Chrysabel, la jolie chanteuse du *Canotier* (qui n'y est plus depuis août dernier et qui vient de mourir !). Du moins des corrections ont été faites depuis le Guide de Paris sorti il y a quelques mois, et c'est ainsi que Patrice Dard, de frère, est devenu ce qu'il est, fils de Frédéric. Où que l'on n'a plus vu, comme voisin de table, aux *Algues*, le bon Léon-Paul Fargue, mort en 1947.

Donc le Guide France 1982 reste fidèle à lui-même, ironique, amusant, de mauvaise foi quelquefois, d'humeur toujours. On y voit un douzième quatre toques et c'est Jacques Maximin (du *Chantecler* niçois). On y voit aussi perdant des points *Lasserre* et des toques le *Grand Véfour* et *Point* (ce qui est moins un crime qu'une faute), ainsi qu'une volée de bois vert pour *Lucas-Carton*. On y voit accédant aux trois toques, à Paris, Dutournier *le Trou Gascon), Michel Rostang*, Joël Robuchon *(Jamin)*, et en province le charmant Pierre Gleize (*la Bonne Etape* de Château Arnoux), *Christian Clément* (Bordeaux), la *Rôtisserie du Chambertin* à Gevrey, *Chabran* à Pont de l'Isère, la *Renaissance* à Rive-de Giers, le *Bretagne* à Questemberg, le *Flambard* à Lille. Ajoutez-y 48 nouveaux « 2 toques » et 216 toqués supplémentaires et vous aurez un panoramique complet (presque) de l'évolution gourmande selon l'évangile de la Nouvelle cuisine selon Gault-Millau.

Que l'on voit pourtant avec plaisir rendre hommage aux bistrots comme à la cuisine du terroir. Voir même reconnaître implicitement leurs erreurs comme lorsqu'ils se demandent « si une cuisine de qualité peut résister à l'atmosphère ambiante du trou des Halles ? »

A signaler une nouvelle rubrique : « les bons produits de France en direct », (liste d'artisans du bien manger).

Ainsi se présente cet ouvrage de 928 pages (55 F.) utile pour beaucoup, amusant pour bien d'autres, les deux à la fois pour quelques-uns, j'imagine.

Attendons maintenant le Michelin 82.

LA REYNIERE

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 FÉVRIER

« La Seine racontée aux jeunes », 14 h 30, 23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.

« Musée Marmottan », 15 h 2, rue Louis-Boilly, Mme Chapuis.

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Paris insolite », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Peinture du 17e siècle », 18 heures, Grand Palais, Mme Lemarchand (Caisse Nationale des Monuments Historiques).

« Salons de l'Hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (Approche de l'Art).

« Peinture du 16e siècle italien », 11 heures, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Musée de la Légion d'honneur », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (L'Art pour Tous).

« Collection Thyssen », 14 heures, Petit Palais (Mme Caneri).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtels du Crédit Foncier », 15 heures, 19, Place Vendôme (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 11 heures, marches, côté droit (Mme Hager).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre des Députés (Mme Hauller).

« La vie de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et Archéologie).

« La Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.-V. Jaslet).

« Le couvent des carmes », 15 heures, entrée de la Chapelle (Lutèce-Visites).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 45, façade, portail central (M. de La Roche).

« Le Palais Bourbon », 15 heures, façade sur quai (Paris et son Histoire).

« Notre-Dame des Victoires », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du Passé).

« Place des Vosges », 14 h 30, 1, place des Vosges (M. Romann).

« Mexique d'hier et d'aujourd'hui », 16 heures, Petit Palais (Tourisme Culturel).

« Vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Meubles de France », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 45 : 92, rue d'Assas : « Le Saint-Suaire » (Projection) (Université Populaire de Paris).

14 h 45 : 64, rue du Rocher, M. O. de Veer : « Mieux vivre grâce à l'astrologie », M. T. Saussez : « Où en est l'opposition ? », « Pour ou contre les radios libres ? » (Club du Faubourg).

15 heures : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. G. Lochak : « Louis de Broglie et la coexistence des ondes et des corpuscules ».

15 heures : Musée des Monuments Français, place du Trocadéro, Mme F. Tissot : « Arts de l'Afghanistan et du Turkestan russe ».

15 heures : 68, rue François-Miron, Mme C. Courand : « Le Marais littéraire et musical ».

15 heures : 23, rue Notre-Dame-de-Lorette, M. C. Brunier : « Reconversion des industries militaires. Une chance pour la paix » (Défense et Paix).

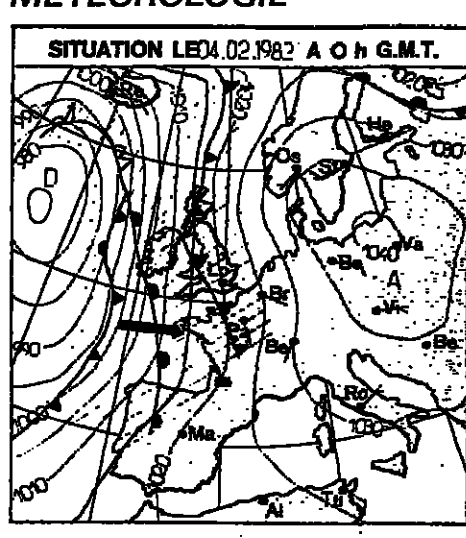
15 heures : 5, rue Largillière, M. J.-P. Ludwig : « Hasard ou nécessité » (Nouvelle Acropole).

APPEL A TÉMOINS

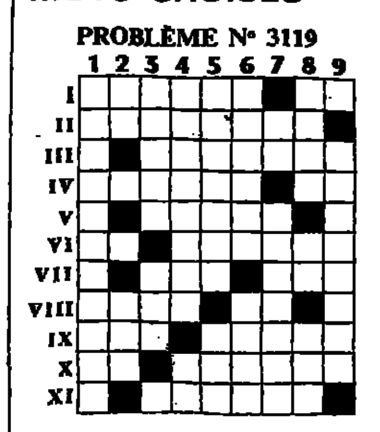
■ Les personnes qui ont été témoins de l'accident survenu le lundi 1er février, à 13 h 15 sur le périphérique Nord, entre les portes de La Villette et de Pantin, provoqué par un camion immatriculé 76, sont priées de se faire connaître en téléphonant au 362-01-54.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04.02.1982 À 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.2.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER, À 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 février à 0 heure et le vendredi 5 février à 24 heures :

Persistance du flux de sud sur la France, entre la vaste zone dépressionnée atlantique et le puissant anticyclone d'Europe centrale. Les perturbations atlantiques ne pénétreront que sur le quart nord-ouest du pays.

Vendredi matin, le temps sera doux, plutôt nuageux, sur la majeure partie de la France. Toutefois, quelques faibles gelées se maintiendront sur la vallée du Rhin.

De petites ondées locales sont encore possibles sur les Cévennes, les Pyrénées-Orientales et du Morvan à la Lorraine, tandis que sur la Bretagne de faibles pluies débuteront. Elles s'étendront ensuite à la Normandie puis aux régions proches des frontières du Nord. Sur le reste du pays, au cours de la journée, des éclaircies se développeront. Les vents de secteur sud à sud-est seront modérés, assez forts à forts près de l'Atlantique et sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales s'élèveront encore un peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 février 1982 à 7 heures, de 1 023,6 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 février ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 février) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 13 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Bourges, 10 et 6 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 8 et 5 ; Marseille-Marignane, 12 et 9 ; Nancy, 3 et − 1 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 11 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 5 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 2 et − 2 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 3 et − 2 ; Athènes, 9 et 3 ; Berlin, − 2 et − 6 ; Bonn, 3 et − 2 ; Bruxelles, 6 et 1 ; Le Caire, 21 et 12 ; îles Canaries, 19 et 11 ; Copenhague, 0 et − 3 ; Dakar, 22 et 16 ; Genève, 4 et 1 ; Jérusalem, 7 et 0 ; Lisbonne, 9 et 13 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 10 et 5 ; Moscou, − 8 et − 15 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 8 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 12 et − 1 ; Stockholm, − 2 et − 9.

L'état de la neige en France

Au cours de la semaine écoulée, le temps a été généralement sec et ensoleillé, d'où une fonte nivale et un tassement accéléré, ce qui entraîne une diminution du manteau neigeux de 10 à 15 centimètres sur les Alpes, de 20 à 30 centimètres sur les Pyrénées. La neige reste toutefois assez abondante, sauf sur le Massif Central et la Corse.

Sur tous les massifs, la neige est croûtée et durcie. Sur les flancs sud et ouest, la neige prend un caractère de neige printanière soumise à un fort dégel diurne au-dessous de 2 000 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RÉTROMANIE

Drouot dépasse le milliard

Par la voix de son président M. Michel Rostand, la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris a rendu public son chiffre d'affaires pour 1981 : 1 031 000 000 millions de francs ; 920 millions l'année précédente. Le milliard est donc dépassé, mais la progression de 12,06 % reste nettement en dessous du chiffre de l'inflation (13,6 %), elle est également moins forte aussi que la progression des ventes britanniques (de 15 à 20 %), dont l'expansion s'est pourtant ralentie depuis six mois.

Que le marché international de l'art connaisse dans son ensemble une certaine récession, nul n'en peut douter. Mais le médiocre bilan annoncé par les commissaires-priseurs parisiens traduit surtout les hésitations des amateurs français, ballotés au cours de ces derniers mois entre l'attirance pour des investissements artistiques appelés à se valoriser, et la crainte, fondée ou non, d'une inquisition fiscale renforcée.

Une analyse, de mois en mois, des résultats des ventes fait apparaître des variations significatives par rapport aux mêmes périodes de 1980. Sur les six premiers mois la progression est de 16 %, elle retombe à partir d'août jusqu'à 10 % seulement, pour atteindre avec une légère reprise un chiffre d'un peu plus de 12 % pour l'ensemble de l'année.

Pour les études les plus dynamiques, la progression est nettement plus forte (de 25 à 40 %), progression qui souligne le phénomène de concentration des affaires : les cinq plus grosses études parisiennes réalisent à elles seules la moitié du chiffre d'affaires des soixante-cinq autres.

Il convient de noter que les ventes judiciaires consécutives aux faillites qui ont été très nombreuses cette année entrent pour une part non négligeable dans le chiffre d'affaires global. En ce qui concerne le seul marché de l'art, la reprise de fin d'année s'explique sans aucun doute par la décision « présidentielle » d'exclure de l'impôt sur la fortune les antiquités et les œuvres d'art.

F. G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3119

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									■
III		■							
IV							■		
V		■						■	
VI			■						
VII		■				■			
VIII					■			■	
IX				■					
X			■						
XI		■							■

HORIZONTALEMENT

I. C'est la dernière heure qui lui donne sa véritable raison d'exister. Point de chute à réduire ou à résoudre. — II. N'est pas rigolo à l'Académie française. — III. Peut s'appliquer à un parent proche résidant aux antipodes. — IV Façon mécanique de récolter les carottes. Préposition. — V. Facteur qui ne manquait pas de timbre. — VI. S'accommode parfois avec un certain « mais ». Ajoute une information au dossier. — VII Poussés. Plus d'un fut enfanté par Marie de France. — VIII Hollande au Pays-Bas. Mesure de capacité en Chine. — IX. En Suisse. Fluide glacial. — X. Unité auxiliaire de la flotte. S'épanouit au soleil ou se complaît dans l'ombre. — XI. Elle est souvent plus blanche devant Dieu que devant les hommes.

VERTICALEMENT

1. Cadres de bahut. — 2. Note. A la fois serré et généreux. — 3. Commune de Belgique. Époque où le printemps n'est plus jeune et parfois pluvieux. — 4. Refuge de montagne pour qui a des problèmes de sommets. Invitation à vider les lieux. — 5. Ne sauraient entrer en tête sans frapper. Carcasse. — 6. Bassins de remise en état des soucoupes plongeantes. Ses pratiques spirituelles n'ont rien d'amusant. — 7. S'écrivent en abrégé. Telle une fille qui ne s'en laisse pas conter, sauf s'il s'agit de lui conter fleurette. — 8. Enlumine. Part de la caisse. Son arrivée est souvent le signal du départ. — 9. Couverte avec un manteau d'hiver.

Solution du problème n° 3118

Horizontalement

I. Allumeuse. — II. Lui. Arrêt. — III. Pneu. Un. — IV. Ide. Idées. — V. Ni. Ami. Ti. — VI. Cratère. — VII. Si. Agi. In. — VIII. Aréoles. — IX. Marner. — X. Titi. Ost. — XI. Hue ! Eon.

Verticalement

1. Alpiniste. — 2. Lundi. Tu. — 3. Liée. Amie. — 4. Ararat. — 5. Ma. Imagerie. — 6. Érudition. — 7. Urne. Léon. — 8. Se. Étriers. — 9. Étésiens. Te.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 février :

DES DÉCRETS

● Relatif aux contrats types d'intégration dans le domaine de l'élevage.

● Relatif au conseil supérieur des professions paramédicales.

DES ARRÊTÉS

● Fixant le montant du maximum de pension et le montant des cotisations du régime d'assurance vieillesse des ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses pour l'année 1982.

● Portant revalorisation des prestations des régimes d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales.

● Fixant les taux et les conditions d'application de la taxe forfaitaire prévue par l'article 285 du code des douanes aux boissons alcooliques importées par les voyageurs ou contenues dans les petits envois adressés à des particuliers.

● Suspendant pour une période de huit mois, à compter du 4 février, l'importation d'huiles et de denrées préparées à l'huile originaires d'Espagne.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 9 DU 3 FEVRIER 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
3	Tous les billets terminés par 3 gagnent 70 F dans toutes les séries
41	Tous les billets terminés par 14 gagnent 200 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 41 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
402	0024	1024	2024	3024	4024	5024	6024	7024	8024	9024	F. 400
	0042	1042	2042	3042	4042	5042	6042	7042	8042	9042	400
	0204	1204	2204	3204	4204	5204	6204	7204	8204	9204	400
	0240	1240	2240	3240	4240	5240	6240	7240	8240	9240	400
	0402	1402	2402	3402	4402	5402	6402	7402	8402	9402	4 000
	0420	1420	2420	3420	4420	5420	6420	7420	8420	9420	400
135	0135	1135	2135	3135	4135	5135	6135	7135	8135	9135	4 000
	0153	1153	2153	3153	4153	5153	6153	7153	8153	9153	470
	0315	1315	2315	3315	4315	5315	6315	7315	8315	9315	400
	0351	1351	2351	3351	4351	5351	6351	7351	8351	9351	400
	0513	1513	2513	3513	4513	5513	6513	7513	8513	9513	470
	0531	1531	2531	3531	4531	5531	6531	7531	8531	9531	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 21	Sommes à payer autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer série 21	Sommes à payer autres séries
0920	0 029	F 20 000	F. 4 000	2 009	F. 20 000	F. 4 000
	0 092	20 000	4 000	2 090	20 000	4 000
	0 209	20 000	4 000	2 900	20 000	4 000
	0 290	20 000	4 000	9 002	20 000	4 000
	0 902	20 000	4 000	9 020	20 000	4 000
	0 920	3 010 000	32 000	9 200	20 000	4 000

Prochain Arlequin le 17 février 1982 · Tirage télévisé à 19 h 50

LOTERIE NATIONALE · TIRAGE DU 3 FEVRIER 1982 · N° 9

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA CHANDELEUR

TIRAGE N° 8 DU 3 FEVRIER 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	471	500	7	7	100
	711	500		47	300
	6 071	2 000		257	600
	112 191	1 000 000		297	600
2	néant	néant		477	600
				8 177	2 100
				10 767	10 100
3	003	500	8	08	200
	33 553	10 000		48	200
	95 683	10 000		148	700
4	4	100		468	500
	344	600		498	500
	434	600		868	500
	63 464	10 100		6 478	2 000
				04 038	10 000
				96 688	10 000
5	155	500	9	79	200
	175	500		809	500
	4 195	2 000		3 389	2 000
	02 715	10 000		5 029	2 000
6	26	200	0	310	500
	616	500		680	500
	796	500		7 630	2 000
	906	500		43 030	10 000
	0 276	2 000		85 950	10 000
	5 696	2 000		392 050	4 000 000
	7 626	2 200			
	61 906	10 500			

PROCHAIN TIRAGE LE 10 FEVRIER 1982 TRANCHE DES ORANGERS

LOTO TIRAGE N° 5	4	10	23	24	26	40
					NUMERO COMPLEMENTAIRE	41

PROCHAIN TIRAGE LE 10 FEVRIER 1982 VALIDATION JUSQU'AU 9 FEVRIER APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE TRANCHE DE LA CHANDELEUR 1982 · N° 8

Le Monde

LIVRES

L'ÉCRIVAIN DEVANT SON MIROIR

La conspiration des mots

EST-CE un vain projet de vouloir se peindre ? L'autobiographe nourrit l'ambition de restituer la vérité de son existence. Il se propose de retracer fidèlement l'histoire de sa vie et de ses états d'âme, les plus avantageux comme les moins honorables. Mais il méconnaît ainsi toute la distance qui sépare le vécu de l'écrit. En outre, à moins d'écrire sous la forme de fragments, il donne à son œuvre une cohérence qui dément la dispersion et la diversité du vécu. De toute manière, ce qui était fuyant, inachevé, se retrouve enfermé dans le temps d'un livre. Faut-il donc juger illusoire le désir de sincérité qui anime les auteurs d'écrits intimes ? Leurs aveux sont-ils, par nature, mensongers ? C'est la question que posent *les Cahiers du double*, dans un numéro consacré à l'autobiographie (1).

Mais on peut considérer autrement le problème de la sincérité. Certes, l'écrivain manque toujours la vérité quotidienne de son « moi ». Il ne saurait représenter, sans le trahir, ce fuyard perpétuel, emporté sans trêve dans la course des jours. Cependant l'autobiographe est récompensé de son effort de sincérité quand il dévisage, étonné, l'étranger qui surgit de la conspiration de ses mots. Son travail sur le langage l'amène à découvrir un « moi » plus vrai, plus profond que l'autre. *« L'écrit n'est pas un miroir,* dit Jabès. *Ecrire, c'est affronter un visage inconnu. »* C'est entrevoir dans l'avenir de ses phrases le fantôme lointain qu'on dissimulait à l'intérieur de soi. La littérature apparaît ainsi comme le pressentiment et le présage d'une vérité qui nous habitait à notre insu. *« Tu crois rêver le livre,* dit encore Jabès. *Tu es rêvé par lui. »*

FRANÇOIS BOTT.

(1) Ce numéro rassemble des textes de Charles Juliet, Danielle Sarrera, Jean Reverzy, Ernst Jünger, Amiel, Joë Bousquet et André de Richaud (62, rue de Montreuil, 75011 Paris).

L'étrange confession de Dominique Rolin

● *La romancière raconte son agonie en août 2000.*

LE dernier roman de Dominique Rolin, *le Gâteau des morts*, est le récit d'une agonie écrit à la première personne. Celle qui meurt ici se nomme en clair, et son nom est : Dominique Rolin. Que cette identité de prénom et de patronyme ne nous égare pas, pourtant : le personnage du livre vit de cette pure vie littéraire, qui est celle des êtres de fiction, et nous ne connaîtrons, de la Dominique Rolin vivante, que les images d'elle où elle veut se reconnaître. L'autobiographie est toujours un songe de l'auteur. *« Qui se confesse ment,* disait Paul Valéry, *et fuit le véritable vrai, lequel est nul, informe, et le plus souvent indistinct. »* Ceux qui s'imaginent qu'autobiographie n'est pas roman sont gens naïfs ou trop pressés.

Donc, c'est en août 2000 que Dominique Rolin situe la première atteinte du mal qui va l'emporter. Elle a quatre-vingt-sept ans, et toute sa tête. Elle est prise d'un étourdissement, dans cet appartement de la rue de Verneuil où elle a été si heureuse, et où elle a tant travaillé. On l'emporte à l'hôpital, et elle va assister à la débâcle de son corps livré aux spécialistes de la mort et de la souffrance, tandis que son esprit, dans un survol désordonné, parcourt le champ d'une vie bien remplie. Images lumineuses d'enfance et de jeunesse, savoureuses sensations de la maturité ; les plaisirs rivalisent entre eux, comme la joie de vivre à Paris concurrence les séjours bien-aimés dans la « ville étrangère », Venise, que Dominique Rolin sait évoquer avec des mots enchantés. Parfois, la malade condamnée, emportée par l'hallucination libératrice, croit sortir de son lit. La voilà de retour rue de Verneuil, chez elle, où elle se penche à la fenêtre, guettant l'apparition de celui qui n'est jamais en retard, qui ne déçoit jamais, qui est toujours le même et traverse les ans intact : Jim.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 16.)

« LA SAISON DES ZA », de Jules Roy

LA SILICOSE DE L'ARTISTE

par Bertrand Poirot-Delpech

PAUL BERG est « pied-noir », comme son ami Camus. Il a été séminariste et colonel d'aviation avant d'écrire des livres, dont une saga sur l'Algérie. Retiré à Vézelay, il y promène un stoïcisme amusé, sous des airs de « *hobereau prussien* »... Ce dédoublement de Jules Roy ne trompera personne, pas plus que la mention « *roman* » donnée aux portraits et souvenirs de *la Saison des za*. Les écrivains ont de ces coquetteries bizarres ! Bizarres, mais respectables. Ça ne va pas de soi, mettre sa vie en mots. Si pareils artifices aident les auteurs à faire chatoyer la réalité et les phrases, ils auraient tort de s'en priver. Au fait, sont-ce des bribes de Mémoires que nous livre Jules Roy ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un essai illustré sur... les caprices du destin ?

EN amour, ces caprices sont la loi. Pourquoi telle rencontre, à tel moment ? Chercher à comprendre, c'est renoncer au délice de se croire bêtement prédestinés l'un à l'autre. Paul-Jules ne risque aucune des élucidations dont crève l'amour moderne, ou du moins son vocabulaire. Il se borne à évoquer en vrac la douceur de ce que Queneau appelait, coupant le mot en deux pour inciter les fillettes à ne pas trop imaginer, *la Saison des za-mours.* C'était l'époque — héritage de la guerre ? — des arrangements amiables entre copains « tombeurs ». Paul-Jules partage une certaine Isa avec son frère Camus, et une autre « ravissante » avec son « père », le fantasque Doyon.

D'autres traits ont fait de ces années coincées entre la guerre mondiale et les conflits coloniaux un intermède béni. Yvonne Printemps chantait encore. Amrouche et Malet inventaient la confession radiophonique d'écrivains. On attendait les coups de gueule et de canne de Léautaud, comme aujourd'hui on attend la suite de « Dallas » : de quoi douter du progrès humain !

SIGNE suprême de richesse : l'époque a regorgé de talents reconnus, mais aussi de promesses avortées, passions à fonds perdus. La vie littéraire n'était pas avilie, comme maintenant, par l'appât du gain et de la gloriole. Des originaux sacrifiaient leur vie à des œuvres sans espoir, et leur fortune à des rééditions sans lendemain.

René-Louis Doyon fut de ces mystiques qui se sont « défoncés » pour la littérature ; pour des prunes. Personne ne se souvient de *l'Enfant prodiguée* ou de *l'Epopée de Bolitho*, ses deux romans inaperçus, ni de ses *Livrets du mandarin*, de sa voix unique au Goncourt, ou du Prix des bouquinistes, que lui obtint, du haut de sa splendeur, son ami Malraux. On ne lui saura pas gré d'avoir exhumé amoureusement Mirbeau, ou idolâtré Barbey d'Aurevilly. Il restera un Léautaud qui n'a même pas su « vendre » son érudition bougonne. Et encore ! Son souvenir persistera seulement dans quelques mémoires comme celle de Paul-Jules, parce que Paul-Jules doit à cet ermite miteux, lui aussi « pied-noir », rien de moins que sa vocation d'écrivain.

ROY honore sa dette envers ce drôle d'ancêtre. Avant de mourir, Doyon a accepté cette reconnaissance. La réussite du cadet le consolait de son propre ratage. Mais elle l'avait longtemps irrité. Tout comme Roy se défend mal d'être agacé par les triomphes de Malraux et de Camus.

Proclamer la vanité de la vanité, c'est avouer qu'on n'en a pas fait son deuil. *« La gloire n'est jamais qu'une femme ! »*, confie Camus. Mais on sait le goût qu'ont, des femmes, les deux compères. Tout en célébrant leur amitié sans défaillance, l'auteur des *Chevaux du soleil* ne s'explique pas ce que les « ravissantes », et le public, trouvaient à l'auteur de *l'Etranger.*

A quoi tiennent ces disproportions ? D'où vient que, chez certains, tout tourne à l'éclatant, et chez d'autres, au terne ? Pourquoi le destin prend-il, comme on dit des sauces, ou ne prend pas ? A l'origine, des hasards s'agencent ; une recommandation au bon instant, un regard qui dit « Vas-y petit ! »... Qu'un prof d'art dramatique ait surgi, au lieu de Jean Grenier, et Camus se serait vraiment pris pour Bogart. De Paul-Jules, retiendra-t-on le moine-soldat, ou l'écrivain plein de droiture et d'odeurs ?

IL faudrait d'ailleurs nuancer. Les différences de réussite, est-ce affaire de dons ou de foi mégalomaniaque dans ces dons ? De prodigalité ou d'avarice ? Le succès ne veut rien dire, ni même la postérité, aussi versatile que les foules vivantes. *« Il y a, à la base des grandes fortunes, des choses qui font trembler »*, c'est Baudelaire qui le dit.

Sur les remparts de Vézelay, riant sous cape d'une époque où il eût sans doute aimé compter un peu plus, à mi-chemin du solitaire Camus et de Doyon croupi dans l'ombre, Jules Roy vérifie ce mot décisif de Guy Bedos : *« La mégalomanie est la silicose de l'artiste ! »*

★ LA SAISON DES ZA, de Jules Roy, Grasset, 316 pages, 56 F.

Un autoportrait de Jean Cayrol

● *« J'écris, donc je suis. »*

C'EST sous la double invocation de Michel Leiris et de Roland Barthes que pourrait se placer *Il était une fois Jean Cayrol.* Pourtant, aux souvenirs en miettes et aux fragments de miroirs en quoi s'organise l'autobiographie de ses devanciers, Cayrol ajoute une touche propre, livrée dès le titre et qui fait la part belle à l'émerveillement. L'imagination tisse ses fables à partir du monde extérieur et immédiat où compte plus la sensation que la mémoire.

« Nos épopées quotidiennes »

Celle-ci est pourtant au travail dans ces pages, puisqu'il s'agit pour l'écrivain de se retourner sur son passé et de réfléchir sur soi : *« Ce n'est pas un bilan que je donne, mais un sommaire. »* Si l'existence personnelle n'est, par définition, pas absente de l'ouvrage, c'est moins l'anecdote qui intéresse Cayrol que de recréer un climat mêlant la vie vécue et la vie racontée : ainsi, les récits de l'enfance bordelaise et maritime acquièrent leur marque d'authenticité par la citation réitérée des *Enfants pillards*, livre antérieur où ils accédèrent au statut de la fiction.

Les souvenirs s'éparpillent, se rassemblent, se dispersent à nouveau pour composer une vie. Vie où les aventures, les voyages, les reconnaissances n'ont pas manqué. Vie où se détache surtout l'expérience concentrationnaire, à propos de laquelle l'auteur trouve ses accents les plus sobrement émouvants, comme si l'ombre de l'horreur ne s'était pas encore retirée de l'homme qu'elle faillit engloutir, au camp de Mauthausen. Quant il en revint, c'était porteur de *« l'esquisse d'une forme de littérature issue des charniers »* : le roman *Je vivrai l'amour des autres* (prix Renaudot 1947), l'essai *Lazare parmi nous* (1950), l'admirable et insoutenable film *Nuit et Brouillard* (fait en 1956 avec Alain Resnais), sont là pour *« témoigner d'un événement irrécupérable »*.

Il fallut bien revivre et continuer d'écrire. Le principal centre d'intérêt de l'ouvrage est sans doute l'autopsie par Cayrol des états et processus créateurs d'un artiste qui se définit comme *« un dégustateur de tous styles »*. Homme gourmand d'impressions et de mots, il ne s'assigne *« pas d'autres raisons de vivre que de découvrir une fraîche et joyeuse écriture »* aboutissant au « roman-miracle ». Que le frappe le coup de foudre de la révélation poétique lors de la lecture à vingt ans de *la Révolution surréaliste* ; qu'il fomente et cimente un petit cercle littéraire avec Raymond Guérin, Gaëtan Picon, Jean Carrive, sous la houlette bienveillante de Delteil, Supervielle, Mauriac, et, sous le regard attentif de Robert Kanter ; qu'enfin il se voue à cette œuvre féconde où *Histoire d'une prairie* (1970) inaugure une série de romans aux pouvoirs féeriques, toujours Cayrol cherche avec des *« bouffées de mots » « la meilleure façon d'accommoder nos restes, nos épopées quotidiennes... »*

Cette modeste ambition s'appuie sur l'affirmation la plus péremptoire et la plus fière : *« J'écris, donc je suis. »*

SERGE KOSTER.

★ IL ÉTAIT UNE FOIS JEAN CAYROL, de Jean Cayrol. Ed. du Seuil. 215 pages, 59 F.

Alain Bosquet et l'enfant qu'il fut

● *Un beau « roman de formation » mâle et subtil.*

L'ORIGINALITE de cette autobiographie s'affiche dès le titre : *l'Enfant que tu étais.* L'emploi peu commun du « tu » en ce genre offre à Alain Bosquet de grands avantages : il est invention d'une forme littéraire ; garantie d'authenticité puisque l'écrivain qui parle et l'enfant dont il parle, tant d'années les séparent qu'ils ne sauraient, sans tricherie, coïncider dans le « je » ; il ménage une distance où se glissent aisément l'humour et le jugement ; il crée un savoureux dédoublement qui accroît la présence, même en creux, de l'auteur dans le texte et lui permet de garder son esprit, son langage, sans manquer à la vraisemblance. Mais, comme tout procédé qui s'exhibe, il estompe, au moins au début — avant qu'on y soit fait, — l'émotion, la profondeur des choses dites.

Le récit de cette enfance, minutieusement recréée dans un présent insistant où foisonnent petits faits, détails précis, impressions, réactions, états d'âme, nous apporte un vrai « roman de formation ». Tant l'éducation est le souci majeur des adultes qu'on y rencontre. Tant aussi se montre exemplaire le petit Tolia, surnom d'Anatole Bisk, qui deviendra plus tard Alain Bosquet et qu'on suit environ de sa cinquième à sa douzième année, en Bulgarie où ses parents ont émigré, chassés d'Odessa par la Révolution, puis à Bruxelles chez ses grands-parents. Les futurs poètes sont-ils toujours des enfants aussi sages, aussi avides de connaissances, autant épris de géographie, d'histoire, de grammaire que celui-ci ?

Ce portrait a quelque chose de provocant. Il surprend comme surprend sa forme à la deuxième personne. On s'attend à une élégie, à des nostalgies, à l'invasion d'une âme par le rêve. C'est à la trempe d'un caractère qu'on assiste. De l'enfant qui aux premières pages du livre souhaite non pas avoir mais être un chien, et qui baptise de noms humains arbres, étangs, collines pour s'en faire des amis, à l'adolescent qu'on quitte sur ce serment *« Je serai le premier en classe »* par volonté de domination, on voit se replier une fantaisie, se rétrécir une générosité naturelle, une maîtrise de soi grandir pour mieux s'armer contre autrui.

Les épreuves de l'émigration pourraient expliquer cette évolution dure Si Tolia en souffrait. Mais l'exil est pour lui source de joie parce que source de découvertes. Les soucis appartiennent aux grands. La manière dont Alain Bosquet fait seulement pressentir, derrière les émerveillements de l'enfant, les angoisses, le courage des adultes à surmonter retournements de condition et de fortune est d'une extrême délicatesse. Elle va beaucoup plus loin que gémissements et dénonciations.

Le roman est dominé par deux hautes figures d'hommes : le père, Alexandre Bisk, et le grand-père maternel, M. Turianski, qui accueillera l'enfant à Bruxelles. L'un athée, l'autre juif très religieux. C'est par ce dernier que Tolia entendra pour la première fois parler du judaïsme et de Dieu, en de beaux termes altiers. *« N'oublie pas Dieu,* dit le grand-père, *il faut l'adorer ou le haïr; sans cette alternative tu ne seras qu'un estropié. »*

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 16.)





la vie littéraire

Une superbe édition de classiques arabes

Une heureuse initiative, et qui, sans doute, fera date. Les Editions de la Méditerranée et les Editions Kitaba viennent conjointement de publier quelques-uns parmi les plus grands chefs-d'œuvre de la littérature arabe, les premiers ouvrages de la collection « Classiques arabes ». Parmi ces titres, on retiendra particulièrement *Hayy bin Yaqzan*, d'Ibn Tufayl, *le Collier de pigeon*, d'Ibn Hazm, *Economie politique*, d'Ibn Khaldun, dans des traductions qui font autorité.

André Miquel, professeur au Collège de France, dans un ouvrage, *l'Homme et le monde*, qui inaugure la collection, situe, avec une clarté remarquable, une richesse d'informations, les auteurs dans le mouvement des idées de leur époque. Edition superbe par le choix du papier, des caractères, la présentation et les couvertures enluminées. Chaque ouvrage comprend en appendice des pages d'un manuscrit illustré dont on appréciera le charme et la finesse et qui évoquent heureusement le climat propre à chaque texte, sans tomber dans l'arbitraire des illustrations habituelles. — E. A. EL MALEH.

★ Un coffret de sept livres, prix : 1 100 F. Les Editions de la Méditerranée Cofimed, 104, av. des Champs-Elysées.

Les concurrents de Durkheim

Tout à fait passionnant, ce numéro de la *Revue française de sociologie* (Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris, juillet-septembre 1981 : 60 francs) consacré, sous la direction de Philippe Besnard, aux sociologies françaises du tournant du siècle et, plus précisément, aux concurrents de Durkheim. Le seul que ce dernier se reconnaissait était d'ailleurs Gabriel Tarde, dont il réfuta longuement les thèses en 1895 et en 1900. En fait, l'individualisme de Tarde, étroitement lié à une philosophie de la liberté ainsi qu'au libéralisme économique, allait à contre-courant du climat intellectuel de l'époque, comme le montre bien Ian Lubek dans son étude sur le cas Tarde.

On peut en dire autant de Gustave Le Bon, jamais cité par Durkheim, dont l'œuvre passait pour une critique « aristocratique » de la société de masse. « *La théorie de la cohésion sociale exposée par Durkheim et ses disciples, dans un souci d'unification de la société française, s'oppose franchement à la vision dualiste élite-masse de Le Bon* », écrit Yvon-J. Thiec.

Ce même numéro de la *Revue française de sociologie*, qui complète utilement l'excellent essai de Serge Moscovici : *l'Age des foules* (Editions Fayard), comporte également des études sur les continuateurs de Le Play, sur Emile Boutmy, le fondateur de l'Ecole libre des sciences politiques, et sur René Worms.

ROLAND JACCARD.

Le zéro et le sept

Georges Ifrah, jeune mathématicien marocain installé en France, a consacré six ans à l'étude des divers systèmes de numération et de calcul utilisés par les grandes civilisations du passé. Le fruit de cette recherche est un volume de près de 600 pages, publié chez Seghers avec le concours du C.N.R.S. (*Histoire universelle des chiffres*, 139 francs), qui s'achève par l'analyse du système de numération que nous utilisons aujourd'hui, qui serait d'origine indienne, et non pas arabe.

L'auteur explique comment l'invention relativement récente du zéro a contribué puissamment au développement des sciences et des techniques. « *C'est une invention aussi importante que celle de la roue* », dit-il. Il prépare un autre livre sur les croyances qui se sont attachées aux nombres. Pourquoi considère-t-on le nombre 13 comme maléfique ? « *Peut-être à cause de Judas, qui était le treizième personnage de la cène. En Italie, c'est le 17 qui a mauvaise réputation, à cause, semble-t-il, d'une épidémie qui se serait déclenchée un 17 du mois, au dix-septième siècle.* »

A quoi est due l'excellente réputation du nombre 7 ? « *Chez tous les peuples, il a été considéré comme le nombre parfait. Le 1 et le 2 mis à part — ils incarnent en effet le principe de l'unité et de la dualité et étaient considérés comme divins, — le 3 et le 4 sont les premiers nombres mâle et femelle, d'où le prestige du 7, qui est le résultat de leur union. Les nombres pairs ont toujours passé pour femelles, sans doute parce qu'ils sont divisibles, et les nombres impairs pour mâles.* » On peut se demander si Ian Fleming était au courant de tout cela lorsqu'il décida d'appeler son héros 007. — V. A.

Claude Sernet, le témoin des foules

On reparle de la revue *Discontinuité*, fondée en marge du *Grand Jeu* par Claude Sernet et Adamov, en mai 1928. Mme H. J. Maxwell prépare l'édition des écrits et de la correspondance de Monny de Boully, aux Editions Jean-Michel Place.

Une étude de Michel Gourdet sur Sernet vient de paraître (Editions Subervie, 94 p.), suivie d'un choix de textes établi par Denys-Paul Bouloc. Elle restitue la présence d'un poète, juif roumain comme Tzara et Fondane, qui trouva inspiration et refuge à Paris, avec Brauner, Cioran et Voronca.

Sernet, après l'expérience de *Discontinuité*, qui n'eut qu'un seul numéro, publia peu. Des plaquettes, des poèmes perdus dans le *Journal des poètes*, le *Pont Mirabeau*, *Regain* et *les Nouvelles littéraires*. Une anthologie reprend presque toute son œuvre : *les Pas recomptés*, aux Editions Pierre Seghers (1962).

Dans le sillage de Nerval, du début à la fin, il reste le paria et le témoin des foules que l'histoire va hacher menu, puis recracher. Son œuvre est un bref piétinement. « *Le temps s'arrête au même instant. Un vague insecte tourne en rond. Une araignée attend sa proie. Je guette un pas qui semble proche. Dehors la foule emplit les rues. Un homme étreint sa femme heureuse. Tel se dispute et tel s'afflige. Tel autre chante en travaillant.* ». — RAPHAEL SORIN.

Des prénoms pour la vie

Pour les couples en attente de postérité et pour les romanciers qui y aspirent, le *Guide pratique des prénoms*, d'Alain de Benoist (Edition n° 1, 190 pages, 99 francs), est évidemment précieux. Il évite de prénommer sa fille Aude si l'on s'appelle Vaisselle ou son héroïne Gwendoline si l'action se passe en Corée. Il préserve aussi des allitérations douteuses : Bertha Tavernier, par exemple, ou des originalités excessives : « Que-veut Dieu » ou « Envahi », par exemple. Bref, il conseille utilement, à travers la forêt des usages et le maquis des lois.

Les prénoms suivent les modes, les Chantal après les Liliane et après les Bernadette, et parfois s'inspirent des événements historiques et des hommes : Joffrette, Napoléon, Dagobert. Mais vous serez cependant surpris de constater que, de mai 1980 à mai 1981, Marie, Anne et Charlotte, chez les filles, ont distancé nettement les Aurore, Bérangère et Delphine, et, chez les garçons, Nicolas, Pierre et Guillaume, les Damien, Alban et Tanguy. Le classique l'emporte finalement sur le moderne, et le bon sens sur le non-sens.

Ce guide se présente comme un dictionnaire entrecoupé de courtes études sur les origines normandes, bretonnes, hébraïques, médiévales, romaines, germaniques ou occitanes de nos petits noms. Tout de même, on regrette l'absence de Zénaïde, Népomucène et Nabuchodonosor, pour le plaisir de l'œil plus que pour celui de l'oreille.

P. M.

vient de paraître

Romans

ROMAIN BOUTEILLE : *les Semelles de la nuit.* — Le « livre de la jungle » de Kipling revu et corrigé par R. Bouteille. (Jacques Marie Laffont, 218 p., 62 F.)

MICHEL DE SAINT-PIERRE : *Docteur Erikson.* — Les difficultés qu'un jeune médecin généraliste et son équipe recontrent auprès de l'establisment médical pour usage de méthodes de guérison peu orthodoxes. (Grasset, 276 p., 59 F.)

PHILIPPE LABRO : *Des bateaux dans la nuit.* — Un journaliste enquête sur l'affaire Jason Villaï, chanteur célèbre passé par la fenêtre d'un gratte-ciel dans des circonstances douteuses. Une vision personnelle de l'univers chaotique et fiévreux des grands reporters. (Gallimard, 342 p., 65,70 F.)

MICHEL PEREZ : *Devoirs de vacances.* — A cinquante-deux ans, le narrateur explore les menues archives de sa propre existence et découvre sa personnalité réelle. (Robert Laffont, 226 p., 59 F.)

JACQUES LANZMANN : *la Baleine blanche.* — L'odyssée truculente d'un jeune garçon parti, avec son grand-père, à la recherche d'un père mythique disparu dans l'Himalaya. (Robert Laffont, 344 p., 65 F.)

GEORGES SUFFERT : *Un royaume pour une tombe.* — Un étrange duel s'engage entre un homme énigmatique et riche et le jeune provincial qui enquête sur son passé. (Grasset, 294 p., 56 F.)

CONRAD DETREZ : *la Guerre blanche.* — Un provincial « monté » de ses Ardennes natales à Paris rêve de faire carrière dans les lettres. Après s'être heurté aux agressions de la grande ville et livré à des besognes dérisoires, il revient à son village où le machinisme l'a déjà précédé. Par l'auteur de *l'Herbe à brûler*, prix Renaudot 1978. (Calmann-Lévy, 184 p., 50 F.)

Romans policier

JEAN-PIERRE CABANES : *Procès pour une amante défunte.* — Fortier a-t-il tué sa maîtresse ? Toujours est-il qu'il devra vite apprendre, s'il veut se sauver, les règles du tennis judiciaire au cours d'un procès plein de rebondissements. Préface de Paul Lefèvre. Par l'auteur de *l'Audience solennelle*, grand prix de littérature policière 1982. (Trévise, 284 p., 62 F.)

Théâtre

H. ACHTERNBUSCH : *Susn et Ella.* Traduit de l'allemand par Claude Yersin. — Deux pièces de celui qu'on a appelé le « génie bavarois ». Né en 1938, il est poète, réalisateur de films, metteur en scène, etc. *Susn* est joué actuellement au Théâtre de la Commune à Aubervilliers ; *Ella* est repris en février au Théâtre de la Tempête. Deux volumes de 64 pages. (L'Arche, chaque volume 24 F.)

Biographies

INGEBORG DREWITZ : *Bettina von Arnim. Romantisme - révolution - utopie.* — La destinée d'une femme exceptionnelle — née en 1785, morte en 1859, — sœur du poète Brentano, amie de Goethe, femme de l'écrivain von Arnim, qui joua un rôle dans son époque. Traduit de l'allemand par Brigitte Gyr. (Denoël, 310 p., 120 F.)

Documents

BERNARD VILLENEUVE ET FRANÇOIS-HENRI DE VIRIEU : *le Nouveau Pouvoir.* — Les structures, les tendances, les chefs de file de la nouvelle majorité au pouvoir en France depuis le 10 mai. (J.-C. Lattès, 384 p., 120 F.)

JEANNE COMBAZ : *les Détenus de la peur.* — Un témoignage et une réflexion sur les « loubards », de ceux qui inquiètent et font naître aujourd'hui la peur agressive de l'opinion. Postface de Jacques Ardoins. (Le Centurion, 160 p., 58 F.)

Hommage

MAURICE GLEIZE : *Odes à la gloire des martyrs de la Résistance.* — Des témoignages sur les martyrs de la Résistance, des dernières lettres et des odes composées par M. Gleize qui fut le premier imprimeur de *France d'Abord* sous l'occupation. Préface de Jean Chaintron. (158 p., chez l'auteur, 7, rue du Renard, 93460 Gournay.)

Histoire

LAURENT THEIS : *Dagobert.* — Remise à l'endroit d'une réputation ; un problème de mémoire collective. (Fayard, 180 p., 65 F.)

PHILIPPE VIGIER : *la Vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848.* — La révolution entre Limoges et Marseille, entre Paris et Cherbourg. Evénement national, contrastes régionaux. (Hachette, 425 p., 72 F.)

en poche

LA PLUS ANCIENNE RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE NOIRE

ABONDANTS aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les ouvrages consacrés au Liberia sont trop rares en France pour que l'on n'accorde pas une attention soutenue au petit ouvrage du diplomate Louis Dollot, qui représenta le gouvernement français à Monrovia, de janvier 1975 à janvier 1981.

De même, trop d'idées reçues, aujourd'hui dépassées pour la plupart, circulent encore sur la plus ancienne république d'Afrique noire pour ne pas vivement encourager le lecteur français à s'informer auprès d'un auteur qui sait, avec pertinence et compétence, remettre les choses à leur place.

Fidèle à un mode de présentation qui a largement fait ses preuves et est à l'origine du succès remporté par la collection « Que sais-je ? » auprès d'un public de plus en plus large, Louis Dollot a rédigé une monographie d'un classicisme rigoureux. Il passe successivement en revue le cadre géographique et historique du Liberia, puis décrit ses institutions et les lignes de force de son économie, avant de situer la place que ce pays occupe sur l'échiquier international.

Le coup d'Etat du 12 avril 1980, consacrant l'ascension des aborigènes au détriment de l'ancienne minorité afro-américaine, trop longtemps détentrice exclusive du pouvoir, a placé les Libériens au premier plan d'une actualité africaine d'autant plus sommairement traitée qu'elle est très chargée. Louis Dollot, pour sa part, explique, avec une plume alerte, ce qui fait la spécificité d'un pays resté trop longtemps inconnu ou mal compris, parce que presque exclusivement présenté soit par des censeurs maniant une ironie de mauvais aloi, soit par des panégyristes stipendiés. En dépit de ses sympathies pour les Libériens, l'auteur a su prendre le recul nécessaire et traite avec toute l'objectivité requise d'une expérience commencée en 1822, unique en son genre sur l'ensemble de la côte ouest-africaine.

PHILIPPE DECRAENE.

★ LE LIBERIA, de Louis Dollot, PUF, collection « Que sais-je ? », 128 pages, 17 F.

en bref

● LE PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER 1982 a été attribué au roman de l'écrivain britannique Anthony Burgess, « les Puissances des ténèbres » (Acropole).

L'ouvrage avait déjà reçu le prix Baudelaire de la traduction, en français. Dans la catégorie « non fiction », le prix a été décerné au « Journal » de l'écrivain polonais Witold Gombrowicz, dont les tomes un et trois ont été publiés par Christian Bourgois en coédition avec Maurice Nadeau et le volume deux par « les Lettres nouvelles », aux éditions Denoël.

● L'IDIOT DE LA FAMILLE, de Jean-Paul Sartre, est en cours de traduction aux Etats-Unis. The University of Chicago Press vient d'en publier le premier volume. La traduction, remarquable, est due à Carol Cosman. Le même éditeur fait paraître simultanément un ouvrage intitulé « Sartre and Flaubert », de Hazel E. Barnes, traductrice de « l'Etre et le Néant » et auteur de plusieurs études sur Sartre. Celui-ci lui avait communiqué, en vue de ce livre, ses notes pour le quatrième tome, resté inachevé, du « Flaubert ». Signalons que la traduction allemande, par Traugott König, en cinq volumes de poche, chez Rowohlt, est entièrement parue.

● LE CENTRE THOMAS MORE (La Tourette, B.P. 105, 69210 L'Abresle) organise depuis plusieurs années des sessions, colloques et « tables rondes », où quelques-uns des meilleurs spécialistes de diverses disciplines confrontent, sur des sujets variés, leurs approches des sciences de l'homme. Dans le programme du premier semestre 1982, on relève les réunions suivantes : « Introduction à l'analyse sémiologique des films » (R. Odin), 6-7 février ; « L'Utopie et la Mort » (S. Karsenty, Y. Pélicier, G. Raulet), 27-28 février ; « Les Lois scolaires de 1881-1882 » (G. Avanzini, P. Bolle, O. Reboul, L. Legrand, G. Vincent), 6-7 mars ; « Ecologie, ruralité, religion » (B. Hervieu, D. Hervieu-Léger), « Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique » (E. M'Kokolo), 20-21 mars ; « Variations de la structure familiale aujourd'hui » (M. Chauvière, A. Pitrou, M. Tachon), 27-28 mars ; « De la figuration des dieux aux catégories de l'image, de l'imaginaire et de l'imagination » (G. Dagron, J. Le Goff, E. Lévinas, C. Malamoud, S. Melikian, J.-P. Vernant), 24-25 avril ; « Les droits de l'homme en Occident » (J. Rémy, J. Robert, J.-P. Lassalle, J.-M. Mayeur, J. Morange, B. Plongeron), 8-9 mai ; « Politique et religion au vingtième siècle : le cas de l'islam » (J. Vernant), 22-23 mai ; « Un mythe littéraire et musical : don Juan » (J. Massin), 29-30 mai. (Tél. : (74) 01-01-03.)

autobiographie

Maurice Roche au royaume des morts

LA Belle Rosine, le tableau d'Antoine Wiertz, sur la couverture de Camar(a)de, annonce les couleurs du dernier ouvrage de Maurice Roche. Entre chairs de femme et carnaval de squelettes, orbites ou hanches, c'est une promenade dans une crypte, une visite au pourrissoir.

Roche, dont toute l'œuvre est *un long précis de décomposition*, a fait de son livre un numéro imaginaire de la Mort. Passages de la *douleur* à la c o u l e u r, glissements d'une image à l'autre, *Camar(a)de* est le lieu où l'écrivain a choisi de se loger, de s'allonger du côté des ombres. Autour de lui, dans un brouillard de formes et de murmures, d'autres v i v a n t s, certains défunts, peintres et écrivains, déroulent simplement leurs bandelettes de mots ou de lignes.

Comme le ruban au cou de l'*Olympia* de Manet pour Michel Leiris, diverses photographies, et reproductions tatouent une obsession centrale. *L'Allégorie de la Vanité*, de Hans Baldung Grien, *la Luxure*, de James E n s o r, *la Danse macabre*, d'Erro, la *Maja desnuda*, de Goya, placent le regardeur devant la certitude des certitudes : t o u t, connaissances, amour, passions et inventaires se réduit *« à ce qui dure le plus, l'os, et qui n'a plus rien dedans »*.

L'autoportrait par excellence, selon Roche, et il le déniche au cours des siècles, ressemble à un crâne dégoulinant d'encre et de peinture. Son grain de sel, il l'ajoute en jouant sur l'espace de ses pages, la surface du livre entier. Ensor devant Tenier, Bacon puis le dos boursouflé d'une victime d'Hiroshima, *le Violon d'Ingres*, de Man Ray, après *le Violon macabre*, de Arman, Balzac ou Daudet, tout s'enchaîne avec la rigueur d'une extrême-onction.

Depuis Villon personne n'a su placer aussi sûrement le ricanement, un cri étranglé qui remonte dans la moelle. Chaque homme porte, accrochée à son dos, comme une sœur siamoise, sa propre mort et, en se regardant mourir devant un miroir, tente de laisser une trace, une empreinte. Faute de combattants, alors que la charogne gèle dans les bacs des morgues climatisées, cette évidence, sans les artistes, serait depuis longtemps passée de mode. Roche nous met le nez dessus. Il ajoute même, pour nous faire rire, en marge des pages finales, les images du dessin animé de Walt Disney, *The Skeleton Dance*, qui boucle cette dérive au cimetière.

RAPHAEL SORIN.

★ CAMAR(A)DE, de Maurice Roche, Arthaud, 159 pages, ill. couleurs et noir et blanc. 90 F.

Alain Bosquet et l'enfant qu'il fut

(Suite de la page 15.)

« Il y a du fer » dans ce vieillard, qui, pour donner à son petit-fils l'idée de ce qu'est le malheur, l'emmène visiter un hôpital d'enfants malades. Un des motifs les plus saisissants du livre, qui ne manque ni de scènes cruelles ni de scènes érotiques, car, au-delà de l'apprentissage du malheur, il y a l'apprentissage du mal et celui de la chair, qui est peut-être l'apprentissage du bonheur. « *Sois naturel, Tolia* », recommande une cousine, qui n'a pas froid aux yeux à l'adolescent, qui lui confesse ses pollutions nocturnes.

Tandis que le personnage du grand-père se livre d'emblée dans sa stature, la grandeur du père n'émerge que peu à peu. Durant les années de Sofia, nous n'avons découvert en ce modeste employé de banque capable, pour arrondir ses fins de mois, de se lancer dans la philatélie, mot doux comme un prénom de jeune fille, qu'un homme courageux et un remarquable éducateur. Quand, à Bruxelles, le grand-père apprend à Tolia ce que fut l'existence antérieure de son père, riche fils de famille et révolutionnaire adonné à la poésie, cette révélation sans emphase produit l'effet d'un coup de théâtre. Et se projette l'image d'un héros.

Alain Bosquet a poursuivi à travers une vingtaine d'ouvrages une double carrière de poète et de romancier. Il occupe dans nos lettres une position d'éminence grise souvent attaquée. Sa création romanesque ne s'est nourrie que récemment avec *Une mère russe*, d'inspiration autobiographique. Celle-ci lui réussit. *L'enfant que tu étais* est un très beau livre mâle et subtil à la fois, un de ces livres qui dissimulent, sous la contrainte imposée par la forme, la vérité profonde qu'un homme porte en soi.

JACQUELINE PIATIER.

★ L'ENFANT QUE TU ETAIS, d'Alain Bosquet, Grasset, 320 pages. 65 francs.

L'étrange confession de Dominique Rolin

(Suite de la page 15)

Figure centrale du livre, comme il est aussi figure centrale de sa vie, ce personnage qu'elle a rencontré, dit-elle, en 1958, est, pour la Dominique Rolin du roman, tout à la fois le père qui la soutient quand elle trébuche, l'enfant espiègle ou rêveur à qui elle voue une tendresse passionnée, l'amant qui l'éblouit à Paris comme à Venise, et le maître à qui elle veut faire honneur : « *Il faut que Jim soit fier de moi, de mon style...* » Jim n'est-il pas, à ses yeux, le premier des écrivains, le seul peut-être ? Amour, passion, tendresse, reconnaissance éperdue, tout cela baigne dans un climat d'admiration religieuse.

« *Le temps s'est arrêté depuis que Jim et moi existons l'un par l'autre* », dit Dominique Rolin. Non seulement l'homme aimé suffit à combler toutes ses aspirations, au point que pas une amitié n'apparaît dans les souvenirs de la mourante, quand elle fait le compte de ses trésors, mais, fait plus extraordinaire encore il est le médiateur, l'intercesseur qui lui fait don de ce qu'elle a vécu avant leur rencontre. Par lui, grâce à lui, elle apprend à aimer ce mari qui est mort en 1957. « *C'est Jim, et Jim seul, qui m'a rendu mon enfance et ma jeunesse dans l'autre pays, et même l'éclair des dix ans avec Martin. Sans Jim et ses livres, rien n'aurait été possible...* »

L'intelligence aiguë de Dominique Rolin ne prête aux autres qu'une attention sévère qui note les tics, les faiblesses de chacun, avec dédain et décision ; les gens qu'elle fréquente s'appellent M. et Mme Tuterépètes ou Coco Déjalu. Les piètres spécimens d'humanité qu'elle rencontre portent tous la faute originelle de n'être pas Jim. Si ce n'est la mère, qui inspire de belles pages nostalgiques, il n'y a presque pas de personnages importants dans la mémoire de la mourante, qui se souvient si bien des lieux, des éclairages, des moments, et d'elle-même, avec ses robes, ses bijoux, ses objets familiers, et ses livres, qui sont sa plus chère parure. Que Jim paraisse, et « *tout se passe comme si nous étions seuls* ». Cette solitude à deux, cette connivence du sourire et des fous rires partagés, ce regard échangé, creusent entre eux un tunnel où les autres n'auront jamais accès.

Dominique Rolin dit n'avoir songé à mourir qu'au temps où elle a cru « *perdre Jim* », le temps des « *années noires* ». Elle a su refuser la tentation du suicide, à cette époque qu'il faut oublier, et le mois d'août 2000 lui offre la plus belle des morts possibles avec l'aide de Jim, qui l'encourage à rêver. « *La mort serait-elle une promenade poétique ?* » Le chœur des anges l'entoure et l'emporte : les anges, ce sont les mots, les chers mots qu'elle a tant courtisés, maîtrisés, suppliés, apprivoisés.

Ce livre fou et somptueux exaltera les uns et inquiétera les autres, car on ne saurait aller plus loin dans l'aliénation par la passion amoureuse. Il faudrait savoir ce qu'en pense Jim.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE GATEAU DES MORTS, de Dominique Rolin. Denoël. 245 pages. 72 F.

correspondance

Une lettre de Jean Ricardou

A la suite de l'article que Bertrand Poirot-Delpech a consacré au « Théâtre des métamorphoses » dans « le Monde des livres » du 29 janvier, Jean Ricardou nous demande de publier la réponse suivante.

« *Je préfère, devant l'agression, rétorquer que des contemporains ne savent pas lire* », murmurait autrefois, déjà, Stéphane Mallarmé. Et, minuscule, l'histoire recommence. La critique infligée par B. Poirot-Delpech, la semaine dernière, à mon livre *le Théâtre des métamorphoses* me conduit donc à la riposte.

Le feuilletoniste du *Monde* est dans son droit quand il s'efforce d'éreinter cet ouvrage. *Le Théâtre des métamorphoses* (p. 7-49) montre avec grand soin la nécessité d'une critique diverse et déplore son amenuisement. Ce n'est pas pour refuser le principe d'un éventuel article hostile.

Mais le feuilletoniste du *Monde* est dans l'erreur quand il oublie les règles foncières de la déontologie journalistique. Dès lors, il me faut défendre ses lecteurs contre une information gravement tendancieuse.

Ce qu'un lecteur est en droit d'attendre, au moins, du feuilletoniste d'un grand journal, c'est une rigueur minimale dans le d o m a i n e où il exerce. Or B. Poirot-Delpech déroge au moins deux fois à ce souci.

Premièrement, il considère *le Théâtre des métamorphoses* comme de la critique savante, alors que quasiment tout, la collection où ce livre paraît (« Fiction et Cie »), l'intitulé de son genre (mixte) et d'innombrables parmi ses pages s'opposent de toute leur force à cette assignation dictatoriale sur laquelle l'éreintement s'appuie. Ce livre, d'abord, est une œuvre d'art : pour un article qui en rende compte, le lecteur devra donc s'adresser ailleurs.

Deuxièmement, B. Poirot-Delpech prétend que *le Théâtre des métamorphoses* veut faire avouer à l'écriture son caractère défaillant, alors que quasiment tout, sans cesse, joue le rôle contraire. L'intelligence aura fait quelques progrès, il me semble, quand plusieurs auront enfin entrevu que la littérature déborde la catégorie du dire et relève du mécanisme de l'« outredire ». Une phrase, par exemple, y fait davantage que ce qu'éventuellement elle dit. Ainsi de tel passage incriminé : « *Nul doute qu'à chaque année s'étendre de quelque nouveau livre, tout catalogue des ouvrages vire vite à l'ampleur.* » Non seulement, du point de vue du dire, elle signifie bien davantage que le pauvre « plus on écrit, plus on écrit », auquel veut la restreindre le feuilletoniste, mais encore, du point de vue de son faire, elle accomplit un fourmillement d'opérations. La place manque ici pour en rendre sensible l'ensemble. Il importe toutefois d'en offrir une petite idée.

Ce livre, entre diverses autres choses, fomente, par endroits, un afflux de la lettre « V » : « *Vous subissez bien, n'est-ce pas, de temps à autre, un « V » incoercible ?* » (p. 14). Sous cet angle, il est clair que la phrase hâtivement démolie dispose une effervescence calculée de cette lettre : « nouveau, livre, ouvrage, vire, vite ». Mais ce livre, entre diverses autres choses, fait ce qu'il dit. Or l'alentour de cette phrase précise, notamment, que tout livre se détériore à s'écrire trop vite. Ce que fait donc cette phrase, non moins, c'est une clandestine détérioration du mot « livre » : d'abord en une anagramme qui perd une lettre, « vire », puis en une pseudo-anagramme qui en perd une seconde, « vite ». Mais ce livre, entre a u t r e s choses, dit aussi ce qu'il fait. Ainsi ce que cette p h r a s e fait, ici, notamment, c'est une métamorphose, et ce changement, elle le désigne : « vire ». Il y a davantage peut-être.

Ce qu'un lecteur est en droit d'attendre, non moins, du feuilletoniste d'un grand journal, c'est le respect du réel littéraire sur lequel une information est apportée. Or B. Poirot-Delpech s'exempte au moins deux fois de cet impératif.

Premièrement, il donne au lecteur une indication bibliographique fausse. *Le Théâtre des métamorphoses* a paru aux Editions du Seuil et (l'on a vu que le trait est significatif) dans une collection intitulée « Fiction et Cie ». Mais le feuilletoniste du *Monde*, confondant un peu tout, préfère dire à ses lecteurs qu'il a été publié dans une fallacieuse c o l l e c t i o n nommée « Mixte ».

Deuxièmement, dans un éreintement qui porte exclusivement sur le style, trois des quatre citations que B. Poirot-Delpech donne à lire sont inexactes : soit par la suppression, soit par l'adjonction, soit par la transformation de certains de leurs mots. Par ordre de gravité croissante, voici. Ce qui est écrit, dans *le Théâtre des métamorphoses*, ce n'est point : « *La machine représentative du réel porte en elle la menace d'une réduction stéréotypée du réel* » ; mais bien : « *La machine représentative porte en elle, par principe, l'insistante menace d'une réduction stéréotypique du réel* ». Non point : « *Toute correspondance r é u s s i e implique quelque chose à dire et son impeccable envoi* » ; mais bien : « *Si, dans son privilège, toute correspondance réussie implique, outre un quelque chose à dire et son impeccable envoi, l'excellence de sa réception même...* ». Non point : « *Ce qui importe...* » ; mais bien : « *Ce qu'il importe* ».

Or, en sa gravité superlative, l'abolition de cette lettre, « L », qui remplace le tour rare par la formule courante, peut s e r v i r d'emblème à ce que je m'astreins ici à faire comprendre. Non seulement, en soulignant ce manque de lettres, elle donne un tour piquant à la phrase de Proust qui sert d'épigraphe au *Théâtre des métamorphoses* : « *J'avais assez fréquenté de gens du monde pour savoir que ce sont eux les véritables illettrés* », non seulement elle massacre, comme prévu (p. 79), dans la phrase en cause, la première lettre d'un lisible paragramme : « L.I.V.R.E. », non seulement elle fait advenir, au détriment de toute exigence d'euphonie, une manière d'hiatus : « i-in », mais surtout elle montre les risques personnels encourus, « i-in », à enlever quelquefois une lettre.





centenaire

JAMES JOYCE : L'HOMME DONT ON BRULAIT

Portrait de l'artiste en migrant

par ANTHONY BURGESS

DANS ses livres, James Joyce s'identifie à Dédale, le premier homme qui vola dans les airs, selon la légende. En même temps, il célèbre Dédale — « le fabuleux architecte de l'univers » — en le saluant comme son père, et devient de ce fait son fils, Icare, le premier adolescent à s'élever dans l'éther et, pour avoir voulu voler trop haut, à retomber et s'écraser. L'image de la chute d'Icare se confond habilement dans l'esprit de Joyce avec celle de Lucifer qui, se refusant à servir Dieu, fut, pour sa punition, précipité du haut des cieux.

Joyce refusa de servir tant son Irlande natale que l'Eglise catholique qui l'avait nourri de son lait. Il quitta l'une et l'autre, et en parle comme de filets où « s'échapper dare-dare ». Il déserta brièvement Dublin pour Paris ; y revint pour tomber amoureux, puis en repartir pour toujours avec la compagne qu'il s'était choisie pour la vie ; s'établit à Trieste, à Zurich et, finalement, opta pour Paris comme aire de lancement de ses deux grandes œuvres : *Ulysse et Finnegans Wake*. A la lettre, lui-même, il ne vola jamais, pas plus sur Aer Lingus que sur Air France ; mais prendre l'avion de Dublin à Paris est déjà en soi une sorte d'acte joycéen.

Bloomsday dans la Guiness

Cette année 1982, Joyce aurait eu cent ans. Voilà, semble-t-il, qui devrait donner lieu à des célébrations dans toutes les grandes villes qui le connurent. Bloomsday — autrement dit le 16 juin, jour où gravitent autour du Bloom, héros du livre, les événements rapportés dans *Ulysse* — sera honoré à Dublin dans la Guinness, et un déploiement en bon ordre d'érudits américains. Et Paris ? Y prépare-t-on quelque chose ? Que l'on sache, ni la municipalité ni ses bistrots n'arboreront le drapeau vert d'Erin. Et pourtant Joyce et Paris ont l'un envers l'autre une sérieuse dette de commémoration mutuelle. Le grand homme passa l'entre-deux-guerres dans cette capitale à errer d'appartement en appartement, tout en fomentant une révolution linguistique. Qui sait s'il aurait pu transformer la langue anglaise comme il l'a fait, sans vivre dans une cité aussi ouverte aux expériences artistiques qu'aux exilés ?

Il fallait être un expatrié — et singulièrement un expatrié de Paris — pour traiter le langage à la manière de Joyce. Déjà, à Trieste et à Zurich, il avait appris à se servir de l'italien triestin et de l'allemand métropolitain pour le commerce des rapports quotidiens. Jusqu'à la fin de sa vie, lui-même, sa femme, son fils et sa fille parlèrent l'italien à la maison. Mais, à Paris, il s'ébroua dans un bain généreux de langues en exil. Il rencontra des chauffeurs de taxi russes, des garçons de restaurant et de café grecs, des ramoneurs albanais. Il excella toujours dans la connaissance des êtres ordinaires. Jamais, aimait-il à dire, il n'avait rencontré personne d'ennuyeux. Même les exilés les plus ordinaires de Paris avaient un cadeau inestimable à faire à un écrivain, en lui ouvrant le trésor de telle ou telle langue européenne.

Persse O'Reilley et les Irlandais

Ulysse fut imprimé et publié en France parce qu'aucun autre pays ne voulait s'y risquer ; mais *Finnegans Wake* fut conçu longuement et patiemment mené à terme dans la seule capitale française. Le livre c'est, au fond, une œuvre toute simple qui raconte le rêve d'un aubergiste de Chapelizod, faubourg immédiat de Dublin. L'homme, dont le nom semble être Porter, dans le monde éveillé, prend celui de Humphrey Chimpden Earwicker dans son rêve — ce qui est une dénomination d'origine scandinave, apparemment. Earwicker grille d'être admis comme un des siens par le peuple d'Irlande, malgré sa qualité de protestant et d'étranger, et la magie du rêve lui permet de ruser en changeant de nom pour s'en approprier un d'inspiration plus irlandaise (ou eurlandaise) : *Earwicker* devient *earwig* (forficule, en anglais) et encore *perce-oreille* ou *Persse O'Reilley*.

Cette sorte de métamorphose linguistique constitue une technique nécessaire à un livre qui est le récit d'un rêve, où toutes choses sont fluides, versatiles, multiples, et principalement, étranges et familières à la fois. Comme le rêve de Earwicker tourne autour de la chute de l'homme en tant que vérité mythique ou historique universelle, le langage se doit d'y être universel lui aussi — soit : composé d'autant de langues diverses qu'un auteur vivant à Paris peut trouver loisir d'en apprendre. Et cependant, il doit résonner des accents d'un Irlandais ivre, contant l'histoire tout au bout du bar, dans un pub comble.

Voici un fragment de la page par quoi s'ouvre *Finnegans Wake*. Le narrateur nous apprend que l'histoire qu'il raconte appartient aux brumes du passé (bien que, en rêve, passé, présent et avenir ne forment qu'un), et que tel et tel fait historique ou mythique bien connu a encore à se produire :

Sir Tristram, violer d'amores, fr'over the short sea, had passencore rearrived from North Armorica on this side the scraggy isthmus of Europe Minor to wielderfight his penisolate war...

Sir Tristam est au moins deux personnages en un — l'amant d'Isolde, ou Iseult, ou Izod à laquelle Chapelizod (Chapelle-Iseult) doit son nom, mais également triste ram (dont un médiocre équivalent en français serait rameur, de l'argot ramer = coïter). Il joue de la viole d'amour, instrument à sept cordes (autant qu'il y a de couleurs dans l'arc-en-ciel), et il est aussi un violateur de l'amour et de l'honneur. En même temps, il est un passager qui n'est pas encore arrivé, pour la énième fois, tant de l'Armorique du Nord que de l'Amérique du Nord, sur l'isthme décharné d'Europe mineure, pour y rebrandir (*wielder* = *wield* = « manier » en anglais + *wieder* = « de nouveau » en allemand), dans les combats d'une nouvelle guerre de reconquête péninsulaire, son arme : sa plume *(pen)* solitaire *(isolate)* ou aussi bien son pénis. C'est sans doute aussi près d'un authentique langage de rêve que puisse y parvenir un Irlandais vivant dans un Paris cosmopolite.

Freud = Joy + CE

Il s'est trouvé des gens pour dire — et il s'en trouve encore, quarante-trois après la publication de l'œuvre — que Joyce était fou de démolir de la sorte la langue anglaise. Pourtant, il va de soi qu'il s'agit moins de destruction que d'enrichissement. Cette composition par accumulation, strate sur strate, fait penser à la musique baroque S'il arrive que la compréhension habituelle laisse des plumes au sens du texte — ma foi, Freud l'a assez montré, la compréhension habituelle a peu à voir dans les rêves. Joyce n'aimait pas Freud ; il reconnaissait cependant qu'ils partageaient tous deux le même nom : Freud signifie Joy (joie), soit Joyce moins CE, signe de Creative Enterprise (entreprise de création).

Il est probable que Paris, qui s'est prêté à d'assez bizarres entreprises en son temps (dans la révolution du gouvernement comme de l'art) était la seule ville où une œuvre telle que *Finnegans Wake* avait une chance d'obtenir le moindre encouragement. Sa création prit dix-sept années, et Joyce, encombré de toute espèce d'ennuis dans sa vie privée, avait besoin de tous les réconforts du monde. Sa propre femme, Nora, tenait le livre en gestation pour une absurdité et jugeait que son excentrique de mari aurait dû écrire quelque chose de bienséant et de facile, lisible pour tous. Restait à Joyce de pouvoir fuir les découragements domestiques dans l'aimable gaieté des cafés, où se trouvait abondance d'autres artistes, parlant toutes les langues de *Finnegans Wake* et capables de lui administrer la dose de remontant quotidien qu'il lui fallait.

Heureux anniversaire

Tout le monde sait que Dublin est la plus belle ville de la Terre — après ou avant Paris — mais il n'est pire endroit si l'on veut y abattre son travail d'écrivain. On y est enclin à raconter son livre dans un pub ou un autre, souvent à un auditoire attentif, et, à l'heure de la fermeture, on se demande si l'histoire vaut encore la peine d'être couchée sur le papier. Après tout, elle a fait son usage ; ce serait une redite. A Paris, où les artistes qui ne vont au bout de rien n'ont jamais manqué, il y a place pour la discussion à loisir d'un chef-d'œuvre naissant, de l'œuvre en cours, autrement dit, selon le titre donné par Joyce à son *Finnegans Wake* tant qu'il fut sur le métier.

Quoi que fasse ou ne fasse pas la municipalité parisienne en l'honneur de M. James Joyce le centenaire, en ce mois de février, il est du devoir de tous les voyageurs de Dublin à Paris de se jeter pieusement un ballon de blanc ou deux derrière la cravate en sa mémoire « *Et heureux anniversaire dans les siècles des siècles !* » A sécher qu'il est en Purgatoire, voilà qui sera de son goût.

La langue de l'exil

par MICHEL BUTOR

JOYCE se promène comme Ulysse, partout, un partout qui n'est pas énorme, c'est Trieste, Paris, Zurich, mais c'est quand même toujours ailleurs, c'est l'ailleurs de l'Irlande. L'errance, c'est l'histoire, et l'éternité, l'« *histoire éternelle et immobile* », c'est Pénélope, c'est l'Irlande et en particulier Dublin. Joyce n'a jamais admis une séparation définitive entre les deux, n'a jamais accepté de couper le cordon. Il n'a jamais renoncé à sa nostalgie, jamais renoncé à transformer l'Irlande. Mais il se trouve que le seul moyen qu'on lui ait laissé (qu'elle lui ait laissé), c'était de la quitter. Et l'histoire lui a certainement donné raison. Joyce ne pouvait rendre plus grand service à son pays que de se promener à Trieste, Paris et Zurich, d'y écrire ce qu'il y a écrit, intervention énorme, irrécusable.

L'exil est une donnée essentielle de la littérature moderne, un aspect, un mode fondamental de notre génie du lieu. Pensez à Hugo, le roi de Paris, du théâtre parisien, qui à un moment donné comprend très bien qu'il y est en cage, qui sent la cage se refermer, faire clac ! avec le coup d'Etat du 2 décembre. Il aurait pu faire un compromis, mais, pas si bête, il a saisi cette occasion de se transformer en quelque chose ou quelqu'un de tout autre, d'incarner un exil tout neuf. Chez beaucoup d'écrivains récents, voyez cette passion du voyage, cette bougeotte.

Chez Joyce, c'est un exil à deux degrés. Comparons-le à l'un de ses contemporains, bien plus grand voyageur que lui, D. H. Lawrence. Celui-ci aussi est un exilé ; il se promène de pays en pays, et ne réussit jamais à trouver « *la région où vivre* ». Mais Lawrence est chez lui dans la langue anglaise, cette patrie qui fait le tour de la Terre, l'eau de cet océan qui lie pour lui toutes les îles, qui fait qu'il lui suffit de parler pour se sentir « *at home* » dans le décor le plus lointain. Chez Joyce, l'exil physique se complique, s'amplifie d'un exil linguistique. Il est en exil dans la langue même qu'il écrit.

Dès son enfance, il a été coupé de sa propre langue, de sa langue idéalement maternelle. L'anglais, pour lui, c'est une langue maternelle refusée, la langue de la mauvaise mère, et il faut se battre contre elle. Alors que Lawrence écrit dans l'anglais, pour l'anglais, Joyce écrit contre.

Haine amoureuse envers cette admirable marâtre, cette perfide Albion, l'usurpatrice des mers, Victoria fascinante, qu'il faudrait pouvoir posséder tout entière, pour la contenir, pour en faire le tour. D'où cette passion du vocabulaire : si l'on pouvait utiliser tous ses mots, lui prendre tous ses mots, lui faire rendre gorge, par conséquent ! Alors que, pour Lawrence, il n'est pas besoin d'utiliser tous les mots de l'anglais ; l'anglais est riche, n'est-ce pas ? on sait qu'on en aura toujours assez, on est dans l'abondance quand on écrit dans l'anglais. Pour Joyce, c'est là une fausse abondance, il faut démontrer que l'anglais est insuffisant, que ce vocabulaire dont on est si fier, le double du français, eh bien ! ce n'est encore rien, il faudrait tous les mots de toutes les autres langues, il faut faire naviguer l'anglais dans l'eau de toutes les autres langues, peu à peu, de proche en proche, démontrer aux Anglais si fiers de leur langue qu'eux aussi y sont en exil, constituer ainsi à partir de l'anglais imposé une autre langue dans laquelle tout se mette à communiquer.

On se voue à la littérature pour changer la vie, et chez Joyce cela s'est traduit par la nécessité d'un changement de la langue et même des langues. Il faut faire que celles-ci ne soient plus des îles, que l'on puisse les faire passer les unes à travers les autres, et c'est à cela que sert le système de grilles qu'il utilise. Chaque page de *Finnegans Wake* peut être interprétée comme une sorte de dictionnaire ou d'échangeur. Déjà dans *Ulysse*, à chacun des chapitres correspondait un style, et il y avait ces grandes variations où le même lieu dublinois apparaissait dans différents jargons ou des suites de parodies.

Dans *Mobile* j'ai fait rêver des citoyens des Etats-Unis d'Amérique, mais en faisant passer le rêve de lieu en lieu, ce qui fait que c'est le même rêve qui se poursuit, mais le sujet rêvant se trouve dans un Etat ou dans un autre, à la tombée de la nuit les rêves balaient le continent. Dans *Finnegans Wake* aussi on peut parler d'un rêve dont le sujet rêvant change perpétuellement, mais avec une localisation extrêmement forte : c'est un rêve irlandais, c'est le monde rêvé à partir de l'Irlande et de l'exil d'un Irlandais, c'est le rêve du monde entier passant par l'Irlande ; et il est certain que depuis ce livre un peu partout dans le monde une couleur d'Irlande est venue teindre nos rêves.

Qui dit exil dit tristesse, et certes le texte de Joyce est capable de la faire passer, mais ce qui est extraordinaire dans son œuvre, c'est la façon dont le rire peu à peu la gagne, le plus généreux des rires. Il y a certes là du sarcasme, un rire vengeur, il se venge de la langue anglaise en lui arrachant certains calembours : voilà ce qu'ils vont lire désormais à travers certaines de leurs devises, de leurs citations, voilà comment je vais leur tordre cela. Un rire noir. Mais celui-ci est englobé dans un rire arc-en-ciel. C'est un rire d'ébriété. Travailler sur le langage, c'est le faire fermenter. *Finnegans Wake* est écrit en mots « fermentés ». C'est la grande métaphore qui courait déjà dans le texte de Rabelais. Le livre est une bouteille, le bréviaire de Frère Jean est une bouteille. En pressant les mots on obtient du vin, on obtient un bouillonnement qui donne des surprises, il y a des vapeurs qui sortent de la cuve du texte en travail.

Mais il n'y a pas seulement le grand rire du buveur avec ses gros mots, il y a le chant du buveur, et tous ses sourires et toutes ses tendresses.

Finnegans Wake c'est du whisky. L'arc-en-ciel féminin qui s'y promène, c'est la réfraction du blanc de la page à travers le whisky du texte. J'ai beaucoup bu *Finnegans Wake*, et en particulier il y a maintenant quelque trente ans, lorsque j'étais en Haute-Egypte, étant moi-même dans un exil d'un type tout différent mais en résonance, en pleine patrie des hiéroglyphes, des palimpsestes, des singes écrivains, et des fouilles, feuilletant les pages superposées de l'histoire. La brume de l'Irlande venait rafraîchir mes déserts. C'était Isis recueillant Ulysse, c'était Iris remembrant Osiris. C'était la langue de l'exil accueillant les mots étrangers. C'étaient les rêves des alcools d'Ouest libérant les rires d'Orient.

« BIENTOT EN PLÉIADE... »

LE 300ᵉ numéro de la bibliothèque de la Pléiade — qui paraîtra début mai 1982 — sera consacré à James Joyce. Etablie par Jacques Aubert, professeur à l'université de Lyon, cette édition, qui vise à faire la synthèse de tous les travaux sur Joyce, rassemblera tous les fragments publiés de façon éparse jusqu'à ce jour, y compris en langue anglaise. Elle présentera de nombreux textes inédits en français.

Ce volume comprendra : la plupart des poèmes de jeunesse, le cycle de *Musique de chambre*, les poèmes de circonstance, une nouvelle traduction de *Gens de Dublin* (dont le titre est modifié en *Dublinois*), le premier état du *Portrait de l'artiste* (publié en français sous le titre *Dedalus*), la plupart des lettres à Nora (très intimes) inédites jusque-là (sauf deux publiées dans *Tel quel*), de très nombreux fragments, carnets, etc.

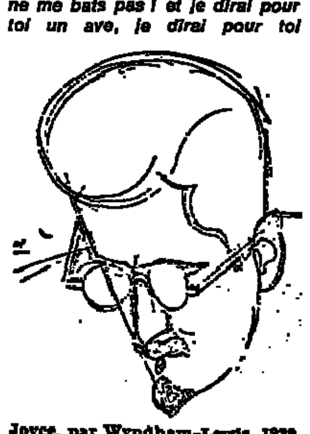
Un second tome est prévu, qui sera consacré entièrement à *Ulysse*. L'ensemble donnera la totalité de l'œuvre, à l'exception de *Finnegans Wake* et de la *Correspondance*.

LA MORT A DUBLIN

POUR ce perpétuel exilé qu'est Joyce, Dublin est le point de repère à la fois fascinant et désavoué : « *Oh ! à dire vrai, réplique Gabriel, j'en ai par-dessus la tête de mon pays, par-dessus la tête !* » Cette exclamation d'un de ses personnages vaut à coup sûr pour l'auteur. Néanmoins, l'artiste errant aura si bien incorporé la substance de la ville qu'elle fournira à son œuvre le décor naturaliste de *Gens de Dublin*, le labyrinthe mythique de *Dedalus*, le lieu cosmopolite d'*Ulysse*, le livre-monde de *Finnegans Wake*.

Dublin, décor nourricier et maudit : les quinze nouvelles qui composent *Dubliners* doivent sans doute à la « mare noire » de son étymologie le maléfice qui s'attacha, dix ans durant, à leur sort. Commencées en 1903, elles étaient terminées en 1905. Suivent alors des vicissitudes sans nombre. Les différents éditeurs pressentis se laissent séduire, accumulent les réticences, se dérobent, comme effrayés par les risques financiers et idéologiques. C'est à la veille de la guerre, en 1914, que le recueil verra presque vainement le jour. Comment une œuvre de facture apparemment classique dans son réalisme a-t-elle pu susciter tant de remous ?

Compte tenu du rigorisme moral et du climat politique de l'époque victorienne, il y a dans ce livre une certaine charge de scandale, mais en quelque sorte gommée par un art allusif, elliptique, qui pratique à merveille la technique de la suggestion. Avec « *Les sœurs* » et « *Correspondances* », c'est au catholicisme étouffant que Joyce réserve ses coups feutrés ou cinglants : là, dans une atmosphère de profanation, un prêtre paralysé agonise, et c'est la religion qui laisse apparaître ses fêlures et ses failles ; ici, à l'amertume rageuse de son père, un gosse oppose cette supplique dérisoire : « *Oh ! p'pa ! cria-t-il, ne me bats pas ! et je dirai pour toi un ave, je dirai pour toi*



Joyce, par Wyndham-Lewis, 1920.

un ave, p'pa, si tu ne me bats pas... »

Dans « Une rencontre », deux élèves en maraude font la découverte d'une sexualité bridée et tarée à travers la personne d'un « passablement vieux » promeneur, qui les interroge sur leurs « bonnes amies », leur vante les bienfaits des châtiments corporels et s'abandonne devant eux à son hypnotique perversion : « *Il me donnait l'impression de réciter une leçon qu'il aurait apprise par cœur, ou plutôt il semblait que, la parole qu'il prononçait exerçant sur lui comme une passe magnétique, il laissât sa pensée tourner lentement dans le même cercle.* »

Dublin, ou les cercles de l'enfer : chez tous, ce n'est que frustration, hypocrisie, cupidité, lubricité, ivrognerie et ratage. Pour tous — à l'instar de l'héroïne d'*Eveline*, guettée par la démence, — il y a comme une absolue impossibilité de s'en sortir. Négociants et bourgeoises, souteneurs et piliers de bar, travailleurs et parasites, pas un n'en réchappe ; sur eux planent la maladie, la mort, la damnation, qui sont la revanche de l'opprobre accablant naguère l'homme politique Parnell, victime propitiatoire de la morale, de la religion, des institutions incarnées par Victoria et Edouard VII.

Gens de Dublin : sombre réussite littéraire, à quoi peut s'appliquer rigoureusement la notation de Musil, exact contemporain de Joyce, dans son journal, vers 1940, peu avant leur disparition à tous deux : « *La véritable beauté de la narration est dans l'ambiance.* »

S. K.

★ GENS DE DUBLIN (Dubliners), de James Joyce. Traduit par Yva Fernandez, Hélène du Pasquier, Jacques-Paul Reynaud. Plon, 1926, avec une préface de Valéry Larbaud. En édition de poche : Presses Pocket, 1980, 12 F.) Une nouvelle traduction de Jacques Aubert paraîtra — sous le titre Dublinois — dans le volume Joyce de la Pléiade.

LES LIVRES

Virgule pour « Finnegans Wake »

● **Georges Belmont se souvient de son ami.**

MA dernière vision de lui — la *plus* précieuse de toutes — est de la fin de février 1940, en pleine neige de ce rude hiver que nous eûmes (rien à côté du rude réveil du printemps qui suivit), dans l'Allier, à Saint-Gérand, où il s'était retiré depuis le début de la guerre. Nous eûmes alors une extraordinaire veillée, tard dans la nuit, autour d'une bouteille de vin blanc sec du pays. Je n'ai jamais pris de notes sur nos rencontres (pas plus que sur aucune autre ; je ne me suis jamais senti une vocation d'Eckermann) ; mais j'en garde une mémoire profonde et globale. L'été précédent, il venait de publier enfin, après seize ans de travail, *Finnegans Wake*. Il était vacant. Je le quittai vers 2 heures du matin. Je reprenais le train à l'aube. Rentré à Paris, je me souviens d'avoir dit à des amis *qu'on ne le reverrait plus* : c'était fini. Et je ne pensais pas à une séparation par la guerre ; je pensais à Goethe après le *Second Faust*, à Wagner après *Parsifal*, à cette mort, la plus naturelle de toutes, qui prend les grands créateurs, au bout d'eux-mêmes, lorsqu'ils ont tout dit.

Dans la petite auberge de Saint-Gérand-le-Puy, comme je lui demandais s'il travaillait à quelque chose, il m'avait répondu avec un sourire et un soupir : « *J'ajoute des virgules à* Finnegans Wake. » Puis, après un long silence, il avait ri et repris : « *Je crois que si j'écris encore, ce sera quelque chose de très, très simple.* » C'était la meilleure façon, tranquille, de dire qu'il n'écrirait *plus*.

Déjà, au commencement de l'été de 1939, au moment de la publication de sa dernière œuvre, un après-midi, *comme nous* étions assis tous les deux chez lui, de part et d'autre de la cheminée sans feu, il était sorti d'un autre long silence pour me dire, avec le même genre de petit rire — qui n'était qu'une sorte de soupir saccadé (le soupir terminant une durée de réflexion, ou plutôt de *réfléchissement* intérieur), — que, finalement, qu'est-ce que c'était, *Finnegans Wake* ? L'œuvre d'un fou, pour certaines gens... « *The crazy work of a crazy man* » (la folle œuvre d'un fou). Un temps, puis, encore le petit rire : «*And, after all, I don't blame them* » (et, après tout, *je ne les en blâme pas*).

Je venais de passer avec lui une *semaine titubante*. Huit jours plus tôt, mon téléphone avait sonné, un matin. C'était lui. Il s'était mis dans la tête que le premier article publié en France sur la totalité de sa nouvelle œuvre devait être de moi ; il avait insisté sur ce point auprès de Marcel Thiébaut, directeur de *la Revue de Paris*, qui, j'en suis sûr, dut tomber comme moi des nues, à l'idée. J'étais à la fois ému par ce témoignage d'amitié et de confiance, et terrifié : je ne connaissais de *Finnegans Wake* que les fragments de *l'Œuvre en cours*, parus ici et là, et n'avais pas eu le temps de lire en entier le livre qu'il m'avait envoyé.

Je commençai par refuser. Il était tenace (il y a certainement encore à Paris des personnes qui se rappellent comment il imposa, à l'Opéra, le ténor irlandais Sullivan, une voix d'or, d'ailleurs, pour chanter exceptionnellement l'un de ces grands machins impossibles. Pendant des *jours*, de *son lit*, où il restait souvent jusqu'à midi, il téléphona de tous les côtés à tous ses amis, à tous ceux auprès de qui il pouvait jouer de son nom pour obtenir une faveur empressée, et n'eut de cesse qu'il n'eût réussi). Bref, je cédai. Son argument suprême fut : « *Nous passerons ensemble quelques heures tous les jours. Je vous parlerai du livre.* » Nous passâmes les heures, mais à ne parler que de son père et de Dublin comme il l'avait connu et laissé, avant son exil volontaire.

Je m'étais mis en congé. Le matin, vautré à demi nu sur mon tapis (il faisait très chaud, cet été-là), je me plongeais désespérément dans le livre. L'après-midi, j'allais voir et écouter Joyce. C'était *fascinant* ; j'en ai gardé un souvenir de rêve. Nous étions assis dans la lumière froide du salon, chacun dans un fauteuil, avec, entre nous, de ces grands silences dont j'ai déjà parlé. Tous deux fumant. Joyce, la jambe droite enroulée, si l'on peut dire, autour de la gauche, dans son attitude favorite, et le menton reposant sur l'un de ses étonnants gilets à fleurs.

Le chant était à l'origine de nos rapports d'amitié. L'un des premiers soirs où je le vis — chez « des gens » (lesquels ? Je ne m'en souviens plus, mais il y avait grand concours), — il se mit au piano pour chanter des romances irlandaises.

Ce ne sont pas seulement le hasard ni l'excitation du souvenir qui me font parler du chant. Je ne pense pas que l'on en ait jamais assez souligné l'importance dans la *texture* (la tessiture, pourrait-on presque dire) de l'œuvre de Joyce. Et, plus particulièrement, l'influence musicale de son goût pour la mélodie de la romance et la simplicité élémentaire du grand opéra d'autrefois. Peut-être y a-t-il là l'une des sources secrètes de la puissance incantatoire et, même, simplement « cantatoire » de son œuvre. *Dans cette semaine où* je le vis constamment à propos de *Finnegans Wake*, j'en eus l'expérience directe, un jour. *Je* lui exprimais mon désespoir d'arriver à *tout* comprendre du livre, en si peu de temps. Il fut silencieux un moment, puis me demanda de lui donner le volume, l'ouvrit et dit : « *Listen, Just listen... forgetting everything else, forgetting to be intelligent* », (Ecoutez. Contentez-vous d'écouter... en oubliant tout le reste, en oubliant d'être intelligent). Il me lut plusieurs pages. Peu à peu, en *effet*, j'oubliai « tout le reste » pour ne plus entendre que la musique de ce langage. J'étais transporté. Mon attention se libérait de la crampe qui la nouait. Ce n'était plus l'intelligence, en moi, qui écoutait. C'était vraiment l'esprit, avec tout ce que ce mot implique de *souffle qui* passe, presque bouche à bouche, pour vous entraîner dans une *sorte* de rêverie profonde, pareille à une transe.

GEORGES BELMONT.

L'HOMME, LA VIE, L'ŒUVRE

2 février 1882. — Naissance dans la banlieue de Dublin, le jour de la Chandeleur, de James Augustine Aloysius Joyce, premier survivant d'une famille *de « seize ou dix-sept enfants »*.

1888-1898. — Etudes, *comme* boursier, dans les meilleures écoles de jésuites d'Irlande, où il acquiert une excellente culture classique et développe son goût des langues.

1898. — Entre à l'University *College de Dublin, où il étudie* en même temps la médecine, les lettres et les langues (au moins cinq, dont le norvégien, par admiration pour Ibsen).

1902. — Mal accueilli par la faculté de Dublin, il décide de poursuivre sa médecine à Paris. Il rentre l'année suivante à Dublin pour la mort de sa mère.

1904. — Rencontre, dans la rue, *de Nora Barnacle. Le couple* quitte l'Irlande pour Zurich, puis pour Trieste, où Joyce enseigne à l'école Berlitz. Naissance de son fils Giorgio, le 27 juillet 1905.

1906. — Il achève *Dubliners* — qui ne sera publié qu'en 1914.

1915. — Il se fixe en Suisse, à Zurich. Il fait imprimer en Amérique *Portrait of the Artist as a Young Man (Dedalus)*, ouvrage semi-biographique, *grâce à l'aide d'Ezra Pound* et d'autres écrivains, émus par *la misère dans laquelle il se* débat.

1918. — Ecrit une pièce de théâtre, *les Exilés*, et commence *Ulysse*, son odyssée dublinoise, que publie en feuilleton la *Little Review* (plusieurs numéros furent confisqués par les postes des États-*Unis pour obscénité*).

1921. — Il achève *Ulysse*.

1922. — Parution d'*Ulysse*, grâce à Sylvia Beach et à Adrienne Monnier. Le livre, qui suscite l'indignation, sera brûlé en Angleterre et en Amérique.

1922-1939. — Ecrit *Finnegans Wake, œuvre hermétique où* les mots et les sons constituent un langage de rêve emprunté à des douzaines de langues. A part quelques dizaines de pages traduites en 1950 par André du Bouchet, l'œuvre reste inaccessible au public français.

13 janvier 1941. — Mort à Zurich, où les Joyce s'étaient réfugiés.

au fil des lectures

histoire

LE GÉNÉRAL SPILLMANN ET LE COLONIALISME

Histoire complète de l'aventure de la France d'outre-mer, *De l'empire à l'Hexagone* est le dernier livre du général Spillmann (1899-1980), « *ce colonialiste qui détestait le colonialisme traditionnel* », selon l'expression d'Alain Decaux. Dans la lignée de Lyautey, dont il fut le confident, l'ancien conseiller militaire d'Edgar Faure y retrace l'épopée avec un souci constant des nuances : sans nier l'exploitation souvent éhontée qui résulta de la conquête, *il* n'en souligne pas moins, à bon droit, l'œuvre importante accomplie par l'Institut Pasteur en Afrique du Nord et en Extrême-Orient.

Au dernier acte — c'est-à-dire au moment de l'émancipation des peuples soumis à notre tutelle, — le ton, cependant, se fait plus sévère, et l'auteur cache mal son regret d'avoir vu la France privée de ses ressources pétrolières. Réaction compréhensible, certes, mais qui méconnaît un peu les écrasantes responsabilités de ceux qui s'acharnèrent, après la seconde guerre mondiale, à perpétuer un ordre condamné. En réalité, ce n'est pas en *1962* que la partie a été perdue, mais dès 1945, quand les Européens ne comprirent pas qu'il était nécessaire, alors qu'ils prétendaient incarner le « monde libre », d'établir avec les colonies des relations fondées sur l'amitié et la complémentarité. *Lourde* erreur, qu'ils payèrent chèrement trente ans plus tard !

ERIC ROUSSEL.

★ *De l'Empire à l'Hexagone*, de Georges Spillmann ; préface d'Alain Decaux ; Librairie académique Perrin, 400 pages, 80 F.

BARRAS, « LE VICOMTE ROUGE »

A tant faire que d'écrire sur un personnage, autant le repeindre à neuf. Pour sa part, Eric Le Nabour s'est contenté de reprendre consciencieusement les travaux de quelques prédécesseurs. Un travers, aussi, dont ce très jeune historien devrait se corriger : mettre les gens en situation de dialogue, sans citer très précisément les sources d'où il tire ces conversations, dès lors suspectes ; ainsi des tête-à-tête de Barras avec Bonaparte, Mme de Staël, Talleyrand, en 1814, ou Fouché, dans les jardins Beaumarchais, quand le temps fut venu du retrait pour celui qui avait été le maître de la France durant quatre ans.

« *Il parfumerait même du fumier* », disait de lui le prince de Bénévent. Vicomte authentique, régicide, il avait noyé Toulon dans un bain de sang, volé tout ce qu'il pouvait au passage, « fait » littéralement Bonaparte, Hoche, Fouché et pas mal d'autres, « défait » Robespierre, nageant allègrement dans ce que La Fayette appelait « *le margouillis national* », spectateur désabusé, à la fin, de ses œuvres.

Est-il bon, est-il méchant ? La question *reste* posée concernant un jouisseur-né que les circonstances ont renforcé dans ses vices. « *Me voici rendu à la vie privée* », constate-t-il en *1800*, mis hors jeu par plus fort que lui. *On* suit sans grand enthousiasme le récit de cette existence sous la plume d'Eric Le Nabour. Après le succès de son *Charles X*, il faut reconnaître qu'il n'a pas choisi un sujet facile à rénover. Ou bien est-ce « la patte » qui manque ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *Barras, le vicomte rouge*, d'Eric Le Nabour. Lattès, 336 pages, 75 F.

société

ROUSSEAU, KANT ET LES FEMMES

Le plus virulent des antiféministes modernes, Otto Weininger, proposait après quatre cents pages d'invectives contre le sexe féminin de s'en tenir au principe kantien de la moralité : la femme, disait-il, a tout de même droit aux égards dus à la personne humaine... Sarah Kofman confirme, en interrogeant Kant et Rousseau, que le respect des femmes est chez l'homme l'envers glorieux de sa misogynie.

On reconnaît la méthode éprouvée de Sarah Kofman, qui avait analysé dans *l'Énigme de la femme* la phallocratie de Freud. Le respect scrupuleux des textes et une allègre insolence envers l'autorité des pères de la pensée caractérisent cette enquête érudite et militante. Et l'on découvre une fois encore que le ton grand seigneur des hommes masque leur angoisse enfantine face à la femme.

La *respecter signifie pour eux* la mettre à distance, la tenir en respect. *Une fois tirées ses révérences* obligées, Kant fit du célibat sa règle fondamentale et se garda de laisser triompher l'inclination sur la raison. Rousseau, lui, *ne pouvait se passer* des femmes. Mais il se protégeait *d'elles en les remettant à leur place* naturelle et en prônant une saine *ségrégation des sexes. En somme, Kant* parlait des devoirs de l'homme pour *mieux éluder les droits de la femme*, et Rousseau la réduisait au silence en *laissant parler la voix de la nature.*

JACQUES LE RIDER.

★ *Le Respect des femmes*, de Sarah Kofman. Editions Galilée, 154 pages, 45 F.

DE LA DÉTRESSE

La détresse est un mot qui revient souvent sous la plume de Maud Mannoni. Détresse de l'enfant abandonné par la providence, jeté sans appui et sans secours dans un monde étranger, hostile. Détresse, comme le dit Kipling, qui vient *de ce qu'il ne* sait pas ce qui lui arrive. C'est d'ailleurs à l'enfance de R. Kipling, comparable sous certains aspects à celle de Daniel Paul Schreber, que Maud Mannoni consacre un chapitre particulièrement original.

Le remède à cette détresse, c'est du côté du jeu et de la création qu'on le cherchera : toujours il s'agit de rendre au patient une parole perdue, une part de son vécu inassimilable, car trop lestée d'angoisses, de haines et de souffrances.

Le psychanalyste aide le sujet à prendre en compte son histoire, à la *restituer dans sa singularité*. Maud Mannoni déplore que, trop souvent, « *l'engouement pour les psychotiques ait cédé la place à un engouement pour la théorie pure, au détriment des patients* ». Dans la ligne de Françoise Dolto, à laquelle elle rend un hommage vibrant, Maud Mannoni plaide pour un monde qui « *ferait une place à la parole des poètes, des indigènes, des femmes et des fous* ».

ROLAND JACCARD.

★ *D'un impossible à l'autre*, de Maud Mannoni. Le Seuil, 188 p., 60 F.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Une nouvelle édition des symphonies

IGOR MARKEVITCH RÉVISE BEETHOVEN

Quand on considère la somme des études et des biographies beethovéniennes, on pourrait croire que tout a été dit sur Beethoven. Or l'édition encyclopédique de ses neuf symphonies (1), réalisée par Igor Markevitch et une équipe de musicologues formés par ses soins, démontre brillament le contraire. Jouées depuis plus d'un siècle et demi par les plus grands orchestres, ces Symphonies n'ont peut-être jamais bénéficié d'une édition rigoureuse. On est stupéfait de la désinvolture avec laquelle leur texte a été traité en général puisque, depuis leur naissance, d'innombrables erreurs se sont transmises d'éditeur en éditeur. Ici, pour la première fois sans doute, toutes les sources — manuscrits originaux, matériel d'orchestre d'époque, correspondance de Beethoven, premières éditions — ont été examinées scientifiquement, ce qui permet, désormais, d'être en possession de partitions authentiques et définitives.

On peut donc tirer fierté que cette restitution soit due à l'édition musicale française et rendre hommage à son initiateur, Francis Van de Velde. Elle a d'ailleurs été rendue possible grâce à la collaboration de Peters-Leipzig qui, possédant les anciens « cuivres », a regravé les corrections d'Igor Markevitch qui dépassent le chiffre ahurissant de cinquante mille. L'importance de l'évènement est majorée par la présentation de l'édition elle-même. En effet, Igor Markevitch l'a conçue de telle manière que chaque Symphonie est accompagnée d'une somme de toutes les connaissances qui s'y rapportent. Celles-ci sont classées selon quatre critères principaux : historique, pour situer l'œuvre dans son milieu ; critique, pour mettre en lumière ses caractéristiques ; analytique, pour en décrire l'évolution et l'architecture ; pratique, pour les problèmes d'exécution. Cet ensemble paraît en neuf volumes que les réaliteurs se sont efforcés d'offrir au prix le plus raisonnable possible pour qu'il soit accessible aussi bien aux musiciens professionnels qu'aux étudiants.

L'architecture de l'œuvre

Dans ce vaste commentaire, l'œuvre de Beethoven est entièrement considérée du point de vue compositionnel. Ainsi, par la seule musique, Igor Markevitch souligne un des aspects fondamentaux de l'interprétation, à savoir la manière dont celle-ci doit être conditionnée par la forme. Pour ce faire, il se livre à une exploration systématique du matériel thématique et à l'examen approfondi de la genèse du phénomène musical beethovénien.

Beethoven lui-même ne disait-il pas : « *Je porte en moi très longtemps mes pensées avant de les écrire. Dans ma tête, se fait un travail en profondeur, en hauteur, en largeur et de contraction, et, comme je suis conscient de ce que je veux, l'idée de base reste toujours présente. Elle germe, croît, jusqu'à ce que j'entende et voie dans mon esprit l'image sonore achevée dans toute son expression. Il ne me reste alors qu'à rédiger.* » Et Igor Markevitch ajoute : « *L'effort de créer son matériel étant surmonté, Beethoven, soucieux de lui laisser sa vie propre, paraît le guider plus qu'il ne le commande. Identifier les* dramatis personae *qui peuplent les symphonies représente un contact avec l'essentiel.* »

Pour effectuer cette identification, Igor Markevitch ne se limite pas au recensement de tous les éléments musicaux et de leurs transformations . Il considère les thèmes comme de véritables organismes vivants dont chaque composant, examiné en regard du contexte dans lequel il se développe, joue un rôle capital dans l'architecture de l'œuvre. De ce fait, il met à la disposition de l'interprète de nouveaux critères d'analyse reposant sur l' « étude caractérielle » des thèmes, sur celle des nuances, de la métrorythmique, du phrasé, de la pulsation, de la densité sonore, autant de domaines récemment encore peu exploités et qui sont cependant essentiels pour la prospection de la forme et la connaissance du sens de l'œuvre. C'est pourquoi il a jugé indispensable de donner, de chaque partition, une analyse qui met au clair son évolution organique.

Le fruit de ce travail a conduit Igor Markevitch à une révision complète des conceptions de la *forme sonate*. En grand architecte, Beethoven a respecté, dans les symphonies, les règles fondamentales de cette forme à laquelle il a donné une ampleur insoupçonnée. Afin de mettre en évidence cet élargissement, Igor Markevitch a découpé chaque œuvre en « blocs », opération délicate qu'il a mené à bien en prenant la fonctionnalité musicale comme principe d'orientation.

« *L'architecture beethovénienne est fonctionnelle par excellence,* explique-t-il, *chaque élément étant exposé et développé dans un but précis ; on constate alors, au cours de son évolution, qu'il acquiert une autonomie et donne naissance à une clarification et à de nouvelles cellules.* » Au fil de ces découvertes, on assiste à une clarification et à un enrichissement de la terminologie musicologique traditionnelle qui est exposée dans les *Préliminaires* introduisant l'ensemble de l'ouvrage.

Nous avons déjà cité comme composantes fondamentales de la forme beethovénienne, l'accentuation, les nuances, la rythmique et la pulsation. Il faut aussi noter le *staccato* différencié, rétabli ici pour la première fois, dont l'observation rigoureuse implique dans bien des cas une exécution tout à fait rénovée ; il permettra à l'interprète de mieux mettre en valeur la prononciation et de faire ressortir tel ou tel passage indispensable à la compréhension du discours musical.

La rigueur et l'amour

« *Cette mise au point nous a demandé un effort parfois inimaginable*, avoue Markevitch, *car la lecture des manuscrits originaux est très difficile — Beethoven écrivait souvent de façon illisible — et les premières éditions regorgent de fautes.* »

Cette édition représente plus de douze années de travail. En fait, c'est toute l'expérience d'une vie d'artiste qui s'y exprime, et ce qui la distingue des autres entreprises musicologiques est la rencontre et le dialogue d'un grand musicien de notre époque avec la pensée de Beethoven. La souplesse des méthodes utilisées, comme le refus de tout dogmatisme, place ces recherches , etc. De même, pourdes partitions utilisées et annotées par Mahler. Cette pluralité donne à ce travail son caractère encyclopédique.

« *Je me suis appliqué à concilier un engagement aussi entier que possible avec une certaine distance, pour ne pas mêler ce qu'il peut y avoir de trop subjectif dans l'amour avec la rigueur scientifique nécessaire pour une étude musicologique* », conclut Igor Markevitch. Et pourtant, chose étrange, la rigueur aussi bien que l'objectivité sont constamment soutenues par un amour toujours présent, et on ne peut imaginer d'ouvrage moins « froid » que celui-ci. Au-delà de l'approfondissement qu'il apporte à la création beethovénienne, c'est un enrichissement de la connaissance de la musique tout entière qu'il nous offre.

FRANÇOIS PIATIER.

(1) Cf. l'article de Jacques Lonchampt (*le Monde* du 26 mai 1977).

(*) Édition encyclopédique des neuf symphonies de Beethoven : en souscription jusqu'au 15 mars 1982, à raison de 145 francs t.t.c. le volume + 10 francs de frais de port ou 1 395 francs pour l'ensemble de la collection. Les trois premiers volumes seront disponibles en février ; les six suivants paraîtront à raison d'un volume tous les quatre mois environ (Éditions Van de Velde, La Petite-Plaine, B.P. 22, Fondettes, 37230 Luynes).

Les orientations de la politique musicale

Une approche dynamique encore entourée d'un certain flou

MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Maurice Fleuret, directeur de la musique, ont présenté mercredi 3 février, au cours d'une conférence de presse, « Les orientations de la politique de la musique et de la danse » pour les années à venir. Leur meilleur atout pour convaincre était la progression (déjà connue) du budget de la musique et de la danse, qui augmente de 67 % et s'établit en 1982 à 940 millions de francs, première promesse tenue, la plus importante, et gage précieux pour toutes celles qui ont été faites.

Toutefois on ne saurait dire que l'on sorte de cette conférence avec des idées précises sur ce qui va changer et comment. Le sujet trop vaste amenait forcément des propos assez vagues sur le détail des mesures. Et les têtes de chapitres restant forcément les mêmes que par le passé, il fallait être fin « culturologue » pour distinguer ce qui différenciait les déclarations d'intention de celles des précédents ministres. Ainsi de la musique dans l'enseignement général, où l'on nous assurait des excellentes intentions de M. Savary, comme naguère de celles de MM. Beullac et Haby ; pourtant la mise en route d'une loi sur les enseignements artistiques indique qu'on s'engage sur une voie plus réaliste.

M. Fleuret ne nous a pas entièrement convaincus en dénonçant l'échec de la planification des orchestres régionaux pendant les précédents septennats ; mais il nous a rassurés en affirmant que cette action serait vigoureusement soutenue, que les orchestres de l'Ile-de-France et des Pays de la Loire seraient sauvés, que la mise en place de nouvelles formations (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Avignon, etc.) serait poursuivie, et qu'un effort important serait fait par l'État pour revaloriser la situation des musiciens et éviter leur « fuite » régulière vers les orchestres parisiens mieux rémunérés.

Interrogé sur l'Orchestre de Paris, M. Fleuret a montré, en entrant cette fois dans le détail, que la direction de la musique allait, dans les différents domaines effleurés, mener une politique active et ne plus se contenter de laisser faire. Le renouvellement pour trois ans de Daniel Barenboïm s'accompagne d'un nouveau cahier des charges : utilisation à plein des services des musiciens, concerts dans la région parisienne et en province selon des programmations sérieuses, tournées internationales « *plus brèves et significatives* » (« *l'action culturelle doit d'abord se faire chez nous* ») concerts populaires, tarifs spéciaux pour les défavorisés, etc.

Simple exemple de politique volontariste, dont on ne doute pas qu'elle s'exercera dans tous les domaines (par exemple, à l'Opéra).

Souhaitons que, à l'avenir, des conférences de presse sujet par sujet permettent des approches plus détaillées et précises. Mais trois mois après le changement à la tête de la direction de la musique, les résultats sont déjà appréciables.

JACQUES LONCHAMPT.

Les principales mesures annoncées

M. Lang a annoncé la création d'un Conseil supérieur regroupant « les forces vivantes de la musique », ainsi que les représentants des médias et des ministères concernés, et la mise en route depuis un mois du groupe de travail chargé de préparer la loi sur les enseignements artistiques.

Une réorganisation de la direction de la musique a amené la création de sept départements (enseignement, recherche, action musicale, danse, etc.) qui auront chacun leurs personnels administratif et musical travaillant en parallèle, dispositif qui devrait être plus souple, rapide et dynamique que par le passé.

A l'échelon territorial, si important dans la réforme administrative en cours, les vingt et une régions seront désormais dotées d'un délégué de la musique (contre quatorze jusqu'à maintenant), à l'exception de la Corse dans l'attente d'un nouveau statut, et six postes d'inspecteurs régionaux sont créés.

La dotation de l'enseignement musical spécialisé est augmentée de 51 % ; on note en particulier la construction d'un nouveau Conservatoire supérieur de Paris à la Villette. Des décrets sont en préparation pour l'établissement de diplômes de professeurs de musique et de danse, ainsi que de luthier, pour mettre un terme à l'anarchie de l'enseignement privé. Parmi les activités périscolaires, signalons la création d'un Orchestre national des jeunes, qui commencera à travailler dès l'été prochain à Arc-et-Senans.

Un effort important sera accompli pour la danse, prenant en compte les travaux des assises de Bagnolet (cf, l'article de Marcelle Michel, *le Monde* du 10 janvier), avec en particulier l'ouverture d'une école nationale supérieure à Marseille, l'implantation de nouvelles compagnies à Grenoble, Créteil, Roubaix et l'installation d'un centre chorégraphique, doté d'un lieu de représentation, au Palais des Arts de Paris.

C'est la semaine prochaine que le président de la République annoncera, en même temps qu'une série d'autres équipements, le lieu où sera construit la nouvelle salle de l'Opéra de Paris. Quant aux théâtres lyriques municipaux et autres compagnies lyriques et chorégraphiques, on se contente d'indiquer une forte augmentation de 115 % des crédits de l'Etat.

Un département spécial de la direction de la musique est instauré pour les musiques populaires, chansons, *jazz*, variétés, chorales, amateurs, etc., sous la dénomination d'« action musicale », pour mettre es musiques « sur un pied d'égalité avec les autres ».

Les crédits de la création et de la recherche musicale ont été multipliés par quatre (l'IRCAM ne figurant pas dans la « corbeille » de la direction de la musique). On apprend avec satisfaction que Pierre Henry sera doté d'un équipement moderne qui lui permettra de continuer à créer, ainsi que Jean-Claude Eloy (à plus long terme) et que le CEMAMU de Xenakis disposera de deux machines à composer UPIC supplémentaires, tandis que les subventions des centres de recherche régionaux (Metz, Bourges, Marseille, Grenoble, Nice) sont accrues.

Enfin, entre autres têtes de chapitre, on se félicitera que le ministère marque sa détermination d'intervenir dans le secteur privé pour aider des industries françaises en grande partie sous la dépendance des multinationales (disques, facture instrumentale, édition musicale) et reconquérir le marché intérieur. Un « plan de dix ans » va être lancé pour l'édition graphique du patrimoine, avec notamment la publication des œuvres de Rameau (en collaboration avec une maison américaine) et une monumentale édition Debussy, exclusivement française.

J. L.

■ **Poésie et chants berbères de la Kabylie avec le groupe Meksa, le jeudi 4 et le vendredi 5 février, au cloître des Lombards (22 h 30, 62, rue des Lombards, Paris-4e).**

● **Une sélection de onze des films, qui ont été programmés au Festival de cinéma méditerranéen de Vittel, en 1980 et en 1981, est présentée au cinéma La Pagode, ainsi qu'une rétrospective consacrée à la comédie musicale égyptienne et au hommage au cinéaste Youssef Chahine (jusqu'au 9 février).**

■ **Deux représentations supplémentaires du *Songe du nuit d'été*, de Shakespeare, dans la mise en scène de Stuart Seide, seront données au Théâtre de Chaillot les 6 et 13 février, à 15 heures.**

■ **Le spectacle de la Compagnie danse-théâtre de l'Opéra de Wuppertal que dirige Pina Bausch, invité par le Théâtre de la Ville, sera donné à la Maison de la culture de Créteil du 8 au 13 février, à 18 h 30 et 20 h 30 en raison de l'incendie qui a détruit, le dimanche 31 janvier, la scène de l'ancien théâtre Sarah Bernhardt (« le Monde » des 2 et 3 février).**

« NABUCCO » ET « LE PRINCE IGOR »

L'Opéra de Sofia, slave avant tout

On gardait un bon souvenir des Boris Godounov *de l'Opéra de Sofia, mitigé par celui d'un* Turandot *assommant* (le Monde *des 7 et 12 mai 1971). La même impression s'est confirmée ces jours-ci aux Champs-Élysées où un* Nabucco *de Verdi très lourd a précédé un* Prince Igor *de Borodine d'une grande beauté mercredi soir.*

Cela donne inévitablement à penser que l'Opéra de Sofia n'a pas intérêt à sortir, du moins à l'étranger, de son répertoire slave, pour lequel les gosiers de ses chanteurs ont été longuement façonnés. L'orchestre lui-même, fort laid sous la direction stéréotypée et raide d'Atanass Margaritov, reprenait vie et souplesse dans les phrases nobles, les somptueux alliages de Borodine, sous la direction d'Ivan Marinov.

Seuls les chœurs, chantant de toute façon en bulgare ou en russe, triomphaient sur tous les terrains, prodiguant les feux de leurs métaux précieux et leur lyrisme très profond, direct et naïf, dans ces deux opéras évidemment choisis pour les mettre en valeur.

Inutile de s'étendre sur les décors et costumes néoclassiques de Nabucco, *tels qu'on les concevait en Europe occidentale il y a trente ans, de même que les mouvements d'acteurs très solennels et de chœurs très grégaires que l'on s'efforce d'individualiser académiquement sans guère de succès. Disons seulement qu'en l'absence de la grande Ghena Dimitrova Svetlana Kotlenko a remarquablement tiré son épingle du jeu en incarnant une Abigaïl sauvage, intenable, aux ébats acrobatiques, avec des sonorités d'anches graves à la Callas et une virtuosité extrême dans son rôle désordonné, même si la voix reste tendue jusqu'au cri, n'ayant sans doute pas une étoffe assez pulpeuse.*

Dans le Prince Igor, *toutes ces voix ternies, embroussaillées dans la prononciation et le style italiens, retrouvaient comme par enchantement plénitude, gravité, résonances profondes, tel Stoyan Popov qui, après avoir canardé dans le rôle de Nabucco, déployait une rondeur comique à la Varlaam dans celui du libidineux Galitzki, tandis que Stefan Elenkov, tirant désespérément dans l'aigu du prophète Zacharie, cavernait à plaisir dans le rôle du khan Kontchak en faisant claquer voluptueusement son fouet.*

Avec eux, la belle et noble Yaroslavana de Stefka Evstatieva, au timbre sombre d'acier indomptable, l'émouvant Igor de Nicolas Smotchevski, le Vladimir naïf et touchant, dont la voix mêle l'or et l'argent, de Kaloudi Kaloudov, les langoureux et larges vibratos de Stefka Mineva (Kontchakovna) et de Blago Svesta Karnobatlova (une Polovtsienne), remplissaient merveilleusement cette musique de Borodine si vivante, sincère, aux sentiments clairs, à l'émotion directe et vraie, qui jaillit d'un cœur simple de poète.

Ajoutez à cela les aspects sauvages des danses et des danseurs polovtsiens, les décors gigantesques dans le style des icônes, ou l'impressionnant camp des barbares illuminé de lumières rougeoyantes dans la nuit, une mise en scène parfaitement ordonnée aux cérémonies militaires comme aux ébats des buveurs, et vous aurez un Prince Igor *fort traditionnel, mais parfaitement juste et beau.*

J. L.

★ Prochaines représentations : concerts des grandes voix bulgares, les 4 et 10 ; *Nabucco*, les 5 et 9 ; *le Prince Igor*, les 6 et 7 (*Théâtre des Champs-Élysées*).

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DANSE DU DIABLE, Edouard VII (742-57-49), 20 h 30.
LA GRANDE PEUR DANS LA MONTAGNE, Lierre-Théâtre (586-55-83), 20 h 30.
QUELLE BELLE VIE, QUELLE BELLE MORT, Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS, Châtillon, CCC (657-22-11), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h 30 : Lohengrin.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Opéra national de Sofia.
Comédie française (296-10-20), 20 h 30 : Les femmes savantes.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Britannicus, salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Palais de justice.
Petit Odéon (327-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Bruce Schwartz.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h : Le film publicitaire ; 18 h 30 : Public écrivain - écrivain public.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : voir Théâtre du Rond-Point.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison ; Théâtre du soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec... ; Grand théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope
Essaïon I, (278-46-42), 21 heures : Protée. ; II, 18 h 30 : Ballades.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 heures : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo story.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h30 : L'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge : 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Île des chèvres.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 22 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 20 h 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre des quatre cents coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 18 h 30 : Groupe vocal de France ; 20 h 30 : Antigone toujours ; petite salle, 20 h 30 : Virginia ; Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint Simon le Voyeux.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Théâtre 347 (874-28-34), 20 heures : Noces de sang.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. – II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles.
Coupe-chou (272-01-73), 20 h 30 : Le petit prince ; 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
La Soupap (278-27-54), 18 h 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : C. Régnier.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 22 h : Catherine Zarcate, F. Marquès.
Vingt-Cinquième Heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : Ripailleries.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Hommage à B. Coleman.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : P. Petit, D. Lemerle, O. Johnson, Zool Fleischer.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : C. Ewante.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h : Burn Champagne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 4 février 1982

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : R. Didier.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 45 : R. Wetter.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle 20 h 30 : H. Guédon.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink (Haydn, Bruckner).
Lucernaire, 21 h : D. Chivers (Bach, Britten, Albeniz).
Salle Gaveau, 21 h : B. Davidovitch (Haydn, Prokofiev, Beethoven).
Église des Billettes, 21 h : Chœur et orchestre Haendel, dir. : H. Niquet (Vivaldi).
Église réformée du Saint-Esprit, 21 h : M.-C. Corselis, N. Spieth, D. Simpson.
Crypte-Saint-Agnès, 21 h : Concert dans l'œuf (Musique médiévale).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Benny Waters et G. Colliers.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Meksa.
Dreher (233-48-44), 22 h : M. Petrucciani.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : E. Dean, K. Tiopett.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : P. Wetzel.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : E. Lelanne, M. Bertaux.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Leandre, A. Nozati, I. Scweizer.
New Morning (523-51-41), 21 h : Europamerica.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Susn.
Bagneux, Théâtre V. Hugo (663-10-54), 21 h : Echange et cauchemar.
Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain.
Ivry, studio (672-37-43), 20 h 30 : l'Ignorant et le fou.
Levallois, CCL (270-83-84), 21 h : Miracle domestique.
Montreuil, studio Berthelot (858-91-49), 21 h : les Etoiles se marrent doucement.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : la Muraille.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30. Spaghetti Bolognese.
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64), 21 h : E. Louiss.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h : Compagnie Magenia.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Sept pièces de Courteline ; petit Sorano, 21 h : Trois Filles d'Eve.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Deuxième bureau, de P. Billon ; 19 h. : Hommage à Georges Cukor : Hantise ; 21 h. : Rétrospective Wermer Schroeter : Eilla Kartapa.

BEAUBOURG (278-35-57)

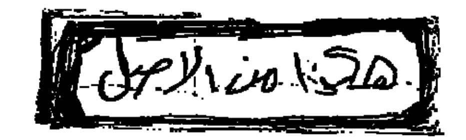
15 h. : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h. : Festival de Nantes 1981 : le Grand voyage, de M. Tazi ; 19 h. : Une foule dans le vent, d'Y. Ozu.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 8e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FORCE-5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (725-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. :

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER VOL, DE L'« ARCHE DE NOÉ », film américain de Charles Jarrott, v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE, film américain de Mel Brooks, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-56-01).



SPECTACLES

Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'image, 5e (329-41-19).

QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ... FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-32-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.). Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.). Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

UNE ÉTRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Actipon Christine, 6e (325-85-78).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CHUT, CHUT, CHÈRE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).

LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Amér., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

1900 (1re partie) (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

1900 (2e partie) (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MOI CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), H.sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).

SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 3e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (367-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA SEULE FEMME SUR TERRE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

DOUGLAS FAIRBANKS, Marais (4e) (278-47-86) : le Masque de fer.

BUSTER KEATON, Marais (4e) (278-47-86) : le Mécano de la « Général ».

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

KUROSAWA (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Barberousse.

MISOGUSHI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.

LES CÉSARS (v.o.), Ambassades, 8e (359-19-08) : Hôtel des Amériques.

LA PREUVE PAR CENT (cent films et réalisateurs américains, v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Maison de bambou.

GEORGE CUKOR (v.o.), Action La Fayette, 9e (870-80-50) : Sylvia Scarlett.

JULES BERRY Studio 43, 9e (770-63-40) : 18 h : Rigolboche ; 20 h : le Crime de M. Lange ; 22 h : M. Personne.

HOLLYWOOD ANNÉES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Roman de Marguerite Gautier.

ROBBE-GRILLET/RESNAIS Denfert, 14e (321-41-01) : 21 h : l'Eden et après ; 17 h : le Jeu avec le Feu.

UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : l'Enigme du Chicago-Express.

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN, Pagode, 7e (705-12-15) : 16 h : Aziza ; 18 h : Kafr kassem ; 20 h : la Fuga de Ségovia ; 22 h : le Grand Voyage ; Salle 2, 0 h 10 : la Chanson éternelle ; 16 h 10 : la Terre ; 18 h 10 : Adieu mon amour ; 20 h 10 : Gare centrale ; 21 h 50 : Fakma.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

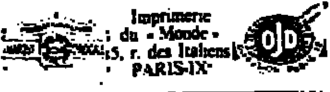
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437.
I.S.S.N. : 0395-2037.

RADIO-TÉLÉVISION

• GRÈVE ANNULÉE JEUDI
• PRÉAVIS DÉPOSÉ, A ANTENNE 2, POUR LE 9 FÉVRIER

Pas de grève jeudi 4 février à la radio et à la télévision. Après les appels à la grève générale lancée par le Syndicat Unifié de Radio-Télévision (SURT)-C.F.D.T. dans les sept sociétés issues de l'ex-O.R.T.F., appel que n'avait pas suivi en fin de course les syndicats S.N.R.T.-C.G.T. et F.O. (« le Monde » du 4 Février), le SURT-C.F.D.T. a finalement annulé ses consignes de débrayage à la suite de la rencontre organisée dans la matinée de mercredi à l'iniatiative du ministre de la communication, M. Georges Fillioud, entre les présidents et les représentants syndicaux des sept sociétés.

Le SURT-C.F.D.T. a déclaré que cette réunion avait permis en effet « *d'éclaicir* » les conditions d'un accord sur les salaires, la reconduction du temps de travail et sur la convention collective, et autre point important, puisqu'il s'agit de l'objet même du mouvement, le représentant du ministre aurait confirmé selon le SURT-C.F.D.T., que le projet de loi sur l'audiovisuel serait soumis au Parlement à la session de printemps.

En revanche, l'intersyndicale des journalistes d'Antenne 2 vient de déposer un préavis de grève *(de durée indéterminée)* pour le mardi 9 février à partir de 0 h. Selon le S.N.J., la C.F.D.T. et F.O., cette action a pour motif « *le refus de la direction d'appliquer la convention nationale de travail des journalistes et de négocier un accord d'entreprise harmonisé avec les autres sociétés de radio-télévision* ». Cette convention qui avait été établie en 1976, et qui avait été étendue en 1979 à toutes les entreprises de presse, n'avait été appliquée par aucune des sept sociétés issues de l'O.R.T.F., sauf par T.D.F., déclarent les syndicats qui précisent par ailleurs que de longues négociations avaient été déjà menées avec l'ancienne direction de la deuxième chaîne afin que les journalistes soient soumis à cette convention collective nationale.

• *M. Jean-Jacques Celerier*, récemment nommé président de l'Office culturel pour la communication audiovisuelle (OCCAV) *(le Monde* du 22 décembre 1981), a été nommé également conseiller de M. Pierre Viot, délégué du ministère de la culture à l'audiovisuel.

M. Celerier sera chargé des relations avec les organismes de radio et de télévision ; il participera ce titre à la définition de la politique du ministère de la culture concernant la réforme du service public de l'audiovisuel. Il sera chargé aussi de faire respecter, avec le responsable de l'audiovisuel au ministère de la culture, les cahiers des charges des chaînes de télévision en matière de création et de retransmission de spectacles.

• RECTIFICATIF. — Dans nos derniers programmes hebdomadaires de radio-télévision *(le Monde* du 4 février), une ligne omise a altéré le sens de la note de sélection « Un bric-à-brac » consacrée au magazine musical d'Eve Ruggieri, sur A2. Ce n'est pas le *Dumbarton Oaks Concerto* destiné à l'orchestre, mais bien sûr le *Concerto pour piano et instruments à vent*, de Stravinski — qui suit dans le programme, — que le pianiste Claude Helffer interprétera.

D'autre part, le « musicien caméléon » qu'évoquait une autre sélection est Pierre (et non pas Jean) Jansen.

Vu

L'AMERTUME ET LA FARCE

D'entendre Marchais accuser les médias d'excès de zèle après l'avoir vu à la tribune du congrès pendant près de vingt-trois minutes, montre en main, au Journal de 20 heures sur TF 1, c'est quand même assez cocasse. Ce n'est pas de ça qu'il se plaint, d'accord, c'est de la trop grande attention portée par la radio et la télé à la crise polonaise. Elles sont très discrètes, en revanche, sur la crise que traverse le P.C. Comme en témoigne « Le pari communiste », une émission de pure propagande allégrement patronnée par le parti et présentée à une heure d'écoute maximale, non sans une certaine gêne, jeudi soir, sur Antenne 2 (1).

Tant de délicatesse, de prudence, sentent la peur de se faire donner sur les doigts pour avoir osé toucher à l'image de marque de l'ex-premier parti de France. Ça ne sert à rien de toute évidence : plus on s'aplatit, plus on se fait piétiner. Et on donne une triste idée de la liberté de l'information en France.

Tout aussi farce, mais moins amères, les pitreries d'un Laurent Broomhead pourtant très assagi, qui animait, mercredi soir, sa « Planète bleue », consacrée, cette fois, aux bébés de l'an 2000.

Il était vraiment mignon, pelotonné avec son petit complet veston et ses grosses lunettes, en position de fœtus dans un énorme vagin de carton-pâte rose pâle destiné à nous faire pénétrer les mystères de la reproduction. Après quoi, il a vigoureusement chaperonné la rencontre de Miss Ovule, une belle balle rebondie, et de M. Spermato, un frétillant têtard en plastique transparent, et il a envoyé rouler, de la main ferme d'un vieil habitué des bowlings, l'ovule ainsi fécondé dans le couloir de l'utérus. Une idée à signaler aux frères Bouglione : ça ferait une formidable entrée de clowns et ça aurait le mérite d'instruire dans un éclat de rire les enfants des écoles : c'est à ce niveau que se situe volontairement cette vulgarisation, appliquée à la truelle en bonnes couches bien épaisses.

Elle a le mérite d'être parfaitement, immédiatement, accessible et d'attirer dans les méandres tubulaires de la génétique, de piéger sans en avoir l'air les amateurs de ce genre assez neuf au fond : la science-spectacle. Un spectacle bien meilleur, je le répète, que le premier de la série, affiché le mois dernier dans la pagaille, l'agitation et la folle prétention de vouloir captiver sans peine, à soi tout seul, l'attention éblouie de plusieurs millions de personnes.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Le Monde* du 4 février.

Jeudi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Téléfilm : Féminin pluriel.**
Réal. : M. Camus, avec D. Carrel, E. Dress, J.-L. Moreau.

22 h 10 **Document : Au-delà de l'histoire.**
A la recherche des Iroquoiens. Réal. : T. Party.
L'Amérique il y a 35 000 ans, les origines des Amérindiens et des Iroquoiens.

23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Magazine : Affaire vous concernant.**
De J. Segui et Y. Bonsergent.
Le pari communiste.
Une visite à l'école des cadres du parti ; L'histoire du P.C. ; Une journée avec C. Fiterman, ministre des transports ; Représentation de l'idéal communiste. Jack Ralite, ministre de la santé, témoigne.

21 h 40 **Sports : championnat d'Europe de patinage artistique.**

23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Cinéma : Dillinger est mort.**
Film italien de M. Ferreri (1968), avec M. Piccoli, A. Pallenberg, A. Girardot (rediffusion).
Enfermé dans son appartement, un homme mûr et fatigué de son existence se libère de ses aliénations après avoir trouvé un revolver rouillé, enveloppé dans un vieux journal annonçant la mort du gangster Dillinger.
Le réalisme poussé jusqu'à l'absurde et au fantastique. Vision du monde pessimiste et teintée d'humour noir. Mais on ne mord pas forcément à l'attitude intellectuelle de Ferreri, malgré la performance d'acteur (Michel Piccoli).

22 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La radiobiologie (2e partie).

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « A pas comptés », de M. Quint.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival d'automne de Paris), « Seven sites », d'Amy, « Lucifer photophore », de Guyonnet ; « Glühende Rätsel », de Holliger, « Domaines », de P. Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos, A. Ringart (mezzo), A. Damiens (clarinette).

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : « Bitter ending », d'Hodeir ; 0 h 5, Un portrait de D. Lipatti : Œuvres de Mozart, Schumann, Schubert.

Vendredi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 25 **Sports : ski (et à 13 h 15).**
Championnat du monde en direct de Schladming.

12 h 5 **Réponse à tout.**

12 h 30 **Les visiteurs du jour.**

13 h **Journal.**

13 h 35 **Emissions régionales.**

14 h 5 **Télévision scolaire.**
Eveil à dominante sciences sociales : un produit industriel, nickeler le monde.

18 h **C'est à vous.**

18 h 25 **Un, rue Sésame.**

18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**

18 h 50 **Les paris de TF 1.**

19 h 5 **A la une.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Opérette : Dédé.**
D'A. Willemetz et M. Christiné, orchestre dirigé par C. Oleg, ballet de J. Guélis, mise en scène de F. Lopez, réal. P. Ducrest.
L'action se situe dans le magasin de chaussures d'André, amoureux de la femme de Chausson, ancien propriétaire de la boutique.

22 h 10 **Sports : patinage.**
En direct de Lyon, championnat d'Europe de patinage artistique.

22 h 55 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 **Passez donc me voir.**

12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Emissions régionales.**

13 h 45 **Série : Les amours des années grises.**

14 h **Aujourd'hui la vie.**
Jean-Michel Folon.

15 h **Série : La famille Adams.**

16 h 5 **Magazine : Un temps pour tout.**
Réal. : J.-P. Spiero.
Le vieux couple ; Variétés : P. Sébastien ; Comment soigner abcès, varices, furoncles et panaris.

16 h 50 **Série documentaire : Les chemins de la vie.**
L'ordinateur au programme. Réal. : F. Schreiber-Wiaremski.
L'ordinateur comme outil pédagogique.

17 h 50 **Récré A2.**
Mes mains ont la parole : Pouffi-Fouki ; Dick le rebelle...

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 10 **D'accord... pas d'accord (I.N.C.).**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les gens d'ici.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Série : Les nouvelles brigades du Tigre.**
Le complot. Réal. : V. Vicas.
1926 : le franc perd de sa valeur jour après jour. Des milices fascistes envisagent d'assassiner Poincaré et de renverser la République.

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot. Cinq femmes d'aujourd'hui. Avec M. Brossard-Legrand *(Chienne de vie, je t'aime)*, A.-M. Crolais *(l'Agricultrice)*, D. Decuré *(Vous avez vu le pilote ? C'est une femme)*, L. Kaplan *(l'Excès-l'Usine)*, B. Lozere'ch *(l'Intérimaire)*.

22 h 55 **Journal.**

23 h 5 **Ciné-club : (cycle Win Wenders) : Alice dans les villes.**
Film allemand de W. Wenders (1973-1974), avec R. Vogler, Y. Rottlander, E. Kreuzer, E. Kochl, D. Petrikat, E. Bohm (v.o. sous-titrée, N.).
Un journaliste allemand, qui n'a pas réussi à écrire un reportage aux États-Unis, revient dans son pays, mal dans sa peau. On lui a confié une petite fille en compagnie de laquelle, il part, en voiture, à la recherche d'une grand-mère mythique. Film d'errance qui a précédé *Faux mouvement dans l'œuvre de Wenders. En perpétuel déplacement les personnages se meuvent aussi à l'intérieur d'eux-mêmes. Ce qu'expriment la mise en scène et la communication établie entre Rudiger Vogler et la petite Yella Rottlander.*

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous : le livre des couleurs.

18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.D.T.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Le labyrinthe du Minotaure.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Le nouveau vendredi : Des juges d'instruction passent aux aveux.**
Une émission de J. Radiguet dans la série « Caméra vive ». Enquête : J.-M. Perthuis. Réal. : Y. Barbara.
Le 21 octobre 1981, un juge d'instruction est abattu à Marseille. « Caméra vive » a enquêté sur le rôle, les limites, les pouvoirs d'un juge d'instruction.

21 h 30 **téléfilm : Le piano des songes.**
Réal. : M. Villermet. Avec J. Henry, E. Riva, R. Bordenave, etc.

22 h 25 **Journal.**

22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Mémoire vivante ; La stérilité ; A la frontière du Cambodge ; Chronique de P. Chaunu.

8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (I. Prigogine et I. Stengers) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : « Vues de dos », avec M. Tournier.

11 h 2, Libre parcours récital : J. Leandre, contrebasse.

12 h 5, Agora : « La gloire - le Messie », avec J. Grosjean.

12 h 45, Panorama, avec J. Rabaud.

13 h 30, Musiques extra-européennes : Évocation du vieux Bagdad.

14 h, Sons : Prière pour une nonne.

14 h 5, Un livre, des voix : « Bof », d'A. Moravia.

14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'abbé J. Lemire.

15 h 50, Contact.

16 h, Pouvoirs de la musique : livres sur la musique.

18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Portraits », de G. Léautier, lus par H. Virlojeux.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les comètes.

20 h, La violence au sein de la famille.

21 h 30, Black and blue : Aventures jazziques.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Stamitz, Beethoven, Honegger, Dvorak, Vivaldi, Mozart, Schumann.

8 h 7, Quotidien-musique.

9 h 2, D'une oreille l'autre, œuvres de Tinctoris, Sainte-Colombe, Mozart, Haydn, Schubert, Brahms, Britten.

12 h, Equivalences, œuvres de Leguay et Mégélas.

12 h 35, Jazz s'il vous plaît.

13 h, Jeunes solistes, œuvres de Cassado, Lutoslawski, Rameau, Ohana, et Piechowska-Pascal, avec B. Marciakowska, violoncelle, et J. Szymczack-Kralnik, clavecin.

14 h 4, Boîte à musique, œuvre de Strauss.

14 h 30, Les enfants d'Orphée : les caractéristiques du son.

15 h, Musiciens à l'œuvre, Pianos, pianos et pianos, œuvres de Bach, Janacek, Dvorak, Strauss, Stravinski, Moussorgski-Ravel, Cage et Bério.

17 h 2, Histoire de la musique, école de Notre-Dame.

18 h 30, Studio-concert, (en direct du Studio 106), œuvre de Telemann, Leclair, Milandre, Haydn, Bach, par l'Ensemble Rameau.

19 h 38, Jazz, le clavier bien rythmé.

20 h, Musiques contemporaines.

20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Musique funèbre maçonnique » de Mozart, « Die Windrose » de Kotonski, « Symphonie n° 3 » de Bruckner ; par l'orchestre symphonique de Sarrebruck ; dir. S. Skrowaczewski.

22 h 15, La nuit sur France-Musique, œuvres de Dvorak, Liszt ; 23 h 5, [illegible] (N. Rota) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles ([illegible]).

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES consacrées à la communication, recrutent DEUX REDACTEURS formation universitaire pour suivre plus particulièrement les secteurs :
PRESSE, PUBLICITÉ, AUDIOVISUEL
Préférence sera donnée à candidats pouvant justifier d'une bonne expérience de ces questions.
Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE (VAL-D'OISE) (20 km de Paris)
RECRUTE :
OUVRIERS CUISINIERS
Titulaires d'un ou deux C.A.P. Les candidatures et c.v. sont adresser à : Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier, 25, rue Pierre-de-Theilley, 95500 GONESSE.
Pour tous renseignements : Bureau du Personnel, poste 416.

Cabinet de CONSEILS JURIDIQUES DE L'OISE
cherche
collaborateur bonne formation en droit des affaires possédant expér. en cabinet.
Ecr. avec c.v., photo et prétent. Ecr. s/nº 7.784 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE TOURISME SOCIAL
recherche
POUR SES VILLAGES DE VACANCES
DIRECTEURS (TRICES)
Responsables :
- Gestion ;
- Animation ;
- Restauration ;
- Maintenance équipement ;
- Personnel.

Profil :
- Niveau BAC minimum, formation technique sanctionnée par un diplôme (DUT ou BTS de Gestion) ou équivalent ;
- Expérience indispensable vie collective (villages, clubs, hôtels, etc.) ;
- Aptitude et expérience du commandement, de l'organisation du travail, de l'expression orale ;
- Disponibilité et mobilité géographique indispensables ;
- Connaissances mouvement syndical et vie associative appréciées.

Possibilité stage pour complément de formation.
Adresser C.V. + photo sous nº 202 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transm.

GRANDE BANQUE
installée à PARIS
recherche pour
son service EMISSIONS FRANCAISES
une collaboratrice
(CLASSE II ou III)
qui sera chargée du traitement administratif des opérations.
Expérience dans le poste, pratique de la dactylographie et connaissances comptables sont requises.
Adr. lettre manuscrite, photo et prétent. à N. 1799 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

emplois régionaux

IMPORTANT ORGANISME DE TOURISME SOCIAL
recherche
POUR SES VILLAGES DE VACANCES FRANCE ET ÉTRANGER
RESPONSABLE ANIMATION
Formation :
- Niveau BAC + qualification minimale dans une activité + connaissances élémentaires de gestion + connaissances géographiques touristiques.

Profil :
- Expérience indispensable d'au moins deux longues saisons comme animateur et de préférence comme responsable d'activité ou d'animation sur des villages différents ;
- Doit être capable d'organiser, de coordonner, de contrôler les activités dont il assumera la promotion ;
- Pratique de l'expression au micro ;
- Expérience de la vie collective et du travail en collectivité ;
- Connaissances appréciées de la vie syndicale ;
- Aptitude et goût de l'encadrement ;
- Esprit de synthèse, santé, robustesse, possibilité stage pour complément de formation.

Adresser C.V. + photo sous nº 198 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
recherche pour Haute-Normandie
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Diplômé d'une grande école d'électricité avec expérience dans l'étude et la réalisation d'installations électriques et d'automatismes industriels. Poste à responsabilités nécessitant sens de la gestion, pouvant évoluer rapidement en fonction des capacités du candidat.
Env. lettre manusc., C.V., photo et prét. sous nº 4.089 à Havas, B.P. 1.366, 76065 Le Havre Cedex, qui transm.

Recherche ANIMATEUR
Conduire action éducation populaire en direction jeunes et adultes dans Z.U.P. Ville de BELFORT, travail d'équipe avec bénévoles et travailleurs sociaux. Intéresse professionnel de l'animation ou personne ayant expérience à partir engagement dans action sociale, éducative ou culturelle.
Ecrire à C.D.A.C., 29, avenue Sarrail, 90000 BELFORT.

Service intercommunal Sud-Ardèche (14.000 habitants, 33 communes) recherche urbaniste expérimenté pour conseil en aménagement. Envoyer C.V. : Bureau Intercommunal de l'Habitat, 3, rue Jean-Jaurès, 07110 LARGENTIÈRE. T. 75-39-15-67.

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE
Paris La Défense
recherche pour son usine située dans les BOUCHES-DU-RHONE
2 INGENIEURS D'ETUDES
pour un service Etudes GENIE CHIMIQUE
Ces postes pourraient convenir à des ingénieurs débutants (X, Mines, Centrale, ENSTA) ayant choisi option chimie ou génie chimique.
1 INGENIEUR DE RECHERCHE
(Centrale, Mines, ENSTA, ENSIC, Chimie Strasbourg) pour le laboratoire
Ce poste pourrait convenir à un ingénieur débutant.
1 INGENIEUR DE JOB ET TRAVAUX
ayant quelques années d'expérience dans chantiers de construction d'atelier de production pétrochimique.
Formation A.M., Centrale, Mines.
Ecrire avec CV et photo sous No 22.990 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



Banque Populaire
effectif 1200 personnes dont le réseau couvre l'Ouest de PARIS
recherche
CHARGES DE CLIENTELE
Leurs missions sera de développer et de gérer un portefeuille composé de particuliers et/ou d'entreprises avec le souci permanent de la sécurité et de la rentabilité.
- Si vous justifiez d'une expérience réussie de la NEGOCIATION COMMERCIALE (minimum 2 ans) et si vous souhaitez diversifier et approfondir vos connaissances et votre pratique de l' ANALYSE FINANCIERE et des PRODUITS BANCAIRES, cette annonce vous concerne.
- Ces postes offrent aux candidats de valeur et ouverts à une certaine mobilité géographique de réelles perspectives d'évolution.
- Ces postes sont à pourvoir dans un premier temps sur les régions de MANTES, PALAISEAU et le département des HAUTS DE SEINE.

Envoyez CV, photo et prétentions à la BPROP
Service du Personnel
2 Esplanade du Grand Siècle
78000 – VERSAILLES

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANT ORGANISME DE TOURISME SOCIAL
recherche
POUR SES VILLAGES DE VACANCES A L'ÉTRANGER
REPRÉSENTANTS
Profil :
- Niveau BAC ;
- Vingt-cinq ans minimum ;
- Notions comptabilité et droit du travail ;
- Connaissance et pratique des techniques d'animation ;
- Bonne maîtrise de l'expression orale, apte à faire compte rendu écrit et oral, à utiliser télex et téléphone ;
- Aptitudes au commandement, à la relation, à l'organisation du travail ;
- Doit être capable de faire adapter l'équilibre culinaire aux attentes des adhérents et aux possibilités des pays ;
- Anglais lu et parlé indispensable + seconde langue étrangère si possible ;
- Connaissance vie collective appréciée ;
- Bonne présentation nécessaire, endurance physique et morale indispensable, disponibilité et mobilité géographique indispensables.

Possibilité stage pour complément de formation.
Adresser C.V. + photo sous nº 195 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transm.

Important ENGINEERING recherche
pour BUREAU D'ÉTUDES
BAGDAD
IRAK
INGÉNIEURS
Génie civil. HYDRAULIQUE expérimentés, ADDUCTION D'EAU POTABLE et canalisations.
Langue anglaise nécessaire. Références et disponibilité rapide exigées.
Adresser C.V. à GESTION 2000
102, rue La Fayette, 75010 Paris.
Téléphone : 246-42-01.

ATTENTION SECONDARY SCHOOL PRINCIPALS
THE INTERNATIONAL SCHOOL OF GENEVA,
Switzerland, will appoint a principal effective July 1, 1982 to its 800 students grades 7 - 13 English Language Secondary School.
Excellent salary and benefits. Interested persons should write immediately to the Headmaster for information regarding application procedures. Final date of formal application is March 1, 1982.
International School of Geneva
62, route de Chêne
CH-1208 Geneva, Switzerland
tél. (41-22) 36 21 30

Pour prendre la responsabilité d'études sectorielles outre-mer (missions ou séjours)
Société française d'ingénierie
recherche
Ingénieurs
(ENPC, TPE, MINES, CENTRALE)
ayant spécialisation ou expérience en
Economie des transports
Ecrire en indiquant sur l'enveloppe la référence 1670/1803.
MEDIA PA.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra
(Réponse et discrétion assurées)

DHV Ingénieurs Conseils
Bureau d'Etudes Néerlandais
à Amersfoort, Pays-Bas
Recherche pour des activités aux Pays-Bas et dans les pays francophones outre-mer:
des ingénieurs de génie-civil expérimentés (dix ans au minimum):
- pour maîtrise d'oeuvre des travaux hydrauliques, routiers et portuaires
- pour études diverses dans le domaine des transports, routes, irrigation et travaux hydrauliques

Le début de carrière aura lieu au siège à Amersfoort et il est prévu des missions de courte et longue durée outre-mer.
Les candidats devront connaître la langue anglaise.
DHV Ingénieurs Conseils, fondé en 1917, est une société privée, entièrement indépendante. Elle compte 1100 employés, dont environ 700 au siège à Amersfoort.
Envoyer C.V., photo et prétentions à:
Direction du Personnel
Boîte postale 85, 3800 AB Amersfoort, Pays-Bas.
DHV Ingénieurs Conseils
Laan 1914 no. 35
3818 EX Amersfoort
Pays Bas
Télex 79348 dhv nl

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Gaumont
LE DIRECTEUR JURIDIQUE
recherche pour le seconder
CADRE
ayant fait ses preuves
en Droit des Affaires et intéressé de développer son activité de JURISTE dans le domaine de l'audiovisuel
DESS - 6 à 10 ans d'expérience en Entreprise, bilingue anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions à
Michel LOUBEAU
Direction du Personnel GAUMONT
30, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY
Discrétion assurée.
CONTESSE

SOCIETE INDUSTRIELLE
de renommée mondiale
Leader sur son marché
recherche pour
PROCHE BANLIEUE PARISIENNE
INGENIEUR DIPLOMÉ
NIVEAU ENSI
chargé d'assister le responsable du département "Application Spéciale"
Le candidat retenu aura de solides connaissances en Physique Générale qu'il aura à appliquer à l'aérodynamique, l'acoustique, la résistance des matériaux ...
Il aura, en outre, une bonne connaissance de l'anglais.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à nº75.534, PUBLIALE, B.P. 153, 75062 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société de Conseils Paris
recherche
CHARGÉ DE MISSIONS
pour :
- études et diagnostics en matière sociale et salariale.
- conseils et procédures de financement de la formation.

Expérience industrielle souhaitée.
Nombreux déplacements en Province.
Env. let. man. avec C.V. dét., photo, prét. et dispon. à : SOFDI, 152, rue de Javel, 75015 Paris.

Société de Courtage
ASSURANCES - REASSURANCES
travaillant dans 50 pays
spécialisée en MARITIME AVIATION
et très engagée dans les études techniques de financement de navires et de marchandises, recherche pour poste
TECHNICO - COMMERCIAL
comportant des contacts clientèle à niveau élevé 2 HOMMES, nationalité française, 32 ans minimum, études universitaires supérieures avec excellent anglais parlé, écrit indispensable, bonne connaissance allemand ou espagnol souhaitée.
- Nous apprécions spécialement les qualités humaines dynamisme, sens des responsabilités à l'intérieur d'une équipe, loyauté.
- Ce poste conviendrait plus particulièrement à des candidats ayant 10 ans expérience assurance, ligne internationale bancaire, shipowner's représentative, etc... Possibilité voyages à l'étranger après stage technique.
- Notre développement rapide de ces dernières années ouvre de sérieuses possibilités d'avenir.

Adresser C.V. en langue anglaise uniquement sous réf. 4120/FR à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

17e, proche ÉTOILE,
Agence de Publicité
Recherche concepteur
Rédacteur expérimenté
Envoyer C.V. avec prétent. à Georges Bartoli Conseil, 35, rue de Chazelles (17e).

Ds Ctre de Formation à dist. Pour travaux pédagogiques
CHEZ SOI
cherche à la vacation collaborat. spécialisés : BANQUE, COMPTABILITÉ, COMMERCE, DESSIN TECHNIQUE (Industrie, T.P.). C.V. détaillé, service personnel, B.P. 101 - 94 - St-Maur, qui tr.

INSTITUT ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET FORMATION CONTINUE
Fondé en 1920, RECHERCHE
ATTACHÉ CULTUREL
Actif, méthodique, responsable. Qualités dans style. Niveau littéraire et scientifique. Large expérience de l'enseignement à distance pour orientation postscolaire et collaborat. pédagog. diverses conviendrait aussi, ex-directeur collèg. tech. intendant univers. ou assimilés. Ecr. SANS timbre, C.V. détaillé au Service personnel, B.P. 101, 94 - SAINT-MAUR, qui transm.

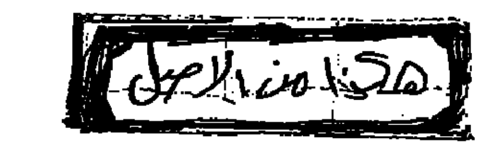
SOCIÉTÉ IMPORTATION (16e) recherche URGENT
COMPTABLE STOCKISTE
EXPÉRIMENTÉ (E)
sur ordinateur ICL.
Adr. C.V., photo, prétentions ACTIVAL, 59, rue de la Tour. 75016 PARIS.

Rechechons
ENSEIGNANTS (ES)
pour intervention en formation continue. Cours de logiciel de base et système d'exploitation, compilation, système d'information et base de données (méthode Merise). Envoyer curriculum vitae à M. Weissberg, Centre de Formation Continue de l'I.U.T. de Villetaneuse, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse.

INGÉNIEURS LOGICIEL
Vous êtes débutants (grande école ou école spécialisée) et les études d'application temps réel vous intéressent. Vous êtes expérimentés en (temps réel, en contrôle industriel). Vous souhaitez un changement.
Adressez votre curriculum vitae détaillé et vos prétentions à INFORELEC, 15, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9e), qui transmettra.

secrétaires

Société entre gare Nord et Est rech. pour sa Direction générale et financière
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
non débutante
Libre immédiatement.
Place stable, 5 × 8.
Restaurant d'entreprise.
Se prés. le matin uniquement M.F.O.M., 5, r. de Dunkerque, Paris-10e (Mo Gare-du-Nord).



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE COMMERCIAL. — 50 ans, bonne présentation, langues : anglais, espagnol et italien courants, grande expérience déléguée commerciale industrie pharmaceutique.
RECHERCHE : poste commercial tous secteurs, Paris, R.P. (Section BCO/DK 161.)

EX-COMMISSAIRE MARINE MARCHANDE. — Formation et expérience anglo-américaine, trilingue anglais, espagnol.
RECHERCHE : poste de responsable des relations extérieures, direction service traduction/interprétariat, formation en anglais/espagnol, service de publicité ou tout autre proposition d'une firme nationale ou internationale (Section BCO/DK 162.)

INGÉNIEUR THERMODYNAMICIEN. — Formation CNAM/constructeurs, 15 ans expérience turbines et chaudières industrielles.
RECHERCHE : Paris poste technico-commercial projets et coordination technique dans société de construction centrales énergétiques. (Section BCO/DK 163.)

REPRÉSENTANT multicarte. — 20 ans expérience technique et commerciale en matériels thermiques industriels, bien implanté région parisienne (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, 60).
RECHERCHE : cartes touchant matériels thermique, énergies nouvelles, environnement. (Section BCO/DK 164.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

FRANÇAIS 28 ANS
STATUT RÉSIDENT U.S.A. - M.B.A.
option gestion financière

Langues parlées et écrites
FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL

RECHERCHE POSTE AUX U.S.A. POUR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Ecrire sous référence 39.432 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

J'ai 26 ans
Formation Economique Supérieure

Sens des relations humaines
Trilingue Anglais-Allemand
Actuellement Inspecteur Financier dans Groupe important
Libre rapidement
Je cherche poste à responsabilités

Faire offre à M. Gilles MURZEAU, 8, av. de la Gare, 95250 Beauchamp, France.

Dessinatrice coloriste tissus CHERCHE Emploi stable mi-temps Tél. : 558-06-52, après 19 h.

J. F. analyste - programmeur 3 a. exp. cobol. système 2000, ch. poste à Paris. Libre suite. Ecr. s/nº 6.246 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., libéré obligat. milit. cherche place stable, bonnes connaissances législation Sécurité sociale, emploi bureau ou chauffeur-livreur, permis V.L. Léandre, 41, r. des Cévennes, 15e. Téléphone : 557-89-80.

35 ans, docteur en économie du travail, recherche poste, chargé d'études dans organisme de recherche, grande entreprise ou collectivité locale. Écrire sous le nº 031.248 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Avant de partir pour New-York, Tél. :
INTERPRETE GUIDE POUR HOMMES D'AFFAIRES
Français, résidant à New-York sérieuses réf., discrétion assurée Tél. : (19-1) 212-580-45-98

J.F. distinguée, expér. vente, ayant eu magasin diététique-parfumerie, cherche poste. Téléphone : 345-46-33.

MÉDECIN BILINGUE
Français, anglais, habitant EMIRATS Arabes Unis, cherche emploi avec Laboratoire pharmaceutique ou assurances. De passage à Paris le 15 février. Ecrire HAVAS 140, avenue Général-de-Gaulle 95522 NEUILLY-sur-Seine, sous référence NICOT 0148.

formation professionnelle

DÉDRAMATISATION DU RECRUTEMENT et ORIENTATION DE CARRIÈRE.
Vous postulez à un emploi mais vous appréhendez les tests, l'entretien et les réunions de groupe.
Eloignez cette crainte en vous initiant aux techniques de recrutement. Pierre LICHAU Formation (cours privé) Téléphone : 297-44-89.

FORMATIQUE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE vous forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
DE HAUT NIVEAU IMS-DL1/CICS EMPLOI ASSURE
1, rue de Choiseul, 75002 Paris.
Tél. : 296-65-08.

travail à domicile

IBM 82 C cherche tous travaux de thèse et rapport, rapide. Tél. 306-08-88.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
76 F TTC le m². T. 656-81-12.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre RENAULT 14 TL, couleur verte, année 80, 37.000 km, ét. nf. px Argus. Tél. 980-57-76 dom.

MINI-COOPER 1300 2 coul., peint. gris mét., b. ét. (int. cuir, tabl. bord bois + tél.), jantes larges, année 1974. Px 13.000 F. h. b. 704-30-22, Mme Rognas 727-38-68.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
1600-2000 IE
jusqu'au 15/2/82
336.38.35 +

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS BEAUBOURG
Triple living, 2 chambres, cuisine, salle à manger, salle de bains, salle de douche, chambre de service équipée, cave, tél., luxueux, parfait état, 1.900.000 F Téléphone : 278-08-13.

RUE DES VERTUS
BEAUX STUDIOS. 360.000 F et 460.000 F. SERTORIUS. Téléphone : 723-78-20.

5e arrdt

CENSIER
2 P., cuis., bains, 46 m², 4e ét., ascenseur, soleil. 331-89-46.

JUSSIEU PRÈS MÉTRO
Studio état nf, bains, cuisine équipée, 5e étage, 336-17-36.

JARDIN DES PLANTES
constr. GD LUXE en cours
« LE POLIVEAU »
du 2 au 5 P. et DUPLEX du vendredi au lundi 11/19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU. Renseignements : 267-37-37.

LUXUEUSE RÉNOVATION 4, rue du Pot-de-Fer Reste 3 et 4 pièces Visites sur rendez-vous Hampton & Sons, 737-33-60, de 11 heures à 19 heures.

MAUBERT, balcon, 3 p. cuis., bains, 5e étage. VUE DEGAGEE. Serge KAYSER. Téléphone : 329-60-60.

5e près PLACE MONGE, dans rue provinciale, duplex s/verdure, tt cft. 4 p., 110 m². 1.550.000 F. 326-22-63.

PANTHÉON, IMM. 17e
Bel appt 65 m², décorat. époque, boiseries, poutres, cheminées + sud. 26 m². 589-49-34.

PONT DE LA TOURNELLE Prox., urgent à débattre, appt 90 m², entrée sur cour. Téléphone : 260-67-36/67-66.

6e arrdt

SAINT-BENOIT. Caractère
PLEIN CIEL, ASC.
140 m². Soleil. 354-42-70.

MONTPARNASSE, particul. vd ORIGINAL 90 m² TT CFT + jard. 950.000 F. 322-70-12.

163, RUE DE RENNES
4 P., tt cft + chbre serv., cave.
DOUBLE EXPOSITION
s/rue et cour, 5e ét. sans asc. BALCON. SOLEIL.
PRIX 650.000 F.
Etude ANTOMARCHI-ROZES. 320-12-02. M. MARTEAU.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
luxueux 65 m² nf, 808-11-64. Dble orientation s/pl. 14-18 h.

SOLFÉRINO
dans hôtel part. XVIIIe. Volumes exceptionnels entre cour et jardins. Aménagements intérieurs sur mesure. Tél. 261-16-50.

8e arrdt

EUROPE, 157 m², vaste séjour, 2 chambres + studette service, immeuble pierre de taille GARBI. — Tél. : 567-22-88.

A vendre, 3 chambres de service à rénover. 20 m², asc., 189, rue du Fbg Saint-Honoré. Tél. après 20 heures : 532-30-13.

Mº COURCELLES
imm anc., stand., 1er ét., bel appartement 7 pièces, 4 bains. Px 2.300.000 F. SERTORIUS. Téléphone : 723-78-20.

Au 5e ét., asc. imm. moderne, appt agréable, 2 chbres + séj. avec balc. et tr. belle entrée, park., sous imm. Prof. lib. accept., tr. ensoleillé. S/pl. ce jr. 13 à 19 h., 7, r. BEAUJON. 587-18-79, soir et week-end.

9e arrdt

Pptaire vd cause réemploi somptueux 3 pces dans imm. bourgeois pierre de t., placement de qualité ou hab. location assurée, net d'impôt 5 ans. 723-41-00.

11e arrdt

MÉTRO NATION LES ARCADES DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit imm. de 4 étages ayant seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 4 et 5 pièces pour renseignement et vente. CAPRI : 321-47-93.

12e arrdt

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m. Mº Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. Dans imm. neuf très beaux 4 pièces, 96 m² + balcon. Prix : 906.000 F. Habitable immédiatement. Visite sur rend.-vous, les lundi, jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.
577-51-64
ou CAPRI, 321-47-93.

NATION. 520.000 F. Récent, calme, soleil, splendide 2 P., ent., cuis. équipée, w.-c., s. de bs, balc., park. 307.70.27.

12e (près) 100 mètres bois de Vincennes et métro, vend, sans intermédiaire, luxueux duplex équipé et décoré dans rénovation de caractère et de standing idéal placement location assuré net d'impôt 5 ans. EUROVIM, propriétaire, tél. 723-41-00.

13e arrdt

PATAY
R.E.R. MASSÉNA
Petit imm. standing récent, 8e étage sans vis-à-vis
3 PIÈCES TT CONFORT
71 m², penderies, cuisine équipée, terrasse 16 m², parking, 585.000 F. S/place 13-16 h vendredi, samedi, lundi. 36, RUE EUGÈNE-OUDINÉ.

14e arrdt

Plantes-Brune — 354-95-10
VILLA 180 m² + 80 m² JARDIN 100 m².

Mº Pte Orléans, 8, r. Radiguey. Bel imm., 2 P., 35 m², entrée, cuis., bains, w.-c. + terrasse + cave. 220.000. Voir 14/16 h., samedi, dimanche. 224-18-42.

PARC MONTSOURIS
3 p. 70 m² + terrasse, 9e ét., box, 785.000, 589-49-34.

15e arrdt

VAUGIRARD, 8e étage, ASC., 2 pces, 50 m² + 2 terrasses. Vue imprenable, 222-69-50.

DUPLEIX Récent, 2 pces, calme, verdure, 415.000 F. RÉGY. 577-29-29.

SQUARE VIOLET
220 m². 900.000 F.
Loft à aménager. 587-33-34.

QUAI GRENELLE, 100 m², 4 p., 28e ét., luxueux, vue panoramique, 2 bains, balc, cave, pptaire. Téléphone : 723-80-46.

16e arrdt

Propriétaire vend directement, sans commission, son appartement vide, dans le 16e, donnant sur deux rues dont une très calme, comprenant : living, 2 chambres, cuisine, salle de bains, téléphone, au 3e étage, ascenseur. Etat parfait, prix intéressant. Tout renseignement le soir par téléphone 20 heures au 520-22-27. Visite possible tous les samedis matins.

AVENUE KLÉBER 3 P., 112 m², excellent état, séjour 45 m² + chbre de service, pour visite. Tél. : 723-72-00.

MAISON DE LA RADIO Splendide séjour + chambre, tout confort, 78 m² + studio de service. GARBI, 567-22-88.

ÉTAT IMPECCABLE
11, rue de Vanze, pptaire vd 100 m², soleil, 1.050.000 F. S/pl. 14/18 h, 608-11-64.

17e arrdt

RARE PLACEMENT
10 studios gros rapport. Net d'impôt 5 ans ds rénovation de luxe, proche Mº et commerce. Location assurée. EUROVIM, propriétaire, tél. 723-41-00.

PLAINE MONCEAU
5e ét., très élégant 180 m², tt cft + service. MEDIA 267-04-78.

19e arrdt

RUE DE MEAUX (Près métro). Dans immeuble rénové. 12 studios ou 2 pièces, de 16 m² à 40 m² libres. 9 studios de : 16 m² à 26 m² occupés. Livraison immédiate. Après 19 heures. 750-21-45.

BUTTES-CHAUMONT, calme, soleil, beau 5 p. récent, 112 m² + balcon, 8e étage. 980.000 F. Tél. : 202-99-60, ap. 20 h.

91 - Essonne

ÉPINAY-SS-SÉNART, appart. 5 pièces, 98 m², 440.000 F.
Directement sans commission 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
20, r. Charles-Laffitte, imm. 1967, bon stand., vue s/bois, beaux studios bien agencés, 36 m², 28 m², 36 m² + balcon, possible réunion en duplex pour obtenir 100 m² + balc. Visite sur R.-V. SEXIM, 23, bd du Temple, Paris-3e. 278-66-64 (soir 806-02-10 et 200-00-39).

BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir, dans un petit immeuble Pierre de taille, de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPART. DE 3, 4 et 5 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS Livraison début 1982. Vis. s/pl. et sur R.-V. ts les jours sauf mardi, mercredi 14/19 h.
TÉL. 825-29-48

92 SAINT-CLOUD
Dans résidence standing (1978) 105 m² hab. + 20 m² balcon, séjour 40 m² + 2 ch. + 1 s. de bns + 1 s. d'eau, cuis., cft., gar. Après 19 h. 750-21-45.

LEVALLOIS, RUE de VILLIERS Dans imm. récent de bon standing, 5e ét. Studio, kitch., s. de bains, balc., cave, 351.000 F. LES LOSANGES Tél. 261-81-15, POSTE 489.

COURBEVOIE-BÉCON 4 pces, 84 m², 8e ét., balcons, cave, parking. Prix 650.000 F. LES LOSANGES. Tél. 261-81-15, POSTE 489.

COURBEVOIE STUDIO 40 m² dans imm. pierre, cuis. 8 m², rez-de-ch., jardin privatif, 40 m² + cave. Px 350.000 F. LES LOSANGES. Tél. 261-81-15. POSTE 489.

94 Val-de-Marne

VINCENNES BOIS
bel appt. 115 m², 5 P. princip., cft, s. de jeux, jard. privatif 200m². 1.260.000 F. Exceptionnel, 889-36-40.

VINCENNES Mº Château ou R.E.R. Imm. récent, pierre de taille. TT CFT, 5e ét., balcon, soleil. 3/4 pièces, 75 m², entrée, cuisine, bains. PRIX TRÈS INTERESSANT. Tél. 873-57-80.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE Urgent Paris 2 à 4 PIÈCES. Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

locations non meublées offres

Région parisienne

PROPRIÉTAIRE loue directement
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
à 150 m R.E.R., plein Centre calme sur grand jardin. APPTS NEUFS DE STAND. PREMIÈRE LOCATION
de 75 à 122 m².
Chauffage individuel parking. VOIR SUR PLACE le samedi, 14 h à 16 h 30, 10, RUE DE PARIS. Téléph. : 551-58-03 (H. B.).

BOULOGNE, quai A.-Le-Gallo, 3e ét. sur parc, double living, 1 ch., cuis., bains, tél., parking. 2.607 F c.c. P. à p. 825-49-46.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche living double + chambre, cuis., salle de bains. Paris-9e ou 2e uniquement. Tél. 285-88-72 ou Ecr. s/nº 6.244 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-87-28.

Étudiant cherche chambre Paris.
Téléphoner le soir : 575-46-57.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 281-10-20.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez

bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat Champs-Elysées Boulogne. A partir 100 F HT/mois. Tél. : 603-27-77.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

fonds de commerce

TROYES CENTRE VILLE A VENDRE OU A LOUER EMPLACEMENT CCIAL NEUF tout équipé 57 m² pour représentat. grande marq. Dépôt vente ou bureau. Tél. : (25) 72-39-80 - 80-39-04.

boutiques

IDÉAL PLACEMENT
Murs bout. en bureaux 51 m². Etat neuf, 280.000 F. Rapport net annuel 30.000 F. PPTAIRE. 345-55-10. p. 25.

manoirs

A LOUER MANOIR du XIVe en Normandie avec 3 ha 50, 25 boxes, 16 pièces habitables. Loyer mensuel 12.000 F. S'adresser au (33) 25-05-28 ou au (32) 32-00-22.

châteaux

BERGERAC - Château 16 P., grandes dépendances. Enclos de 7 ha, 2.8 millions. Ag. Desplat, 19, rue Libération, 24400 MUSSIDAN. Téléphone : (53) 81-21-55.

immeubles

Centre ville de QUÉBEC, 10 loyers, rapportant 160.000 F vendus 1 million. Une partie pouvant être payée en France. Tél. (19-1) 418-622-46-46.

EAST SIXTIES-MANHATTAN IMMEUBLE ÉLÉGANT Élégant intérieur sur 5 étages 5 chambres - 6 salles de bains Ascenseur état neufs. Sols revêtus marbre et bois. Cheminées. Baies vitrées. Séjour sur 2 étages. [illegible] plus jardin sur le toit. Air conditionné central. Système de sécurité sophistiqué - Entrée de service. Extincteur automatique d'incendie incombustible. Prix ferme : 5 250 000 dollars Contacter : PREISS 1 Lincoln Plaza NEW YORK NY 10023 U.S.A.

hôtels particuliers

NEUILLY ARGENSON Ambiance campagne en plein centre de Neuilly, réception plain-pied, s/jardin sans vis-à-vis, 4-5 chambres, parking. LARGIER, 265-02-97.

domaines

SOLOGNE
(Cerdon)
A vendre excellent TERRITOIRE de chasse de 50 hectares avec bâtiments. Ecr. Havas Orléans nº 201.086.

forêts

A V., CENTRE DE LA FRANCE, 32 ha de bois de chênes et charmes, 4 ha résineux. Prix intéressant. S'adresser : Société RELACOM. 32, rue Brault, 49400 SAUMUR. Tél : 16 (41) 38-21-46 (H. Bur.). 16 (41) 52-74-95 (après 21 h).

terrains

« La commune de Restinclières vend trois parcelles attenantes d'une superficie totale de 10.000 m² à 10 mn de la mer par autoroute gratuite ». Écrire ou téléphoner à la mairie de Restinclières, 34160 RESTINCLIÈRES. Téléphon. : (67) 55-60-02.

MAISON-LAFFITTE
Terrain 1.670 m², près steeple. TRÈS RÉSIDENTIEL. Prix 1.200.000 F.
C.I. L. RAYNUD 32, av. de l'Opéra (2e) 742-68-34.

Votre terrain ou résid. en Floride dans marina bord de mer. Progrès sérieux, [illegible] sûre. A part. de 300.000 F. Voyage sur place [illegible] 29 mars, 1 sem. [illegible] F. Rens. (93) [illegible]-64-25.

Guadeloupe-Gosier pptaire vds terrain en pente 2 200 m² avec C. U., près plage, hôtels à 800 m. de l'échang. Poucet. Prix : 160.000 F. Tél. : 265-32-38.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris-8e. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Appartement. NICE, 70 m², jardin, balcon, sur hauteur avec vue sur la mer, en partie meublé, à vendre en viager. Ecrire sous nº 20.148 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG CEDEX.

A 50 m Bois Vincennes-Nogent gd pav., 6 p., calme, résidentiel, jard. Occupé couple 73-74 ans. Cpt 130.000 F + 4.000 F/mois, viagers. F. CRUZ, 266-19-00.

pavillons

A VENDRE récent type F5 + garage. Sur 500 m² terrain
SITUÉ A MONTHYON
(7 km MEAUX). Prix : 500.000 F. Tél. : 436-14-59 apr. 16 h 30.

95 Montgeroult, Pav. 6 p., 200 m², excellent état, 900.000 F.
Directement sans commission. 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

LA VARENNE RER Part. vend PAVILLON NEUF, 200 m² hab., jard. paysagé 400 m², séj. 60 m², cheminée, belles dépendances. Tél. : 889-29-40.

A vendre, récent, type F5 + garage sur 500 m² terrain Sit. Monthyon (7 km Meaux). Px 500.000 F. Tél. 436-14-59, après 16 h 30.

villas

SARTROUVILLE
Villa 8 p., cuis., s. de b., 2 cab. toil., 3 w.-c., tt cft, 1.400 m². Possibilité camion. Sacrifiée 480.000 F. Téléphone : 961-06-84.

Part. vend rive sud d'Ajaccio à 200 mètres de la mer maison type F4 + terrasses couvertes + caves et jardin privatif 50 m² : 320.000 F (95) 22-46-32.

Part. à part. vend villa indép. F5 130 m² habit., tout cft, 2 w.-c., gar. 2 voit., terrain arboré 480 m² banlieue résidentielle. Nancy proche Brabois et fac. Ecr. s/nº 7.796 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

EURE-ET-LOIR
de gros bourg, 5' gare, ts comm., méd., mais. mitoyenne, G.O. bon ét., 3 P., cuis., s. d'eau. Pet. jard. Accès rivière. 142.000 F. créd. 285-38-96 ou week-end (16-37) 22-05-90.

12 km est ORLÉANS
Particulier, vend Ferme ancienne rénovée 6 Pièces tout confort. 1.800 m² de terrain, visite 13-20 Février, tél. après 20 h (16-7) 808-04-50.

MENORCA, BALÉARES, anc. maison paysanne isolée 120 m², bon état, à moderniser, 10 p., jardin 209 m², four au pain, charme, 10 minutes plages, 350.000 F. Tél. entre 8 h et 9 h 30 les matins au 364-94-15.

fermettes

ÉLEVEUR VEND FERME DE CARACTÈRE LUBERON (BONNIEUX). Etages, courfermée + 5.000 m². Ecrire : CH. ALLEGRE Domaine de ST-CHRISTOPHE, Route de Vins, 83170 BRIGNOLES. Tél. : (le soir) (94) 69-02-23.

Part. vd dans PAYS d'AUGE petite fermette rénovée 2 400 m² de terrain, 10 Km de DEAUVILLE 350 000 F. Tél. : 633-16-80.

propriétés

CHAVILLE
R. [illegible] Vue impr. plein Sud, 3.000 m², 60 m sur rue + villa [illegible] impor. 3 plans de 120 m², [illegible] P., chauff., bains, 2 w.-c. [illegible]m., vaste sous-sol, cess. piscine, prévu tennis. Prix élevé à débattre. 750-67-85 apr. 20 h.

SAINT-CLOUD (gares)
Belle Prop. style moderne. 350 m² hab. s/1.300 m² jard. Récept. triple + 6 chambres + salle de bains. Parfait état. Après 19 heures - 750-21-45.

9 km Fontainebleau, ppté bord du Loing, réception, 110 m². 4 chambres, piscine intérieure, parc 3.600 m², parfait état. Prix : 1.600.000 F. Agence GRÉGOIRE, 424-81-97.

NOISY-LE-GRAND
10 mn Paris
à vendre propriété bourgeoise + maison gardien, parc paysagé 3.800 m², 5 chambres, salon 60 m², s. à manger, cuisine, s. de jeux 60 m², 4 w.-c., 2 s. de bain, sous-sol total + court tennis et aménagement. Prix : 2.[illegible]00.000 F. Tél. : 805-16-[illegible] ou 356-19-21 h.b.

Achèterait vaste PROPRIÉTÉ de CHASSE Sologne Ecr. Havas PARIS nº 201046.

ARGENTEUIL
(15 minutes Saint-Lazare) SUPERBE PPTÉ 300 m² hab. 1.500 jardin paysagé 1.850.000 F., T. 603-27-61.

Près TRIEL, agréable maison DIRECT. 10 pces, parc 3 800 m² Pav. gard. + studio RARE IMMOB. OUEST 976-18-19

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

ROUEN PORTE FRANÇAISE SUR LE CAMEROUN

Près de cinq cents personnes, dont une délégation d'une centaine de responsables politiques, trois ministres et des hommes d'affaires camerounais, sont attendues, les 4 et 5 février, à Rouen pour les journées dénommées Cameroun Tradinvest.

Cette manifestation sera présidée par MM. Michel Jobert, ministre d'État, ministre français du commerce extérieur, et Bello Bouba Maïgari, ministre camerounais de l'économie et du plan. Les 8, 9 et 10 février, la délégation camerounaise se rendra à Marseille.

Organisées par les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen, le port autonome et la chambre de commerce et d'industrie, les journées Tradinvest ont pour but de favoriser le commerce et les investissements entre les deux pays par des contacts directs entre les industriels, les banquiers, les commerçants, les hommes politiques.

Elles permettront ainsi de préciser les modalités d'intervention de l'aide française dans certains des projets retenus au Plan de développement économique du Cameroun (1981-1986).

Des journées semblables avaient déjà été organisées dans le passé, en 1974 avec le Brésil, en 1975 avec l'Iran, en 1976 avec le Venezuela, en 1977 avec la Côte-d'Ivoire et en 1980 avec les DOM-TOM.

A Rouen, les travaux seront répartis entre quatre commissions : importer du Cameroun ; exporter au Cameroun ; investir au Cameroun ; transports entre la France et le Cameroun.

Au cours d'une conférence de presse réunie le 27 janvier, le président du port, M. Henry de Rochebouet, a présenté les résultats de Rouen en 1981, qui se traduisent par une légère baisse de tonnage, ce qui, « après une croissance de 42 % en cinq ans, est plus une consolidation de nos trafics qu'une diminution ».

« Si l'on considère le trafic des deux plus importants complexes français, la Basse-Seine et Marseille-Fos, a-t-il ajouté, chacun de ces ensembles portuaires enregistre, en raison principalement de l'évolution négative des importations de pétrole, une baisse de 7 % du tonnage. Ainsi, la Basse-Seine a traité 93 millions de tonnes en 1981, contre 100 millions de tonnes en 1980. »

On notera toutefois que le port de Rouen est au premier rang en France pour les marchandises exportées (hors les produits pétroliers), avec plus de 9 millions de tonnes.

Autre fierté : Rouen dépasse ses concurrents pour les exportations de marchandises diverses vers les pays d'Afrique de l'Ouest : 312 000 tonnes vers le Nigéria ; 162 000 tonnes vers le Cameroun ; 145 000 tonnes vers la Côte-d'Ivoire ; 115 000 tonnes vers l'Angola.

Rouen, porte française vers l'Afrique ?

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les paris du « libéralisme planifié »

POUR paraphraser le titre d'un livre qui eut un succès en son temps, de René Dumont, peut-on dire que le Cameroun est « bien ou mal parti » ? Il faudra évidemment attendre les résultats du Vᵉ Plan de développement économique, social et culturel (1981-1986), qui vient d'être approuvé par l'Assemblée nationale, pour apporter un début de réponse.

Mais de l'avis unanime des responsables de l'économie camerounaise et des experts étrangers de la coopération technique, il est évident que ce pays aux deux capitales (Yaoundé pour la politique, le gouvernement et l'administration, Douala pour le commerce et l'économie) dispose de richesses potentielles considérables, et est en train de « décoller ». Parviendra-t-il à consolider son essor, à maintenir un taux d'accroissement de la production intérieure brute de 19 % par an (en moyenne depuis cinq ans), à couvrir, d'ici à 1986, les importations par les exportations, et enfin, selon les objectifs déclarés du plan *« à améliorer le revenu brut disponible des ménages de 5,7 % par an, ce qui autorisera un rythme de consommation finale des ménages d'autant* (1) » ?

Les Camerounais en tout cas le croient et le président Ahmadou Ahidjo ne manque pas une occasion de mobiliser les quelque 8,6 millions d'habitants sur ce thème du développement « autocentré », c'est-à-dire tourné d'abord vers la satisfaction des besoins intérieurs du pays, par la mise en valeur des ressources et de l'épargne nationales.

Sans doute entend-on, chez certains anciens colons européens installés au Cameroun avant l'indépendance (1960), des propos désabusés sur la diminution de la productivité de la main-d'œuvre, sur la lenteur et un certain lymphatisme bien propre à l'Afrique et peu compatible avec les exigences de la compétitivité mondiale. Sans doute des retards considérables dans le domaine des transports, de la santé, de la voirie urbaine, de l'assainissement hypothèquent-ils encore toute comparaison économique sérieuse avec tel ou tel pays européen.

Mais les atouts propres du Cameroun placent ce pays dans le peloton de tête des Etats africains, à moyen terme en tout cas, bien qu'il soit tout à fait exclu de résorber, en cinq, dix ou quinze ans la misère effarante des bidonvilles de Douala ou des quartiers périphériques — celui de la Briqueterie par exemple — de Yaoundé, perpétuellement noyée dans un nuage rouge de poussière de latérite.

Et au loin, sur les collines — Yaoundé se dit comme Rome la ville aux sept collines — le peuple misérable peut voir l'énorme maison de la culture édifiée avec l'aide du gouvernement de Pékin et encore plus loin le futur palais présidentiel dont la facture, dit-on, atteindra des sommes astronomiques...

Un journal du monde rural

Très importants aussi sont les objectifs du Vᵉ Plan puisque l'ensemble des projets devraient coûter quelque 2.300 milliards de francs C.F.A., soit sept fois le budget annuel du pays dont 60 % seront financés par des capitaux publics (y compris 16,5 % de capitaux publics étrangers) et 40 % par le secteur privé.

« *Pourquoi une part importante de financements publics ? Parce que nous manquons d'infrastructures. Or, ces investissements ne sont pas rentables au sens strict. Il faut donc que l'impulsion vienne du secteur public* » nous répond M. Bello Bouba Maïgari, ministre de l'économie et du plan.

Ces évolutions se traduiront par une modification de la structure démographique d'ici à 5 ans : 38,6 % des Camerounais habiteront les villes (33 % aujourd'hui) et la population scolaire (5 à 14 ans) passera de 2,2 à 2,55 millions d'enfants. Rien que pour l'enseignement maternel, les experts du plan escomptent que l'on passera de 32.000 à 103.000 élèves, dans le secondaire technique de 45.000 à 121.000, et dans le secteur universitaire de 12.000 à 25.000.

De même faudra-t-il réaliser 41 hôpitaux, 69 « centres de santé élémentaires », former 300 médecins généralistes, 320 spécialistes, 3 000 infirmiers, et pour le sport (les Camerounais éprouvent une véritable passion pour le football), construire 5 centres nationaux de jeunesse et sports, 3 stades, etc... La culture ? On veut mettre en place un réseau de télévision nationale, créer un institut des arts, rénover les musées, lancer un journal du monde rural.

En termes de travaux d'équipement, ce sont là des objectifs ambitieux qu'il faudra ensuite gérer. « *Or,* note M. Jacques Longerinas, chef de la mission française de coopération, *le budget de l'Etat camerounais fait figurer les dépenses d'infrastructures pour le tracé d'une route, un collège, un hôpital, mais minimise les coûts de fonctionnement ou d'entretien* ». On se retrouve alors avec une route flambant neuve, mais qui, un an après, sera déjà dégradée faute d'entretien suffisant. La maintenance d'un équipement compte autant pour un développement sûr et durable que l'équipement lui-même. C'est pourquoi, si l'aide purement financière de la France au Cameroun, par le biais du FAC et de la C.C.C.E. (2) reste la plus importante (22,1 milliards de francs C.F.A. en 1980), l'assistance technique, l'aide à l'enseignement et l'action culturelle représentent toutefois une somme non négligeable : 7,5 milliards de francs C.F.A. (3).

Hydroélectricité et gaz

Ouvert à toute forme de coopération, et soucieux de diversifier ses partenaires (la France demeurant le partenaire privilégié, sinon prioritaire à cause d'affinités historiques et linguistiques, l'ensemble des documents officiels étant toutefois publiés à la fois en français et en anglais), le Cameroun met en œuvre une doctrine économique dénommée « libéralisme planifié ». L'Etat fixe les grandes orientations, détermine les projets prioritaires, donne une impulsion à leur démarrage mais cherche à y associer le secteur privé, national et étranger. On fait appel à des Autrichiens et à des Yougoslaves pour équiper une usine de pâte à papier, une entreprise française emporte le marché du gros œuvre pour le nouvel immeuble de la Société nationale d'investissement (SNI), mais les revêtements en aluminium incombent à un spécialiste belge. De même des firmes italiennes et britanniques sont les spécialistes reconnus internationalement pour ce qui concerne, respectivement, l'industrie du bois et les machines textiles. On notera toutefois que Elf, associé à des intérêts nationaux, devrait investir des sommes considérables cette année en recherche et prospection.

C'est l'occasion de parler énergie, bien que sur ce dossier tabou du pétrole, les responsables politiques et économiques veuillent rester très discrets.

Les réserves hydroélectriques sont considérables et se présentent de telle façon que plusieurs barrages peuvent être édifiés sur l'ensemble du territoire et alimenter ainsi, localement, — sans pertes en ligne dues au transport — des industries réparties, espère-t-on, relativement harmonieusement sur le territoire « *Un dixième seulement de notre potentiel est exploité* », déclare le ministre de l'économie, *mais l'hydroélectricité devrait permettre de couvrir 95 % de nos besoins.* » La France apporte sa coopération dans ce secteur, mais les Chinois, pour leur part, ont aidé le Cameroun à réaliser un barrage dans le Nord dont les turbines fonctionneront à la fin 1982. Quant au pétrole (la raffinerie de Victoria a été mise en service en mai dernier), il couvre l'ensemble des besoins intérieurs; les permis de recherche et de concession portent sur 40 000 kilomètres carrés. Une dizaine de sociétés interviennent soit en qualité d'associés, soit comme opérateurs. Pour le reste, la production est exportée essentiellement vers les Etats-Unis.

D'importants gisements de gaz naturel en mer viennent aussi d'être découverts, et l'on envisage de construire une grande usine de liquéfaction du méthane dans la zone de Kribi, vers le sud (il ne faut pas concentrer trop d'équipements lourds sur le littoral nord et près de la frontière du Nigéria). Coût total de l'opération, y compris les gazoducs et les méthaniers nécessaires à l'exportation : 4 milliards de dollars. Un procédé français affronte la concurrence américaine, et l'on attend pour la fin du premier trimestre 1982 de savoir à qui le gouvernement confiera les études techniques et financières.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 28.)

(1) A titre d'exemple, une jeune serveuse, dans un grand café de Yaoundé, gagne 25 000 F CFA, c'est-à-dire 500 F par mois, pour huit heures de travail par jour, six jours par semaine. Les jours fériés, le salaire est doublé.

(2) FAC : Fonds d'aide à la coopération ; C.C.C.E. : Caisse centrale de coopération économique.

(3) Indiquons, par exemple, que quatre cadres français sont détachés à l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé.

ENTRE YAOUNDÉ ET PARIS

Une volonté de dialogue égalitaire

LES rapports entre la France et le Cameroun ont un caractère spécifique. Profondément différentes des relations existant entre l'ancienne métropole et la plupart de ses anciennes colonies africaines, celles qui lient Yaoundé et Paris restent marquées, en dépit de leur aspect privilégié, par la volonté des dirigeants camerounais de leur conserver un égalitarisme aussi complet que possible.

Ancienne colonie allemande, le Cameroun fut, au terme de la grande guerre de 1914-1918, placé sous mandat français par la Société des nations. Héritière de la S.D.N., l'Organisation des nations unies recueillit le Cameroun dans sa mouvance, et l'y garda jusqu'au 1ᵉʳ janvier 1960, date de la proclamation de l'indépendance nationale et de la fin du régime de tutelle. Ainsi, à l'époque dite de l'empire colonial, puis, au lendemain de la seconde guerre mondiale, au temps dit de l'Union française, durant lequel le Cameroun bénéficia du statut d'Etat associé (comme par exemple le Laos en Asie), continua de se développer une personnalité camerounaise, dont le renforcement explique sans aucun doute le comportement de M. Ahidjo et celui de l'équipe gouvernementale qui l'entoure.

Lorsque, en septembre 1958, le général de Gaulle offrit aux populations des territoires d'outre-mer d'entrer au sein de la Communauté franco-africaine, les Camerounais n'eurent point à faire ce choix. Ils demeurèrent à l'extérieur de l'ensemble géopolitique mis en place sous l'égide de la Vᵉ République et ne participèrent donc à aucune de ses institutions, qu'il s'agisse du Conseil exécutif, de la Cour arbitiale ou du Sénat. De même, après que la Communauté fut tombée en déshérence, le Cameroun ne participa à aucune des conférences franco-africaines organisées depuis neuf ans, soit en France, soit en Afrique. C'est ainsi que les Camerounais restèrent à l'écart de la dernière conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, tenue les 3 et 4 novembre 1981 à Paris, à laquelle ils n'avaient d'ailleurs pas été conviés.

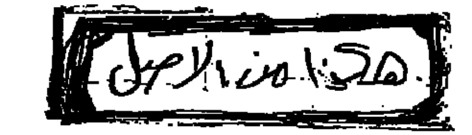
Ce souci de M. Ahidjo, constamment proclamé publiquement, de rester à l'écart de toute forme de coopération institutionnelle s'explique non seulement par des précédents historiques, mais par la volonté du chef de l'Etat d'assurer le respect absolu de la souveraineté nationale de son pays. Lorsque, en 1961, le Cameroun — divisé depuis 1918 en deux entités administratives distinctes placées l'une sous la responsabilité de la Grande-Bretagne, l'autre sous celle de la France — fut réunifié, M. Ahidjo proclame solennellement que son pays demeurerait à l'écart du Commonwealth comme à l'écart de la Communauté. Depuis lors, l'homme d'Etat camerounais a toujours refusé de déroger à ce principe.

Promesses tenues

L'argument du respect de la souveraineté camerounaise n'est d'ailleurs pas seul en cause, bien que M. Ahidjo ait toujours affiché une parfaite indépendance dans la recherche de ses partenaires internationaux. C'est ainsi qu'en dépit de l'étiquette de « modéré », voire même de « conservateur », que lui décernent volontiers ceux qui se piquent de progressisme, le président du Cameroun entretient, de longue date, des relations étroites avec l'Algérie et avec la Guinée. C'est ainsi qu'en dépit de la réelle amitié personnelle l'unissant à l'ancien président Senghor, qui entendait mettre en quarantaine l'Angola aussi longtemps qu'y séjourneraient des soldats cubains, il fut l'un des premiers chefs d'Etat africains, dès le début de 1976, à reconnaître cette république populaire africaine.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 26.)



A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Leçons d'exportation

LA région de Rouen est sans doute, sur le papier, l'endroit rêvé pour un industriel français désireux d'exporter. Pourtant, la Haute-Normandie ne figure pas en tête des régions exportatrices si l'on excepte quelques grosses entreprises comme Renault et Esso.

En organisant les Journées de contacts commerciaux avec le Cameroun, la chambre de commerce et d'industrie, le Port autonome et les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen veulent donner à leurs efforts permanents d'ouverture vers l'extérieur un élan particulier. « *Faire sortir de France, c'est dur* ». Cette phrase, entendue à la chambre de commerce et d'industrie de Rouen, s'adresse à la majorité des industriels normands. « *Vendre à l'étranger ne serait pas trop difficile s'il ne fallait pas d'abord convaincre les chefs d'entreprise pour qu'ils s'intéressent à l'exportation* », ajoute-t-on. Les remèdes sont multiples. A Rouen, la chambre sert d'abord de relais pour les opérations d'ordre national, comme les missions de prospection fixées par le Centre français du commerce extérieur. « *Dans le cadre de l'opération « Nouveaux Exportateurs »*, explique M. Ben Rais, attaché industriel pour l'exportation, *nous établissons un diagnostic rapide dans une entreprise, fondé sur ses capacités financières, de production et humaines, nous réalisons une étude des débouchés avec la collaboration de conseillers commerciaux en poste à l'étranger. Nous procédons à une sélection et ensuite vient la mission d'exploration au cours de laquelle le représentant de la société est pris en charge par la chambre de commerce.* »

Actuellement, ce sont les Etats-Unis qui ont été choisis comme terre de conquête : « *Une dizaine d'entreprises étaient intéressées*, dit encore M. Ben Rais. *Après examen des dossiers, nous en avons aidé quatre qui aborderont le marché américain. L'une d'elles, spécialisée dans la fabrication de trépointes de chaussures, va investir 1,5 million de francs dans les cinq années à venir. Pour se prémunir contre un éventuel échec, elle a signé un contrat auprès de la Compagnie d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE). C'est là le point ultime de l'aide directe de la chambre.* » Sur l'ensemble des dossiers ouverts par l'organisation consulaire, une quarantaine d'entreprises haut-normandes ont été « incitées » en 1981.

Les moyens spécifiques de la chambre de commerce, ce sont les missions au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Asie du Sud-Est, en Scandinavie, souvent menées en collaboration avec le Port autonome de Rouen. C'est également la présence d'un stand d'exposition à la Foire d'Alger, en 1980 et 1981. Ce sera, sans doute, une représentation au Salon du cadeau de Dallas (Etats-Unis), en juillet prochain. Auxiliaire de cette politique, l'Etablissement public régional participe, à hauteur de 50 %, à la plupart de ces opérations par l'intermédiaire d'un fonds d'incitation à l'exportation créé en 1978. Enfin, il y a Tradinvest, organisé avec la collaboration de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen. Sous ce vocable, les enseignants et les élèves de l'école se livrent à des travaux pratiques grandeur nature puisqu'ils mettent en présence des chefs d'entreprise d'un pays étranger avec des Français. Un événement de dimension nationale.

Connaissance culturelle

L'autre fierté de l'E.S.C.-Rouen, c'est d'avoir créé avant H.E.C. un département « affaires internationales » qui compte aujourd'hui deux professeurs, un assistant et neuf enseignants vacataires. Sur toute une année, les élèves sont « *imprégnés de l'esprit international* », comme l'explique un des professeurs, M. Roger Ourset. « *Nous avons un cours hebdomadaire réparti sur trois trimestres, car l'étranger doit être une préoccupation permanente puisqu'il intéresse autant les futurs importateurs que les exportateurs.* » Première partie de cet enseignement : l'éveil, avec une étude de l'évolution de la pensée économique, des événements, pour maîtriser la gestion, mais aussi pour aiguiser la curiosité. Vient ensuite l'acquisition des connaissances avec la possibilité d'approfondir deux régions du monde. Car un des points essentiels de la réussite de l'exportateur, c'est également sa connaissance culturelle du pays à conquérir. Des stages, missions et études de marchés sont organisés durant les trois années et les entreprises régionales peuvent même s'adjoindre, avec l'appui de l'Etablissement public régional, les services des étudiants de troisième année dans d'une mission préparée par la chambre de commerce et d'industrie.

En 1981, treize étudiants sont ainsi partis dans les pays d'Afrique et d'Europe. Dans le cadre de l'AIESEC (Association interdépendante en science économique et commerciale), un pays est « ciblé ». Ainsi, cette année, la Malaisie fera l'objet d'une étude détaillée sur le terrain. « *Une véritable fabrique de robots à exporter* », diront certains avec une pointe d'ironie. « *Au contraire*, répond d'avance M. Ourset, *exporter, c'est faire preuve de solides connaissances mais aussi d'humilité et de curiosité.* » Reste à convertir les P.M.E. normandes.

ÉTIENNE BANZET.

LES MILLIARDS DE L'AIDE

Selon le rapport de la mission française de coopération au Cameroun, le total de l'aide financière de Paris (non compris l'assistance technique, l'aide à l'enseignement supérieur, les bourses et les stages, l'action culturelle et les subventions aux œuvres privées) a atteint 22,12 milliards de francs C.F.A. en 1980. Sur ce total, les prêts de la Caisse centrale de coopération économique sont de 19,7 milliards, dont 12,5 milliards au titre du premier guichet (à 6,5 % de taux d'intérêt) et 7,2 milliards au titre du deuxième guichet (14,5 %).

Les principaux projets aidés à ce titre ont été la modernisation de la route Douala-Edéa (où est située une usine d'aluminium), la rectification de la voie ferrée Edéa-Eseka, les travaux du port de Douala, le développement d'une usine d'huile de palme.

Au titre de l'assistance technique on dénombrait 397 enseignants détachés au ministère de l'éducation nationale, 16 au ministère de l'équipement, et 4 au ministère de l'agriculture, dont 2 à l'école de la faune sauvage de Garoua. Dix experts en informatique étaient détachés à la présidence de la République.

Une volonté de dialogue égalitaire

(Suite de la page 25.)

Etat dont la Constitution a institué le bilinguisme — français et anglais, — le Cameroun n'a donné son adhésion à aucun des grands organismes francophones et demeure à l'écart de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.). Cependant, dans le domaine de la francophonie, comme dans celui de la coopération bilatérale avec la France, les rapports sont excellents et il n'existe aucune situation contentieuse.

Le général de Gaulle a toujours considéré le Cameroun comme l'un des territoires qui avaient réservé le meilleur accueil aux combattants de la France libre. C'est, il est vrai, à Douala, que furent regroupées, au lendemain de l'armistice de 1940, une partie des hommes qui, à travers le Fezzan, allèrent libérer Paris et Strasbourg, avant d'atteindre Berchtesgaden.

Yaoundé accueillit en visite officielle les présidents Georges Pompidou en février 1971, puis Valéry Giscard d'Estaing en février 1979 — deux chefs d'Etat avec lesquels les relations de M. Ahidjo furent aussi bonnes, et néanmoins aussi distantes, qu'avec le général de Gaulle.

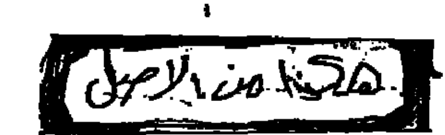
Considéré avec hostilité par certains militants du parti socialiste, M. Ahidjo ne nourrit pourtant jamais d'inquiétude sérieuse quant à l'attitude que pourrait adopter à son égard le gouvernement issu de la consultation électorale du 10 mai 1981. Dès l'été dernier, à un moment où les troupes nigérianes menaçaient d'envahir son pays, le président camerounais eut d'ailleurs immédiatement l'occasion de constater l'étendue de la solidarité de l'ancienne métropole. Non seulement Paris procéda à la livraison rapide d'armements, conformément aux accords de coopération en matière de défense conclus entre la France et le Cameroun, mais encore M. Mitterrand accorda un appui diplomatique inconditionnel à son partenaire camerounais. Cette attitude eut pour effet de porter un coup d'arrêt à la volonté expansionniste des Nigérians, qui prétendaient régler par la force un différend frontalier. Elle prouva aussi à l'ensemble des dirigeants africains liés à la France par des accords d'assistance militaire qu'ils pouvaient, en cas de menace extérieure grave, compter sur le respect de la parole donnée.

Sur l'échiquier tchadien

De même, on fut très sensible à Yaoundé, en mai dernier, à l'aide importante apportée par l'armée française, qui, organisant un véritable pont aérien entre Libreville et Douala, coopéra au rapatriement des ressortissants camerounais décidés à regagner leur pays à la suite d'incidents xénophobes survenus en territoire gabonais.

Trop d'intérêts communs lient Paris à Yaoundé pour que ne soient pas maintenues, voire développées, les relations franco-camerounaises. La position stratégique du Cameroun, à proximité immédiate du Tchad, fait de ce pays l'une des pièces maîtresses du règlement pacifique du drame tchadien, auquel s'efforce de contribuer la France. D'autre part, premier fournisseur du Cameroun, l'ancienne métropole, qui reste l'un des premiers bailleurs de fonds publics étrangers, ne saurait demeurer indifférente à l'importance des ressources énergétiques du pays. Dans la mesure où ils souhaitent se libérer pour leurs fournitures de gaz d'une dépendance trop étroite de l'Union soviétique, ou de l'Algérie, les Français ont de toute évidence intérêt à regarder de plus en plus attentivement vers le Cameroun, où dorment encore des réserves de gaz d'ores et déjà estimées à plusieurs milliards de mètres cubes...

PHILIPPE DECRAENE.



TRANSPORTS MARITIMES

Querelles de pavillons

AVANT même que l'Allemagne impériale ne prît possession du Cameroun, en 1884, poussée par les négociants de Brême et de Hambourg, une compagnie allemande de navigation, la Woerman-Line, entreprenait les premiers travaux à Douala pour y faciliter l'accostage des bateaux. C'était en 1881.

Un centenaire donc... puisque, aujourd'hui, l'Office national des ports du Cameroun (O.N.P.C.) est engagé dans un vaste programme d'équipement et de modernisation de Douala, par lequel passent 90 % du trafic maritime du pays. Il était impératif de désengorger le quai traditionnel dont la largeur ne dépasse pas, au meilleur endroit, 250 mètres.

Déjà, vers l'aval de l'estuaire a été aménagé un parc à conteneurs de 22 hectares avec 500 mètres de quai, qui pourrait être étendu, si le besoin s'en faisait sentir, ce qui n'est d'ailleurs pas improbable puisque depuis 1975 ce trafic s'est accru de 30 % par an en moyenne et de 47 % en 1980. « *Il n'est guère de produits qui ne puissent être conditionnés en conteneurs*, remarque M. Saisset, directeur général de Camatrans, l'agence de la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.). *D'où un trafic relativement équilibré, puisque les boîtes arrivant d'Europe avec des produits manufacturés peuvent repartir, chargées de café, coton, huile, bois sciés* ». Seul le cacao, qui a besoin d'une ventilation permanente, ne peut être mis en conteneurs.

De 1976 à 1979, 35 milliards de francs C.F.A. (1) ont été investis dans l'amélioration des accès portuaires, ce qui a permis au trafic total d'atteindre 3,36 millions de tonnes en 1980, en augmentation de 7,2 % par rapport à 1979. Mais les importations sont plus de deux fois supérieures aux exportations, ce dont les autorités se servent pour demander à Paris d'accroître ses achats de produits camerounais.

Les ambitions de Douala

L'O.N.P.C. continue ses travaux d'infrastructure sur un quadruple plan, explique le directeur général adjoint, M. Njoya.

— Aménagement d'une zone réservée aux engins maritimes d'exploration pétrolière : 7 milliards de francs C.F.A. ;

— Création d'un terre-plein réservé aux marchandises en transit pour les Etats enclavés (Tchad, République Centrafricaine) pour 3 milliards ;

— Reconstruction d'un terminal spécialisé pour les fruits (bananes) et produits divers : 2,5 milliards ;

— Amélioration du dragage de l'estuaire du Wouri (avec l'assistance technique du port de Rouen) pour gagner cinquante centimètres par an de profondeur supplémentaire permettant aux navires de fort tonnage de venir à Douala. Soit au total un devis de 15 milliards d'ici à 1985 pour faire un port capable d'absorber un trafic de 8 millions de tonnes.

Voilà pour les aspects positifs du dossier mais il ne faut pas négliger les éléments de nature à le ternir, au premier rang desquels les vols, et aussi une productivité et un rendement par navire relativement médiocres, dus au fait que les bois en grumes (2) étaient, jusqu'à une date toute récente, chargés à des cadences ralenties par toute une série de manutentions.

Les navires battant pavillon français arrivent de loin en tête pour la fréquentation du port : deux cent cinquante en 1980 et 21,7 % du trafic. Viennent ensuite les Camerounais (12,4 %), les Libériens, sous le drapeau duquel se cachent plusieurs armateurs allemands, et la Grèce. Mais l'accord-cadre maritime conclu entre Paris et Yaoundé, il y a un an, par les ministres des transports, tarde à se concrétiser dans la pratique au niveau des armateurs concernés : la Compagnie nationale camerounaise (Camship), d'une part, et les cinq groupes d'armateurs français. Comment se répartir les cargaisons de marchandises — notamment en conteneurs — pour faire en sorte que les Camerounais aient 40 % du marché, l'ensemble des Français 40 %, les 20 % restants étant laissés aux pavillons tiers, appelés « outsiders » davantage habitués à fréquenter les rades dites « foraines », où l'aménagement de quais laisse à désirer et où les marchandises sont chargées d'abord sur des allèges puis sur des cargos ?

Comment, surtout, faire en sorte que les partenaires de l'accord maritime respectent les règles du jeu, c'est-à-dire les conditions tarifaires ? Que tel armement, par nationalisme ou dirigisme de mauvais aloi ne se réserve pas tous les frets riches et laisse à son « partenaire-concurrent » les produits bon marché ou encore exige de ses clients une surtaxe parce que les produits ont été transportés par ce bateau-là.

Selon les statistiques les plus récentes établies par M. Saisset, et si l'on prend, à titre d'exemple, les trafics entre le Cameroun et les ports français situés de Dunkerque à Bayonne, les exportations du Cameroun sont, à l'avantage de navires français. La S.N.C.D.V. a transporté, sur les six premiers mois de 1981, 35 % du tonnage (30 % en 1980), le SCADOA (autre groupement d'armateurs français) 24 %, et les navires de la Camship seulement 24 % (17 % en 1980), ces derniers préférant fréquenter, dans ce sens, les ports allemands, belges et néerlandais. En revanche, quand on regarde les importations au Cameroun, Camship se réserve la part du lion (43 % contre 39 % en 1980), et S.N.C.D.V. se contente de 25 %, tandis que la Navale caennaise n'atteint que 15 %.

Si la Camship — dans laquelle les intérêts d'une firme de Hambourg représentent 34 % du capital — veut, conformément au code de conduite des conférences maritimes, assurer elle-même 40 % de son commerce extérieur maritime sous son pavillon, elle est conduite à renforcer sa flotte, composée actuellement de quatre navires (plus deux affrétés à l'armement zaïrois). Dans quelques jours devrait être confirmé le contrat de deux cargos commandés aux chantiers navals de l'Atlantique, à Saint-Nazaire.

Industrie textile
Industrie alimentaire
Métallurgie
Centrale électrique
Bauxite
Fer
Etain
Pétrole
Réserve de faune
0 km 200

LAC TCHAD
N'DJAMENA
TCHAD
NIGÉRIA
RÉPUB. CENTRAFR.
YAOUNDÉ
GUINÉE ÉQUATORIALE
GABON
CONGO
ATLANTIQUE

A l'horizon de 1985, les responsables de la politique portuaire songent à l'aménagement de quais en eau profonde, d'abord près de Victoria, au nord-ouest, où est installée déjà une raffinerie de pétrole puis au sud de Kribi, au lieudit du Rocher au loup. C'est un site qui a vocation à devenir le port d'exportation de minerai de fer, de bauxite (mais il faudrait construire sans doute une nouvelle voie ferrée pour rejoindre les gisements repérés dans le centre du pays), de bois (mais là aussi il manque une grande route de pénétration dans une zone vierge), et enfin, de gaz naturel offshore. Mais, pour l'heure, un phénomène préoccupe les aconiers et transitaires : l'ensablement de la passe de Kribi sur la rivière Kienke. « *En attendant que les infrastructures portuaires du Rocher au loup existent... l'asphyxie du port de Kribi serait extrêmement dommageable* [pour] *cette zone dont les quelque 120 000 tonnes de bois et autres produits ne peuvent être économiquement évacués par Douala* », indique dans un rapport récent un aconier important, la Socopao.

Inquiétudes

Et puisqu'il est question du bois, richesse essentielle du Cameroun et fondamentale pour ses exportations maritimes, on ne peut manquer d'être inquiet devant l'effondrement des quantités expédiées : 791 000 millions de mètres cubes en 1980-1981 au lieu de 863 000 millions pour la campagne précédente. Il faut attribuer cette crise, selon M. François Calvet, président du groupement interprofessionnel du Cameroun, à la mévente en Europe, à une fiscalité camerounaise sur les bois récemment alourdie, enfin par de mauvaises conditions d'acheminement vers les ports de Douala et de Kribi. « *La régie nationale des chemins de fer (le rail est le seul moyen d'évacuation des bois de l'Est et du Centre-Sud vers Douala) pratique des tarifs très élevés qui ne sont pas du tout en rapport avec les prix imposés, à Douala, aux exportateurs de bois. Les tarifs de la régie ont augmenté de plus de 60 % entre juillet 1979 et juillet 1981* », déplore le syndicat des producteurs et exportateurs de bois du Cameroun. Résultat : sur les terre-pleins du nouveau port des milliers de cylindres magnifiques et énormes d'essences innombrables s'accumulent...

F. Gr

(1) 100 F C.F.A. = 2 F français.
(2) Les bois représentent 52 % du trafic du port de Douala à l'exportation.

HOTELLERIE

La ruée des « chaînes »

BOOM hôtelier à Douala et Yaoundé qui partent de (presque) zéro... L'événement de la semaine passée a tourné autour de l'inauguration du Méridien de Douala (142 chambres et 3 suites), édifié à l'emplacement de l'ancien hôtel des Cocotiers, ce relais d'Air France, chargé d'histoire, dont a été conservée la piscine sur les bords de laquelle courent des lézards multicolores et peu farouches. Au loin, on voit l'estuaire du Wouri se perdre dans la mer, et les bois en grume s'amonceler sur les terre-pleins du nouveau port.

Inauguration avancée par rapport à la date prévue car le propriétaire — un commerçant camerounais de Garoua, la ville dont est originaire le président Ahidjo et dont il est l'ami — voulait rapidement faire connaître à la clientèle internationale son fleuron (1). A cette occasion, M. Ali Amadou, nouveau délégué général au tourisme dont c'était la première sortie officielle, a déclaré : « J'appelle les hommes d'affaires et les investisseurs camerounais à se départir d'une tiédeur qui les caractérise pour le secteur du tourisme. Celui-ci, comme l'hôtellerie, ne doit pas être un secteur-refuge. »

Les chaînes internationales, elles, se bousculent au Cameroun, Novotel installé depuis plusieurs années tenant le haut du pavé. En juin 1981, la capacité hôtelière du pays atteignait 4 933 chambres, soit une augmentation de 6 % d'une année sur l'autre, tandis que le nombre des arrivées progressait, lui, de 10,7 %.

Circuits dans les réserves

Grâce à l'ouverture du luxueux Méridien, la sous-capacité hôtelière de Douala va disparaître momentanément mais la ville risque de souffrir paradoxalement d'une surcapacité à partir de 1984, compte tenu des projets actuellement connus. Il faudrait, pour rentabiliser les investissements hôteliers, promouvoir dans la plus grande ville du Cameroun une activité de congrès et de conférences internationales « et il faudrait dès à présent entreprendre des démarches énergiques pour doter Douala d'un complexe pour congrès digne de sa vocation économique », *selon un rapport établi par Novotel.*

Les initiatives ? Elles fleurissent... A Douala, l'ouverture d'un Hilton (250 chambres) est prévue fin 1983, ainsi que d'un Sofitel-U.T.H. (150 chambres) et d'un Frantel (200 chambres). Les négociations se poursuivent, d'autre part, avec Ibis (140 chambres), Arcade (100 chambres) tandis que l'Akwa Palace qui a pour lui les privilèges de l'ancienneté devrait s'agrandir d'environ 80 chambres.

A Yaoundé, où la saturation est dramatique, toujours pour fin 1983, Hilton devrait ouvrir un établissement de 200 chambres et Frantel un hôtel de 140 chambres. Arcade nourrit ainsi des projets pour la capitale politique ainsi que P.L.M. Enfin, Hilton et Novotel notamment investissent dans d'autres villes de province, à Kribi (appelée à un développement économique rapide) et à Garoua.

Les groupes hôteliers comptent non seulement sur la clientèle d'affaire (70 % des nuitées dans les hôtels du littoral), les déplacements de fonctionnaires (qui forment 35 % de la clientèle à Yaoundé), mais aussi sur les circuits touristiques à travers les réserves et parcs nationaux de la Benoué ou de Waza au nord du pays. Des accords auraient été signés dans ce sens avec les tours-opérateurs internationaux comme Le Point de Mulhouse et Nouvelles Frontières.

F. Gr.

(1) M. El Hadj Fadil est président du conseil de la Société nouvelle des cocotiers, dans laquelle Méridien a une participation.

Les paris du « libéralisme planifié »

(Suite de la page 25.)

Kribi devrait d'ailleurs, si les objectifs du Vᵉ Plan sont tenus, constituer le noyau central d'une vaste zone d'aménagement concerté (on évoque à cette occasion la mission du Languedoc-Roussillon et la DATAR) prenant en compte non seulement le tourisme avec des plages vierges magnifiques, mais l'exploitation du gisement de minerai de fer, dit des Mamelles (le B.R.G.M. et Krupp ont constitué une société d'études) et plus au nord d'uranium et de bauxite, sans oublier les bois. Mais il est indispensable, dans cette optique, « d'ouvrir » l'hinterland, actuellement vierge, vers la côte par une route à construire de A jusqu'à Z.

Les infrastructures, voilà le handicap qui freine encore le développement et qui, s'il n'est pas levé, rendra hypothétique et chimérique un réel décollage économique. Douala et Yaoundé ne sont reliées que par une route de terre, sur latérite, qui se parsème de trous à la saison des pluies ; le chemin de fer est cahotique, les déraillements sont fréquents, sans parler des retards. Les avions de la Camair doivent souvent rebrousser chemin en survolant Yaoundé à cause du brouillard, perturbant de ce fait toutes les autres liaisons intérieures. Dans ce domaine aussi, le Vᵉ plan prévoit des investissements considérables (63 milliards de francs C.F.A. pour les chemins de fer, 281 pour les routes et ponts, 70 pour les postes et télécommunications).

Pour prendre l'exemple des trains, la Régie nationale des chemins de fer du Cameroun (Regifercam) analyse ainsi la situation : « *La mise en service de vingt locomotives neuves de 2 200 chevaux nous a permis d'augmenter la capacité de traction de 58 % au cours de l'exercice 1980-1981. Mais nous avons enregistré quarante et un déraillements sur la voie principale, contre quatre-vingt-quatorze durant l'exercice précédent. Ce résultat encourageant est sans doute l'une des conséquences heureuses de la mise en service de nouveaux tronçons de voie rectifiée et également dû au fait que certains travaux d'entretien de la voie ont été confiés à une entreprise privée.* »

Priorité à l'agriculture

Au revers de la médaille, il y a ce fléau : les vols dans les wagons de marchandises. Pour l'exercice 1980-1981, quatre cent douze wagons ont été cambriolés et 400 tonnes de marchandises dérobées, malgré la présence de gardiens sur les convois. Un fléau qui ternit aussi singulièrement le port de Douala, puisque les voleurs ne s'attaquent pas seulement aux marchandises en sacs entreposés sous les hangars, mais aussi aux véhicules et aux conteneurs plombés. Ce qui envenime les relations commerciales entre les armateurs et les entreprises de manutention, ces dernières parlant sans hésitation de pillage de grande envergure, organisé et toléré voir alimenté par certains fonctionnaires qui ont deux salaires : le leur et le « commerce » annexe de documents, passe-droits, introduction ou rendez-vous administratifs ; bref, la corruption.

Le développement économique doit toujours bénéficier d'une impulsion de l'Etat et de fonds publics, mais, dans la majeure partie des cas, il est demandé aux capitaux privés camerounais de s'associer aux projets (20 à 30 % du capital). L'un de ces instruments est la société nationale d'investissement (SNI), créée en 1964, qui, désormais, concentre ses efforts sur les gros projets, et sur ceux qui peuvent présenter un intérêt économique et social direct.

« *Mes orientations sont de trois ordres*, souligne M. Louis-Claude Nyassa, P.-D.G. de la SNI. *Il faut favoriser l'agriculture et l'agro-industrie, des secteurs où la rentabilité immédiate ne peut être garantie et qui, donc, doivent être stimulés financièrement par l'Etat ; d'autre part, l'effort doit porter sur l'énergie et les mines à cause de l'ampleur des investissements et du caractère stratégique des transferts de technologie ; enfin, nous mettons l'accent sur les projets qui aboutissent à une valorisation des productions nationales.* » Evidemment, la SNI, bras séculier de l'Etat, a essuyé, ici ou là, des échecs financiers épongés parfois par une subvention de l'Etat (hôtellerie), parfois par une renégociation des conditions d'étalement des dettes contractées à l'étranger (usine Cellucam de pâte à papier, à partir des bois tropicaux, qui représente un investissement, jamais atteint au Cameroun, de 80 milliards de francs C.F.A., évidemment difficile à rentabiliser à court terme...).

Si ce sont des partenaires autrichiens qui ont été en première ligne dans cette affaire (4) de pâte à papier (une « première » technologique puisque plus de deux cent cinquante essences de bois tout venant y sont triturées), la France — et ses industriels — semblent reprendre une place de choix sur le marché du Cameroun après une période de moindre agressivité commerciale. En 1980, les Japonais ont pris 58 % du marché des immatriculations d'automobiles (5), grâce, semble-t-il, à une méthode astucieuse de financement des stocks des concessionnaires-importateurs.

En quelques mois, les contrats emportés par des entreprises — y compris des P.M.E. — françaises avoisinent 800 millions de francs français. L'éventail va de l'agrandissement et des accès du port de Douala (en coopération avec le port autonome de Rouen), aux adductions d'eau, au réseau de télévision (mais le Cameroun a choisi le procédé allemand PAL), au réseau téléphonique (qui a un besoin considérable de modernisation) et, bien sûr, au matériel militaire (avions Alpha-Jet et Fouga Magister). Dans le domaine de l'électricité, notamment de l'électrification rurale, la France a à se méfier d'une concurrence canadienne de plus en plus déterminée.

« *Notre gouvernement tient particulièrement à deux choses*, conclut le ministre de l'économie : *d'abord assurer la stabilité politique et la paix sociale. Nous sommes fiers de notre stabilité politique depuis vingt ans, et l'on fera tout pour la préserver. Nos partenaires étrangers le savent, et ce doit être pour eux une raison de maintenir la confiance qu'ils nous portent. La deuxième chose importante, c'est la priorité à l'agriculture. Pas question de suivre la même voie que certains pays voisins, où la découverte du pétrole leur a fait tourner la tête. Résultat, ils en viennent maintenant à importer tous leurs produits alimentaires. C'est aberrant. Enfin, nous devons autant que possible avoir une économie homogène sur l'ensemble du territoire et aider toutes les régions à s'équiper correctement.* »

Bref, l'aménagement du territoire n'est pas une notion inconnue en Afrique. Pour la DATAR aussi s'entrouvent les portes de la coopération.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(4) Une affaire qui, comme la construction du palais présidentiel de Yaoundé, donne lieu à des commentaires très divers sur le caractère monumental des sommes engagées...

(5) Renault ne vend que deux mille automobiles par an (les R 12 sont fabriquées en Turquie) et quasiment aucun véhicule du type camionnettes ou camions de taille moyenne.

LES HAUTS ET LES BAS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les fluctuations des cours des matières premières — notamment agricoles — sur le marché mondial affectent directement l'économie des pays africains qui en tirent une grande partie de leurs ressources en devises. Le Cameroun n'échappe pas à la règle, et, de ce point de vue, 1981 n'a pas été une très bonne année à cause d'un effondrement des cours internationaux du cacao et du café.

● *Cacao* : la campagne 1980-1981 a permis de commercialiser 119 000 tonnes au lieu de 123 000 tonnes l'année précédente. Mais on note une amélioration très nette de la qualité exportable (rajeunissement des plantations, sensibilisation des paysans aux traitements préventifs).

● *Café* : fin octobre, la récolte atteignait le chiffre de 114 000 tonnes, au lieu de 101 800 tonnes l'année précédente. Mais à cause de la mévente sur le marché mondial les stocks au Cameroun s'élevaient à 62 000 tonnes au 30 septembre dernier.

● *Coton* : les zones cultivées se multiplient et, pour ce produit, un certain optimisme apparaît : 84 300 tonnes commercialisées au lieu de 80 300 en 1979-1980.

● *Bananes* : la production régresse et la qualité ne s'améliore pas : 56 000 tonnes au lieu de 73 000 pendant la campagne précédente. L'armement français Martin qui assure le transport estime la situation « préoccupante ».



béralisme planifié

LES ATOUTS DE LA NORMANDIE :

Vingt-cinq ans de tradition

DEPUIS des décennies les pays d'Afrique de l'Ouest entretiennent avec la France des relations commerciales et économiques privilégiées. Et comme les trois quarts du commerce extérieur empruntent la voie maritime, il est naturel, lorsqu'on parle exportations, de parler aussi bateaux et ports.

Certes, Rouen se place loin derrière Marseille, le Havre ou Dunkerque pour son trafic global. Mais le port normand — outre le record, qu'il cultive, de cinquième port du monde et premier d'Europe en ce qui concerne les exportations de céréales, et le premier du monde pour l'exportation des farines — s'enorgueillit de battre ses puissants rivaux français et européens au chapitre des exportations de marchandises diverses (machines, téléviseurs, pièces détachées, tissus élaborés, produits chimiques, etc.) vers la côte occidentale d'Afrique (COA), c'est-à-dire les pays allant du Sénégal à l'Angola.

Le port de Rouen fête en 1982 vingt-cinq ans de relations commerciales par lignes régulières avec la COA. Aucun autre port n'offre une palette aussi vaste de compagnies (françaises ou étrangères), de lignes, de navires aux exportateurs européens. Chaque mois, cinquante départs sont assurés. *Résultat de cette « spécialisation » africaine* : en 1980, 1 665 000 tonnes ont été échangées entre Rouen et les ports ouest-africains.

De ce fait, les compagnies nationales africaines de navigation enregistrent à Rouen leurs meilleurs résultats financiers de toute l'Europe et c'est le cas notamment de la Cameroon Shipping Lines (Camship) pour laquelle Rouen est en tonnage le second port du monde après Douala.

Trois traits caractérisent le trafic maritime franco-ouest-africain à Rouen :

● La prépondérance écrasante des exportations vers l'Afrique (1) alors que les faibles importations sont constituées pour l'essentiel de phosphates. Les responsables rouennais souhaiteraient voir s'accroître les importations de bois en grumes notamment (mais sur ce chapitre les « grands » français, notamment Nantes-Cheviré et La Rochelle-Pallice, veillent à leur magot).

● Le « boom » du trafic par conteneurs (le puissant voisin du Havre s'étant davantage spécialisé dans la réception des grands navires porte-conteneurs desservant l'Extrême-Orient et les Etats-Unis notamment).

La progression entre 1979 et 1980 a atteint en moyenne 73 %, mais 480 % vers le Nigéria (2), 43 % vers le Cameroun, 31 % vers le Togo et 18 % vers la Côte d'Ivoire.

● L'arrivée de nouveaux partenaires, tels l'Angola (85 000 tonnes en 1980) et le Congo 60 000 tonnes). Mais le Nigéria, avec 257 000 tonnes (dont 110 000 de sucre), garde la première place, suivi par la Côte d'Ivoire (185 000 tonnes) et le Cameroun (153 000 tonnes).

Avec ce dernier pays plus spécifiquement, les chiffres illustrent de manière éclatante le déséquilibre des échanges commerciaux puisqu'en face de 153 000 tonnes d'exportation au départ de Rouen, les entrées atteignent en 1980 juste 22 000 tonnes dont 50 % en produits alimentaires, par exemple 3 000 tonnes de bananes et le reste en produits divers dont 5 000 tonnes de bois. Une dizaine d'armateurs chargent à Rouen pour le Cameroun, dont la Camship (au sein de laquelle une société de Hambourg, Unimar, a une forte participation) et, pour la France, la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.). M. Henry de Rochebouët, président du port autonome de Rouen, est d'ailleurs le directeur de l'agence S.N.C.D.V. à Rouen.

Concurrence franco-française entre Rouen et Le Havre ou franco-belge (Anvers) vis-à-vis de l'Afrique ? *« Il est vrai que nous devons nous battre avec Le Havre »*, note M. Luc Couillard, responsable au port de Rouen des trafics vers l'Afrique. *« En revanche, Anvers ne constitue pas un concurrent trop dangereux car au départ du port belge, situé dans la zone d'une autre conférence maritime — la COWAC Nord, — les tarifs de fret sont plus chers et libellés en deutschemarks. »*

Mais Rouen bénéficie peut-être d'une petite cote d'amour, qui n'est pas faite que de critères commerciaux. Les deux filles de M. Simon Ngann Yon, directeur général de l'Office national des ports du Cameroun, font leurs études à Rouen...

F. Gr.

(1) Pour les onze premiers mois de 1981, les navires exploités dans le cadre de la conférence Europe du Sud - Afrique de l'Ouest, ont chargé, à l'exportation, 615 000 tonnes contre 580 000 tonnes en 1980.

(2) Le trafic des pièces détachées de Peugeot vers le Nigéria, qui empruntait la voie aérienne par Satolas-Lyon jusqu'à l'an dernier, va désormais passer par Rouen.

LES ÉCHANGES ROUEN-CAMEROUN

	1977	1978	1979	1980	1981
Importations	19 312	22 660	15 979	21 432	28 409
dont : bois	4 169	9 215	5 455	4 962	5 390
café, cacao ...	10 028	7 303	6 323	6 914	7 376
autres	5 097	6 142	4 201	9 556	15 643
Exportations	140 537	152 203	158 124	152 469	162 066
dont : hydrocarbures.	4 129	1 511	4 510	5 027	8 155
engrais	6 287	290	11 433	845	574
métaux	8 378	7 451	12 474	8 779	5 321
machines	6 475	6 596	10 252	9 386	6 501
véhicules	2 186	4 498	2 770	2 149	3 840
céréales	57 680	70 996	60 624	67 013	60 232
farines	15 181	25 995	16 514	13 075	30 620
sucres	9 897	13 201	9 330	560	181
autres	30 324	21 665	30 217	45 635	46 642
TOTAL	159 849	174 863	174 103	173 901	190 475

LES AMBITIONS DE MARSEILLE :

L'important, c'est le savoir-faire

EN dépit des bouleversements politiques et économiques intervenus au cours des dernières décennies, Marseille demeure le port de desserte français le plus important de la côte occidentale d'Afrique. Le déclin de l'industrie des corps gras aidant, des centres de décision se sont déplacés et les affaires se traitent moins aujourd'hui à Marseille qu'à Paris, où les armements et les grandes sociétés de commerce ont leurs sièges. Mais les traditions d'échange et les liens humains tissés avec « l'outre-mer » — indépendamment des réalités géographiques et économiques — se sont perpétués. Plus de cinq cents escales par an attestent ainsi de la vitalité des relations maritimes entre la métropole marseillaise et l'Afrique de l'Ouest.

La part du Cameroun dans ce trafic est modeste. En 1981, elle a représenté au total 962 936 tonnes, dont 589 751 tonnes à l'importation et 373 185 tonnes à l'exportation, soit 1 % du trafic total du port de Marseille. La structure des échanges est en fait très déséquilibrée, puisque les livraisons de pétrole brut camerounais constituent 91 % des importations, tandis que les clinkers et ciments expédiés vers Douala entrent pour les deux tiers dans les exportations. A l'exception d'un tonnage significatif d'aluminium et autres métaux légers (36 798 tonnes en 1981) qui tend à augmenter rapidement, le Cameroun n'achemine d'autre part vers Marseille que quelques produits de son sol : bananes (1 000 tonnes), café (4 600 tonnes), huile de palme (1 000 tonnes). Un commerce caractéristique de pays en voie de développement, avec au retour, outre les clinkers, des produits manufacturés, des farines (7 744 tonnes), des produits pétroliers raffinés (9 300 tonnes), des produits chimiques (12 300 tonnes), des matières plastiques de base (3 600 tonnes) et des pierres calcaires (5 300 tonnes).

Le trafic des marchandises diverses, assez régulier, progresse au rythme de 5 % à 6 % par an. Pour des raisons de technique de manutention dans le premier cas, de politique d'un armement (Delmas-Vieljeux) dans le second, Marseille a cependant perdu ces dernières années la quasi-totalité de son trafic antérieur de bois tropicaux (au profit de Sète) et la moitié de celui du café (détourné vers Sète et Bordeaux). Les importations d'hydrocarbures, en revanche, ont plus que triplé de 1980 à 1981 (537 000 tonnes contre 172 000).

Onze lignes régulières, dont six par navires conventionnels, trois par porte-conteneurs et deux par bateaux-roulliers, fonctionnent actuellement entre Marseille et le Cameroun.

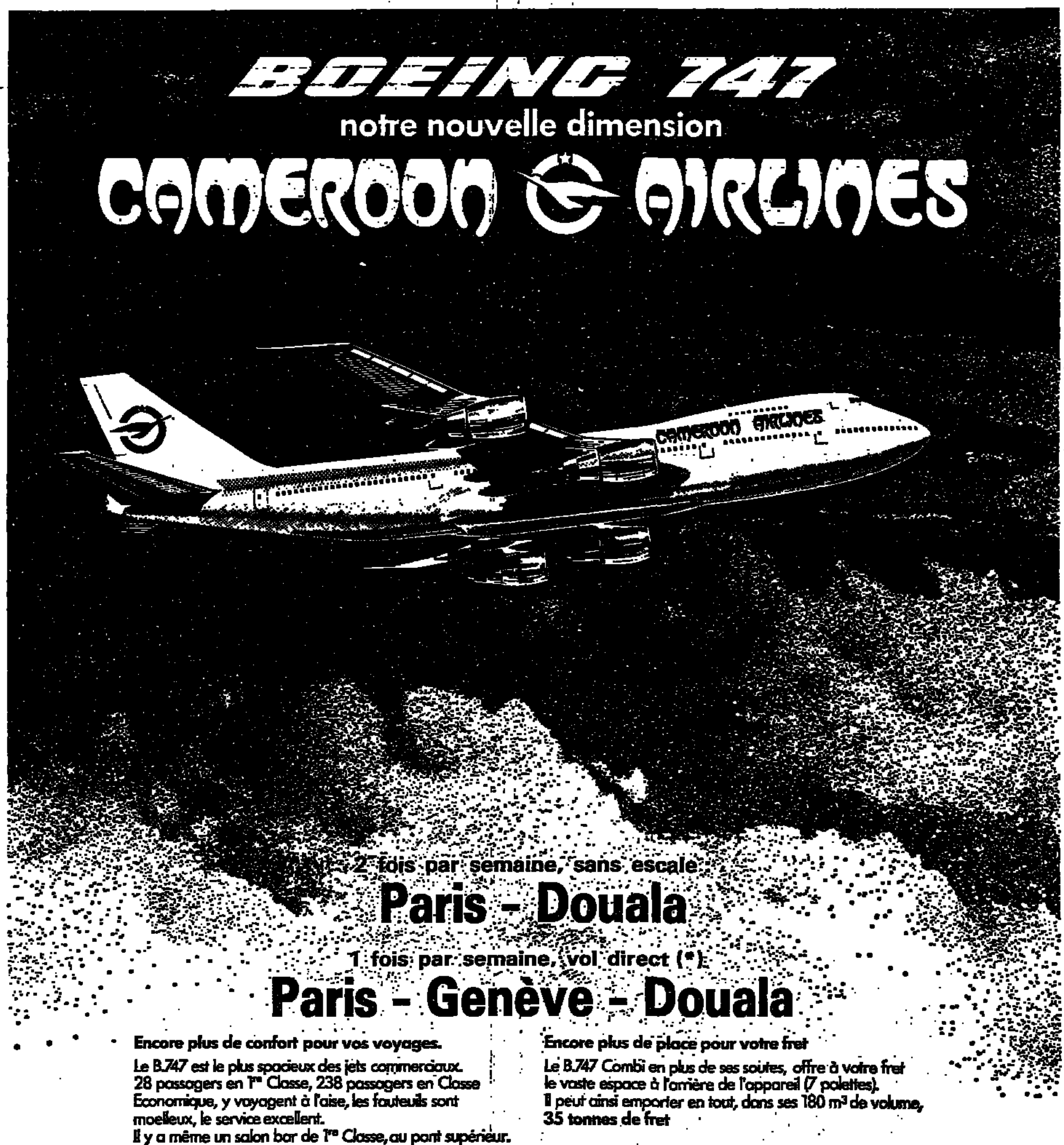
« La méthode du contrôle a priori, fait remarquer un responsable de la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, *se traduit par une réservation unilatérale au profit de l'armement national camerounais (Cameroun Shipping Line). Nous ne sommes pas lésés, mais nous préférerions une concertation au niveau d'un comité « armatorial », comme cela se fait, par exemple, avec la Côte-d'Ivoire. »* Le même responsable se plaît, par ailleurs, à souligner l'amélioration sensible depuis l'année dernière des équipements du port de Douala.

Cinq projets

La part de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'ensemble des relations commerciales françaises avec ce pays représentait en 1980 près de 17 % en importations et un peu moins de 6 % en exportations. Mais les chiffres ne sont pas tout. *« Nous croyons beaucoup*, déclare M. Gérard de Belsunce, directeur du département des relations internationales à la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, *à la valeur des rencontres et des contacts que nous nous efforçons de promouvoir entre les administrations, les organisations économiques et les entreprises, dans le cadre d'une coopération bien comprise. »* Plusieurs journées d'information économique ont ainsi été organisées à Marseille — concernant notamment le Cameroun, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, etc. — s'ajoutant à des nombreuses autres manifestations (missions, conférences, colloques) en liaison assez fréquemment avec des organismes internationaux.

Les résultats de toutes ces actions sont restés jusqu'ici limités puisque sur une centaine de demandes d'information parvenues à la chambre, cinq projets seulement d'investissements d'entreprises régionales en Afrique de l'Ouest ont abouti au cours des deux dernières années (dont deux au Cameroun dans le domaine de l'agro-alimentaire et de la production électrique). *« Le Cameroun*, précise M. de Belsunce, *est très intéressé par le dialogue avec les P.M.E. de la région pour créer son tissu industriel. Des possibilités existent donc à ce niveau et c'est pourquoi nous avons choisi à nouveau ce pays en 1982 dans le cycle de nos campagnes annuelles de promotion. »* La chambre de commerce de Marseille entend enfin poursuivre son action de formation en faveur des futurs cadres africains du commerce extérieur et du commerce maritime. *« Depuis 1973,* souligne M. de Belzunce, *nous avons établi des relations privilégiées avec la chambre de commerce de Douala dont plusieurs responsables, en particulier le secrétaire général, ont effectué des stages à Marseille au Groupe international de Grandpré. Notre philosophie est de dépasser l'acte de commerce* stricto sensu *pour développer des relations économiques équilibrées confiantes et durables avec nos partenaires. La prochaine ouverture du Centre méditerranéen de commerce international à Marseille devrait nous permettre d'aller plus loin dans cette voie. »*

GUY PORTE.



Le Monde

économie

LES CONSÉQUENCES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le ministre du travail réaffirme que la généralisation de la cinquième semaine de congés payés sera effective en 1982

Le ministre du travail, M. Auroux, n'est « *pas vraiment surpris* » par la multiplication des conflits sur la durée du travail, mais il estime qu'« *il ne faut pas sur-dimensionner le problème* ». Pour M. Auroux, qui s'exprimait mercredi 3 février devant la presse, la situation créée par l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la semaine de trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés au 1er février était « *probablement inévitable* ». « *On ne passe pas*, a-t-il assuré, *d'un immobilisme législatif de quarante-cinq ans à une nouveauté de caractère structurel, touchant à des mécanismes fondamentaux dans les relations sociales, sans quelque difficulté* ».

Le ministre du travail a souligné, d'autre part, qu'il n'appartient pas au gouvernement — qui a fixé la durée légale du travail — d'en établir la durée effective dans les entreprises, celle-ci étant du ressort de la discussion contractuelle entre partenaires sociaux.

Pour ce qui concerne la compensation salariale (garantie intégralement pour les « smicards »), le ministre a fait observer qu'elle « *ne peut être systématique et généralisée* ». « *Certains avantages acquis*, a-t-il indiqué, *sont modestes et légitimes. D'autres sont parfois devenus de véritables privilèges, inacceptables dans une société qui se veut solidaire. Nous avons des comptes à rendre en matière de solidarité. On ne pourra pas avoir en même temps plus de temps libre et plus de revenus monétaires. Ce serait tromper les Français que de leur laisser croire que l'on peut tout avoir et tout de suite.* »

Quant à l'application des dispositions relatives à la cinquième semaine de congés payés, M. Auroux a confirmé qu'elle serait effective, dans sa totalité, en 1982. Estimant qu'il aurait été « *surabondant* » de l'inscrire noir sur blanc dans l'ordonnance, le ministre du travail a fait référence à la jurisprudence de la Cour de cassation, pour assurer que cette cinquième semaine serait due aux travailleurs dès cette année ou, au plus tard, début 1983.

LE C.N.P.F. : par la voie contractuelle, uniquement.

Cette déclaration a provoqué une réaction du C.N.P.F., qui fait remarquer que l'octroi, en 1982, de la totalité de la cinquième semaine de congés payés « *ne peut se faire que par la voie contractuelle* », c'est-à-dire en application d'accords patronat-syndicats conclus dans les branches professionnelles ou les entreprises, conformément au protocole national du 17 juillet 1981.

« *La jurisprudence de la Cour de cassation et celle, la plus récente, du Conseil d'Etat sont très nettes*, poursuit l'organisation patronale. *les congés payés s'acquièrent mois par mois. Par conséquent, les droits acquis du 1er juin 1981 au 31 janvier 1982 sur la base de deux jours par mois de travail effectif ne peuvent être porté à deux jours et demi sans donner à la loi un effet rétroactif. En droit français, la rétroactivité n'est possible que si elle a été expressément prévue. C'est ce qu'ont fait les lois qui ont porté successivement les congés payés de deux à trois, puis à quatre semaines et qui prévoyaient que les dispositions nouvelles s'appliquaient à la période de référence en cours. L'ordonnance du 16 janvier 1982 n'a pas repris une semblable disposition.* »

De ce fait, pour le C.N.P.F., deux jours ouvrables de congés supplémentaires — et non six — devraient être octroyés aux salariés en 1982, à moins qu'un accord n'ait été conclu au niveau de la branche professionnelle ou de l'entreprise.

M. HENRI KRASUCKI (C.G.T.) : les propos de M. Auroux sont inacceptables.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a vivement répliqué aux propos du ministre du travail dans une déclaration publiée dans *l'Humanité* de jeudi 4 février.

« *Trente-neuf heures c'est trop peu pour créer des emplois. La réduction des salaires est inadmissible et n'est effectivement pas admise. C'est pourtant bien ce que veut le patronat. Les propos du ministre du travail sur le « prix du temps libre » sont inacceptables pour l'ensemble des travailleurs qui refusent, à juste titre, ce genre de marchandage. L'ordonnance du gouvernement, en ne garantissant que le SMIC heurte les travailleurs et n'a rien à voir avec la lutte contre les inégalités. (...) Le patronat s'efforce de tricher sur la réduction de la durée* (du travail). *Le gouvernement, il faut bien constater, a préféré, par son ordonnance, servir de paratonnerre au patronat, au point de porter atteinte au suffrage universel dans les entreprises.* »

● *Débrayages chez Chausson.* — La moitié des quatre mille salariés de l'usine Chausson, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ont, selon les syndicats, débrayé à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. La C.G.T. reproche notamment à la direction de « *détourner l'esprit des ordonnances en se servant de la notion de travail effectif* » (heures de pause ôtées du décompte de la durée du travail, par exemple).

La grève « exemplaire » des ouvriers de la filiale Renault à Maubeuge

Les négociations ont repris, ce jeudi matin 4 février, à la filiale Renault de Maubeuge où la grève s'étend. Les syndicats respectent la liberté du travail, mais les barrages bloquant l'entrée des véhicules étaient maintenus, ce jeudi matin, à l'exception d'une entrée, réservée à la direction.

De notre envoyé spécial

Maubeuge. — Pour désigner la belle usine aux couleurs pastel à Grévaux-les-Guides dans la banlieue de Maubeuge, les gens du cru disent toujours : « *les ateliers Chausson.* » Aujourd'hui filiale industrielle de la régie Renault — qui possèdent 99,9 % des actions, — la société Maubeuge Construction Automobile (M.C.A.) reste un bastion industriel important.

Avec quelque 2 970 salariés dont 2 200 travailleurs « postés », M.C.A. construit 340 véhicules par jour : entre autres, la R-18 et la Fuego, qui fait l'objet d'un important marché avec les Etats-Unis. Un exemple, aussi, d'entreprise « sociale » avec de nombreuses œuvres de soutien familial et de vacances, une infrastructure socio-médicale et un centre de loisirs ultra-moderne. Des salaires, enfin, nettement supérieurs à la moyenne régionale, même s'ils se situent à quelque 300 francs au-dessous de la moyenne mensuelle pratiquée chez Renault (1).

Tout n'est pas rose cependant sous le ciel de Maubeuge. Depuis le 28 janvier — et pour la première fois depuis sept ans — la fabrication des véhicules est pratiquement paralysée par des grévistes. Le tiers du personnel seulement, assure la direction. Plus de 80 % des ouvriers de production, rétorquent les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et C.F.T.C. qui, pour la première fois aussi depuis longtemps, refont l'union sacrée. La production est en tout cas réduite des deux tiers, et les cadres eux-mêmes, C.G.C. en tête, soutiennent les revendications de l'intersyndicale, même s'ils se désolidarisent de la grève.

Mardi 2 février, plusieurs centaines d'ouvriers de M.C.A. ont défilé et barré la route Maubeuge-Valenciennes. Mercredi, ils ont barricadé la plupart des issues de l'usine à l'aide de leurs voitures. Dans la nuit, des piquets de grève battaient la semelle autour de feux de cageots allumés en face de l'entrée principale. Commentaire des habitants de la région : « *Chez Chausson on n'avait jamais vu ça.* »

La raison de cette agitation ? Les banderoles de la C.F.D.T., majoritaire dans l'entreprise (2), la résument en quelques mots : « *Pour les quarante heures, vers les trente-cinq heures.* » Un ouvrier explique : « *A Paris, vous disiez, en mai 1968 : métro-boulot-dodo. Ici, c'est pire. Les horaires actuels, on en a ras-le-bol, surtout les gars qui prennent le car de ramassage jusqu'à 50 kilomètres d'ici* »... et travaillent en équipe une semaine le matin, de 5 à 14 heures, et la semaine suivante, de 14 à 23 heures. « *Ainsi*, déclare M. Dangréau, délégué C.G.T., *depuis douze ans, l'ouvrier posté voit ses nuits raccourcies. Ou bien il part de chez lui à 4 heures du matin, ou bien il rentre à minuit. Le résultat, c'est la fatigue, la dépression, une vie de famille déréglée. Tous les lundis, on observe une hausse croissante de l'absentéisme.* »

M. Couvreur, secrétaire de la section C.F.D.T. et responsable de l'intersyndicale, ajoute : « *Depuis longtemps, nous réclamions des conditions de travail plus humaines. Nous avons pensé que la mise en pratique de la récente ordonnance serait une bonne occasion de régler le problème une fois pour toutes. Nous réclamons, en conséquence, des horaires plus normaux : de 6 à 14 heures et de 14 à 22 heures pour les « postés » et deux heures de réduction hebdomadaire pour les autres travailleurs en 1982, ainsi qu'une cinquième semaine de congés payés avec maintien des congés d'ancienneté, et l'application immédiate des contrats de solidarité. Le but de ces ordonnances, n'est-ce pas d'abord de lutter contre le chômage en favorisant de nouvelles embauches ? Pour cela, il faut que la réduction du temps de travail soit effective. Alors que, chez Renault, la direction a lâché les trente-six heures cinquante pour tous les travailleurs postés, la cinquième semaine sans préjudice d'ancienneté et la création de trois mille cinq cents emplois, chez nous, la durée du travail hebdomadaire reste de quarante-deux heures trente. Il fallait donc mettre les patrons au pied du mur.* »

Mais les patrons ne l'entendaient pas de cette oreille. Aux revendications de l'intersyndicale, ils répliquaient, le 25 février, par une série de concessions minimales qui se traduisaient en clair par une réduction de six minutes par jour des horaires de travail (3).

Dans les syndicats, c'est l'indignation : « *Pour qui nous prend-on ?*, s'écrie un militant C.F.T.C. *Six minutes par jour ce n'est même pas le temps d'une cigarette. Ce n'est pas une aumône, c'est une insulte au travail des gens !* » Aux yeux des élus de gauche de la région et notamment des responsables socialistes du bassin de la Sambre, la direction a fait un incroyable faux pas, aggravé par des envois de lettres comminatoires au domicile des salariés pour leur demander de reprendre le travail (coût de ce courrier : un demi-millions de centimes), l'évacuation en catimini, ces derniers jours, de certains outils de presse de la R-9 et diverses autres « *provocations* ». Pour M. Umberto Battist, député P.S., « *alors que le pays compte deux millions de chômeurs, l'attitude des dirigeants de l'usine est inqualifiable* ». Le P.S. soutient « *totalement* » la lutte des grévistes, qu'il considère comme « *exemplaire* ». Il serait d'ailleurs impensable, conclut M. Battist, « *que les travailleurs d'une usine cent pour cent Renault ne bénéficient pas des mêmes avantages que dans la maison mère* ».

C'est bien ce qui inquiète les patrons de M.C.A. — eux-mêmes des « *hommes de la Régie* ». Selon M. Le Morvan, membre de la direction, l'offre d'une réduction de six minutes par jour « *va tout à fait dans le sens des propositions initiales de la C.F.D.T.* ».

Exemplaire, ce conflit, assurément, dans la mesure où les ordonnances laissent aux négociateurs des branches professionnelles et des entreprises le soin de régler les modalités d'application et les contreparties de l'abaissement du temps de travail.

JEAN BENOIT.

(1) Les salaires M.C.A. atteignent, en moyenne, 61 000 F par an (primes et treizième mois compris) pour l'ensemble de la société. Pour les ouvriers, ils se différencient comme suit : 4 252 F par mois pour les ouvriers des premier, deuxième et troisième échelon (3 916 F pour les femmes) et 5 340 F pour ceux des quatrième et cinquième échelons (4 122 F pour les femmes).

(2) La C.F.D.T. a obtenu 57,5 % des voix, tous collèges réunis, aux élections des délégués du personnel en mai 1981 ; la C.G.T., 38 % ; la C.F.T.C. et la C.G.C. se partagent les 6,5 % restants.

(3) Les propositions de l'intersyndicale étaient les suivantes : pour les « postés » : 38 h. 45 au 1er février au lieu de 40 heures (compte tenu des pauses casse-croûte) ; 38 h. 10 au 1er juin, comme chez Renault ; négociations en septembre pour obtenir les 37 h. 30 avant le 31 décembre ; pour les travailleurs de jour, ou « normale » : 39 heures au lieu de 40 heures actuellement (sans les pauses casse-croûte). Les réponses de la direction étaient respectivement : pour les « postés » : 39 h. 30 au 1er juin, soit 30 minutes de moins qu'auparavant, réparties au choix en cinq fois 6 minutes par jour ou en une seule réduction de 30 minutes le vendredi ; 38 h. 45 au 1er septembre et rien ensuite avant 1983 ; pour les autres travailleurs : 39 h. 30, soit une diminution de 45 minutes par semaine.

Une ordonnance de plus en plus contestée

Haro sur l'ordonnance des trente-neuf heures ! Alors que les conflits se multiplient dans les entreprises pour contester l'interprétation que font les employeurs de la nouvelle législation sur la durée du travail, la C.G.T., après le C.N.P.F., a engagé le fer avec un ministre du travail courageux mais imprécis voire contestable tant dans ses déclarations que dans les textes officiels qu'il publie.

C'est un appel à la solidarité que M. Auroux a adressé, mercredi 3 février, au C.N.P.F. et aux syndicats. En fixant à trente-neuf heures l'horaire légal de la semaine de travail, le ministre admet — et c'est évident du moins pour les spécialistes du droit — qu'elle « *n'oblige pas les employeurs à réduire effectivement la durée hebdomadaire du travail* ». A tort, semble-t-il, mais le débat juridique reste ouvert. Il estime que la cinquième semaine de congés doit être pleinement appliquée en 1982. Avec raison, mais cette fois encore sans appui légal. Il estime que la réduction des horaires ne doit pas entraîner une compensation systématique de tous les salaires.

Prisonnier d'un texte trop peu ambitieux, mais libéral, M. Auroux s'efforce alors d'inviter les partenaires sociaux à appliquer l'esprit plutôt que la lettre de l'ordonnance. D'où son triple appel au bon sens et à la solidarité pour aller plus loin : au patronat il demande, par la négociation, d'engager une réduction « *effective* » des horaires et d'appliquer la cinquième semaine « *dès* » cette année ; aux syndicats et salariés il demande que « *chacun agisse en ne disant pas seulement « moi » mais aussi « nous »*. Et d'ajouter, avec une raison, empreinte de générosité, « *on ne peut à la fois avoir plus de temps libre et plus de revenus* ».

M. Auroux aura bien du mal à se faire entendre car depuis plusieurs mois, les décisions prises par les partenaires sociaux vont à l'encontre de ses objectifs.

D'un côté, le C.N.P.F. freine des quatre fers pour réduire effectivement les horaires. Les consignes données par le patronat de la métallurgie sont sans ambiguïté : dans l'attente des négociations qui doivent reprendre à l'U.I.M.M., l'état-major de cette organisation estime de « *son devoir de demander* » aux chefs d'entreprise « *de se limiter pendant cette période intermédiaire à la stricte application de l'ordonnance* », c'est-à-dire à ne pas réduire les horaires effectifs. Un autre texte précise que les entreprises doivent « *se garder autant que possible de prendre des initiatives ou de conclure des accords prématurés* ».

D'autre part, des fédérations patronales ont signé des accords de branches prévoyant la compensation intégrale des salaires, contrairement aux vœux du ministre. Résultat paradoxal : dans les grandes firmes, les salariés verront leur rémunération maintenue, alors que les P.M.E., qui ne peuvent pas suivre, n'appliquent pas la compensation, ce qui entraîne des réductions de salaire de 1 à 2,5 % ! De nouvelles inégalités vont donc se créer.

Face à ces positions diverses et contradictoires du patronat, le ministre doit faire face à la fermeté de plus en plus vive de la C.G.T. Ayant mal digéré le recours aux ordonnances et la réduction limitée à trente-neuf heures, alors que le syndicat réclamait trente-huit heures, la C.G.T. ne cesse de hausser le ton. La déclaration de M. Krasucki est nette : le ministre a tort et le gouvernement aussi.

En durcissant sa position, la C.G.T. sait qu'elle joue sur le velours, car elle va dans le sens des revendications immédiates de la base. Une base impatiente, foncièrement attachée à ses acquis, qui refuse de plus en plus tout sacrifice et veut obtenir tout de suite des changements concrets. Manque de réalisme ? Sans doute. Crainte de rater une occasion historique et d'être victime d'une inflation mal contenue ? Vraisemblablement. Absence d'information précise et claire sur la crise économique et l'urgence d'une solidarité qui ne soit pas celle du voisin ? Certainement. En relayant la C.F.D.T. dans ses discours contre les corporatismes, M. Auroux prend tardivement le train de tous ceux qui plaident pour la solidarité. Mais il s'agit là d'un petit train qui aura du mal à remonter la pente face aux grosses locomotives du C.N.P.F. et de la C.G.T., pour qui l'ordonnance sur les trente-neuf heures est un texte théorique qu'il faut appliquer à la lettre, selon les patrons, ou qu'il faut complètement changer, selon les cégétistes.

En fait, le gouvernement, en voulant précipiter les réformes par voie d'ordonnance, dont l'application dépend d'une vie contractuelle renforcée, paie cher son pari sur une société qu'il croyait prête au changement.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LA C.G.T. ET LES « COMMANDOS » POUR L'INFORMATION

« Imposons le changement dans les médias », tel est le titre d'un document — en date du 20 janvier 1982 — de la C.G.T., envoyé à ses syndicats. Estimant que « *l'information* (va) *de mal en pis* », la C.G.T. propose d'organiser « *de véritables campagnes pour l'information liées à l'activité revendicative* ».

Parmi les « *suggestions d'action* », la C.G.T. mentionne des « *initiatives de nature à exprimer plus vigoureusement encore la volonté des travailleurs d'une information propre, libre, honnête, pluraliste, par exemple : opérations de protestations directes devant les sièges ou dans les locaux des journaux, télés et radios. Selon les cas, elles pourront revêtir soit la forme de délégations syndicales accompagnées de militants et travailleurs, soit auront le caractère de véritables manifestations de masse.* »

Elle ajoute : « *Ce genre d'opération doit être soigneusement préparé, l'effet de surprise étant un facteur de réussite. Dans tous les cas, il convient de s'en expliquer largement avec les salariés et la population (par tracts et autres moyens...).*

» *Il s'agit d'être compris et de prendre par avance le contre-pied de réactions prévisibles du genre « les actions de commandos de la C.G.T. », « la C.G.T. contre la liberté d'expression », etc...* »

Le style est clair. S'il y a changement à la C.G.T., c'est au moins dans le vocabulaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -	
$ E.-U.	5,9900	5,9930	— 55	— 15	— 110	— 40	— 130	+ 10
$ can.	4,9648	4,9685	— 48	+ 10	— 80	pair	— 10[illegible]	+ 60
Yen (100)	2,5506	2,5529	+ 165	+ 186	+ 335	+ 382	+1[illegible]80	+1160
DM	2,5419	2,5448	+ 80	+ 106	+ 180	+ 220	+ 625	+ 705
Florin	2,3195	2,3215	+ 75	+ 96	+ 160	+ 198	+ 555	+ 625
F B (100)	14,9265	14,9414	— 330	— 100	— 945	— 610	—2595	—1990
F S	3,1626	3,1667	+ 160	+ 200	+ 320	+ 37[illegible]	+1090	+1115
L (1000)	4,7535	4,7574	— 300	— 235	— 620	— 5[illegible]	—1715	—1530
£	11,1702	11,1799	+ 4	+ 110	+ 45	+ [illegible]10	+ 460	+ 770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	10	10 3/8	10 [illegible]	10 3/8	10	10 3/8
$ E.-U.	15 1/4	15 3/4	15 1/2	15 7/8	15 [illegible]	15 7/8	15 5/8	16
Florin	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 1/2	[illegible]3/4	10 1/2	9 3/4	10 1/2
F B (100)	11 3/4	15 1/4	15 3/4	17 3/4	[illegible]3/4	18 3/4	17 1/4	18 3/4
F S	3 1/8	4 1/8	7 7/16	7 13/[illegible]	7 7/8	8 1/4	8 3/8	8 3/4
L (1000)	17 1/4	19 1/4	21 1/8	22 [illegible]	22 1/8	23 3/8	22 3/4	23 7/8
£	14 1/8	14 7/8	14 1/8	14 [illegible]	14 5/16	14 15/16	14 3/8	15
F français	14 5/8	15 1/4	14 7/8	15 [illegible]/8	15 1/4	16	16 3/8	17 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

M. JEAN DEFLASSIEUX SUCCÈDE A M. CLAUDE PIERRE-BROSSOLETTE

Un banquier socialiste à la tête du Crédit lyonnais

Nommé administrateur du Crédit lyonnais par décret du 30 janvier 1982, M. Jean Deflassieux, directeur central chargé des affaires internationales dans cet établissement nationalisé, en est, sans surprise, devenu le président à l'issue de la séance du conseil d'administration du mercredi 3 février. Il remplace M. Claude Pierre-Brossolette, qui occupait ce poste depuis août 1976, et dont le mandat d'administrateur était venu à expiration le 6 décembre 1981.

Pour sa première nomination à la tête d'une grande banque de dépôt à caractère commercial, la deuxième de France et la sixième du monde, le gouvernement n'a voulu prendre aucun risque, que ce soit vis-à-vis des milieux bancaires nationaux et internationaux, du personnel du Crédit lyonnais ou de ses propres troupes : il a choisi un homme de cinquante-sept ans qui a fait toute sa carrière dans la banque et, ce qui prend toute son importance dans les circonstances actuelles, est socialiste convaincu depuis trente ans.

A première vue, il est difficile d'imaginer contraste plus saisissant entre le nouveau président et celui qu'il remplace. Enarque, inspecteur des finances, M. Brossolette a suivi « la voie royale » des grands serviteurs de l'Etat : directeur du Trésor, secrétaire général de l'Elysée de 1974 à 1976 avec M. Giscard d'Estaing, qui le nommera au Crédit lyonnais en remplacement de M. Jacques Chaine, assassiné par un déséquilibré en mai 1976. Ce grand commis, d'une intelligence et d'une puissance de travail peu communes sous une apparente désinvolture, va s'adapter très vite à sa nouvelle tâche, tenant les rênes d'une main ferme dans une maison perturbée depuis de luttes intestines et dont M. Chaine avait commencé à panser les plaies.

A son arrivée, il va y retrouver M. Jean Deflassieux qu'il n'avait pas revu depuis 1955, date à laquelle, socialistes tous deux, ils étaient détachés l'un au cabinet de M. Ramadier, ministre des finances, l'autre à celui de M. Filippi, secrétaire d'Etat au budget. Les deux hommes retrouvent le tutoiement de jadis, et le nouveau président prise si fort les qualités professionnelles de son ancien condisciple, en politique qu'il le nomme directeur central chargé des affaires internationales, contre le gré de de l'Elysée, dit-on.

L'international

Professionnel, M. Deflassieux l'est devenu à la force du poignet. Né en 1925 au Cap-d'Ail, sur la Côte d'Azur, issu d'une famille modeste, il s'engage dans la Résistance à quinze ans et, à dix-neuf ans, après un passage dans les corps francs, entre fin 1944 à H.E.C. avec une bourse. Diplômé d'études supérieures d'économie politique et ancien élève de la London School of Economist, il choisit, en 1948, la banque let le Crédit lyonnais, où il fera ses classes avec M. Schlogel, l'un des hommes les plus compétents de l'établissement est formé sur le tas. M. Deflassieux opte pour l'international : directeur du commerce extérieur à trente-sept ans, puis des affaires internationales en 1972, il devient en 1978 directeur central et membre du comité de direction.

Tout au long de ces années, il contribue puissamment à développer le réseau étranger de la maison, sans cesse par monts et par vaux pour créer de nouvelles agences dans le monde entier et animer les activités extérieures, seul domaine où, à l'heure actuelle, une grande banque puisse véritablement poursuivre son expansion. Grand commerce, crédits internationaux, eurodollars : dans tous ces secteurs, M. Deflassieux jouit de l'estime de ses pairs, peu suspects de tendresse pourtant, comme chacun sait.

Il jouit également de l'estime de ses collègues du siège central, boulevard des Italiens, à Paris, où l'on craignait l'arrivée d'un « parachuté » *et où l'on accueille avec soulagement la nomination d'un homme attaché aux intérêts d'une maison qu'il connaît bien. Tout en le considérant et en le respectant, certains d'entre eux le craignent car c'est un homme de caractère et même de mauvais caractère. Doué d'une forte poigne, il est réputé savoir faire travailler ses collaborateurs qu'il lui arrive de houspiller sans ménagement.*

M. Deflassieux, c'est évident, a toujours eu son franc-parler, y compris au sein de la commission économique et du comité directeur du parti socialiste, où, de 1967 à 1979, seul banquier de métier, il adora ébranler les idées reçues tout en gardant une ferveur de militant. Pas de politique au Crédit lyonnais certes, mais beaucoup d'idées « avancées » sur le plan professionnel, dont la plupart (nationalisation des établissements privés, sélectivité du crédit, banque nationale d'investissement) ont été reprises dans un ouvrage collectif, l'Imposture monétaire, *paru au début de l'été dernier.*

Pour la petite histoire lorsque, le 21 mai 1981, à 15 heures, M. Mauroy prit ses fonctions de premier ministre, M. Deflassieux figurait parmi les trois hommes qui entrèrent sur ses talons pour prendre les premières mesures de défense du franc : il accompagnait M. de La Genière, gouverneur de la Banque de France, et M. Delors, futur ministre de l'économie et des finances. Aujourd'hui, conseiller officieux de l'hôtel Matignon où il a délégué comme conseiller l'un de ses collaborateurs, Jean Peyrelevade, ce Méridional abrupt, premier socialiste à la tête du Crédit lyonnais, attend certes les instructions de son gouvernement sur la nouvelle politique de crédit, mais entend bien remplir sa tâche primordiale, à savoir faire marcher la maison et ses quarante-cinq mille employés.

FRANÇOIS RENARD.

● *M. André Lachaux,* administrateur civil a été nommé directeur de la production et des échanges sur proposition du ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson.

ÉNERGIE

APRÈS LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LE GAZ

Un contrat commercial qui peut ouvrir de larges perspectives de coopération

estiment les autorités algériennes

De notre correspondant

Alger. — L'accord entre Sonatrach et Gaz de France répond à une vision nouvelle des rapports entre nations riches et nations en développement, estime-t-on à Alger, où l'on met volontiers l'accent sur la « *bonne santé* » des relations algéro-françaises « *qui ne cessent de se renforcer depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir le 10 mai 1981* ». Mais on insiste surtout sur la valeur exemplaire de ce contrat sur le plan économique et sur ses répercussions sur le marché de l'énergie, la valorisation du prix du gaz étant de nature à susciter une mobilisation accrue des potentialités existantes.

L'accord d'Alger, précise-t-on enfin, revêt un caractère strictement commercial dans la forme comme dans le fond. Il ne lie l'Algérie à aucun autre engagement que celui de livrer du gaz naturel à G.D.F., comme cela a été le cas et dans les mêmes termes avec la société belge Distrigaz. « *Cependant,* note l'agence A.P.S., dans un commentaire diffusé mercredi soir, *cet accord, parce qu'il s'inspire d'une volonté politique partagée, peut ouvrir de larges perspectives de développement harmonieux et mutuellement avantageux à la coopération algéro-française.* »

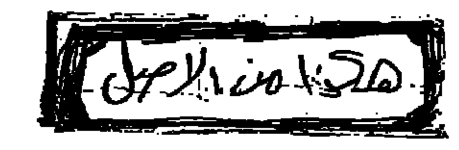
El Moudjahid, qui consacre, jeudi, une très large place à la signature de cet accord, parle d'un « contrat » sur l'avenir. Le quotidien écrit : « *Il est clair que l'absence de volonté politique de faire avancer, au bénéfice des deux pays, les relations entre Paris et Alger, a singulièrement marqué le climat entre les deux capitales avant l'émergence d'une nouvelle majorité en France, de sorte que la rencontre Chadli-Mitterrand a impulsé sur des bases nouvelles un rapprochement politique qui a fait sauter le verrou placé par l'équipe de M. Giscard d'Estaing sur la porte des négociations. Un climat nouveau, dépouillé de tout esprit néo-colonial, s'est instauré de l'autre côté de la Méditerranée, de même qu'a été créé un contexte plus favorable à des rencontres fructueuses entre Français et Algériens.* »

Ce nouveau contexte est aussi souligné par M. Habib Deloncle, qui terminait mercredi une visite de six jours à Alger à la tête de la délégation de la chambre de commerce franco-arabe. La délégation a rencontré M. Brahimi, le ministre de la planification, et ses collègues de l'agriculture, du commerce extérieur et de la pêche, ainsi que des responsables de plusieurs ministères « techniques », industrie lourde, légère, habitat notamment, et des dirigeants d'entreprises nationales. « *L'accord signé avec l'Algérie,* nous a déclaré M. Habib Deloncle, *lui évite une nouvelle déception. Il contribue aussi à la diversification de notre approvisionnement, l'Algérie constituant un partenaire majeur, indépendant, non aligné et prêt à s'engager dans une coopération originale et exemplaire. Si ce contrat n'avait pas été signé, les entreprises françaises auraient pu dire adieu pendant très longtemps aux perspectives encourageantes que le voyage de notre délégation a fait apparaître.* »

M. Habib Deloncle estime aussi que l'intervention d'entreprises françaises en Algérie sera facilitée à l'avenir en raison de la prochaine publication d'un nouveau code des marchés publics à l'étude et qui assouplira les procédures actuelles très rigides. Les dirigeants algériens, nous a-t-il dit, tiendront très largement compte pour le choix de leurs futurs partenaires des garanties données par la puissance publique étrangère et de son degré d'engagement derrière les sociétés signataires. Ils veulent, en effet, obtenir une double garantie : l'achèvement des travaux et la fiabilité des équipements.

En contrepartie, ils s'emploieront à améliorer les prestations algériennes et à assouplir les formalités administratives, qu'il s'agisse des douanes ou des transferts de fonds par exemple. Le secteur d'intervention offrant les plus larges perspectives est celui de l'habitat, les autorités algériennes désirant mener à bien la construction d'un million de logements dans les dix années à venir. Soixante-cinq pour cent d'entre eux devront être construits en dehors des zones actuellement urbanisées, et c'est donc une série de villes nouvelles qui devront être construites notamment sur les hauts plateaux. Au-delà, le gouvernement veut mettre en place avec la coopération étrangère une véritable industrie du bâtiment. La chambre de commerce franco-arabe va créer un groupe de travail sur ce dossier particulier et organisera dans les prochains mois des journées d'étude avec la participation des opérateurs.

DANIEL JUNQUA.



ÉNERGIE

Après la signature de l'accord franco-algérien sur le gaz

Une indexation à 100 % sur le cours de différents pétroles

La Sonatrach algérienne a obtenu satisfaction sur bien des points dans un accord qui, comme le rappelle l'agence Algérie Presse Service, est purement commercial et ne lie l'Algérie à aucun autre engagement que celui de livrer du gaz naturel à Gaz de France.

Sur le prix d'abord. Elle devrait en effet recevoir un prix de l'ordre de 5,10 dollars FOB (non compris les frais de transport et d'assurance) par million de B.T.U. (1). Si l'on en croit les déclarations de M. Bérégovoy à la sortie du conseil des ministres du 3 février, sur ce prix Gaz de France paiera 4,50 dollars environ et 60 cents seront prélevés sur le budget de l'Etat. L'arbitrage n'est d'ailleurs pas définitif en France quant au ministère qui se verra imputer cette dépense. Etant données les sommes en cause (de l'ordre de 1 milliard de francs actuellement si l'intégralité des quantités contractuelles était livrée dès 1982), il semble difficile de les prendre entièrement sur le budget du ministère de la coopération, comme cela était envisagé.

Transporté et regazéifié, ce gaz coûtera donc 5,80 dollars environ par million de B.T.U. C'est un prix élevé si on le compare au contrat soviétique (4,95 dollars rendu frontière française), aux ventes canadienne et mexicaine aux Etats-Unis (4,94 dollars à la frontière américaine), du gaz livré par les Pays-Bas à la France (4,65 dollars à la frontière française). Il n'est d'ailleurs pas sûr que les autres fournisseurs de la France ne feront pas jouer des clauses de renégociation des contrats actuels.

Interrogé sur les négociations menées avec l'Algérie, M. Cheysson affirmait le 11 décembre : *« Je n'ai jamais envisagé une parité entre le gaz et le pétrole. »* Les trois contrats en cours entre la Sonatrah et G.D.F. n'en seront pas moins indexés à 100 % sur un « panier » de huit pétroles bruts. On est certes loin de la revendication initiale des Algériens d'une parité FOB du gaz avec le pétrole saharien. Mais la formule adoptée serait très proche de l'accord conclu en avril dernier entre la Sonatrach et la société belge Distrigaz, si l'on en croit M. Bérégovoy. Ce dernier prévoyait une indexation du prix de base (pour la France, 5,10 dollars au 1er janvier 1982) à 100 % sur l'évolution du prix d'un panier de huit bruts, constitué à 50 % par les bruts représentatifs de l'approvisionnement de la Belgique et à 50 % par les bruts exportés par les pays producteurs de gaz naturel liquéfié à l'exception de l'Indonésie (soit la Libye, l'Algérie, le Nigéria et Abou-Dhabi). La revue *le Pétrole et le Gaz arabes* soulignait à l'époque que ce « panier » correspondait à un brut de densité moyenne dont le prix moyen devait être toujours supérieur au prix de l'« arabe léger » saoudien et qu'une clause prévoyait de porter le taux d'indexation sur le panier de bruts au-delà de 100 % à l'avenir, afin de réduire l'écart initial entre le prix du gaz naturel et le prix du pétrole brut sur la base d'une équivalence calorifique.

BRUNO DETHOMAS.

(1) B.T.U. : British Thermal Unit. Un million de B.T.U. = 293 kWh.

M. D'ORNANO : le Parlement doit ratifier cet accord.

M. d'Ornano, député U.D.F., ancien ministre, qui avait qualifié de *« mauvaise négociation »* l'accord franco-algérien, l'a de nouveau évoqué, mercredi 3 février, à l'Assemblée nationale. Soulignant qu'il s'agit d'un accord de gouvernement à gouvernement *« et non d'un accord commercial normal et banal »*, le député U.D.F. a demandé que le Parlement puisse ratifier cet accord puisque celui-ci aura des incidences financières non seulement pour Gaz de France mais aussi pour le budget de l'Etat voté par le Parlement.

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a répondu que le gouvernement *« appréciera, conformément à la Constitution, s'il y a lieu de saisir le Parlement »*, ajoutant : *« d'ores et déjà je puis dire que l'accord avec l'Algérie est avantageux pour les Français »*.

ÉTRANGER

EN R.F.A.

Le programme de relance représente 32 milliards de francs sur quatre ans

Le programme de relance, adopté par le gouvernement fédéral pour faire face aux deux millions de chômeurs, apparaît plus ambitieux qu'on ne le prévoyait puisqu'il porte sur 12,5 milliards de marks (32 milliards de francs), au lieu des 8 milliards seulement qui avaient été envisagés. Sur l'ensemble de la période 1982-1985, les crédits d'encouragement économique ont été portés de 27,5 à 40 milliards de marks (1). Pour la seule année 1982, le financement sera de l'ordre de 5 à 6 milliards de marks, ce qui représente 0,4 % du P.N.B. escompté cette année (1 600 milliards de DM).

L'essentiel de ces ressources doit servir à stimuler les investissements privés. Les entreprises, qui commanderont des machines ou qui procéderont à des constructions durant l'année en cours, pourront obtenir une subvention de 10 %, à condition toutefois que de tels investissements soient supérieurs à la moyenne des trois dernières années. En outre, des crédits à des taux privilégiés sont prévus pour les petites et moyennes entreprises, qui seront accordés par la Banque de la reconstruction (K.F.W.).

Outre la prime fiscale à l'investissement privé — dont le volume est estimé à 4 milliards de DM, — et les prêts bonifiés aux P.M.E. (pour plus de 6 milliards de DM), les autres mesures concernent des crédits supplémentaires de 800 millions de DM pour les dépenses énergétiques et de 400 millions en faveur de l'emploi des jeunes.

Passage de la TVA de 13 % à 14 %

Le financement du programme de relance sera assuré essentiellement par une augmentation de la T.V.A. qui passera de 13 à 14 % à compter du 1er juillet 1983. Cette mesure doit être approuvée non seulement par la Bundestag mais aussi par la Bundesrat. La T.V.A. est en effet un impôt mixte dont le produit est partagé entre Bonn et les Laender à concurrence des deux tiers et d'un tiers. Cet impôt a rapporté environ 98 milliards de marks en 1981.

Le dernier plan de relance ouest-allemand remontait à novembre 1978 où, à la suite du sommet économique de Bonn (16-17 juillet) le gouvernement fédéral avait, à la demande de Washington, adopté un programme de 12 milliards de marks. Ce programme portait, de façon classique, sur une relance par la consommation, comprenant notamment des allégements de l'impôt sur le revenu et une augmentation des allocations familiales.

(1) 1 mark = 2,5 francs

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

EUROPE N° 1 — IMAGES ET SON

Le conseil d'administration de la société Europe N° 1 - Images et Son s'est réuni le 26 janvier 1982 pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1981.

Le bénéfice net après impôts de la société Europe N° 1 - Images et Son s'élève à 42 347 100 francs, contre 55 887 300 francs pour l'exercice précédent, soit une baisse de 24,23 %. Cette régression est provoquée par la stagnation du chiffre d'affaires de l'activité radio et par la provision de 15 000 000 de francs qui a été pratiquée sur la participation dans Télé-Monte-Carlo.

Au niveau du groupe, la part d'Europe N° 1 - Images et Son dans les bénéfices nets après impôts et hors dividendes intergroupe s'élève à 44 645 600 francs contre 77 602 000 francs — établis dans les mêmes conditions — pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, dont la date est fixée au 29 mars 1982, de distribuer un dividende global de 43 296 000 francs — contre 41 984 000 francs pour l'exercice précédent — soit 30 francs pour chacune des 1 443 200 actions composant le capital social. Pour les actionnaires de statut fiscal français, le coupon net [illegible] avec avoir fiscal de 14,11 francs, soit un revenu total de 42,33 francs contre 46,02 francs pour l'exercice précédent.

La conjoncture de la publicité radio est restée médiocre jusqu'à la mi-janvier : pour le premier trimestre de l'exercice en cours — du 1er octobre au 31 décembre 1981, — le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radio du groupe s'élève à 123 805 000 francs contre 131 538 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une baisse de 6,03 %.

La tendance semble aujourd'hui inversée en même temps que la situation concurrentielle d'Europe N° 1, placée nettement en tête et en progression dans les derniers sondages d'audience, s'améliore.

La conjonction des deux facteurs permet d'anticiper pour les six premiers mois de 1982 une progression de chiffre d'affaires supérieure à 10 % par rapport au premier semestre 1981.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Caisse Nationale de l'Energie - Obligations 12,50 % Février 1980

Les intérêts courus du 25 février 1981 au 24 février 1982 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 12,50 % février 1980 seront payables, à partir du 25 février 1982, à raison de 562,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 F (montant global : 625 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 93,71 F, soit un net de 468,79 F.

Caisse Nationale de l'Energie - Obligations 14,80 % Février 1981

Les intérêts courus du 16 février 1981 au 15 février 1982 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 14,80 % février 1981 seront payables, à partir du 16 février 1982, à raison de 666 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74 F (montant global : 740 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,95 F, soit un net de 555,05 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 13 bis, rue de Berri, à la Caisse nationale ainsi qu'aux Caisses régionales du Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et Banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Caisse Nationale de l'Energie - Obligations 9,80 % 1979

Les intérêts courus du 26 février 1981 au 25 février 1982 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 9,80 % 1979 seront payables, à partir du 26 février 1982, à raison de 176,40 francs par titre de 2 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,60 francs (montant global : 196 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,38 francs, soit un net de 147,02 F.

A compter de la même date, les 11 192 obligations comprises dans la série de numéros 450 756 à 461 947, sortis au tirage du 15 décembre 1981, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 francs, coupon n° 4 au 26 février 1983 attaché.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 13 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

CREDINTER

Le conseil d'administration réuni le 2 février 1982 sous la présidence de M. Jean Varda a approuvé les [illegible] 1981.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 7,60 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,61 F, soit un dividende global de 8,21 F contre 7,16 F l'an dernier.

Au 31 décembre 1981 avec un nombre de 1 198 392 actions en circulation contre 1 143 812 à fin 1980, le montant de l'actif net s'établissait à 277,24 millions de francs contre 252,03 millions de francs un an auparavant et la valeur liquidative ressortait à 231,35 F contre 220,45 F soit une progression de 7,92 % compte tenu du dividende payé en avril 1981.

BAIL ÉCONOMIE

SOFERGIE

Bail-Economie, établissement financier, vient d'être agréé par arrêté ministériel en tant que SOFERGIE (Société pour le financement des économies d'énergie).

Bail-Economie a été créé par Bail-Investissement, Bail-Equipement et SOFINCO-La Hénin et vient renforcer la capacité d'intervention de ces trois sociétés qui lui apporteront leur compétence et leurs moyens.

Bail-Economie interviendra au profit des entreprises, notamment P.M.E. et P.M.I., en finançant dans le cadre de contrats de crédit-bail les aménagements et matériels leur permettant de réaliser des économies d'énergie.

Le président-directeur général de Bail-Economie est M. Maurice Gontier, vice-président-directeur général de la compagnie La Hénin, président-directeur général de Bail-Investissement. Son administrateur directeur général est M. Michel Hemar, directeur général de Bail-Investissement.

Outre M. Gontier et M. Hemar, le conseil d'administration se compose de M. François de Lamothe Dreuzy, président-directeur général de Bail-Equipement, et de M. Henri Trotel, directeur général de SOFINCO-La Hénin.

La société est en mesure dès à présent de procéder à ses premiers investissements.

NOVOTEL S.I.E.H.

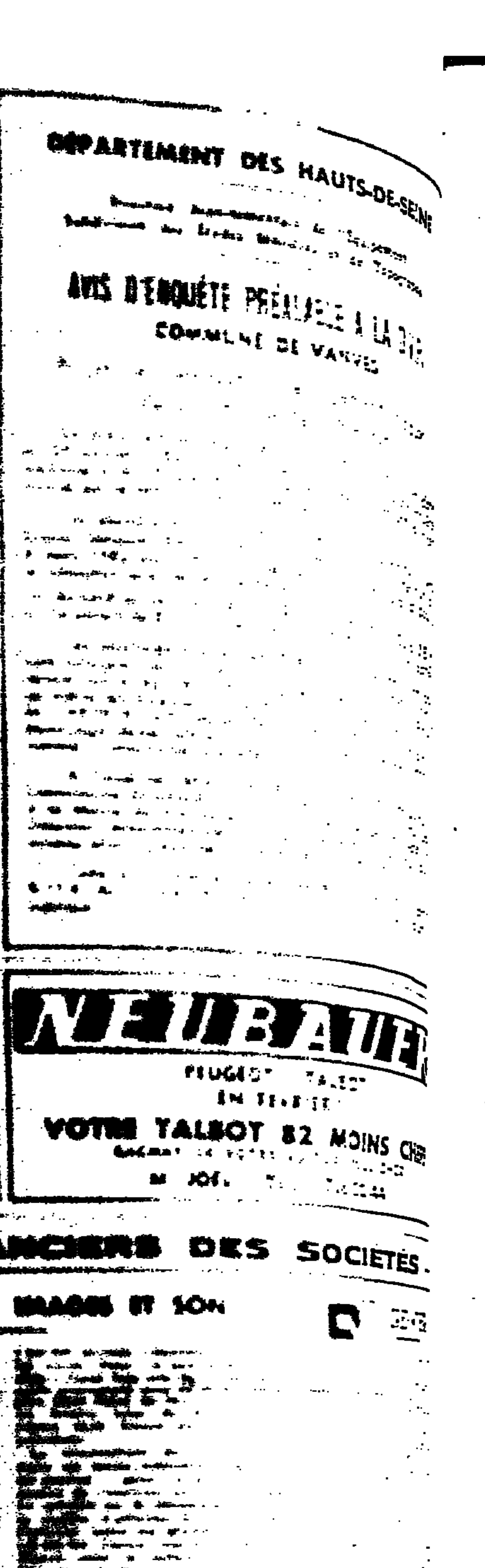
L'absence de cours sur ce titre dans notre tableau de bourse provient, non d'une absence de cotation, mais de problèmes techniques dans la transmission desdits cours.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX MINÉRALES DE VITTEL

L'activité commerciale de Vittel a été, en 1981, relativement satisfaisante dans un marché en légère régression.

Les résultats financiers ne sont pas arrêtés, mais les estimations les plus récentes les situent à un niveau également satisfaisant.

Pour l'année en cours et les années qui suivront immédiatement, on peut craindre un plafonnement, voire une régression du marché, une plus forte pression de la concurrence, ainsi que l'augmentation du coût et une modification défavorable du rapport entre ceux-ci et les prix de vente avec les conséquences que ces évolutions pourraient avoir sur les résultats.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 FÉVRIER

Nette reprise des actions françaises Chute du 4,5 % 1973

Le redressement observé, mardi soir, à Wall Street et l'accalmie constatée sur le dollar ont fait tache d'huile à Paris où l'indicateur instantané s'est offert mercredi, une hausse de plus de 2 %.

L'environnement international y contribue sans doute, mais il faut bien admettre que, depuis de nombreux mois, le palais Brongniart a plutôt tendance à vivre en vase clos sans l'influence d'effets purement mécaniques. L'abondance des liquidités et la raréfaction des occasions de placement figurent en tête des facteurs à l'origine de cette série d'achats qui a favorisé de nombreux titres à tel point que la cotation de certains d'entre eux a dû être retardée par moments en raison de l'abondance des ordres. Ce fut le cas de D.M.C. qui commence à ressentir les effets de la restructuration du groupe (le Monde *du 3 février) et les perspectives plus favorables qui s'ouvrent au secteur textile.*

L'action D.M.C. gagne finalement 8,5 % et Usinor, qui a subi le même sort, progresse de 5 % tandis que les autres valeurs métallurgiques, délaissées la veille, opèrent un redressement. Ainsi, Schneider, société de portefeuille, il est vrai, s'adjuge 12 % de hausse tandis que Sacilor gagne 8,5 % et Creusot-Loire, une valeur à surveiller, 8 % environ.

Par opposition, les replis apparaissent plus réduits. Signalons tout de même U.T.A. (– 4,6 %) et Roger Bellon (– 3 %).

Du côté des emprunts, le 4,5 % 1973 continue à chuter lourdement pour s'établir à 1 770 F contre 1 800 F la veille et 1 950 F à la mi-janvier seulement.

Le napoléon perd encore 19 F, à 631 F, et le lingot 250 F, à 72 105 F, le métal fin remontant à 378,75 dollars l'once dans la City. Beaucoup plus calme, la monnaie américaine se stabilise à 5,9650 F contre 6,0075 F mardi.

NEW-YORK

En repli

En dépit d'une tentative de reprise à l'initiative des valeurs vedettes, la cote s'est finalement inclinée sous le poids des incertitudes que continue à susciter le dossier des taux d'intérêt. A ce propos, le relèvement à 17 % du taux des fonds fédéraux qui conditionne le loyer de l'argent a fait mauvais effet à Wall Street même si ce taux est redescendu ensuite à 16 %.

Dans le même ordre d'idées, le taux de rendement établi par le Trésor à l'occasion de sa dernière adjudication d'obligations à 10 ans ressort à 14,68 % contre 14,33 % lors de la précédente opération du même genre, soit le taux le plus élevé depuis le 17 août 1981.

Face à ces informations, la baisse relativement modérée observée mercredi par le marché new-yorkais (7,52 points, à 845,03 en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles) est interprétée comme la preuve d'une relative stabilité compte tenu des prises de bénéfices auxquelles se trouve confrontée la cote.

Ainsi, les baisses l'ont emporté sur les gains par 868 contre 564 tandis que 429 titres se contentaient de reproduire leurs cours de la veille et le volume des échanges s'est légèrement étoffé pour atteindre 49,56 millions d'actions après 45,02 millions mardi.

Eastman Kodak vient d'annoncer la commercialisation d'une nouvelle gamme de produits dont un modèle de caméra doté d'un système de disque à la place de la pellicule traditionnelle. Le titre perd pourtant 1 1/2 points, à 72 3/4.

VALEURS	Cours du 2 janv.	Cours du 3 fév.
Alcoa	22 1/4	22
A.T.T.	58 7/8	57 7/8
Boeing	20 3/4	20 1/2
Chase Manhattan Bank	57 7/8	67 1/2
Du Pont de Nemours	36 1/4	35 5/8
Eastman Kodak	74 1/4	72 3/4
Exxon	30 3/8	29 1/4
Ford	18 1/8	17 3/4
General Electric	62 1/8	62
General Foods	30 1/2	30 1/8
General Motors	37 1/4	37 3/8
Goodyear	20	20
I.B.M.	62 7/8	62 1/2
I.T.T.	28 5/8	28 3/8
Mobil Oil	22 3/4	22
Pfizer	54 3/8	54
Schlumberger	51	48 5/8
Texaco	30 1/8	29 3/4
U.A.L. Inc.	16 1/8	16 1/8
Union Carbide	46 5/8	45 1/2
U.S. Steel	24	24
Westinghouse	25 1/4	25 1/2
Xerox Corp.	39 1/2	39 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN. — Le syndicat des actionnaires copropriétaires de la compagnie juge insuffisante la nouvelle valeur d'indemnisation fixée par les pouvoirs publics, soit 174,61 F par action. Dans un communiqué, il précise que « *la part revenant à chaque action Saint-Gobain dans l'actif net consolidé du groupe ressort à 430 F après réévaluation des actifs à fin 1980. Ce chiffre constitue une évaluation raisonnable de la valeur vénale des biens dont les actionnaires sont les légitimes propriétaires. L'équité la plus évidente, ainsi que les usages financiers internationaux, exigent que l'indemnisation des actionnaires expropriés par la nationalisation de leur entreprise tienne compte de la valeur d'actif net réévalué de celle-ci* ».

Le syndicat ajoute un peu plus loin qu'en fait, « *la valeur à prendre en compte pour le calcul d'une indemnisation équitable serait celle résultant du bilan arrêté à fin 1981 et dûment réévalué à cette même date. Cette valeur serait quelque peu supérieure à celle résultant du bilan à fin 1980* ».

C.G.E. — Le résultat net non consolidé des opérations courantes pour 1981 s'élève à 238,3 millions de francs contre 201 millions de francs. Le bénéfice net s'établit à 275,87 millions de francs contre 241,27 millions de francs. Il comprend 37,6 millions de francs de plus-values nettes contre 40,3 millions de francs.

P.U.K. — Le bénéfice net de la société-mère pour 1981 s'élève à 137 millions de francs. Il accuse une baisse de 57,8 % par rapport à celui réalisé au cours du précédent exercice. Cette chute des profits est essentiellement imputable à la constitution d'une provision pour risques afférents à certaines filiales dont le montant, d'une année sur l'autre, a augmenté de 60 % (1 600 millions de francs contre 1 000 millions.

Le conseil a, d'autre part, décidé de consentir un nouvel abandon de créances de 441 millions de francs à Ugine aciers, pour permettre d'apurer les pertes subies en 1981 par cette société.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	2 fév.	3 fév.
Valeurs françaises	108,5	109,9
Valeurs étrangères	106,2	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,6	97,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 fév.	14 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/2	4/2
1 dollar (en yens)	234,00	234,60

BOURSE DE PARIS Comptant 3 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 036
5 %	35 50	0 041
3 % amort. 45-54	71	1 537
4 1/4 % 1963	97 30	1 840
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 077
Emp. 7 % 1973	6380	..
Emp. 8,80 % 77	93 20	6 196
Emp. 9,80 % 78	78 55	5 558
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 425
E.D.F. 14,5 % 80-92	92 60	8 974
Ch. France 3 %	214	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	159	....
Aciers Peugeot	81 70	79
Actibail	138	140
Agence Havas	300	298
A.G.F. (St Cent.)	387	387
A.G.P. Vie	2870	2870
Agr. Inc. Madag.	64	62 o
Air-Industrie	15	....
Alfred Herlicq	52 50	50 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	150	150
Delmas-Vieljeux	410 10	428 60
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119	118
Didot-Bottin	285	287
Dist. Indochine	390	392
Drag. Trav. Pub.	215	212
Duc-Lamothe	244	....
Dunlop	5 65	5 66
Eaux Bass. Vichy	1120	1100
Eaux Vittel	591	615

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	14 70	15 50
Naval Worms	105	104 50
Navig. (Nat. de)	68	68
Nicolas	411 50	410 30
Nodet-Gougis	328	329
Opm. F. Paris	830	836
OPB Paribas	86 60	87
Optorg	108	105
Origny-Desvroise	125	125
Palais Nouveauté	294	294
Union Brasseries	40	41 50
Union Habit.	188	188
Un. Imm. France	167	167
Un. Ind. Crédit	216	215
Union Ind. Ouest	275	270
Unipol	143 90	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46	47 80
Waterman S.A.	182 70	182 70
Brass. du Maroc	173	172
Brass. Ouest-Afr.	21 60	....

VALEURS (Étrangères)	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	68	67 50
Alcan Alum	140	....
Algemeine Bank	785	800
Am. Petrofina	398	....
Arbed	150	....
Asturienne Mines	52	....
Bco Pop Español	117	115
B. N. Mexique	23	23
Alsar	124 50	....
Cellulose du Pin	22 10	23 80
Coparex	380	380
Ernault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B.	182 10	183
Océanic	6 40	....
Petrofigaz	446	444
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	75	130 d
Ullmer	185	....
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	394	396
S.K.F. (Applic. méc.)	61	61

SICAV

3/2	Émission Frais inclus	Rachat net
Sogever	546 53	520 79
Soginter	700 40	668 64
Soleil Investis.	323 66	308 98
U.A.P. Investis.	229 52	219 11
Unifrance	177 73	169 67
Unifoncier	444 40	424 25
Unigestion	405 98	387 57
Uni-Japon	642 55	613 41
Unirama	1391 52	1346 76
Valoram	263 67	251 71
Valrest	101134	101033
Worms Investis.	467 73	446 52

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1800	1771	1772	1785
2672	C.N.E. 3 %	2581	2590	2605	2575
600	Europe n° 1	601	596	598	597
520	Facom	505	507	508	500
6	Usinor	6 95	7 30	7 30	7 40
94	– (obl.)	95	95 10	95 10	95 10
158	U.T.A.	171	163	169	159 80
230	Valéo	229	234	234 50	230
360	– (obl. conv.)	359	361	361	360
120	Vallourec	117	121	121	118 60
990	V. Clicquot-P.	999	1005	1005	1000
695	Viniprix	748	748	760	748
1080	Elf-Gabon	1086	1067	1084	1067
275	Amax Inc.	254 30	256 80	258	259
150	Driefontein Cst	151 20	156 90	155	156 90
260	Du Pont-Nem.	263	265	264 50	259 70
485	Eastman Kodak	527	537	537	530
63	East Rand	68 30	68	69	68
275	Ericsson	260	259	255	252
206	Exxon Corp.	213	216 50	217	216 50
127	Ford Motors	128 30	129 10	129 10	129 10
200	Free State	221	225 50	225 50	221 50
117	Gencor	125 50	125 50	125 50	123 80
405	Gén. Electr.	449	447	446 90	447
270	Gen. Motors	267 50	273	274	276
58	Goldfields	61 50	63	63	62 60
72	Harmony	79 90	82 40	82 60	82
22	Hitachi	22 10	22 30	22 35	22 40
345	Hoechst Akt.	349	354	354	352
42	Imp. Chemical	45 10	47	47	46 50
92	Inco. Limited	97 80	95 30	95 30	93 70
425	IBM	448	452 20	451	450 10
197	ITT	206	204	204 20	206
580	Merck	602	604	602	602
380	Minnesota M.	383	395	388	391
345	Schlumberger	369 90	370	370	385 10
48	Shell transp.	49 10	50 10	50 10	49 70
615	Siemens A.G.	639	651	651	638
111	Sony	120	120	120 80	121
420	Unilever	431	441	446	....
100	Un. Min. 1/10	121 50	126	123 50	123 50
270	Unit. Techn.	280	272 50	270	272 50
205	West Deep	213	219	216 90	220
270	West Hold.	296	301	299	300
265	Xerox Corp.	283	291	291	294 50
2 50	Zambia Corp.	2 70	2 70	2 70	2 70

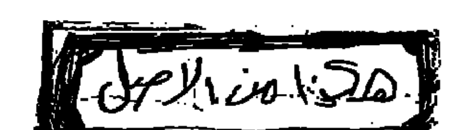
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 007	5 965	5 810	6 090
Allemagne (100 DM)	254 310	254 390	248	260
Belgique (100 F)	14 949	14 919	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	232 140	232 030	226	237
Danemark (100 krd)	77 740	77 750	76 500	80 500
Norvège (100 k)	100 700	100 600	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 145	11 163	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 890	9 890	....	....
Italie (1 000 lires)	4 759	4 755	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	318 750	317 050	310	324
Suède (100 krs)	104 380	104 440	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 270	36 280	35	37
Espagne (100 pes.)	6 033	6 017	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 820	8 720	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 962	4 941	4 830	5 080
Japon (100 yens)	2 575	2 553	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	72000	71400
Or fin (en lingot)	72355	72105
Pièce française (20 fr)	650	631
Pièce française (10 fr)	480	488
Pièce suisse (20 fr)	601	598
Pièce latine (20 fr)	540	535
Souverain	680 10	660
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1550	1501
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3247	3231
Pièce de 10 florins	560	560



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CRISE AGRICOLE

Le gouvernement annonce des mesures concernant le marché foncier et le crédit

L'ampleur prise par les problèmes agricoles — tant à l'intérieur, où l'incident dont a été victime Mme Cresson dans le Calvados suscite de vives réactions, qu'à l'extérieur, où la crise viticole connaît de nouveaux rebondissements — a conduit le chef de l'Etat à réunir mercredi 3 février, à l'Elysée, un conseil restreint pour étudier les questions agricoles. Diverses mesures, a indiqué M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, devraient être annoncées très prochainement par le ministre de l'agriculture. Elles devraient concerner les problèmes de structure, notamment l'organisation du marché foncier, le crédit et la couverture sociale des agricultrices. Participant, jeudi 4 février, à l'émission « Edition spéciale » de Radio-Monte-Carlo, Mme Cresson a annoncé la création prochaine d'un institut d'étude sur les coûts de production des agriculteurs.

L'incident dont a été victime le ministre de l'agriculture en Normandie, qualifié de « guet-apens tendu par la F.N.S.E.A. et le C.D.J.A. » par le Modef (Mouvement de défense des exploitants familiaux), proche du P.C., continue de provoquer des remous dans le monde politique. Le bureau exécutif du parti socialiste a affirmé son « entière solidarité » avec Mme. Cresson.

La décision prise par Paris de limiter les entrées de vins italiens en France à compter du 1er février, a provoqué une vive émotion en Italie, où le gouvernement a demandé au secrétaire d'Etat français à l'agriculture de reporter sa visite à Rome, prévue ce jeudi 4 février, « afin de recueillir des éléments plus précis sur l'état du dossier viticole ».

A Bruxelles, la Commission européenne a décidé de saisir la Cour de justice. Interrogé ce jeudi matin sur ce sujet, Mme Cresson a déclaré : « La France risque d'être pénalisée, elle risque des amendes, elle risque d'être mise dans une situation difficile politiquement. (...) La France n'est pas la seule dans cette situation. » Elle a ajouté que les Britanniques sont, eux aussi, poursuivis et que les Néerlandais pourraient l'être.

L'affaire du vin à la Cour de justice

Bruxelles (communautés européennes). — La France doit lever immédiatement ses mesures restrictives à l'importation de vin italien. C'est la demande formulée le 3 février par la Commission de Bruxelles auprès de la Cour européenne de justice. La procédure d'urgence (dite de référé) utilisée par les instances communautaires met les juges du Luxembourg dans l'obligation de se prononcer dans les tout prochains jours.

De notre correspondant

La décision du gouvernement français de ralentir le rythme des achats de vin italien à partir du 1er février a été reçue à Bruxelles comme une véritable provocation. Dans cette affaire, la Commission a fait preuve jusqu'à présent de beaucoup de modération.

A la suite de la crise de l'été dernier, elle avait entamé deux procédures pour rappeler la France à l'ordre : la première contre des retards de dédouanements et la seconde contre le blocage à la frontière de certaines quantités de vin. L'accord franco-italien de Pise du 12 octobre 1981 avait conduit la Commission à considérer que le contentieux pouvait se régler à l'amiable.

La nouvelle initiative de Paris est, selon Bruxelles, la continuation des infractions constatées il y a plusieurs mois.

Pour les experts, le niveau des importations en janvier — 800 000 hectolitres contre la moitié en période normale — s'explique aisément : aux achats normaux sont venues s'ajouter les quantités bloquées pendant l'automne et dédouanées au début de l'année.

La commission demande la suspension des contrôles systématiques et l'obligation pour les Français de dédouaner immédiatement les lots présentés à la frontière. Elle précise que si les documents d'accompagnement ne sont pas régulièrement établis, le dédouanement ne pourra être retardé que « *pendant le temps strictement nécessaire à leur régularisation* ».

MARCEL SCOTTO.

L'avoir fiscal pourrait, en 1983, être remplacé par une incitation à l'achat d'actions

S'appuyant sur les travaux de la commission Dautresme, dont le rapport devrait être déposé fin mars, le gouvernement prépare une réforme générale du régime de l'épargne en France, tant sur le plan fiscal que sur celui des formules offertes aux ménages. A l'horizon 1983, dans le cadre de la loi de finances de l'année prochaine, l'avoir fiscal de 50 % sur les revenus des actions pourrait être supprimé, conformément au programme électoral de M. Mitterrand pour être remplacé par un autre mécanisme, sous forme également d'avantage fiscal, mais qui s'appliquerait aux achats d'actions.

Prenant la suite de la déduction au titre de la loi Monory, qui a été reconduite jusqu'à la fin de 1982, ce mécanisme plus incitatif, aurait pour objectif de favoriser l'accroissement des fonds propres des entreprises par augmentation de capital.

Toujours à l'horizon 1983, le régime de l'épargne à taux fixe serait aménagé. Le prélèvement forfaitaire de 25 % sur le revenu des obligations sera très probablement maintenu, à la demande du Trésor, qui désire doubler en deux ans, le volume des émissions obligataires qui, en 1980 et en 1981, a été légèrement supérieur à 100 milliards de francs. En revanche, le prélèvement également forfaitaire, de 38 % (ou de 42 % en cas d'anonymat) sur les bons émis par le Trésor et les banques pourrait être porté à 60 %, ce qui équivaudrait à les soumettre au droit commun en matière fiscale. Les revenus des livrets seraient évidemment également concernés.

Enfin, dans quelques semaines, l'indexation de l'épargne, promise par M. Mitterrand, et évoquée le 25 janvier par M. Delors au Club de la presse d'Europe 1 (*le Monde* du 26 janvier) serait proposée au public. Comme il avait été indiqué, cette indexation serait réservée aux titulaires de revenus modestes. Un pré-rapport de la commission Dautresme propose une série de solutions entre lesquelles il faudra choisir : des bons à courte durée, six mois par exemple, dont seul le rendement serait supérieur au taux de l'inflation, avec exonération d'impôt ; soit un capital indexé avec un très faible revenu. Dans les deux cas, le Trésor, qui pourrait collecter les capitaux ainsi recueillis contribuerait au financement de ce mécanisme d'indexation. Le gouvernement, qui désire en limiter le coût, n'a pas encore fait son choix, notamment sur la nature des réseaux de distribution (Caisse d'épargne, Crédit agricole, banques, etc.). Mais il veut aller vite, en évitant de perturber les circuits existants.

Trente-six morts à Djibouti dans l'accident d'un avion militaire français

Un avion de transport Noratlas de l'armée de l'air française s'est écrasé, mercredi 3 février, sur les monts Garbi en République de Djibouti avec, à son bord, trente et un parachutistes d'une unité de la légion étrangère et cinq membres de l'équipage. Il n'y a aucun survivant.

Selon les premières informations recueillies, l'avion, un bimoteur Noratlas 2501, était en vol d'entraînement à une manœuvre de reconnaissance de terrain lorsqu'il a heurté la crête des monts Garbi, à 1 700 mètres d'altitude, à 25 kilomètres à l'ouest du lac Asal, en République de Djibouti. La zone de l'accident est particulièrement désertique et, malgré la brume, les recherches ont commencé, dès la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 février avec, notamment, un avion de patrouille maritime Breguet-Atlantic et des patrouilles en véhicule.

Repérée en début de matinée, ce jeudi, l'épave du Noratlas semble s'être désintégrée sur la crête montagneuse. Les trente-six occupants ont trouvé la mort.

A bord de cet avion militaire français se trouvait un détachement du 2e régiment étranger de parachutistes (REP) qui fait partie de la compagnie, dite « tournante », que la France maintient à Djibouti selon les accords militaires entre les deux pays. Cette unité parachutiste y était en fin de séjour de six mois et elle allait être relevée par un autre détachement venu de France. En plus de trente et un parachutistes à son bord, le Noratlas avait un équipage de cinq aviateurs.

Le 2e REP, stationné normalement en Corse (à Calvi) et composé d'engagés volontaires, s'est notamment distingué, en mars 1978, au Zaïre, lors d'une opération de sauvetage de la colonie européenne de Kolwezi.

Selon James Reston

M. MITTERRAND SOUHAITE RENCONTRER PROCHAINEMENT LE PRÉSIDENT REAGAN

Dans une conversation avec le journaliste américain James Reston, dont rend compte ce jeudi ton dont rend compte ce jeudi *Tribune*, M. François Mitterrand a fait état, selon son interlocuteur, de son vif désir de rencontrer prochainement le président Reagan, peut-être à l'occasion de son voyage au Japon, en avril ou, mieux encore, plus tôt. (M. Pierre Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée, a indiqué mercredi soir qu'une telle rencontre était à l'étude.)

Dans les propos tenus à James Reston et qui sont rapportés en style indirect, le président de la République se montre surtout historien, évoquant Tocqueville ou comparant la situation actuelle en Pologne à celle des mouvements révolutionnaires européens de 1848. A propos de la Pologne, également, M. Mitterrand semble penser que personne à l'Ouest n'est prêt à croire qu'il est possible par des menaces de détacher celle-ci de l'empire soviétique, alors que Moscou achète des céréales à l'Amérique et vend du gaz naturel à l'Europe occidentale. Ce que l'Occident ne doit pas faire, en tout cas, est d'encourager une résistance militaire en Pologne qu'il n'est ni désireux ni capable d'aider.

Le président de la République a d'autre part indiqué qu'il serait bon que l'Europe se dote de son propre système de taux d'intérêts pour faire face à leur niveau élevé outre-Atlantique.

LE P.S. DÉNONCE L'ÉCHEC HISTORIQUE DES PAYS DE L'EST

Le bureau exécutif du P.S., qui s'est réuni mercredi soir 3 février, a adopté une déclaration relative aux événements de Pologne et à la nature des pays de l'Est. Outre la réaffirmation de la solidarité des socialistes avec le peuple polonais, on trouve dans ce texte une nouvelle condamnation du pouvoir militaire de Varsovie. Les dirigeants socialistes estiment en effet d'une part que le général Jaruzelski n'a pas tenu ses engagements, et d'autre part que le régime polonais se trouve dans une « *impasse* ».

Le bureau exécutif du P.S. dénonce ensuite « *l'échec historique* » des régimes de l'Europe de l'Est, et affirme en substance qu'il est impossible de construire le socialisme contre la classe ouvrière et en bafouant les libertés. Au xyeux du P.S. français, les partis communistes des pays de l'Est sont désormais coupés de masses populaires.

LE COMMANDANT EN CHEF DE L'OTAN AFFIRME AVOIR REÇU DES ASSURANCES SUR LE ROLE DES MINISTRES COMMUNISTES EN FRANCE.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Pèlerin*, daté du dimanche 7 février, le général Bernard Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN, affirme qu'il a reçu des assurances — sans en préciser l'origine — que les ministres communistes du gouvernement français n'ont pas de responsabilités en matière de défense.

A la question : « *La présence de ministres communistes au sein du gouvernement français a-t-elle des conséquences sur les rapports de la France avec l'appareil militaire intégré de l'OTAN ?* », le général Rogers répond : « *Aucun. J'ai été assuré qu'ils n'étaient en désaccord sur aucun problème fondamental de défense et que, par ailleurs, ils n'avaient aucune prise sur les dispositifs français de sécurité. Une coopération très étroite continue d'exister à tous les niveaux, aujourd'hui aussi bien que du temps du président Giscard d'Estaing. Je suis d'ailleurs convaincu que, dans l'hypothèse d'une attaque des troupes du pacte de Varsovie, la France se joindrait très vite aux troupes alliées.* »

Le général Rogers se déclare « *très impressionné* » par l'action du gouvernement français dans le domaine de la défense. « *C'est ce que devraient faire*, ajoute-t-il, *les autres gouvernements occidentaux.* »

[A la présidence de la République, on fait remarquer que les ministres n'ont à connaître que ce qui relève de leurs compétences, rien de plus, rien de moins.

On sait que, selon l'ordonnance du 7 janvier 1959, toujours en vigueur et relative à l'organisation générale de défense, le ministère des transports, notamment, est responsable, en tout temps, de l'adaptation des transports civils (moyens et personnels) aux besoins de la défense et, en particulier, de l'élaboration des plans de crise.]

A LA COUR DES COMPTES

Ont été nommés, en conseil des ministres du 3 février, sur proposition du ministre de l'économie et des finances :

— M. Pierre Cortesse, administrateur civil, conseiller maître à la Cour des comptes ;
— M. Jean-Paul Roubier, conseiller référendaire à la Cour des comptes, conseiller maître ;
— M. Jean-Marie Robert, préfet, conseiller maître à la Cour des comptes.

● *M. Gabriel Vught*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé conseiller d'Etat par décision prise en conseil des ministres le 3 février.

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1982 a été tiré à 547 445 exemplaires.

A B C D E F G